This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A

a39015 01808133 4b

7424

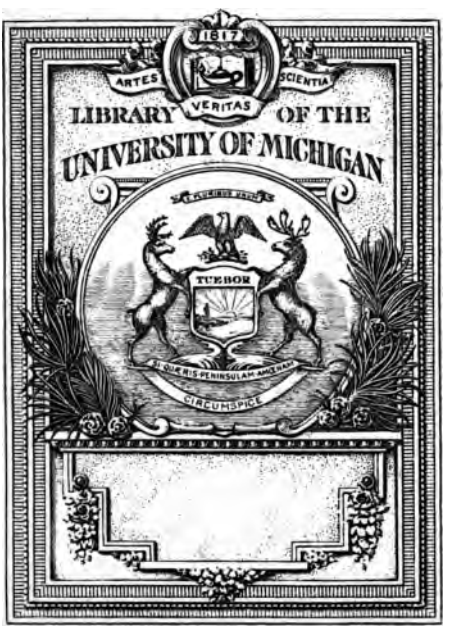
1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

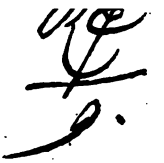

RECUEIL

DE

PIÈCES AUTHENTIQUES

SUR

LE CAPTIF DE SAINTE-HÉLÈNE.

TOME SECOND.

AVIS.

Le Recueil que nous offrons au public ne contient que des pièces authentiques, et nous pouvons affirmer en outre que celles qui portent la date de Longwood ont toutes été dictées par l'empereur Napoléon. Le Recueil se composera de 4 volumes in-8° de 450 à 500 pages chacun, plus d'un volume de Notices biographiques sur Napoléon et ses fidèles compagnons d'infortune.

Il paraîtra un volume de mois en mois.

IMPRIMERIE DE P. DUPONT.

Lith. de Langlumé

Le Comte de Las-Cases,
et son Fils ;

Recevant la lettre que l'Empereur Napoléon ecrivit au premier, le 11 décembre 1816, de Longwood, d'où il avait été enlevé le 25 du mois précédent, pour être mis au secret à Ross-Cottage :

« Votre conduite a été, comme votre vie, honorable et sans reproches. Combien

RECUEIL

DE

PIÈCES AUTHENTIQUES

SUR

LE CAPTIF DE S^E.-HÉLÈNE;

DE MÉMOIRES ET DOCUMENS

ÉCRITS OU DICTÉS

PAR L'EMPEREUR NAPOLÉON I;

SUIVIS DE LETTRES

DE MM. LE GRAND-MARÉCHAL COMTE BERTRAND, LE COMTE LAS CASES, LE GÉNÉRAL BARON GOURGAUD, LE GÉNÉRAL COMTE MONTHOLON, LES DOCTEURS WARDEN, O'MEARA ET AUTOMMARCHI; — AVEC DES NOTES DE M. REGNAULT WARIN; — ET ACCOMPAGNÉS DE NOTICES BIOGRAPHIQUES SUR NAPOLÉON, BERTRAND, LAS CASES, MONTHOLON ET GOURGAUD.

PAR M. JAY, L'UN DES RÉDACTEURS DE LA MINERVE FRANÇAISE.

Je lègue l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre. NAPOLÉON.

A PARIS,

CHEZ ALEXANDRE CORRÉARD, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS, N°. 258.

1821

DC
213.2
.A26

v.2

693614-020

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

On formerait une immense bibliothèque de ce qui a été écrit sur la vie de l'empereur Napoléon; on en composerait une, moins considérable sans doute, mais bien volumineuse encore, de ce qu'on publie chaque jour sur sa mort.

Cette dernière collection serait néanmoins fort réduite, si les éditeurs la bornaient à ce qu'il y a d'authentique et d'avéré sur ce grand personnage.

C'est l'objet que nous nous sommes proposé dans le Recueil dont nous publions aujourd'hui le second volume. Le succès obtenu par le premier garantit celui des volumes qui en sont la suite.

Celui-ci, le plus intéressant de tous ceux qui ont paru sur ce sujet, comme il en est le plus authentique, se divise naturellement

en trois parties qui, quoique séparées dans leurs objets respectifs, se réunissent et se lient par un nœud commun.

Dans la première partie, on trouvera avec satisfaction les lettres du comte Las Cases au lord Bathurst, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, et au prince Lucien Bonaparte : ces lettres contiennent la relation du voyage et des premiers momens de la captivité de Napoléon. C'est l'accent de la vérité, l'élan d'une âme que révolte l'injustice, l'éloquence d'un dévouement sans bornes et sans mesure.

La correspondance de M. Warden occupe la deuxième partie du volume. Cette correspondance, originale par la manière de l'écrivain, est remplie d'anecdotes piquantes et de détails singuliers sur la vie intérieure des exilés de Longwood.

M. Warden a pour antagoniste le rédacteur de la correspondance connue jusqu'ici sous le titre de *Lettres du Cap*, mais auxquelles nous restituons leur qualification véritable de *Lettres écrites de Longwood*. Toutes en effet ont été inspirées ou dictées

par l'Empereur, qui emprunta le voile *pseudonymique* pour combattre avec avantage, et sans commettre sa dignité, un adversaire ignorant ou prévenu.

Des notes et des éclaircissemens accompagnent ces diverses publications. Les uns ont été fournis par le traducteur des deux correspondances, ou extraits d'ouvrages dont le mérite littéraire et la véracité ne sont point contestés; nous devons les autres à la plume énergique et facile d'un écrivain (M. Regnault Warin) « qui a transporté « dans ses ouvrages historiques l'étude des « passions et la connaissance du cœur humain, auxquelles il avait préludé par des « compositions moins importantes. »

Cet avertissement nous présente l'occasion d'annoncer que les documens qui rempliront les volumes suivans ne seront pas moins intéressans. Outre les Mémoires politiques sur *la Campagne de* 1815, écrits par l'Empereur lui-même, et que ce Prince a intitulés les *Trente-cinq Jours*, ils contiendront encore ses Conversations politiques, la relation du 13 Vendémiaire, celle

de la bataille d'Arcole, etc., l'*Appel à la Grande-Bretagne*, par Santiné, huissier de Napoléon ; les détails donnés par O'Meara sur l'intérieur et la vie domestique de Longwood ; la correspondance du docteur Autommarchi avec les divers membres de la famille Napoléon, au sujet de la maladie et du genre de maladie de leur chef ; enfin des renseignemens confidenciels sur les derniers momens et les dernières volontés de l'homme à jamais mémorable que la France regrette et que l'Europe honore.

Une notice biographique sur Napoléon, et sur ses fidèles compagnons d'infortune, Bertrand, les deux Las Cases, Montholon, Gourgaud, Piontowski, terminera ce travail préparé à l'histoire. Cette notice, rédigée sur matériaux authentiques, a mérité les soins d'un écrivain qui réunit l'indépendance à la modération et la mesure à l'énergie : c'est nommer M. Jay (l'un des rédacteurs de la Minerve française).

NOTES EXPLICATIVES ET ERRATA

POUR LES Ier ET IIe TOMES.

L'empressement que nous avons mis à procurer au public la lecture de cet intéressant Recueil a entraîné quelques erreurs assez importantes dans les deux premiers tomes. Nous les relèverons ici.

TOME Ier.

PAG. 57. — La pièce dont l'insertion commence à cette page, et qui est intitulée : *Observations sur le Discours de lord Bathurst*, était, dans l'original, précédée de ces mots écrits par Napoléon lui-même :

« J'approuve ces observations. Je désire qu'elles « soient placées sous les yeux du Souverain et du « peuple d'Angleterre. »

Signé NAPOLÉON.

67, ligne dernière, *au lieu de* Poniatowski, *lisez* Piontowski.

115, lig. 8, *au lieu de* 14 ou 15 jours, *lisez* 17 ou 15 jours.

205, lig. 18, *au lieu de* Hyster, *lisez* Lyster.

289, lig. 14, *au lieu de* la *lisez* sa.

298, l. 21 et 22, *supprimez les mots* à son égard.

PAG. 305. — La pièce dont l'insertion commence à cette page aurait dû, pour suivre l'ordre chronologique, être précédée de la premiére lettre au prince Lucien, laquelle se trouve à la page 33 du 2e tome.

324. — L'extrait de lettre placé à cette page diffère par quelques mots et par de nombreuses lacunes de la lettre entière insérée à la page 115, à laquelle il faut recourir. La différence la plus marquante était celle de l'indication numérique contenue dans la 2e ligne de la lettre, et nous l'avons relevée dans l'errata ci-dessus pour la pag. 115.

348, lig. 2, *au lieu de* nobles, *lisez* ignobles.

363, lig. 8, *au lieu de* mépris, *lisez* méprises.

371, lig. 20, *après ces mots* : les temps, *placez une virgule.*

TOME II.

PAG. 15, ligne 4, *au lieu de* prendre, *lisez* reprendre.

72, lig. 11, *au lieu de* il a en envoyé, *lisez* il a envoyé.

156, lig. 2, *au lieu de* cet, *lisez* cette.

206, lig. 11, *au lieu de* user peu, *lisez* user d'un peu.

209, lig. 8, *au lieu de* son, *lisez* sont.

256, lig. 13, *après le mot* objet *placez le n° de la note.*

300, lig. 18, *au lieu de* témois, *lisez* témoin.

PAG. 301, lig. 4, *supprimez* ge *à la fin de la ligne*,

382. — Il manque à cette page une note dans laquelle on aurait fait ressortir l'inexactitude de la citation de madame Bertrand pour ce qui concerne le *ouï dire* relatif à la reine Caroline de Naples. On peut affirmer que cette reine ne vit jamais le jeune Napoléon, puisque partie de Sicile avant la première déchéance pour se rendre à Vienne, elle n'arriva pas jusqu'à cette capitale, et, s'étant arrêtée à Andrinopoli, elle y mourut.

384, lig. 22, *au lieu de* connaissent *lisez* connaissaient.

389, lig. dernière, *au lieu de* mille *lisez* milles.

408, lig. 21, *au lieu de* présenté *lisez* présenta.

427, lig. 22. Il paraît qu'il y a ici une erreur de nombre qu'il eût été bien d'indiquer dans une note; car, d'après d'autres pièces authentiques dictées par Napoléon lui-même, les forces qu'il avait disponibles au 13 vendemiaire s'élévaient à cinq mille hommes de toutes armes.

434, lig. 11, *au lieu de* chasseurs *lisez* grenadiers.

445, lig. 7, *au lieu de* nul *lisez* nulle.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettre du comte de Las-Cases à lors Bathurst. PAG. 3
Première Lettre du comte de Las Cases au prince Lucien Bonaparte; ou Relation des événemens de Sainte-Hélène. 33

LETTRES ÉCRITES A BORD DU NORTHUMBERLAND, ET DE SAINTE-HÉLÈNE, par M. WARDEN, D. M.

Lettre première. 79
Lettre seconde. 103
Lettre troisième. 120
Lettre quatrième 148
Lettre cinquième. 154
Lettre sixième 174
Lettre septième. 202
Lettre huitième. 260

LETTRES ÉCRITES DE LONGWOOD, connues jusqu'ici sous le titre de LETTRES DU CAP.

Lettre première. 307
Lettre deuxième. 310
Lettre troisième 323
Lettre quatrième. 343
Lettre cinquième 366
Lettre sixième. 383
Lettre septième. 398
Lettre huitième. 424
Lettre neuvième. 445
Lettre dixième 463
Lettre onzième et dernière. 478

AVIS.

L'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique ayant été couvertes tout-à-coup d'un écrit portant le titre de *Mémoires du Comte de Las Cases, communiqués par lui-même*, il est devenu nécessaire, par respect pour le public et la vérité, de déclarer dans les principaux journaux : qu'il n'y a, dans toute cette brochure, que les deux lettres à lord Bathurst, et au prince Lucien Bonaparte, de *communiquées* et *d'avouées* par leur auteur, et que tout ce qui les accompagne lui est étranger et renferme des inexactitudes nombreuses et notables.

Encore les deux lettres sus-mentionnées, par leurs traductions successives du français en allemand, de l'allemand en anglais, et de l'anglais en français, ont-elles reparu

dans leur langue primitive (du moins celle au prince Lucien) tout-à-fait travesties et méconnaissables, chargées d'ailleurs d'erreurs et d'inexactitudes matérielles; si bien que des adversaires intéressés à les combattre, pourraient se servir avec avantage de ces variantes, bien que l'auteur des lettres en fût parfaitement innocent.

Cette circonstance, l'amour de la vérité, le respect pour le sujet traité, ont déterminé l'impression actuelle, exacte, authentique de ces lettres, telles qu'elles ont été intégralement communiquées, lorsque les expressions de M. Goulburn, dans la chambre des communes d'Angleterre, sont venues en rendre la publicité indispensable.

RECUEIL

DE

PIÈCES AUTHENTIQUES

SUR

LE CAPTIF DE SAINTE-HÉLÈNE.

LETTRE DU COMTE DE LAS CASES A LORD BATHURST.

A mon arrivée à Francfort, décembre 1817.

MILORD,

Si je supportais sans rien dire les actes arbitraires et tyranniques, l'infraction des lois, le mépris des formes, la violation des principes dont je suis la victime depuis plus d'un an que je me trouve entre les mains de vos agens, mon silence pourrait être pris pour un acquiescement tacite qui me rendrait coupable envers moi-même, envers vous, envers la société tout entière : envers moi qui ai de grands redressemens à prétendre; envers vous qui les ignorez peut-être, et vous empresseriez de les accorder; envers la so-

ciété entière, dans l'intérêt de laquelle tout homme de bien doit se montrer intraitable sur les écarts du pouvoir, pour l'honneur des lois et la sécurité de ceux qui viennent après lui.

Milord, si j'ai tant tardé à vous adresser mes griefs, n'en accusez que vous-même, la persécution que j'ai rencontrée sur vos rivages, et celle dont vous avez donné l'impulsion dans les pays voisins. Il semblerait en effet qu'on a inventé pour moi un supplice nouveau, la déportation sur les grands chemins. Je me suis vu colporté de ville en ville comme un malfaiteur, et bien que moribond, sans qu'on pût m'en donner aucun motif, ni qu'on voulût m'accorder aucun repos. Comment vous écrire ?

Si j'adresse ici personnellement à votre seigneurie tout ce qui me concerne, c'est que c'est dans votre département et en votre nom qu'ont commencé les actes dont j'ai à me plaindre ; que c'est dans votre département et en votre nom qu'ils ont continué, et que si depuis d'autres mains ont pesé sur moi, c'est votre seigneurie qui m'a placé sous leurs coups ; ce sont ses suggestions qui ont dicté le traitement que j'ai reçu.

Milord, je suis un des quatre auxquels vos ordres réduisirent, à Plymouth, le grand nombre de ceux qui recherchaient le bonheur et la gloire de suivre l'illustre victime de *la terrible hospitalité du Bellérophon ;* je remplissais de mon mieux à Longwood ma religieuse et sainte occupation ; j'y dévouais toutes les facultés de mon cœur et de mon âme aux adoucissemens de la captivité la plus dure qui fut jamais, quand je m'en suis vu soudainement enlevé par le gouverneur de Sainte-Hélène. Il était dans ses droits peut-être : j'avais enfreint ses réglemens ; je n'étais coupable, après tout, que d'avoir usé du droit de tout captif, celui de déjouer sans scrupule la surveillance de son geôlier ; car il n'avait été rien laissé entre nous à la délicatesse, à la confiance, à l'honneur. Je ne me suis point plaint de l'acte exercé envers moi. Je n'ai souffert que dans ce qui a pu heurter gratuitement celui duquel on me séparait ; c'est presque à ses côtés, presque sous ses yeux qu'on m'a saisi ; ce qui lui a fait écrire, ainsi que vous l'aurez lu, qu'en me voyant de sa fenêtre, entraîné dans la plaine, au milieu de nombreux panaches flottans et de

chevaux qui caracolaient autour de moi, il avait eu l'idée des sauvages de la mer du Sud, qui, dans leur joie féroce, dansent autour de la victime qu'ils vont dévorer.

Milord, il a pu m'être permis de croire que la cause de ce qui m'est arrivé, les pièces secrètes confiées à mon domestique, sur sa propre sollicitation, n'étaient que le résultat d'un piége qui m'aurait été tendu. Le gouverneur lui-même est demeuré d'accord avec moi, que les apparences pouvaient justifier ma pensée; mais il m'a donné sa parole d'honneur qu'il y était étranger, et je l'ai cru. Ces pièces secrètes, du reste, étaient destinées, dans le principe, à passer précisément par ses mains; elles lui eussent été adressées si, peu de temps auparavant, il ne m'avait fait dire que la continuation de mon style le porterait à m'éloigner de celui auquel je me dévouais. Cela est si vrai, et les pièces étaient si peu importantes en elles-mêmes, qu'il n'en a jamais été question depuis; elles sont demeurées tout-à-fait étrangères à l'événement qu'elles avaient fait naître (1).

(1) A moins que ce ne soit ce à quoi un ministre a

Milord, ma captivité à Sainte-Hélène n'était que volontaire. Vous aviez prononcé dans vos réglemens qu'elle cesserait à mon gré; j'ai donc signifié à sir Hudson Lowe, dès que je me suis trouvé séparé de Longwood, qu'à compter de cet instant je me retirais de sa dépendance personnelle, et que je me replaçais sous la protection des lois civiles et générales; que si j'avais commis quelque faute, je demandais qu'il m'envoyât à mes juges; que s'il croyait que mes papiers, que je lui avais donné le temps de parcourir assez pour les comprendre, nécessitaient d'être mis sous les yeux des ministres, je demandais qu'ils vous fussent envoyés, Milord, et moi avec

---

voulu faire allusion dans la chambre des communes, le 14 mai 1818.

Cherchant à justifier les persécutions exercées sur le comte de Las Cases, il a dit qu'on l'avait surpris à établir une correspondance en Europe par l'intermédiaire de l'Angleterre. Mais le noble Lord n'a fait que l'affirmer de vive voix, et a refusé de produire les documens officiels qui en auraient établi la preuve; chacun pourra fixer son opinion d'après cette dernière circonstance.

eux ; et afin de lui rendre cette détermination plus facile, je lui exposais l'état affreux de ma santé, le danger imminent de celle de mon fils, qui réclamaient de nous envoyer tous deux à la source des premiers secours de l'art ; j'ajoutais en outre que j'acquiesçais d'avance, volontairement et de bonne foi, à toutes les restrictions, même illégales, que votre seigneurie, au besoin, jugerait à propos de m'imposer à mon arrivée en Angleterre. Sir Hudson Lowe ne crut pas pouvoir prendre ce parti ; et après de longues hésitations, et m'avoir tenu captif au secret dans l'île pendant cinq ou six semaines, il finit par me déporter au Cap de Bonne-Espérance, selon les lettres de ses instructions : mesure qu'il eût pû et eût dû sans doute exécuter en peu de jours. Ce gouverneur a retenu en même temps tous ceux de mes papiers qu'il a jugés convenables, sans me permettre d'y apposer mon sceau, ou ne me le permettant qu'avec la restriction dérisoire de mon consentement exprès à ce qu'il pût le briser en mon absence s'il le jugeait à propos, ce qui était me l'interdire.

A la faveur de pareilles subtilités, sir Hud-

son Lowe pourrait dire aussi peut-être qu'il n'a tenu qu'à moi de revenir à Longwood ; il est très-vrai que, pressé par mes argumens et par la délicatesse de sa position vis-à-vis de moi, il m'a offert d'y retourner, parce que cela le tirait d'embarras. Mais en même temps qu'il me l'offrait, il me le rendait impossible. « Vous m'avez souillé, flétri, « lui disais-je, en m'enlevant sous les yeux même « de Napoléon; je ne pourrais plus être désor- « mais pour lui un objet de consolation, mais « bien plutôt d'injurieux et pénibles souvenirs ; « je ne saurais reparaître à Longwood que sur « son désir exprès. » J'ai demandé d'écrire, j'ai même écrit pour connaître ce désir ; mais sir Hudson Lowe a prétendu dicter lui-même ou limiter mes expressions ; j'ai dû m'y refuser. Sa situation entre captifs au secret qu'il faisait agir séparément à son gré, était aussi par trop avantageuse. D'ailleurs, si je retournais, sir Hudson Lowe ne consentait pas davantage à me rendre mes papiers. Le lendemain il pouvait renouveler sur moi ou sur mes malheureux compagnons ses injurieux actes d'autorité ; j'avais la douleur d'en avoir ouvert la porte ; mon

retour en aurait consacré l'usage; il ne me restait qu'à me déchirer le cœur : partir.

Voilà, Milord, je crois, toute la partie de mon affaire relative à Sainte-Hélène; elle se trouve prouvée et développée dans ma correspondance avec sir Hudson Lowe, dont vous avez saisi, dans la Tamise, et tenez en ce moment entre vos mains toutes les pièces soigneusement arrangées et mises en ordre par moi-même.

Milord, arrivé au Cap de Bonne-Espérance, je me crus bien mieux placé pour jouir de la protection de vos lois. Sorti de l'île fatale, sur laquelle l'importance du sujet pouvait servir de prétexte peut-être à certaines irrégularités, je me voyais à cinq cents lieues plus loin, dans une colonie tranquille, sous le plein exercice de votre belle législation si justement vantée. Quel fut mon étonnement! Ce que sir Hudson Lowe n'avait pas osé faire à Sainte-Hélène, me retenir captif, lord Charles Somerset le trouva très-facile au Cap; j'eus beau lui faire les mêmes demandes, les mêmes raisonnemens, offrir les mêmes concessions qu'à sir Hudson Lowe pour être envoyé auprès de vous en Europe; tout fut inutile. Il me

retint, et ce fut l'acte de son caprice et de sa volonté; car sir Hudson Lowe n'était point son chef, il ne pouvait lui donner des ordres. Lord Charles Somerset était chef suprême : il jouissait pour son compte d'un pouvoir discrétionnaire; il pouvait et devait être une espèce de juge sommaire dans mon affaire : il refusa constamment de m'entendre, repoussa tout éclaircissement, et malgré mes vives et instantes représentations, se contenta d'envoyer froidement demander, à trois mille lieues, à mes juges naturels, s'il ferait bien de m'envoyer à eux; et par là, il exécuta dès cet instant sur moi la plus affreuse sentence qu'aucun tribunal eût jamais pu m'infliger : un bannissement et une captivité de sept à huit mois, à trois mille lieues de ma famille, de mes intérêts, de mon pays, de mes proches, de toutes mes affections.

Milord, d'après la sainteté de vos lois et selon les principes classiques que vous ont légués vos pères, lord Charles Somerset s'est rendu coupable envers moi du plus grand des crimes; d'un crime égal, aux yeux de bien des gens et aux miens (par mes tourmens éprouvés), supérieur à l'ho-

micide même. Je vous le dénonce, et j'en demande justice. Il n'est point d'Anglais à qui ses beaux priviléges sont chers, qui ne joigne ici sa voix à la mienne et n'ai une juste idée du supplice que j'ai enduré. C'est en vain qu'on se replierait sur ce que le Cap n'est qu'une colonie sous un pouvoir militaire, et avec des lois encore en partie hollandaises. Milord, partout où arrive le nom Britannique, doivent régner la justice et la protection des lois anglaises; ce qui serait un crime sur la Tamise, ne saurait demeurer une chose simple sur un point de l'Afrique où flotte le pavillon d'Angleterre.

Je n'étais point un prisonnier de guerre, je n'ai pu être qu'un prisonnier judiciaire; me tenir huit mois séparé de mes juges, est un déni de justice qui ferait frémir parmi vous; me punir sans jugement, sans sentence, est une tyrannie qui révolte toute législation. Et que demandais-je à lord Charles Somerset? la liberté? Non; mais de vous être envoyé captif, et pour subir un jugement, s'il y avait lieu. Il s'est fait dans ma personne un jeu de ce que la raison estime de plus sacré, de ce que le cœur a de plus doux,

de ce que l'homme a de plus cher. Et quels pouvaient être ses motifs, quelles seraient ses excuses? il me les a constamment et obstinément refusés. Et ici, Milord, je demande qu'il soit bien entendu que l'indignation et la douleur ne m'emportent pas au point de ne pas distinguer en lord Charles Somerset les égards privés dont il a cherché à adoucir ma captivité, d'avec l'horreur de l'acte public par lequel il m'y a condamné; bien qu'il soit vrai que, sur la fin de mon séjour, la chaleur de mes expressions, l'importunité de mes réclamations sans doute, l'ont aigri au point de me retenir, en dépit de mes instances et d'incommodités graves, dans la campagne, hors de la portée journalière des médecins et des remèdes de la ville.

Enfin, Milord, après sept mois de captivité, et vos ordres sans doute arrivés, il m'a été signifié qu'il ne me restait plus qu'à me pourvoir d'un bâtiment qui pût me conduire en Angleterre. J'ai vainement sollicité une occasion qui pût convenir à la détresse de ma santé et de celle de mon fils. Les vaisseaux convenables m'ont été refusés par un motif ou par un autre; je me suis vu ré-

duit, dans le choix qui m'était laissé, au seul bâtiment qui se trouvait en partance et indiqué d'ailleurs par S. E. le gouverneur lui-même. J'ai dû m'y embarquer *captif* et pourtant à *mes frais*, ce qui, pour le dire en passant, semble peu conciliable: c'était un brick de deux cent trente tonneaux et de douze hommes d'équipage, sur lequel, privé de médecin, soumis à tous les inconvéniens, à toutes les privations, à tous les maux d'un aussi petit bâtiment, il nous a fallu endurer une traversée de près de cent jours.

Voilà, Milord, toute la partie de mon affaire qui concerne le Cap de Bonne-Espérance, et dont la preuve et le développement se trouvent dans ma correspondance avec lord Charles Somerset, saisie par vos ordres dans la Tamise, et en ce moment même en votre possession.

En atteignant vos rivages, Milord, je croyais toucher enfin aux termes de mes maux. J'avais eu l'honneur d'adresser, en arrivant au Cap, une lettre à S. A. R. le prince-régent, pour me placer sous sa protection royale; je vous en avais écrit une en même temps pour le même sujet. Je ne doutais pas que je ne dusse à ces lettres

l'ordre de mon retour. Déjà je me faisais un bonheur qui adoucissait mes chagrins, de retrouver les amis que j'ai à Londres, d'y savoir si ma femme et mes enfans existaient, d'y prendre mes intérêts domestiques, depuis plus de trois ans négligés ou détruits. Quel a été mon étonnement! En entrant dans la Tamise, je me suis vu aussitôt transféré à l'écart, mis au secret, mes papiers ont été scellés. Peu d'heures après, un de vos messagers est venu se saisir de moi au milieu de la nuit, m'a signifié ma déportation sur le continent, et m'a conduit à Douvres pour la mettre en exécution. S'étant présenté après trois jours de retard, son zèle a su mettre ce temps à profit; il a remis mes papiers à ma disposition, m'a fait donner tout ce qu'il me fallait pour écrire, m'y a encouragé de son mieux, et a attendu le dernier instant du départ pour saisir, après la fouille la plus minutieuse, jusqu'à la dernière ligne d'écriture. C'est une sorte de piége, Milord, que je n'ai garde d'attribuer autrement qu'à la bassesse de celui qui l'a pratiqué.

Une circonstance de même nature s'était présentée à Sainte-Hélène. Sir Hudson Lowe, après

m'avoir gardé cinq semaines au secret, où il m'avait permis tous les moyens d'écrire, voulut, à mon départ, fouiller de nouveau mes papiers ; mais il me suffit alors de donner à entendre à son aide-de-camp l'étrange couleur que prendrait la facilité qui m'avait été offerte de consigner sur le papier des idées qu'autrement j'aurais gardées en moi-même. Sir Hudson Lowe y renonça à l'instant ; c'est une justice que je dois rendre à ce gouverneur.

Ce qu'il y a de plus étrange ici, Milord, et qu'on aura de la peine à croire, c'est que votre messager, bien que j'en aie fait, a emballé tous mes papiers, et m'en a séparé sans vouloir en tracer d'inventaire, ni observer aucune des formalités que requièrent toutes les jurisprudences du monde. Persuadé que cette déviation du premier des principes provenait de l'ignorance du subalterne, et non des ordres du ministre, j'ai cherché à y remédier dans vos intérêts, Milord, en obtenant et m'empressant d'y apposer mon sceau, afin de vous mettre à même de régulariser à temps les fautes de votre agent. Je désire que votre seigneurie apprécie cette mesure ; elle a été calcu-

lée, ainsi que vous le prouvera la nature de mes papiers, uniquement pour vous donner une nuance de mon caractère et une preuve de ma modération. J'ai eu l'honneur de l'écrire, à l'instant même, à lord Sidmouth, et de lui faire observer en même temps combien ma présence demeurait nécessaire à l'examen de papiers qui, par une seule parole de moi, deviennent fort simples, tandis que mon absence peut les laisser inexplicables. Lord Sidmouth ne m'a honoré d'aucune réponse.

Milord, votre agent, du reste, sortant de la décence et de la générosité qui caractérisent si bien les particuliers de votre nation, a accompagné sa mission de plus d'amertume qu'il ne serait facile de l'imaginer. Après m'avoir choqué une première fois par ses grossières injures sur la personne que je vénère le plus dans le monde, il a épuisé sur moi toutes les vilenies de la langue, et cela, parce que je ne me prêtais pas à converser avec lui. Il avait reçu de vous l'ordre de me garder; mais a-t-il pu croire que vous eussiez voulu étendre votre pouvoir jusqu'à me contraindre de faire société avec lui? Cet homme

avait un second, sur lequel ne s'étendent point mes plaintes; bien qu'il ait partagé les mêmes torts, j'ai su néanmoins lui distinguer parfois certaine retenue, et puis il a été excité, aiguillonné par le premier.

Milord, votre messager, en me signifiant l'ordre de ma déportation au milieu de la nuit, ne m'a laissé de choix que Calais ou Ostende. A peine à moi-même, il a fallu me décider sur le champ. Peu d'heures après, rendu à la réflexion, j'ai demandé s'il ne me serait pas permis d'aller en Amérique, ou sur quelqu'autre point du continent. Il m'a répondu que non; que d'ailleurs, d'après mon choix, il avait déjà écrit au gouvernement; j'ai insisté, mais il m'a déclaré être sûr que tous mes efforts seraient inutiles. Son assertion pourrait-elle être vraie, Milord? je ne saurais le croire; toutefois ma destinée a été arrêtée en conséquence.

On a montré à mes yeux, et l'on a refusé à mes mains l'ordre de S. A. R. le prince-régent, de sortir à l'instant de la Grande-Bretagne. Ce refus est-il une forme? était-ce une précaution? cet acte royal entraînerait-il une responsabilité,

ou a-t-on craint que je ne m'en fisse un titre d'honneur ? Et, en effet, en pourrait-il être autrement, si n'arguant aucun grief, il ne semble punir qu'un des plus rares dévouemens, celui d'un serviteur s'immolant avec son maître qu'avait abandonné la fortune ?

Milord, dans le choix rétréci que m'a fait parvenir votre seigneurie, j'ai donné la préférence à Ostende sur Calais, par de simples motifs de délicatesse, puisés dans ma tendre vénération pour la patrie; il m'en aurait trop coûté pour qu'on eût pu dire que mes compatriotes m'auraient persécuté pour un acte de vertu ; et peut-être de leur part c'eût-il été au moins excusable; de la votre, Milord, ma déportation d'Angleterre n'a été qu'un vrai caprice, une dureté sans excuse.

Quoi qu'il en soit, me voilà sur le continent; j'y ai été jeté de votre fait et contre mon gré; et ici, Milord, qu'il me soit permis de m'arrêter un instant. Je connais toutes les circonstances de ma vie, et fortunément il n'est pas de coin en Europe où je ne puisse porter un cœur tranquille, un front serein, un pas assuré. Mais vous,

Milord, qui n'avez ni le loisir, ni le vouloir, ni les facilités de rechercher mon obscure carrière; si par hasard les dissentions politiques, durant lesquelles les actes poursuivis ne sont pas toujours des crimes, eussent mis ma personne en danger; si j'y eusse succombé, on m'eût dit une victime; mais vous, Milord, qui m'auriez livré, quel nom n'eût pas été le vôtre? ne vous exposiez-vous pas à ce qu'on pût dire: « Tandis que « les lois anglaises s'énorgueillissent d'avoir aboli « la traite des nègres aux îles d'Amérique, les « ministres anglais trafiquent de la chair blanche « sur le continent de l'Europe!!! »

Milord, par suite de l'impulsion que votre seigneurie a imprimée à mes destinées, j'ai été saisi, et conduit à travers le royaume des Pays-Bas, en malfaiteur et sans pitié, bien que moribond. J'en ai jeté les hauts cris. Oserai-je à ce sujet, Milord, vous transcrire des vérités peu agréables? Mais pourquoi pas? c'est le droit de tous vos compatriotes de faire entendre la vérité sans crainte à un ministre d'Angleterre; à plus forte raison ce doit être celui d'un étranger qui a de si justes motifs de plainte et de douleur.

Eh bien ! quand je me suis récrié sur un si révoltant abus à mon égard, on m'a demandé de quel point du globe je venais, d'où pouvait naître mon étonnement ? Les uns m'ont dit : « Notre roi est bon, ne vous en prenez « pas à lui ; il n'est que l'instrument dont « on vous frappe ; la main tyrannique vient de « plus loin. » D'autres ont dit : « Le peuple an- « glais a depuis long-temps des comptoirs aux « Indes pour son trafic ; les ministres anglais « en établissent aujourd'hui sur le continent « pour leur despotisme. Quand leur autorité « finit en Angleterre, ils la prolongent sur le « continent. C'est chez nous qu'ils ont placé « leurs instrumens de torture et leurs exécu- « teurs. Vous n'échapperez ni à leur inquisi- « tion ni à ses supplices. » Et alors les diatribes, les imprécations de pleuvoir sur l'Angleterre et les Anglais. Sans doute, Milord, les gens sages, instruits et sans passion, sont loin de s'y tromper, et savent à qui s'en prendre exclusivement ; ils distinguent fort bien l'excellence des lois d'avec leur violation et les abus du pouvoir ; ils savent que les vrais Anglais

combattent et détestent toute espèce de tyrannie chez eux et au loin ; qu'ils sont dans leur île les défenseurs les plus ardens, les gardiens les plus zélés des grandes et belles vérités qui, sur notre continent, sont l'objet de nos espérances et de nos vœux. Mais le gros du vulgaire n'y regarde pas de si près ; il trouve plus court de s'en prendre à une nation en masse et de la maudire tout entière.

Mais enfin, Milord, après tout, quel est mon crime ? quel peut être le motif d'une si cruelle persécution ? J'ose vous le demander ; et les pays où elle s'est prolongée par votre impulsion vous le demandent avec moi. Partout les autorités qui ont agi sur ma personne m'ont évité avec soin ; elles eussent été embarrassées de mes droits et n'eussent pu motiver leurs actes ; elles en ignorent elles-mêmes la source et la cause. Depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'au lieu où je me trouve, si je demande quel jugement, quelle sentence, quelle charge existe contre moi, on ne me répond que par un ordre. Si je sollicite un motif, je n'obtiens que le silence.

Milord, j'ai eu l'honneur de vous l'écrire du

Cap, et j'ose vous le répéter ici. Quelle objection raisonnable s'opposait aux vœux que je formais de demeurer sur votre sol et auprès de vous ? Craignait-on que je ne parlasse, n'écrivisse sur des sujets politiques ? Mais quel inconvénient pouvait-il y avoir sur votre île ? Craignait-on que je ne fisse entendre des plaintes importunes sur votre administration ? Mais est-il un point sur le continent où l'on interdisse mes cris, et où je ne trouve les esprits disposés à m'entendre ? Votre voisinage, Milord, votre seul territoire n'était-il pas celui où vous aviez sur moi le plus d'action et d'autorité ? Si je me rendais coupable, n'avez-vous pas vos lois générales ? Si je me rendais désagréable, n'avez-vous pas vos lois particulières, et surtout le *bill des étrangers ?* Enfin, plus que tout cela, vous aviez pour garantie de ma réserve et de ma modération, mon désir de demeurer auprès de vous ; ce désir était extrême, Milord, et je vais vous en dire la cause. Mon séjour en Angleterre accomplissait les vœux, le destin du reste de ma vie, celui de me consacrer à jamais (en dedans de vos réglemens, et par les voies légales que vous avez admises), à procu-

rer des adoucissemens et des consolations à celui que je pleure. Je vous suppose assez d'élévation, Milord, ainsi qu'à vos collégues, pour ne remplir, en cette circonstance, qu'un devoir politique, et demeurer étranger à toute animosité personnelle. Quand vous avez pourvu à la sûreté du captif, vous ne sauriez lui envier des indulgences qui ne vous seront point à charge; vous les faciliterez plutôt. Or, j'implore de vous cet emploi religieux; mon cœur a besoin de le remplir, je le ferai avec loyauté. Je vous en eusse convaincu, Milord, si j'avais pu parvenir jusqu'à vous, et je n'en désespère point encore; je sollicite de nouveau et toujours.....

J'avais compté aussi, Milord, je l'avoue, comme une chance de mon admission auprès de vous, le désir de votre seigneurie de saisir cette occasion singulière de vous affermir dans la connaissance de la vérité; je pensais que votre poste et votre caractère vous en faisaient une loi. En prononçant sur les plaintes de Sainte-Hélène, quelles lumières contradictoires eussent éclairé vos nobles fonctions de *jury?* J'eusse répondu à toutes vos questions avec candeur, sans passion; je vous

eusse convaincu sans bruit, si vous en aviez eu le désir, de toutes les erreurs dans lesquelles la multiplicité et l'importance de vos affaires vous laissent sur ce qui nous concerne. J'ai lu dans trois papiers différens (les *Times*, *New-Times* et *London-Chronicle*) votre réponse à lord Holland sur sa motion relative à Sainte-Hélène, et je puis vous assurer que presque chaque ligne est une irrégularité.

A Dieu ne plaise, Milord, que je ne vous croie dans la bonne foi ! Mais vos bureaux vous ont mal instruit. Votre seigneurie a affirmé qu'aucun des parens de l'empereur Napoléon, excepté son frère Joseph, ne lui avait écrit. Or, je lui ai remis moi-même trois ou quatre lettres venues de vous par le canal de sir Hudson Lowe ; savoir : de Madame-Mère, Madame la princesse Borghèse et son frère Lucien. Le fait est peu important en lui-même, Milord ; mais cette inexactitude matérielle doit exciter vos doutes sur d'autres points, et donner du poids à mes assertions sur le reste. Ce qui me concerne, par exemple, est tellement défiguré que, quelque préjugé que j'aie lieu d'entretenir contre sir Hud-

son Lowe, je n'hésite pas à penser qu'il se récriera sans doute lui-même contre l'irrégularité de l'exposition. Du reste, Milord, dans la chaleur des partis et de toute opposition, il se forme inévitablement deux *vérités*. La mienne ne saurait être précisément la vôtre. Le public le sait; aussi c'est sur les pièces officielles qu'il aurait aimé à établir la sienne. Vous avez cru devoir les refuser. Milord, n'aurez-vous pas fixé son opinion?

Milord, je me résume après de si longs détails :

1° Je demande justice et redressement de l'abus d'autorité, de l'acte arbitraire et tyrannique par lequel lord Charles Somerset m'a privé si long-temps de ma liberté, en violation des lois positives de son pays.

2° Je demande justice et redressement des formes irrégulières avec lesquelles on a saisi tous mes papiers dans la Tamise. On m'en a séparé sans vouloir, en dépit de toutes mes instances, en dresser d'inventaire.

3° Je demande justice et redressement de ce qu'au mépris de tous les principes, j'ai été livré

captif sur le continent, et par suite de l'impulsion ou des instructions données, contraint de traverser la Belgique et les pays adjacens en malfaiteur.

4° Je demande la visite et la restitution promptes des papiers qui m'ont été saisis dans la Tamise. La plupart avaient été respectés par sir Hudson Lowe, et d'autres me deviennent absolument nécessaires dans l'usage journalier de mes circonstances domestiques ; ils contiennent tous mes titres de propriété et de fortune; sans eux, je demeure privé de tout (1).

5° Je demande la restitution de mes papiers

---

(1) Ces papiers ont été restitués depuis, il est vrai, mais au bout de quatre mois. Les ministres ont même fait écrire qu'ils les avaient renvoyés immédiatement et sans les ouvrir; ils ont pleinement désavoué par là, sans doute, leur agent; mais en est-on moins fondé à poursuivre une privation de quatre mois, et le châtiment d'une violation aussi monstrueuse que celle du subalterne ? Le Comte n'a jamais prétendu se refuser à l'examen de ses papiers, il ne s'est élevé que contre les formes et leur tyrannie....

de Sainte-Hélène, dont l'inventaire, reconnu et signé par sir Hudson Lowe, se trouve parmi les papiers saisis sur la Tamise. Mes papiers de Sainte-Hélène se réduisent à peu près à un seul manuscrit, renfermant l'espace de dix-huit mois, où, jour pour jour, se trouvent inscrits, encore en désordre et sans être arrêtés, les conversations, les paroles, les gestes peut-être de celui qui longtemps guida les destinées de l'Europe.

Ce manuscrit, sacré par sa nature et son objet, était inconnu à tous et devait le demeurer; j'en ai laissé prendre connaissance à sir Hudson Lowe suffisamment pour le convaincre de son inoffensive nature. En arrivant au Cap, j'ai eu l'honneur d'écrire au prince-régent, par le canal des ministres, aussi-bien qu'à eux-mêmes, pour mettre ces matériaux précieux sous leur protection spéciale; je le leur demandais au nom de la justice, au nom de l'histoire. Ils sont, aux yeux de toutes les lois, ma propriété sacrée, celle de mes enfans, celle de l'avenir.

6° Enfin, et sur toutes choses, je demande la restitution de la lettre que l'empereur Napoléon

m'a fait l'honneur de m'adresser dans ma prison, au secret, dans l'île de Sainte-Hélène. Une lettre étrangère à la politique, lue par le gouverneur de Sainte-Hélène, lue par les ministres même, s'ils l'ont voulu, ne saurait, dans aucun code du monde, quelque sévères d'ailleurs qu'en pussent être les expressions confidentielles, être enlevée à celui dont elle est devenue la propriété. Cet objet précieux et sacré est la récompense de ma vie, le titre de mes enfans, le monument de ma famille.

Milord, ami naturel et réfléchi de toute convenance et de toute modération, c'est à vous que j'adresse d'abord l'énumération de mes griefs. C'est à vous seul à qui j'en demande sans bruit le redressement. Si votre seigneurie croyait ne devoir pas y répondre, c'est à vos tribunaux de justice alors auxquels je me trouverais dans l'obligation d'adresser mes plaintes ; après eux, viendrait encore le tribunal de l'opinion publique, et ensuite, par-dessus tout encore, ce tribunal suprême d'en haut qui, planant également sur la victime et les tyrannies, accomplit dans l'éternité le triomphe infaillible de tous

les droits, et le châtiment final de toutes les injustices.

J'ai l'honneur d'être, Milord, avec une haute considération, etc.

Signé, le comte de LAS CASES.

PREMIÈRE LETTRE

DU COMTE DE LAS CASES

AU PRINCE LUCIEN BONAPARTE,

OU

RELATION

DES

ÉVÉNEMENS DE SAINTE-HÉLÈNE.

PRÉAMBULE.

On a beaucoup parlé de la pièce clandestine qui a fait arracher le comte de Las Cases de Longwood. C'était une relation au prince Lucien. La voici, soit que ce soit la pièce intégrale, elle-même, pareille à celle qui a été retenue sous les scellés à Sainte-Hélène, soit, ce qui est bien plus probable, qu'elle ait été recomposée plus tard de mémoire.

Cet écrit, quoique sur des objets déjà loin de nous, sera pourtant d'un grand intérêt pour beaucoup de lecteurs, parce que la nature et la position du narrateur en font une pièce tout-à-fait historique.

La modération et la sagesse de celui qui l'avait tracée, l'avaient porté à la tenir secrète jusqu'ici, et elle le fût demeurée encore, sans les expressions aussi injurieuses que déplacées de M. Goulburn, dans la chambre des communes d'Angleterre, du 14 mai dernier. Elles ont dû lever tout scrupule à cet égard, et rendre la publicité indispensable. C'est ce qui nous a fait adresser cette pièce que nous donnons aujourd'hui au public.

PREMIÈRE LETTRE

DU COMTE DE LAS CASES

AU PRINCE LUCIEN BONAPARTE;

OU

RELATION

DES

ÉVÉNEMENS DE SAINTE-HÉLÈNE.

Longwood, île de Sainte-Hélène, septembre 1816.

MONSEIGNEUR,

JE viens de recevoir votre lettre de Rome, datée du 6 mars dernier. Je m'estime bien heureux que Votre Altesse ait daigné m'honorer de cette marque de son souvenir. Je m'efforcerai d'y répondre, en lui donnant de temps à autre pour toute sa famille un détail suivi de tout ce qui concerne l'Empereur, sa santé, ses occupations et les traitemens qu'on lui fait éprouver. Je vous manderai surtout, Monseigneur, les choses telles qu'elles se seront passées et telles qu'elles se trouveront; m'en reposant

sur Votre Altesse pour déguiser, au besoin, au cœur toujours sensible d'une mère, ce qu'il pourrait y avoir de trop affligeant pour élle.

Afin de rendre ma relation plus complète, je la ferai remonter à peu près au moment où je quittai Votre Altesse, au Palais-royal, pour m'aller mettre spontanément de service auprès de l'Empereur; je la prendrai à l'instant où je suivis S. M. à la Malmaison, pour ne plus la quitter; au moment, enfin, où, près de monter en voiture, l'Empereur, au bruit du canon de l'ennemi, fit dire au gouvernement provisoire : « Que pour « avoir abdiqué la souveraineté, il n'avait pas « renoncé à son plus beau droit de citoyen, ce- « lui de combattre pour la patrie; que si on vou- « lait, il irait se mettre à la tête de l'armée; que « l'état des choses lui était bien connu; qu'il ré- « pondait de frapper l'ennemi de manière à as- « surer au gouvernement le temps et les moyens « de traiter avec plus d'avantage; que le coup « porté, il n'en poursuivrait pas moins imméd- « diatement son voyage. »

Sur le refus du gouvernement provisoire, nous nous mîmes en route, dans la soirée du 29 juin,

pour Rochefort, où deux frégates étaient commandées pour nous transporter aux Etats-Unis d'Amérique. C'était l'asile que l'Empereur s'était choisi.

L'Empereur, avec une partie de sa suite, composée de plusieurs voitures, parcourut cet espace sans escorte, et au milieu des acclamations de toute la population qui accourait sur les routes. Il était difficile de n'être pas ému. L'Empereur seul se montrait impassible. On pouvait aisément distinguer sur tous ces visages les vœux pour ce qu'ils perdaient, l'anxiété pour ce qui devait suivre. Ce spectacle avait quelque chose de touchant et d'étrange. Il offrait beaucoup au cœur et à la méditation.

Arrivés à Rochefort, nous y attendîmes vainement plusieurs jours les passeports dont on nous avait flattés en quittant Paris. Cependant les événemens marchaient avec une grande rapidité. Tout nous commandait un appareillage sans délai. Les ennemis étaient entrés dans Paris. Notre armée principale se retirait en deçà de la Loire, pleine d'indignation et de fureur. Celle de la Vendée, celle de Bordeaux, partageaient

les mêmes sentimens. Toute la population était dans une fermentation extrême. De toute part, on sollicitait l'Empereur de revenir se charger de la fortune publique. Mais sa détermination était irrévocable. D'un autre côté, les croiseurs anglais étaient en présence. Toutes les passes étaient fermées. Les vents nous demeuraient constamment contraires. Ainsi, quand tout commandait par terre de précipiter le départ, tout concourait par mer à le rendre impraticable. Dans cette extrémité, l'Empereur m'envoya à la croisière ennemie, comme devant avoir par mon ancienne émigration, plus de connaissance des Anglais. Je demandai si on y avait entendu parler de nos passeports pour l'Amérique. On ignorait cette circonstance. Je peignis notre véritable situation, les offres faites à l'Empereur, ses refus et son intention inébranlable. Je posai la supposition de notre départ sur un neutre. Le capitaine anglais avait ordre de le saisir. Je parlai de la sortie des frégates sous pavillon parlementaire. Il avait ordre de les combattre. Je lui représentai toute l'étendue des maux dont il pouvait être la cause, s'il forçait l'Empereur de

redescendre à terre. Il m'assura ne pouvoir rien prendre sur lui à cet égard, mais qu'il allait s'adresser immédiatement à son amiral et me ferait une réponse sous deux jours.

En attendant, de notre côté, nous avions épuisé pour notre sortie, tout ce que l'imagination pouvait fournir. On avait été jusqu'à la proposition désespérée de traverser l'océan sur deux frêles chasses-marée. De jeunes aspirans, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, étaient venus s'offrir pour en composer les équipages. L'Empereur accepta; mais au moment de partir, il fallut y renoncer: entre autres difficultés, ils déclarèrent qu'on serait obligé de relâcher sur les côtes d'Espagne et de Portugal, pour faire de l'eau.

Cependant, la tempête morale allait toujours croissant autour de nous. Elle s'approchait sans cesse. Les sollicitations se multipliaient auprès de l'Empereur. Des généraux venaient en personne le supplier de se mettre à leur tête. L'Empereur demeura inébranlable. « Non, répondit-il « toujours, le mal est désormais sans remède. « Je ne puis plus rien aujourd'hui pour la patrie.

« Une guerre civile serait désormais sans objet,
« sans résultat pour elle. Elle ne pourrait être
« utile qu'à moi, à qui elle obtiendrait quelques
« termes sans doute. Mais je l'achetterais par la
« perte infaillible de ce que la France a de plus
« généreux. Je le dédaigne. »

C'était ce même sentiment qui, lors de son abdication rendue nécessaire par la perfidie, l'empêcha de se réserver la Corse, où aucune croisière ennemie n'eût pu l'empêcher d'arriver. Mais il ne voulait pas qu'on pût dire que, dans le naufrage du peuple français, qu'il ne prévoyait que trop, lui seul avait su se créer un asyle, en se retirant chez lui.

Ne voyant pas venir de réponse, je retournai à bord du vaisseau anglais. Le capitaine n'avait pas encore eu de nouvelles de son amiral. Mais il me dit cette fois qu'il avait autorité de son gouvernement de conduire Napoléon et sa suite en Angleterre, si cela lui était agréable. Je lui répondis que j'allais transmettre cette offre et que je ne doutais pas que l'Empereur n'en profitât avec magnanimité et sans défiance, pour aller demander en Angleterre même, les moyens

de se rendre en Amérique? Le capitaine m'observa qu'il ne garantissait pas qu'on nous les accordât; mais il m'assura, et plusieurs officiers le secondèrent, que nous ne devions avoir nul doute d'y recevoir le traitement digne de l'élévation, de la grandeur, de la générosité de leur nation.

A mon retour, l'Empereur nous réunit autour de lui, pour connaître notre pensée. L'opinion fut unanime pour accepter l'hospitalité qui nous était offerte. Il ne s'éleva pas la moindre inquiétude. « C'est une occasion de gloire, di-
« sait-on, qui sera avidement saisie par le prince-
« régent. Quel plus beau triomphe pour l'An-
« gleterre que cette noble confiance de son
« grand ennemi; que cette préférence obtenue
« sur un beau-père et un ancien ami! Ce sera,
« disait-on, une des belles pages de son histoire!
« Quel hommage rendu à l'excellence, à la su-
« périorité de ses lois! » Ici, Monsiegneur, j'osai m'appuyer de la haute opinion de Votre Altesse même, sur le caractère national du peuple anglais, sur sa moralité, sa noblesse et son influence sur les actes de la souveraineté même.

L'Empereur pensait bien que sa retraite en Amérique serait vue avec jalousie sans doute, et que cet article éprouverait quelques difficultés. Mais comme il ne choisissait cet asyle que pour vivre sous des lois positives, et que l'Angleterre lui offrait les mêmes avantages, il lui importait peu d'être contraint d'y demeurer. Il s'y détermina même et écrivit au Prince-Régent une lettre remarquable, qu'ont répétée tous les papiers de l'Europe (1).

Je retournai le soir même coucher à bord du *Bellérophon*, annonçant l'arrivée de l'Empereur pour le lendemain matin. J'étais accompagné du général Gourgaud, aide-de-camp de Sa Majesté, qui fut expédié sur-le-champ pour l'Angleterre. Il était porteur de la lettre pour le Prince-Régent, et devait faire connaître à S. A. R. le désir de l'Empereur de débarquer dans ses états, sous le titre de *colonel* Duroc, et de se fixer, avec son agrément, dans une des provinces les plus favorables à sa santé.

A peine l'Empereur était arrivé à bord du

(1) Voyez cette lettre au tome Ier, pag. 15.

Bellérophon, que l'amiral de la croisière parut, et vint mouiller auprès de nous. S. M. témoigna le désir de visiter son vaisseau, *le Superbe*, et l'amiral Hotham lui en fit les honneurs avec une grâce et une élégance qui recommandent son caractère.

Nous partîmes, et telle était notre sécurité, que, dans l'abandon de notre bonne foi, chacun de nous remplit le temps du voyage de rêves innocens sur nos nouvelles destinées, au sein du repos et de l'hospitalité britannique. Que nous étions loin de soupçonner toutes les horreurs de notre affreux mécompte!

A peine nous eûmes jeté l'ancre sur les plages anglaises, que tout prit autour de nous l'aspect le plus sombre. Le capitaine avait communiqué sur-le-champ. A son retour, ce nous fut assez de son visage pour pressentir nos malheurs. C'était un homme de bien, qui avait exécuté ses instructions, sans connaître l'horrible secret qui les avait dictées. Nous avions été condamnés d'avance à être jetés sur le roc stérile de Ste.-Hélène, au milieu des mers, à 500 lieues de toutes terres.

Nous fûmes mis, dès cet instant, sous l'interdit le plus sévère. Toute communication nous fut défendue. Des bateaux armés rôdèrent autour de nous, éloignant à coups de fusil les curieux qui osaient nous approcher. On nous signifia bientôt, dans les termes les plus durs et dans les formes les plus amères, l'inique, la fatale sentence, et l'on ne perdit pas un instant pour la mettre à exécution. On saisit nos épées, on visita nos effets pour nous prendre et gérer, disait-on, notre argent, nos billets, nos diamans. On supposait des trésors à l'Empereur. Qu'on le connaissait mal ! On ne lui trouva que 4000 napoléons, qu'on retint, et quelque peu d'argenterie qu'on lui laissa. Les objets de service du moment, quelque linge, des vêtemens, quelques caisses de sa bibliothèque de campagne, composaient toute la fortune de celui qui avait gouverné le monde, distribué des royaumes et créé des rois.

On nous transvasa du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, et nous fûmes lancés sur le vaste Océan, vers nos destinées futures, aux extrémités de la terre.

Nous avions suivi l'Empereur en très-grand

nombre; il ne fut permis qu'à quatre de partager son supplice. En le voyant partir, ceux qui restaient en arrière sanglotaient de douleur; un de ceux qui avaient le bonheur de le suivre ne put s'empêcher de dire à l'amiral Keith, qui se trouvait à côté : « Vous observerez du reste, Milord, « que ce sont ceux qui demeurent, qui versent « des pleurs. »

L'Empereur laissa après lui une protestation courte, simple et énergique; je la transcris ici en note, parce que les papiers ne l'ont publiée qu'imparfaite (1). Pour nous, Monseigneur, nous nous demandions, dans l'amertume de nos cœurs et l'indignation de tels actes : Quel est donc ce guet-à-pens? Ne sommes-nous plus parmi les nations civilisés? Où en est donc le droit des gens, la morale publique? Nous en appelions à Dieu qui venge les perfidies; nous le prenions à témoin de la bonne foi trahie. Il me serait difficile de vous rendre la tempête qu'allumait en nous cet abus insultant de la force et du mensonge sur notre innocente cré-

(1) Voyez cette protestation au tome Ier, pag. 15.

dulité. Encore à présent, de vous en parler, Monseigneur, me fait courir le sang plus vite.

Nous lisions dans les papiers, Qu'on nous avait fait prisonniers; nous qui étions venus si librement et avec tant de magnanimité! Que nous avions été contraints de nous rendre à discrétion; nous qui avions dédaigné, par grandeur d'âme, de profiter des hasards de la guerre sur terre, et qui eussions pu tenter le sort des armes par mer! Et qu'aurait donc eu de pire notre traitement, si nous n'eussions succombé qu'à la force? Qui osera douter que nous n'eussions épuisé toutes les chances, couru même volontiers celle d'une mort certaine, si nous eussions pu soupçonner le sort qui nous était réservé? Mais la lettre même de l'Empereur au Prince-Régent met hors de doute les intentions de la croyance réciproque. Le capitaine anglais à qui elle fut communiquée d'avance, les avait sanctionnées tacitement en n'y faisant aucune objection. On nous a dit plus tard, que le traitement de l'Empereur Napoléon, n'était pas un acte exclusif de l'Angleterre, mais une convention des quatre grands pouvoirs alliés. Vainement les ministres

britanniques croiraient par là couvrir la tache dont ils ont flétri leur nation ; car on leur crie : Ou vous aviez arrêté cette convention avant d'avoir en vos mains l'illustre victime, et vous avez eu l'indignité de lui tendre un piége pour vous en saisir ; ou bien vous avez conclu quand elle était déjà en votre pouvoir, et alors vous avez commis le crime de sacrifier l'honneur de votre pays, la sainteté de vos lois à des considérations étrangères, auxquelles rien ne pouvait vous contraindre.

Que de maux ces violations monstrueuses préparent à notre pauvre Europe! Que de passions elles vont rallumer! Qui ne voit dans ces mesures arbitraires et tyranniques, dans ce mépris de toutes les lois vis-à-vis de l'empereur Napoléon, une réaction étudiée de doctrines politiques? La tempête était apaisée, on la réveille. On affecte de répéter sans cesse que la révolution s'éteint dans la proscription de Napoléon. Aveuglement étrange! On oublie qu'il l'avait finie : on la recommence. Les populations de l'Europe vont fermenter plus que jamais.

Les instructions des ministres anglais com-

mandaient pour l'Empereur le titre de *Général* et défendaient toute espèce d'égards et de respects inusités. L'Empereur eût pu être fier de ce titre, il l'avait immortalisé. Mais la circonstance et l'intention le rendaient un outrage. Nous ne crûmes pas qu'il convînt au ministère anglais de changer à son gré l'ordre des choses de l'Europe; et qu'il pût annuler, selon son caprice, une qualification créée par la volonté d'un grand peuple, consacrée par la religion, sanctionnée par la victoire, reconnue par les traités, avouée de tout le continent; et nous persistâmes, dès cet instant, à continuer le titre d'EMPEREUR à celui qui, peu de jours auparavant, s'était choisi celui de *Colonel*.

Notre traversée de deux mois fut, du reste heureuse, uniforme et paisible. Le vaisseau, comme tous les points de la domination britannique, fourmillait de pamphlets et de libelles sur la personne, le caractère, les traits, les formes, les manières et les actes de l'Empereur. Il tombait au milieu de tous les préjugés hérissés contre lui, et ce ne fut pas un spectacle peu curieux pour l'observateur attentif, que de voir

les nuages du mensonge se dissiper devant l'éclat de la vérité, et l'horizon prendre tout-à-fait d'autres couleurs. Aucun d'eux ne revenait de son calme, de sa sérénité; ils admiraient sa connaissance de toutes choses, surtout l'égalité de son humeur. Quand nous nous sommes quittés, il a échappé de dire à celui qui avait eu le plus de relations avec lui, qu'il n'avait jamais pu le surprendre mécontent ou désireux.

L'Empereur passait toute la matinée dans sa petite chambre. Vers les cinq heures, il entrait au salon, où il jouait une partie d'échecs avant de se rendre à table. Durant le dîner, l'Empereur parlait peu et rarement. Vous savez, Monseigneur, qu'il ne restait jamais plus de dix-huit à vingt minutes à table. Ici on y demeurait plus de deux heures. C'était un supplice qu'il n'eût pu supporter. On lui servait du café au bout d'une heure, et il se levait pour aller sur le pont. Le grand-maréchal et moi le suivions régulièrement. C'était le seul moment où il parût en public. Il faisait approcher l'officier de service ou quelques personnes de profession, le chirurgien, le commissaire ou l'aumônier, et s'informait de

ce qui les concernait. Dans les premiers jours, l'équipage montrait une grande curiosité; bientôt ce ne fut plus que de l'intérêt. S'il arrivait quelque manœuvre qui pût procurer du mouvement ou de la confussion sur le pont, les jeunes aspirans accouraient, et par un mouvement touchant, formaient un cercle autour de lui pour le préserver de toute injure. L'Empereur se retirait dans sa chambre de très-bonne heure. Ce fut là sa vie de tous les jours.

Arrivés à Ste.-Hélène, après deux ou trois jours de mouillage, nous fûmes débarqués à la nuit dans James-Town, espèce de village, de colonie, ou de hameau composé de quelques maisons, parmi lesquelles la relâche annuelle de la flotte des Indes en a fait construire quelques-unes assez considérables, pour la commodité des voyageurs.

Le lendemain au matin, l'Empereur, conduit par l'amiral, fut voir dans l'intérieur de l'île, la demeure qu'on lui destinait. Elle demandait des réparations absolues, qui ne pouvaient être prêtes de quelques jours. L'Empereur devait donc revenir à James-Town, où la chaleur était

suffoquante et insalubre, sans parler d'autres inconvéniens plus graves encore, surtout celui d'une curiosité importune. Il préféra de s'arrêter à trois ou quatre milles de la ville, et me fit venir le soir même. Le peu d'espace de cette nouvelle demeure ne permettait pas d'admettre personne autre. C'était une espèce de guinguette, à cinquante pas de la maison du propriétaire, composée d'une seule pièce, au rez-de-chaussée, de quelques pieds carrés. L'Empereur y fit dresser son lit de campagne, et dans cette seule pièce, il dut dormir, s'habiller, travailler, manger et se promener. Je couchais au-dessus dans une petite mansarde, où mon fils et moi avions à peine notre surface. Les valets de chambre de l'Empereur couchaient par terre en travers de sa porte. La famille du propriétaire, tout à fait honnête et bonne, était à cinquante pas. Il y avait deux petites demoiselles, de 13 à 14 ans. Ce sont elles sur lesquelles les papiers-nouvelles se sont trouvés si heureux de pouvoir s'égayer. L'Empereur y entra quelquefois les premiers jours. Mais les qualités hospitalières du propriétaire y réunissant souvent des curieux, l'Em-

pereur y renonça. Les autres officiers de sa suite, qui étaient demeurés à la ville, venaient auprès de lui le plus souvent qu'ils le pouvaient : mais à cause des méprises ou de la confusion des consignes, c'était presque toujours au travers des mortifications et des peines. L'Empereur était très-mal, plus mal encore que vous ne l'imaginerez, Monseigneur. On était obligé, les premiers jours, d'apporter son dîner de la ville. Plus tard, on trouva moyen d'organiser une cuisine tant bien que mal. Il ne fut jamais possible de lui procurer un bain, bien que ce fût devenu pour lui un objet de première nécessité. Il était obligé de sortir de sa chambre pour qu'on pût la balayer et faire son lit. Nous nous promenions sur le sol rocailleux autour de la maison, ou dans une allée du voisinage, quand le soleil baissait, ou que le clair de lune nous le rendait praticable.

Nous passâmes deux mois de la sorte, au bout desquels nous fûmes transportés à Longwood, que nous occupons en cet instant. Il avait fallu tout ce temps pour les premières réparations. La colonie s'y trouva toute réunie, à l'exception

du grand-maréchal et de sa femme, que le manque d'espace força de demeurer à trois milles dans une maison séparée.

Longwood n'était, dans le principe, qu'une ferme de la compagnie. Elle avait été abandonnée au dernier sous-gouverneur, qui était venu à bout d'en faire une demeure de campagne. Les additions actuelles ont été faites avec une telle hâte, qu'elles n'offraient que des réduits fort insalubres, et elles sont si frêles, qu'au bout de l'année, la plupart se trouveront probablement hors de service.

L'Empereur est très-mal, et nous, à peu près au bivouac. Pour votre parfaite connaissance, Monseigneur, je joins ici le plan de l'établissement que mon fils avait tracé pour sa mère. N'ajoutez donc aucune foi au fameux palais de bois dont ont retenti tous les papiers d'Angleterre. La pompe est pour l'Europe, la misère pour Ste.-Hélène. Il est bien vrai qu'il y a quelque temps, il est arrivé un grand nombre de madriers bruts; mais comme il a été calculé qu'il faudrait de sept à huit ans pour accomplir leur emploi, que nous demeurerions tout ce temps

au milieu des ouvriers, et que cela coûterait des sommes énormes, on y a renoncé. Ils pourrissent sur la plage.

Ce n'est pas qu'il n'y ait dans l'île des demeures préférables à Longwood. *Plantation-House* surtout, la demeure des gouverneurs, est une bâtisse européenne, avec un joli jardin, de l'ombrage, et tous les agrémens qu'on peut attendre ici. L'Empereur y eût été beaucoup plus convenablement, et l'on eût épargné de grandes dépenses. Mais le déplacement d'un gouverneur pour l'illustre proscrit, eût été une mesure d'égards que les ministres anglais, nous a-t-on dit, se sont empressés d'interdire. Les dehors de Longwood sont vraiment misérables. On ne saurait y rien faire venir; ou du moins, cela demanderait des soins fort au-dessus de ceux dont nous sommes capables. Pour dire tout en un seul mot, c'est la partie déserte de l'île; la nature en a repoussé constamment jusqu'ici la population et la culture. L'eau y est très-rare. Il n'y a point d'ombre. On n'y trouve que des bruyères marines, quelques arbrisseaux, et le gommier, espèce d'arbre bâtard et difforme, ne donnant ni feuilles

ni ombrage. On y est littéralement infesté de rats et de souris.

Toutefois le voyageur qui vient de traverser les mers, dont l'œil fatigué de la monotonie des vagues est tout prêt à admirer le premier sol qu'il rencontre, s'il grimpe par un beau jour sur notre plateau, dans l'étonnement des affreux rochers qui pointent autour de lui, et des abîmes creusés à ses pieds, à l'aspect riant de la verdure sauvage qui dessine les gorges environnantes, il s'écrie que c'est fort beau. C'est souvent un de nos supplices. Mais, Monseigneur, pour celui qui est condamné à cette habitude, c'est un vrai lieu de désolation. Il en est de même du climat, que ceux qui ne font que passer peuvent trouver doux et innocent. Sous le soleil dévorant du tropique, cette île est, la plupart du temps, couverte de nuages, et Longwood, sujet à de fréquentes pluies, d'où il suit que, si le soleil paraît, on est brûlé, et que, quand il se cache, l'on demeure dans une affreuse et constante humidité. On a donc à souffrir presque tout à-la-fois du froid et du chaud, contraste destructeur qui produit des ravages effrayans

sur la structure humaine. La saison toujours régulière, laisse l'année sans couleur. C'est une monotonie qui affecte l'imagination, l'esprit et le corps. Il serait difficile de rendre la fadeur et l'ennui qu'elle engendre. C'est une peine de tous les jours, de tous les instans. C'est ce tourment physique qui, joint à toutes les peines morales dont on abreuve journellement l'Empereur, lui a fait dire, en apprenant le sort funeste de Murat : « Les Calabrois se sont montrés moins « barbares, plus généreux que les gens de Ply- « mouth. »

En arrivant à Longwood, l'Empereur essaya de reprendre l'exercice du cheval. La prodigieuse activité de sa vie passée lui en rendait l'interruption dangereuse. Et vous savez peut-être, Monseigneur, que Corvisard le lui recommandait, comme nécessaire contre une incommodité dont il est menacé. On nous avait assigné des limites assez rétrécies que nous pouvions parcourir sans aucune surveillance étrangère. On connaît les prodigieuses et rapides courses auxquelles l'Empereur était habitué. Ici, le peu d'espace, la monotonie de l'endroit, la course

toujours la même qui réduisait cet exercice à une espèce de manége, le dégoûtèrent bientôt; il y renonça tout à fait. Nos sollicitations et nos prières n'ont jamais pu venir à bout de le lui faire reprendre. « Je ne saurais tourner ainsi sur « moi-même, disait-il; quand j'ai un cheval « entre les jambes, l'envie me prend de courir, « et je ne puis la satisfaire; c'est un tourment « que je dois m'épargner. » L'île a vingt-cinq ou trente milles de tour. L'Empereur eût pu la parcourir sous la surveillance d'un officier anglais. Il n'a jamais pu s'y soumettre. La couleur de l'habit ou la différence de nation, n'est pas son objection; car quand on a reçu le baptême du feu, dit-il, on est à ses yeux d'une même religion. Mais il ne voudrait sortir que pour se procurer une jouissance. C'est le moment où il pourrait s'épancher avec nous: un étranger le lui interdirait. Il voudrait se distraire de sa situation, et la présence de son geolier la lui rappellerait sans cesse. Tout se calcule dans la vie, dit-il, tout se pèse. Or, le bien qu'en retirerait son corps demeurerait fort au-dessous du mal qu'éprouverait son esprit. Un instant, l'amiral

Cockburn se prêta avec assez de grâce à lui faciliter ces excursions extérieures ; mais ce ne fut que l'arrangement d'un jour. Dès le lendemain, soit qu'il se repentît ou autrement, il fut prétendu qu'on ne s'était pas compris, et il n'en fut plus question.

La grande occupation de l'Empereur est de lire dans sa chambre, ou de dicter à chacun de nous sur les principales époques de sa vie. Sainte-Hélène ne sera pas tout à fait perdue pour l'histoire ni pour la gloire française. Les campagnes d'Italie et l'expédition d'Egypte sont déjà assurées. Ce sont des ouvrages dignes de leur sujet. Il n'appartenait qu'à celui qui avait accompli ces prodiges de les décrire dignement.

L'Empereur a appris l'anglais, Monseigneur, et j'ai la gloire de l'enseignement. En moins de trente leçons, il a pu lire les papiers-nouvelles. Aujourd'hui il parcourt tous les ouvrages.

Tout ce qui concerne la vie animale se trouve ici de la plus mauvaise qualité, ou manque même tout à fait. C'est mauvais : d'abord parce qu'à cette latitude et dans cette colonie, sa nature est telle; ensuite parce que nous sommes pourvus à

l'entreprise, par contrat, sans aucune autorité ni contrôle de notre part. Nous n'avons jamais pu obtenir qu'on nous fournît les animaux vivans; on en devine la cause, non plus que d'être pourvus autrement qu'au jour la journée; si bien, qu'il est arrivé plus d'une fois de voir les heures de nos repas retardées, parce que les provisions n'étaient pas encore venues, et qu'on s'est trouvé quelquefois, dans le courant du jour, privé de boire et de manger, parce qu'on se trouvait précisément entre la ration consommée et la ration à venir. La viande est détestable; le pain n'est pas le nôtre. Le vin fort souvent ne saurait se boire. L'huile, sur laquelle l'Empereur est délicat, et qu'il aime, ne peut s'employer dans son état naturel. Il a été impossible de se procurer de la liqueur passable, et elle eût fait plaisir, etc. L'Empereur, qui a été si long-temps gâté sur tous ces objets, à un tel point qu'on ne saurait le dire et qu'il l'ignorait lui-même; lui pour qui ces jouissances ne sont que négatives, c'est-à-dire, qu'il ne s'apercevrait pas si toutes ces choses étaient bonnes, est sensible néanmoins à ce qu'elles se trouvent si mauvaises. Il ne se plaint

pas ; il vivrait de la ration du soldat ; mais enfin il en souffre, et nous encore en souffrons pour lui bien davantage. Croirait-on jamais que l'autorité se soit opposée à ce que notre sollicitude attentive cherchât à lui procurer, à son insu, ces petites jouissances !

L'Empereur n'a aucune distraction extérieure. Il ne reçoit plus ou à peu près. Le nouveau gouverneur a mis aux visites de telles difficultés, qu'elles équivalent à une interdiction. L'Empereur lui-même y a trouvé des inconvéniens qui l'en ont éloigné. Les voyageurs venaient employer auprès de nous les plus ardentes sollicitations pour obtenir l'honneur de lui être nommés. Et rien de plus commun que de lire, cinq mois après, dans les papiers anglais, les rapports les plus déplacés sous les noms même de ceux qui nous avaient montré les expressions les plus vives, les formes les plus obséquieuses, la reconnaissance la plus exaltée. Une fois pour toutes, Monseigneur, ne croyez aucun de ces papiers, ni aucune de leurs plates absurdités. Quand ces anecdotes nous reviennent ici; elles sont la risée, l'indignation des Anglais qui nous entourent.

Ils se plaignent que leurs lettres sont défigurées ; ils nous démontrent qu'aucun d'eux n'aurait pu écrire ces choses ; qu'elles ont dû être fabriquées à Londres, ou recueillies de la bouche des domestiques des voyageurs qui passent. Monseigneur, l'Empereur, votre auguste frère, est toujours lui ; et nous, qui avons le bonheur de l'entourer, nous apprenons par expérience ce dont on doutait proverbialement : qu'un grand homme peut le demeurer, et croître encore aux yeux de ceux qui le voient à nu et ne le quittent ni nuit ni jour.

L'Empereur dort fort peu. Il se couche de bonne heure ; et comme il sait que je dors aussi très-difficilement, il me fait appeler souvent pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'il s'endorme. Il se réveille assez régulièrement sur les trois heures ; on lui donne de la lumière, et il travaille jusqu'à six ou sept qu'il se recouche pour essayer de dormir encore. A neuf heures on lui sert son déjeûner sur une petite table ronde ou espèce de guéridon près de son canapé. Il y fait appeler par fois l'un de nous ; puis il lit, travaille ou sommeille durant la grande chaleur du jour.

Il nous dicte ensuite. Pendant long-temps il a eu l'habitude, vers les quatre heures, de faire une course en calèche, entouré de nous tous; mais il vient de s'en dégoûter comme du cheval. Au lieu de cela, il se promène jusqu'à ce que l'humidité le force de rentrer. S'il lui arrive de s'oublier au-delà de cinq heures, il est sûr d'être enrhumé du cerveau le soir, d'avoir une toux assez forte et de violens maux de dents. L'Empereur rentré, dicte encore jusque vers huit heures où il passe au salon, et fait une partie d'échecs avant d'aller à table. Au dessert, les gens retirés, il nous lit lui-même quelques pièces de nos grands poètes, ou quelqu'autre ouvrage choisi.

Tels sont les plus petits détails de la vie de l'Empereur : heureux si, dans l'isolement de l'univers, il lui était permis de jouir en paix, au milieu de nos soins pieux et tendres et dans l'entier oubli du monde, de quelques heures dérobées à ses peines! Mais depuis l'arrivée du nouveau gouverneur, il n'est pas de jour, d'heure, d'instant où il ne reçoive quelque nouvelle blessure. On dirait un éguillon sans cesse occupé à

réveiller les plaies dont un instant de sommeil aurait pu suspendre les douleurs.

A notre arrivée dans la colonie, nous étions très-mal; mais nous tombions de si haut, qu'eussions-nous été très-bien, nous n'aurions su encore que nous plaindre. Les Anglais généreux qui se trouvaient autour de nous, ceux qui passaient, jugeant la vérité de notre position, nous répétaient sans cesse, soit qu'ils voulussent nous consoler, soit qu'ils le prissent dans leur cœur : « Votre situation actuelle n'est que provisoire ; « elle ne saurait durer de la sorte. La politique, « à ce qu'on a cru, demandait à s'assurer de vos « personnes; mais le droit naturel, la générosité, « l'honneur veulent qu'on vous entoure de tou- « tes les indulgences possibles. La partie pénible « est accomplie. Des vaisseaux cernent la côte, « des soldats bordent le rivage, des signaux peu- « vent vous tracer à chaque instant dans l'intérieur « de l'île. Toutes les précautions de sûreté sont « complètes. A présent les mesures de douceur « vont se développer. On vous envoie un lieute- « nant-général pour gouverneur. Il a passé sa vie « sur le continent, au quartier-général, ou à la cour

« des souverains. Il y aura appris tout ce qu'on « doit à Napoléon. Ce choix doit vous dire assez. « On aura voulu un homme distingué, digne de « sa haute mission; d'une élévation d'âme, d'une « noblesse et d'une élégance de manières, pro- « pres à la délicatesse de sa situation. Encore un « peu de patience, et tout s'arrangera bientôt au « mieux possible... » Il arriva enfin, ce nouveau messie.... Mais bon Dieu, Monseigneur! Le mot échappe. On n'avait envoyé qu'un exécuteur, qu'un gendarme. A sa voix tout a pris l'aspect et les formes les plus sinistres. Les apparences d'égards, les formalités de bienséance ont disparu. Chaque jour depuis a été pour nous un jour d'aggravation de douleur et d'injure. Il a resserré nos limites, attenté à notre intérieur, interféré dans nos plus petits détails domestiques. Il a interdit tout rapport avec les habitans, éloigné la communication des officiers de sa propre nation. Il nous a entouré de fossés, ordonné des palissades, multiplié les soldats, encerclé des prisons dans des prisons. Il nous a environnés de terreur et mis au secret. L'Empereur ne se voit plus que dans un donjon. Il ne sort plus de sa chambre.

Le peu d'audiences qu'il a accordées à cet officier ont été désagréables et pénibles. Il y a mis un terme et résolu de ne plus recevoir ce gouverneur. « J'avais à me plaindre de l'amiral, a-t-« il dit; mais du moins il avait un cœur; pour « celui-ci, il n'a rien d'anglais, ce n'est qu'un « mauvais sbire de Sicile. »

Sir Hudson Lowe se rejette de tous ces griefs, il est vrai, sur les instructions de ses ministres. Si sir Hudson Lowe est exact, ses instructions sont barbares. Pour nous, nous pouvons affirmer qu'il les exécute barbarement.

L'Empereur ne saurait survivre long-temps à de pareils traitemens. Toute la faculté le pense ainsi (1). Et que ne dira pas l'histoire ! Sir Hudson Lowe ne disconvient pas que sa vie ne soit en danger; mais il répond froidement que ce sera sa faute, que c'est lui qui l'aura voulu.

---

(1) Le médecin de l'Empereur est le docteur O'Meara, chirurgien du *Bellérophon*, homme modeste et vertueux, qui demanda la permission de s'attacher à notre destinée. Il trouvera dans l'estime publique la récompense méritée de son noble dévoûment.

La dernière conversation de l'Empereur avec lui a été vive et remarquable. Ayant prétexté des communications importantes, l'Empereur s'en est laissé accoster dans sa promenade. C'était pour lui dire que les dépenses annuelles de l'établissement étant de 20,000 liv. sterl., et le gouvernement n'en accordant que 8,000, il voulût bien lui remettre entre les mains les 12,000 qui restaient de déficit. L'Empereur, choqué, l'a prié de vouloir bien lui épargner ces objets, et comme sir Hudson Lowe s'obstinait à vouloir les discuter, l'Empereur s'est emporté, et lui a dit : « De le délivrer de ces ignobles « détails et de le laisser tranquille; qu'il ne « lui demandait rien; que quand il aurait « faim, il irait s'asseoir à la gamelle de ces « braves (en montrant de la main le camp du « troisième), lesquels ne repousseraient sûre- « ment pas le plus vieux soldat de l'Europe. » Il en est résulté néanmoins que l'Empereur a été réduit à faire briser et vendre son argenterie pour fournir, mois à mois, à compléter le strict nécessaire; et vous auriez été touché, Monseigneur, de la douleur et des larmes des

gens, à ce spectacle si éloigné de leurs idées.

Vous, Monseigneur, qui connaissez l'abondance à laquelle l'Empereur était accoutumé, vous vous récrierez sans doute, mais vous savez aussi le véritable prix qu'il attachait à toutes ces choses. Il s'indigne et ne se plaint pas. Toutefois, s'être saisi par la fraude de ce grand homme; l'avoir séquestré violemment de ses moyens et de ses ressources; avoir soigneusement stipulé avec les autres intéressés, qu'on prenait sur soi toutes les charges, afin de demeurer seul maître de sa personne, et puis venir marchander avec lui sa propre existence, l'appeler en paiement de ses propres besoins: il y a dans tout cet ensemble quelque chose de si choquant, qu'on manque d'expression pour le qualifier.

Tout est ici, du reste, d'un prix fou, bien que si mauvais. Je ne crois pas trop dire que de le porter à six ou sept fois ce que vous payez en Italie. D'où il devient facile d'évaluer les 8,000 liv. sterl. que les ministres anglais y consacrent. Aussi je n'hésite pas à affirmer que nos propriétaires de province, de quinze à dix-huit

mille francs de rente, sont mieux logés, mieux meublés, mieux nourris que ne l'est l'Empereur.

Avec la connaissance de nos maux, vous soupçonnerez peut-être, Monseigneur, qu'aigris par la douleur et les circonstances, nous sommes portés à nous plaindre toujours et de tous. Certes, nous serions excusables peut-être. Toutefois l'excès de nos maux ne nous a pas rendus assez injustes pour ne pas apercevoir et prendre de la reconnaissance pour l'intérêt et les attentions que nous ont témoignés quelques habitans et un bon nombre des officiers de la garnison. Nous avons distingué surtout la franchise des manières et la droiture de l'amiral Malcolm. Notre susceptibilité dans le malheur, et la délicatesse de sa situation officielle, nous ont seuls empêché de lui témoigner, ainsi qu'à lady Malcolm, dont nous honorons le caractère, toute la sympathie qu'ils nous inspiraient. Cet amiral ayant recueilli dans la conversation de l'un de nous que nous étions sans ombrage, et en effet nous nous occupions de procurer à l'Empereur une tente où il pût passer quelques ins-

tans, il arriva qu'à quelques jours de là l'Empereur put déjeûner sous une tente spacieuse, soudainement élevée par les matelots et avec les voiles de la frégate. C'était une galanterie européenne, à laquelle nous n'étions plus faits. Nous avons dû y être sensibles. L'Empereur a joui et jouit encore de cette tente, mais non sans mélange. Combien de fois, à l'approche d'un ennemi importun, il y a interrompu sa conversation et ses dictées, en s'écriant : « Rentrons dans « nos tanières ; on m'envie l'air que je res- « pire. »

Tout, jusqu'au plus petit détail, trahit le caractère et les dispositions personnelles de notre gardien. Il nous permet le papier-nouvelle qui nous maltraite davantage, et nous interdira celui qui s'exprime avec moins d'inimitié. Il retiendra les ouvrages qui nous seront favorables, comme n'étant pas venus par le canal des ministres, et s'empresse de nous envoyer de sa bibliothèque des libelles contre nous.

Mais c'est surtout à ce que *sa propre et seule vérité* parvienne en Europe, que sir Hudson Lowe donne sa plus grande attention. Toutes ses

inquiétudes et sa jalousie sont tournées à ce que rien *de la nôtre* ne puisse percer au dehors. Il éloigne de nous les voyageurs ; il nous fait un crime de propager nos détails, de chercher à les faire connaître. Il m'a fait dire dernièrement que si je continuais à écrire à mes amis en Europe sur mon ton habituel, il m'ôterait d'auprès de l'Empereur, et me renverrait de Sainte-Hélène. J'écrivis la vérité ; je ne pouvais écrire que nous étions heureux et bien traités. Sir Hudson Lowe se défierait-il de ses ministres, qui lisent mes lettres après lui ? car autrement, ils peuvent au besoin les supprimer à leur gré, après s'en être éclairés, s'ils en ont le désir. Quoi qu'il en soit, je ne me le suis pas fait dire deux fois. Je n'écrirai plus à ma famille ; me voilà mort pour elle. Cette présente relation même, Monseigneur, vous était destinée par les propres mains du gouverneur. Je suis réduit à attendre désormais une occasion clandestine. Vous y gagnerez ; car vraisemblablement mon écrit ne vous fût pas parvenu. Quant à cette occasion clandestine, elle se trouvera sans doute tôt ou tard. Quelque voyageur généreux, ami de la vérité, se chargera de ce

papier étranger aux affaires politiques, mais important à l'honneur de son pays ; et il croira n'avoir rempli que le devoir d'un honnête homme et d'un bon citoyen.

Sir H. Lowe outre sans cesse tout ce qui nous regarde, et tord tout ce qui nous concerne. On a voulu s'assurer de nos personnes; il pense qu'il faut nous mettre au cachot. On a voulu nous isoler du monde politique; il se croit tenu de nous enterrer tout vivans. On a pensé à surveiller notre correspondance contre toute trame ou complot; il n'y voit que de nous faire oublier tout à fait et d'annihiler notre existence. Si telles sont ses instructions secrètes, les ministres s'éloignent de leur propre parole au parlement; ils s'éloignent de l'opinion de leur pays, des vœux de tout ce qu'il y a de généreux en Europe, quelle que soit d'ailleurs la différence d'opinions. Ils chargent leur administration d'un odieux inutile; la vérité sera connue, et l'on s'indignera, se demandant qu'ont à faire de pareils traitemens avec la sûreté du prisonnier? D'un autre côté, si tout cela n'était qu'un excès de zèle dans sir Hudson Lowe, cet excès de zèle condamne

son cœur, avilit son caractère, déshonore sa mémoire.

Quoi qu'il en soit, nous gémissons ici, en dépit du sens et des expressions de la législature anglaise, sous la tyrannie et l'arbitraire d'un seul homme ; d'un homme qui, depuis 20 ans, n'a eu d'autre occupation que d'enrégimenter et régir les malfaiteurs et transfuges de l'Italie ; d'un homme qui ne reconnaît point de limites à ses craintes ni à ses précautions, tant son cœur est endurci et son imagination effrayée. Cette affreuse situation est la funeste conséquence de nous trouver ainsi, au bout de la terre, dans les déserts de l'Océan. Combien de temps encore doit durer notre supplice ? Quand la vérité se frayera-t-elle un passage jusqu'au peuple d'Angleterre ? Quand son indignation viendra-t-elle à bout de redresser des excès qui le flétrissent ? Devons-nous périr sans secours sur notre affreux rocher ? Nous causons de grandes dépenses à la métropole, et nous ruinons cette misérable colonie. Elle maudit notre séjour comme nous maudissons son existence. Et puis, à quoi bon tout cela ? L'Empereur disait assez gaîment, il y a peu de jours :

« Bientôt nous ne vaudrons pas l'argent que « nous coûtons, ni les soins que l'on se donne. » Et pourquoi les ministres ne nous rappelleraient-ils pas? Notre retour prouverait leur force, et fixerait leur caractère. On pourrait croire alors que notre exil passager aurait été la nécessité de la politique, et non l'ouvrage de la haine. Ils obtiendraient une grande économie, et se créeraient une véritable gloire. L'Empereur en est encore et demeure à jamais dans les mêmes intentions et les mêmes vœux que lorsqu'il vint librement et de bonne foi à bord du *Bellérophon*. Sa carrière politique est terminée. Le repos, sous la protection de lois positives, est tout ce qu'il demande, tout ce qu'il veut. Le dépérissement de sa santé, les infirmités naissantes, le nombre de ses années, le dégoût des choses humaines, peut-être celui des hommes, le lui rendent plus désirable, plus nécessaire que jamais.

Quant à nous qui sommes autour de lui, quelqu'inique que demeurât notre captivité, il n'est plus aujourd'hui de cachot sur le sol de l'Angleterre qui ne fût un bienfait pour nous. Nous

serions sous la main d'un pouvoir protecteur, nous échapperions à l'arbitraire d'un agent subalterne, nous respirerions l'atmosphère européen; et si nous venions à succomber, nos ossemens reposeraient en terre chrétienne.

Il y a quelques mois que les commissaires des pouvoirs alliés sont débarqués dans la colonie. Sir H. Lowe leur a signifié que leur mission y était purement passive; qu'ils n'avaient ni autorité ni *interférence* sur ce qui s'y passait à notre égard. Après quoi, il a en envoyé à Longwood le traité du 2 août, et requis l'admission de ces commissaires. L'Empereur les a refusés dans leur capacité politique, mais n'a montré aucune objection à les voir comme de simples individus. Il a fait faire à sir H. Lowe par M. de Montholon une réponse officielle, foudroyante de logique et sublime de pensées. J'espère qu'avec le temps elle vous parviendra en dépit de tous les efforts de sir H. Lowe pour la tenir secrète. Il serait difficile de vous peindre son inquiétude à cet égard. Elle m'a déjà valu des reproches personnels.

Monseigneur, L'Empereur parle bien souvent de vous tous. Il a des portraits de la plupart, autour de lui, dans sa chambre. Son petit réduit est devenu un sanctuaire de famille. Il a reçu votre lettre, celle de Madame, du cardinal Fesch et de la princesse Pauline. Il lui en a coûté beaucoup d'imaginer que vos expressions de tendresse avaient parcouru l'inspection de toute la filière des agens qui nous surveillent. Il désire qu'on ne lui écrive plus à ce prix. Il a voulu, de son côté, écrire aux siens par l'intermédiaire du Prince-Régent; mais on lui a dit ici qu'on n'expédierait pas sa lettre, si elle n'était ouverte, ou qu'on en briserait le sceau. Il s'est abstenu, et nous, nous avons souri de voir que l'outrage qu'on prétendait lui faire, se perdait dans celui dont on menaçait le Prince-Régent.

Pour nous, Monseigneur, qui sommes autour de l'Empereur, je vous ai beaucoup parlé de nos peines; mais nous n'en connaissons plus à côté du bonheur de pouvoir lui témoigner notre dévouement. Nous ne souffrons qu'en lui. Nos privations, nos tourmens personnels deviennent

et sont pour nous les mérites et la joie de martyrs. Nous vivons à jamais dans les cœurs généreux. Des milliers envient notre situation sans doute! Nous en sommes fiers, elle nous rend heureux.

Daignez agréer l'hommage, etc., etc.

Signé : le comte DE LAS CASES.

LETTRES

ÉCRITES A BORD DU NORTHUMBERLAND,

ET DE SAINTE-HÉLENE.

INTRODUCTION.

Chirurgien à bord du vaisseau qui a conduit Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène, j'ai résidé plusieurs mois dans l'île. A mon retour en Angleterre, les questions qu'on m'adressait de toutes parts sur cet homme extraordinaire me firent éprouver une sorte de persécution suscitée par la curiosité. On savait que des circonstances particulières, jointes à ma profession, m'avaient fourni de fréquentes occasions d'entrer en conversation avec lui et avec les principaux personnages de sa suite : je puis même avancer que, surtout pendant le voyage, j'ai vécu dans une espèce d'intimité avec eux.

J'ai eu soin de consigner dans mon journal ce qui a fait l'objet de nos entretiens; et c'est de ce recueil que j'ai extrait les lettres que je donne au public : j'y ai ajouté plusieurs particularités que me fournissait ma mémoire, à mesure que je les écrivais. J'étais bien loin cependant de penser que ces lettres franchiraient le cercle étroit des amis auxquels elles étaient destinées; mais partout où je me trouvais, on

me criait : « Faites imprimer vos lettres, » tant est puissant l'intérêt qu'excite la carrière fournie par Napoléon ! J'ai cédé, quoiqu'à regret, et me suis fait auteur malgré moi, prévoyant bien qu'à la longue il me serait impossible de m'en défendre. Il ne m'appartient pas de juger si ceux qui ont vu ces lettres, et le grand nombre de ceux qui en ont entendu citer des morceaux, en ont été satisfaits; tout ce que je puis dire en ma faveur se réduit à ceci : c'est que les faits qu'elles renferment sont de la plus exacte vérité, et que le récit des conversations est exact. Je pourrais, sans doute, en dire davantage; mais la justice que je me dois à moi-même ne me permet pas d'en dire moins.

Si j'ai donné un portrait de Napoléon, copié d'après une gravure française, c'est que la parfaite connaissance que j'ai de ses traits m'a démontré qu'ils n'ont jamais été mieux saisis.

J'ai cru satisfaire la curiosité que le public témoigne pour les *fac simile* des personnages extraordinaires, en en offrant un de Napoléon : il fait partie d'une note écrite par le général Bertrand, sur la bataille d'Arcole.

La médaille frappée au sujet du mariage de

Napoléon, et dont l'original est en or, m'a été donnée par le général Bertrand. Il y attachait un grand prix, à cause de sa rareté; mais j'ai appris depuis qu'elle était assez commune, au moins celle d'un métal inférieur. Quoi qu'il en soit, je pense qu'on me saura gré de l'avoir fait graver. Je crois devoir observer que le plus petit cercle est l'exacte grandeur de la médaille, et que si l'on a donné une plus grande dimension au revers emblématique, ce n'a été que pour en faire mieux ressortir le dessein (1).

(1) Une curiosité ardente, une crédulité puérile, paraissent faire le fonds du caractère de l'honnête docteur Warden : la présomption dans les jugemens et la niaiserie dans leur énoncé forment celui de ses lettres. Jeté, par un concours de circonstances inouies, parmi les hommes supérieurs que cette supériorité même attacha aux dernières destinées de l'Empereur, M. Warden, ébloui des reflets de tant de splendeur, étourdi d'un mouvement auquel rien, dans sa vie obscure, n'avait pu le préparer, M. Warden se persuada que lui-même était un personnage, et qu'à titre de *Lavater*, comme il l'avoue naïvement lui-même, la Providence l'avait placé pour contempler, observer, décrire et *raconter Napoléon*. Ce travers, qui s'associe mieux avec un bon cœur qu'avec une judiciaire exercée, fut saisi avec la sagacité qui distingue M. de Las Cases : on l'excita, on le nourrit par des demi-confidences, par des révélations auxquelles le mystère dont on les entoura semblait mettre une haute importance. Celle que le bon phlébotomiste attache à des minuties n'échappera point au lecteur : M. Warden lui paraîtra ce qu'il nous a paru à nous-même, un Lilliputien qui ne pouvant calculer la hauteur du colosse de Rhodes par les procédés d'une géométrie transcendante, réunit tous ses efforts, contracte tous ses petits muscles pour étreindre dans ses petits bras et mesurer sur ses petites proportions l'orteil du géant. (*Note de M.* R. W.)

Lith. de Langlumé

Le Baron Gourgaud,
Général d'Artillerie de la Garde Impériale,
Aide-de-Camp de l'Empereur Napoléon;

au Prince-Régent d'Angleterre la lettre par laquelle l'Empereur,
nt, comme Thémistocle, s'asseoir sur le foyer du peuple britannique,
me l'hospitalité.

14 Juillet 1815.

LETTRES

ÉCRITES A BORD DU NORTHUMBERLAND,

ET DE SAINTE-HÉLÈNE.

En mer.

MON CHER AMI,

Ce n'est certainement pas la première fois que j'ai eu occasion de m'écrier : Que les événemens de la vie sont étranges et inattendus ! Combien de fois un jour de calme est suivi le lendemain par un orage ! Ainsi le cours de la nature est interrompu par des phénomènes que les philosophes ont bien de la peine à expliquer ! Mais le monde politique développe la doctrine des prodiges, mieux que celle des opérations des élémens.

Je suis certain que rien au monde ne pouvait faire conjecturer au capitaine Maitland, lorsqu'il reçut l'ordre de venir croiser devant Rochefort, que l'Empereur des Français et sa suite viendraient volontairement se rendre à bord du *Bel-*

lérophon. La capture de leur vaisseau, s'ils eussent essayé de s'échapper, était une chose probable et sur laquelle le capitaine pouvait calculer. Mais la manière dont un personnage aussi extraordinaire s'est livré entre ses mains, a dû lui causer une surprise plus vive que tous les événemens qui avaient traversé sa vie.

A la vérité, en comparant les petites choses aux grandes, je ne puis concilier les notions que j'ai de la probabilité des événemens avec la lettre que je vous écris, et avec celles que j'écrirai par la suite, puisque les unes et les autres ne devaient contenir que la relation d'un voyage sur mer, et qu'à mon grand étonnement elles seront pleines des détails sur le caractère de Napoléon Bonaparte : c'est lui surtout que ma profession m'a mis à même d'étudier.

Telle a été la curiosité que cet éminent personnage a excitée (témoins l'immense quantité de chaloupes et d'autres embarcations, remplies de personnes venues de pays éloignés, et de Londres même, pour l'apercevoir, au moins de loin et à une grande distance du *Bellérophon*), que je me crois autorisé à croire que les plus

petites particularités, à son sujet, ne pourront que vous être agréables, ainsi qu'à ceux auxquels il vous plaira de les communiquer. Vous pouvez compter sur l'exactitude de ce qui s'est passé après que Napoléon eut mis le pied à bord, puisque je l'ai vu ou entendu moi-même. Si ma narration morcelée n'a d'autre mérite que d'être authentique, elle aura du moins celui-là. J'ai mis par écrit tout ce qui concerne l'illustre passager, à mesure que ce qu'il disait ou faisait semblait mériter attention; et je continuerai de même, mais à la manière simple des gens de mer, c'est-à-dire, en forme de journal. Vous ne devez donc vous attendre qu'à des pièces détachées, au récit de quelques événemens domestiques, racontés à mesure qu'ils se passaient, et lorsque l'Empereur les offrait, pour ainsi dire, à mes observations.

Le 3 août 1815, le vaisseau de Sa Majesté, le *Northumberland*, commandé par le capitaine Ross, portant le pavillon de l'amiral sir Georges Cockburn, choisi par le gouvernement pour ce service important, leva l'ancre de Spithead, et après avoir lutté contre les vents contraires, parut

de bonne heure en vue de Berry-head, pointe de terre qui forme l'extrémité de Torbay. Là, il fut joint par le *Tonnant*, capitaine Brenton, portant le pavillon de lord Keith, amiral de la flotte de la Manche, accompagné du *Bellérophon*, capitaine Maitland, à bord duquel se trouvait NAPOLÉON BONAPARTE. Après que les signaux eurent été échangés, le *Northumberland* tira un coup de canon auquel le *Tonnant* répondit. Lord Keith ayant eu une entrevue avec sir Georges Cockburn, jeta l'ancre sous Berry-head, pour éviter, comme on l'a supposé, l'importunité d'un nombre considérable de curieux dont étaient surchargées les embarcations qui environnaient le *Bellérophon*. Le reste de la soirée, il ne se passa rien de remarquable.

Le lendemain matin le comte de Las Cases, chambellan de l'ex-Empereur, se rendit à bord pour préparer le logement de son maître détrôné. Les bagages arrivèrent ensuite. Je n'essaierai pas de peindre la curiosité ardente et générale qui saisit l'équipage à l'aspect des effets appartenant à cet illustre personnage. Voilà, se disait-on, la seule chose qui reste à un homme qui commandait

naguères aux arts, à l'industrie de tant de royaumes! mais cette curiosité était médiocre, comparée à celle que son arrivée allait exciter. Une seule caisse de bois d'acajou, distinguée par les armes impériales, attira bientôt l'attention; le reste n'avait pas d'autre apparence que n'en a l'équipage d'un simple voyageur.

Le *comte de Las Cases* n'a guère que cinq pieds un pouce, et paraît âgé de cinquante ans; il est maigre et son front est ridé: il portait l'uniforme français d'un officier de marine. Il ne resta pas plus d'une demi-heure à bord du *Northumberland*. Mais tandis qu'il s'occupait à remplir sa commission, il devint l'objet des observations de l'équipage et même de ses critiques quant à l'exiguité de sa taille. Je crus m'apercevoir que beaucoup d'entre nous s'attendaient à trouver des figures athlétiques dans les personnes attachées à l'homme qui avait subjugué la plus grande partie de l'Europe. S'il y en avait parmi nous à qui vinssent de telles idées (car peut-on répondre des impressions subites?), ils avaient sans doute oublié qu'Alexandre-le-Grand, le puissant souverain de tant de nations vaincues, est

présenté par l'histoire comme un homme d'une petite stature. Et en effet, ils furent convaincus bientôt après que Napoléon lui-même n'avait rien moins que des formes colossales.

Dès onze heures du matin, nous étions préparés à recevoir Napoléon. Lord Keith, inspiré par une noble délicatesse, refusa de recevoir les honneurs affectés à son grade : il les céda à l'ex-Empereur, dont les titres pompeux venaient de s'éteindre avec le pouvoir qui les donne. Le rang de *Général* fut considéré comme le seul qu'il pût exiger d'un gouvernement qui ne lui en avait jamais reconnu d'autre (1). Une garde de soldats de marine, commandée par un capitaine, bordait la haie sur le gaillard pour le recevoir, avec ordre de lui présenter les armes et de faire trois

(1) On pourrait demander à M. Warden si son gouvernement a jamais envoyé des ambassadeurs à des généraux. Les *Lettres du Cap* ont répondu à cette question. Il y est démontré que, soit comme *Premier Consul* de la République, soit comme *Empereur des Français*, Napoléon accrédita près de sa personne, à titre d'Envoyés, les négociateurs britanniques.

roulemens. Ce sont les honneurs qu'on rend aux officiers généraux au service d'Angleterre.

La berge du *Tonnant*, peu de minutes après qu'elle eut quitté le *Bellérophon* (1), aborda notre vaisseau. Le gaillard d'arrière était couvert d'officiers et de quelques personnes de haute distinction, que la curiosité de voir une pareille scène avait attirés. Outre l'objet principal de l'attention publique, il y avait dans la berge, lord Keith, et sir Georges Cockburn, le *maréchal Bertrand*, qui avait eu part à la bonne et à la mauvaise fortune de l'Empereur, et les généraux *Montholon* et *Gourgaud*, qui avaient été et étaient encore ses aides-de-camp. A l'approche de la berge on reconnut aisément Napoléon, par sa ressemblance avec les nombreuses gravures de son image, lesquelles décorent presque

(1) J'ai appris que la conduite de Napoléon à bord du *Bellérophon* lui avait concilié l'affection de tout l'équipage. Aussi à son départ il ne reçut pas la moindre marque de manque d'égards ou de respect. Il fit sur les spectateurs l'effet qu'on ressent d'ordinaire lorsqu'on a assisté à l'exécution d'un illustre innocent sacrifié.

toutes nos boutiques. Les soldats de marine occupaient le devant de la poupe, et les officiers étaient sur le gaillard d'arrière, comme je l'ai déjà remarqué. Le silence le plus profond régnait à bord, lorsque la berge accosta le vaisseau. On voyait peint sur toutes les figures un mélange de gravité et d'anxiété, qui, au jugement des observateurs, ajoutait à la solennité du cérémonial. Le comte Bertrand monta le premier; et, après avoir salué, il se retira un peu en arrière pour faire place à celui qu'il considérait toujours comme son maître, et à la présence duquel il croyait devoir témoigner l'hommage du profond respect qu'elle lui inspirait. Dans ce moment l'équipage respirait à peine. Lord Keith quitta la berge le dernier; et je ne saurais vous donner une plus haute idée de l'attention soutenue qu'inspirait Napoléon, qu'en remarquant que sa seigneurie, quels que soient son rang et la réputation dont elle jouit dans la marine, ne fit aucune sensation et fut à peine aperçue au milieu de personnes qui toutes lui étaient subordonnées, et qu'elle devait primer plus encore par son titre d'amiral de la flotte de

la Manche, que par son grand uniforme et par les décorations dont il était revêtu.

Napoléon monta lestement l'échelle, et lorsqu'il fut arrivé sur le pont, il ôta son chapeau tandis que les soldats présentaient les armes et que le tambour faisait ses roulemens. Les officiers du *Northumberland* étaient placés beaucoup en avant de la troupe, et étaient découverts. Il s'approcha d'eux, et les salua de l'air le plus affable et le plus poli. S'adressant ensuite à sir Georges Cockburn, il demanda avec empressement le capitaine du vaisseau, qui lui fut présenté sur le champ. Mais cet officier ne parlant pas français, il s'adressa à plusieurs autres, et toujours sans succès, jusqu'à ce qu'un officier d'artillerie lui répondit enfin dans cette langue. Lord Lowther et l'honorable M. Lyttelton (1), lui furent présentés quelques minutes après; il exprima le désir plutôt par gestes que par pa-

(1) On donne le nom d'*honorable* aux fils des Pairs, aux membres du Parlement, et aux ministres non Pairs: voilà pourquoi M. Canning est *honorable*.

(*Note du Traducteur.*)

roles, d'être conduit à son appartement où il demeura environ une heure.

Il portait l'uniforme d'un officier général d'infanterie, lorsqu'elle faisait partie de son armée : habit vert, les revers blancs (1), veste et culotte et bas de soie blancs, avec des souliers à boucles d'or de forme ovale. Il était décoré d'un cordon rouge, avec un crachat, et de deux ordres suspendus à sa boutonnière : celui de la couronne de Fer, et l'étoile de la Légion d'honneur. Sa figure était pâle, sa barbe négligée. L'on voyait, au premier aspect, qu'il n'avait pas joui dans la nuit précédente d'un sommeil tranquille. Son front est légèrement ombragé de cheveux noirs, ainsi que le sommet de sa tête, qui est grosse et applatie. Les cheveux qu'il a par derrière sont fournis, et je n'en ai pas vu un seul de blanc. Ses yeux de couleur grise sont toujours en mouvement : il les porte rapidement sur tous les objets qui l'environnent. Il a les dents belles et

(1) Il paraît que les yeux de M. Warden étaient aussi affectés que son esprit : il a pris du bleu pour du vert.

(*Note du Traducteur.*)

régulières, le cou court et les épaules parfaitement proportionnées. Au total sa personne, quoique chargée d'embonpoint, présente des formes agréables.

Peut-être trouverez-vous que j'entre dans des détails trop minutieux sur le personnel de cet illustre personnage ; mais j'ai pensé que vous les espériez, et que par là votre curiosité serait pleinement satisfaite. D'ailleurs, les études auxquelles je me suis livré, ma profession, mes habitudes d'anatomiser la figure humaine dans les occasions importantes, et quelques motifs particuliers me portent naturellement à essayer de découvrir, par l'inspection de la structure et des formes corporelles, les dispositions et la capacité intellectuelles. Je confesse ingénument que dans ce moment j'ai joué le *Lavater* avec l'Empereur des Français ; mais, quant à présent, je ne vous ennuierai pas de ces rêveries.

En revenant sur le pont, il entra en conversation avec lord Lowther, M. Lyttelton et sir Georges Byngham : ils causèrent pendant une heure avant le dîner. On dit qu'il se plaignit amèrement de la manière dont on le traitait, en

l'envoyant terminer ses jours sur le rocher de Sainte-Hélène, ballotté par les tempêtes, et comme perdu au sein de l'immensité des mers. Il ne comprenait ni la politique ni les terreurs de l'Angleterre à son égard : puisque sa carrière politique était terminée, pourquoi lui refuser un asyle? Il continua à répéter les mêmes objections, avec une sorte d'emportement ; mais je ne prendrai pas la liberté de rapporter, sur des ouï-dire, les réponses de M. Lyttelton, qui avait la plus grande part à la conversation. Je me contenterai d'observer qu'il y mit toute la politesse, toute la respectueuse aménité qu'on pouvait attendre de lui relativement au personnage et à la circonstance.

Dans un entretien que j'eus le jour suivant avec le comte Bertrand, il se plaignit avec énergie du sort qui leur était destiné. Il dit que *l'Empereur* (car tous les gens de sa suite continuent à lui donner ce titre) s'était remis à la discrétion de l'Angleterre dans l'espoir d'y trouver un refuge assuré. Il demanda quel plus mauvais traitement on eût pu lui faire éprouver s'il eût été fait prisonnier à bord d'un vaisseau améri-

cain. Alors il examina les probabilités de succès qui auraient pu les favoriser, s'ils eussent pris le parti de s'embarquer sur un des navires de cette nation qui se trouvaient à Rochefort, et il conclut en disant qu'ils devaient se repentir de ne l'avoir pas fait. Il ajouta : « Sa Majesté ne pouvait-elle pas encore se placer à la tête de son armée de la Loire? Et croyez que cette armée se serait fait un honneur et un devoir de se ranger sous son commandement. Que serait-il arrivé alors? Qu'il aurait été renforcé par ses partisans du Nord, du Midi et de l'Est; et, dans ce cas, il lui eût été facile d'obtenir des conditions beaucoup plus avantageuses que celles qu'on le force d'accepter aujourd'hui. C'est pour arrêter l'effusion du sang qu'il s'est jeté dans vos bras; et combien il s'est trompé quand il a compté sur l'honneur d'une nation célèbre pourtant par sa générosité et son amour pour la justice! Ce n'eût point été cependant un déshonneur pour l'Angleterre que d'admettre Napoléon Bonaparte au nombre de ses citoyens : il ne demandait qu'à vivre oublié parmi vous; et un toit de chaume lui suffisait pour vivre en sûreté

sous l'égide de vos lois. Un pareil homme pouvait-il faire une demande plus modeste? Non, certainement. Il était impossible que, même dans un moment d'abattement, si toutefois une âme comme la sienne pouvait en éprouver, il eût cru à la probabilité d'un refus. Combien il eût été glorieux pour l'Angleterre que le vainqueur de l'Europe continentale cherchât à passer, dans un coin retiré de son territoire, les restes d'une vie qui fera la plus glorieuse époque de notre siècle!

« Napoléon, continua le comte Bertrand, m'a demandé ce que je pensais de la magnanimité du gouvernement anglais, et des mesures qu'on pouvait adopter; mais, dans cette occasion, je refusai de faire connaître mon opinion. Ce n'est pas que j'eusse des préjugés défavorables à la nation anglaise; loin de-là: si j'hésitai cette fois à lui répondre, c'est que, dans un moment aussi critique, je ne crus pas devoir lui donner des conseils qui eussent pu troubler sa tranquillité future, ou ternir sa gloire. Je ne craignais pas qu'on maltraitât sa personne, une pareille idée ne s'est jamais offerte à ma pensée; mais je

craignais que sa liberté courût des risques, et malheureusement je n'avais pas tort. J'étais tellement agité par la crainte et l'espérance, que je ne pus lui dire autre chose sinon que, quel que fût son sort, je me ferais un devoir et un plaisir de le partager. Il m'est impossible, ajouta-t-il, d'exprimer combien je suis satisfait d'avoir persisté dans la résolution de ne pas dire mon avis; car si ç'eût été par mes conseils qu'il se fût livré à ses plus cruels ennemis, et que j'eusse à me reprocher l'état où il est réduit, j'aurais pour toujours perdu le repos. »

La manière de s'exprimer du comte Bertrand, son ton animé mettaient à découvert le fond de sa pensée. Malgré la force d'âme qu'il affectait, il était aisé de voir que le chagrin dévorait son cœur; et de quelque loyauté dont je puisse me piquer, en ma qualité d'Anglais, quelque fier que je sois d'être né dans notre glorieuse patrie, je rougis un moment et je confesse que je ne pus m'empêcher d'admirer la sensibilité de ce fidèle Français, et de céder quelquefois à la force de ses raisonnemens.

Les plaintes de madame Bertrand différaient

totalement de celles de son époux, par le langage dont elle se servait, et le caractère qu'elle leur donnait : son air et ses manières étaient quelquefois accompagnés de gestes et d'expressions qui auraient pu faire croire que sa tête n'était pas toujours saine. « Que pensez-vous, me dit-elle « un jour, de ma situation? Ne vous paraît-elle « pas déplorable? Et peut-on trouver d'expres- « sions capables de rendre, même faiblement, « les douloureuses sensations qui m'accablent? « Quel changement pour une femme qui tenait « un rang distingué dans la cour la plus glo- « rieuse et la plus magnifique de l'Europe; cour « où elle jouissait d'un tel crédit, que des cen- « taines de personnes étaient à ses pieds, heu- « reuses quand elle daignait leur sourire? La « femme du comte Bertrand, grand-maréchal « du palais de l'Empereur des Français, est des- « tinée maintenant, avec ses trois enfans, à sui- « vre un époux exilé, sur un rocher solitaire, « et où l'orgueil de la place qu'elle occupait, « la vie splendide qu'elle menait, les ris et les « jeux qui l'accompagnaient partout, vont être « remplacés par une dure captivité : car telle

« doit nous paraître, malgré les pompeuses « promesses qu'on nous fait, le sort qu'on nous « réserve à Sainte-Hélène. »

Elle était curieuse de savoir ce que les Anglais pensaient de son époux. Je lui dis, qu'autant que j'en pouvais juger par moi-même, le sincère attachement de son époux à Napoléon avait quelque chose de chevaleresque qui ne manquait pas d'admirateurs en Angleterre, et qu'en général on avait de lui une plus haute opinion que d'aucun des maréchaux de France.

Ce fut en conséquence de la résolution irrévocable du comte Bertrand de suivre Napoléon, malgré l'opposition et les prières de sa famille, que son épouse fut sur le point de se détruire. La tentative qu'elle fit de se jeter à la mer, à bord du *Bellérophon*, arriva, à ce qu'il paraît, le soir du jour où Napoléon apprit le sort qu'on lui destinait, et probablement à l'instant où on lui en donna connaissance.

Les enfans du comte Bertrand sont très-intéressans : le plus jeune n'a que trois ou quatre ans; l'aîné est né à Trieste, lorsque son père était gouverneur des provinces Illyriennes. Le second

enfant est une fille dont les dispositions annoncent du penchant à la violence.

Le génie militaire semble s'être emparé de l'esprit de ces bambins; depuis le matin jusqu'au soir ils font l'exercice sur le pont, tantôt à pied, tantôt à cheval sur des bâtons; la petite fille, en véritable amazone, se joint à ses frères, sous la direction d'un autre petit Français, né, comme je le présume, dans les camps.

Lorsque je dis à madame Bertrand que presque tout le monde supposait qu'elle serait restée en Angleterre, pour l'éducation de ses enfans, elle répartit sur-le-champ, d'un air égaré et avec feu : « Quoi, monsieur, abandonner mon époux « dans un pareil moment! c'est un degré d'hé- « roïsme que mon cœur désavoue, quoiqu'il se « puisse faire que dans un an j'y revienne. » Et sur mon observation que le retour du *Northumberland* pourrait lui en fournir les moyens, elle parut croire à la probabilité d'un pareil événement.

Le comte Montholon ni son épouse ne savent l'anglais; le comte est un joli petit homme, et la comtesse une femme très-élégante. Ils regar-

dent comme une grande consolation d'avoir un très-aimable enfant.

Il paraît qu'avant de quitter le *Bellérophon*, Napoléon fut prévenu qu'il pouvait choisir parmi les personnes de sa suite ceux qui seraient autorisés à l'accompagner à Sainte-Hélène. Bertrand d'abord fut excepté. Mais on assure que lord Keith prit sur sa responsabilité de mettre au nombre des serviteurs de l'exilé, un ami qui lui était si sincèrement attaché; les autres furent le comte de Las Cases, qui a été capitaine de vaisseau, et qui est homme de lettres (1); le général comte Montholon et le lieutenant-général Gourgaud, ses deux aides-de-camp. Ces derniers ont servi dans la campagne de Russie; ils font la description de l'hiver qu'ils y ont passé, de manière à faire dresser les cheveux. Ils parlent avec éloge de la cavalerie russe; mais représentent les cosaques comme des troupes qu'on peut aisément disperser. Ils ne paraissent pas faire grand cas des soldats prussiens, qu'ils estiment

(1) Auteur de l'*Atlas historique* connu sous le nom de *Le Sage*.

cependant être supérieurs aux Autrichiens. L'infanterie anglaise obtient leurs éloges; mais ils reprochent trop d'impétuosité à notre cavalerie : elle en eut trop, pour cause, sans doute, dans la journée de Waterloo (1).

Dans une conversation que j'eus avec le comte Bertrand, pendant laquelle on parla un moment de cette bataille, il ne put cacher son émotion. Le peu qu'il dit fut proféré d'un ton triste, mais cependant avec candeur. Je lui demandai s'il avait lu la lettre du maréchal Ney au duc d'Otrante, dans laquelle il excusait sa conduite dans ce sanglant combat: il paraît que Bertrand ne l'avait pas vue. Je lui fis part des reproches qu'il adressait à Napoléon ; ajoutant qu'aux yeux de presque tout le monde, ce maréchal était disculpé « Si j'eusse eu le commandement de la division du

(1) Ce n'est pas à l'*impétuosité anglaise* que le PRUDENT vainqueur de Sarragosse a dû, non la victoire, mais le gain inespéré de Waterloo; c'est aux incertitudes de Ney, aux méprises de Grouchy, aux trahisons de .... de ...., que l'histoire livrera à la postérité, marqués du sceau de l'infamie.

maréchal Ney, dit-il, j'aurais peut-être plus mal fait que lui : placé comme je l'étais, j'ai vu *commettre bien des fautes* ; mais comparer Napoléon à Ney, continua-t-il, en levant les yeux au ciel et les baissant sur le pont avec un geste significatif : en vérité la comparaison me paraît bien choquante. »

D'après les informations que j'ai recueillies, il paraît que l'abdication de l'Empereur en faveur de son fils est une transaction qui n'a pas été bien comprise en Angleterre, quant aux causes qui l'ont précédée et produite. Si ce qu'on m'a communiqué est exact, et je ne saurais croire qu'on ait cherché à me tromper, un grand plan politique pour tromper Napoléon a été inventé par *Fouché* ; et ce plan a réussi. Le nom de ce rusé diplomate, de ce *prince des crimes révolutionnaires* n'est jamais prononcé par nos hôtes, sans être accompagné d'épithètes peu honorables et bien méritées. Talleyrand lui-même n'est pas aussi détesté que ce *Judas* politique (1). Nos exilés pensent que Fouché aurait

(1) Il y a *traître* en anglais ; mais quand il s'agit de

fait pendre Talleyrand, s'il eût pu, et que celui-ci préparait le même sort au premier : ils disent que s'ils étaient tous les deux accrochés à la même potence, il faudrait la conserver avec grand soin, pour le service signalé qu'elle aurait rendu au genre humain, en le délivrant de deux fourbes, qui font la honte de l'humanité. La transaction dont j'ai parlé tout à l'heure est ainsi racontée par nos Français.

Au retour de Napoléon à Paris, après la fatale bataille de Waterloo, lorsqu'on le supposait plongé dans la perplexité, et incertain sur ce qui restait à faire dans une crise aussi extraordinaire ; le duc d'Otrante lui présenta une lettre qu'il dit lui avoir été adressée par le prince Metternich, ministre d'Autriche. Cette lettre était datée du mois *d'avril précédent :* le diplomate y disait que l'Empereur son maître était décidé à expulser Napoléon Ier du trône de France, mais que la nation française aurait le

---

Fouché, le mot *traître* se traduit par *Judas*, puisque, comme le perfide apôtre, Fouché a livré son maître et son bienfaiteur.

choix d'adopter un gouvernement monarchique sous Napoléon II, ou de se constituer en république. L'Autriche reconnaissait ne pas avoir le droit, et en conséquence ne montrait aucune intention de rien prescrire aux Français. L'expulsion définitive du *traître* (telle était l'expression) était tout ce que l'Autriche exigeait de la France (1).

Napoléon donna dans le piége, et abdiqua sur-le-champ en faveur de son fils : mais il n'eut pas plutôt pris ce parti, qu'il découvrit la duplicité de Fouché. La lettre était supposée, et il parut bientôt après que quand même l'empereur d'Autriche eût eu l'intention de mettre une couronne sur la tête de son petit-fils, il n'en aurait pas eu le pouvoir.

Après son départ de Paris, l'ex-Empereur et sa suite se rendirent sans être inquiétés sur les côtes de l'Océan, et les exilés pensent qu'ils au-

(1) Comme il faut être juste, surtout envers ceux qui ont trahi la justice, nous nous hâtons de démentir toutes ces assertions, dont la ridicule fausseté est démontrée dans la réfutation de cette lettre. (Voy. ci-après.)

raient pu rester, sans courir aucun risque, dans les environs de Rochefort, si l'impatience de Napoléon le leur eût permis.

A son arrivée parmi nous, il ne tarda pas à montrer le désir de savoir ce que contenaient les journaux anglais; mais ces journaux parlant sans ménagement de sa personne, de son caractère, de sa conduite politique et de la situation dans laquelle ses fautes l'avaient placé, on eut la délicatesse de ne lui en lire aucun. *Toute vérité n'est pas bonne à dire :* cette maxime utile en tout temps et en tout lieu fut constamment observée à bord du *Northumberland.* Le comte de Las Cases avait, à la vérité, offert à son *maître* de lui enseigner assez d'anglais dans l'espace d'un mois, pour lire et comprendre un journal; entreprise dans laquelle nous doutons qu'il eût pu réussir; mais Napoléon n'a pu se déterminer à devenir son écolier. L'ex-Empereur brisa là-dessus en disant : « Je sais que vous me croyez un habile « homme; pourtant je ne suis pas propre à tout; « et parmi les choses impossibles pour moi, je « compte celle d'apprendre la langue anglaise « en quelques semaines. »

Je termine ici ma première lettre, ou si vous l'aimez mieux, la première division de ma narration épistolaire : puisqu'elle est prête, je profiterai de la première occasion pour vous la transmettre. Si elle peut satisfaire votre curiosité, j'en serai content moi-même; s'il en était autrement, je me serais du moins procuré la satisfaction de vous demander des nouvelles de votre santé. Que Dieu vous conserve ! Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de nos amis communs.

G. W.

En mer.

Mon cher Monsieur,

Je reprends mon occupation journalière, comme vous le souhaitez. Le premier jour de son arrivée, notre illustre passager montra un très-grand appétit : il fit un dîner copieux, largement arrosé de vin de Bordeaux. Il passa la soirée sur le gaillard d'arrière, où les musiciens du cinquante-troisième régiment lui donnèrent une aubade. Lui-même il demanda le *God save*

the King! (Dieu conserve le Roi!) et le *Rule Britannia!* (Que l'Angleterre triomphe!)

Par intervalle il causa avec les officiers du vaisseau qui parlaient français. Je remarquai qu'en pareille occasion il gardait invariablement une attitude imposante, telle que celle qu'il avait sans doute aux Tuileries, lorsqu'il donnait audience à ses maréchaux et à ses ministres. Il ne dérange ses mains de leur place habituelle, les poches de son habit, que pour prendre sa tabatière. Je remarquai avec une attention toute particulière qu'il n'offrait jamais de tabac à personne, ce que j'attribuai à l'étiquette attachée au rang éminent qu'il avait occupé.

Le jour suivant, il déjeûna à onze heures. Ce repas consistait en viandes, vin de Bordeaux et café. A dîner, je remarquai qu'il s'empara d'une cotelette de mouton qu'il mangea sans se servir de couteau ni de fourchette (1).

---

(1) Le traducteur demande pardon au lecteur d'être obligé de lui transmettre ces minutieuses fadaises, que ne justifient pas la curiosité niaise d'un *flaneur* anglais

Le troisième jour nous le vîmes presque tout le jour sur le pont, et il parut avoir soigné sa toilette plus que de coutume. Les officiers ne lui témoignent pas plus de respect qu'ils ne font à des personnes de leur rang, et il paraît n'en pas exiger davantage. Il se contente apparemment des hommages que les gens de sa suite lui rendent. Ils ne paraissent jamais devant lui que découverts; et en promenant ses regards sur le cercle qu'ils décrivent autour de lui, il peut se croire encore à Saint-Cloud.

Le soir il joua au whisk, et perdit. Il ne le joue pas à la manière anglaise; mais je ne suis pas en état de dire en quoi ces deux manières diffèrent.

Napoléon passa le jour suivant dans son appartement. Les personnes de sa suite avouèrent que le mal de mer l'affectait; mais ou il connaissait si peu cet élément, si l'on ose le supposer, qu'il ignorait l'effet que produisait le mouvement d'un

---

qui se croit observateur, ni même la célébrité du personnage, objet de ses observations.

vaisseau sur ceux qui ne sont pas accoutumés à la navigation; ou il croyait que sa migraine provenait d'une autre cause. Toutefois il paraît qu'il ne voulait pas l'attribuer à la mer. Aucun de ses gens n'osa, dans cette occasion, lui répéter la leçon que son frère Canut donna à ses courtisans sur la puissance de l'Océan.

Parmi ses bagages, je vis deux lits de camp qui l'ont suivi dans plusieurs de ses campagnes. L'un deux, qui n'a probablement pas été construit pour un voyage de mer, est devenu l'article le plus essentiel de sa chambre; l'autre ne devait plus servir à recevoir les membres fatigués d'un héros, mais ceux d'une héroïne maritime. Ces deux lits sont aussi commodes que l'habileté combinée d'un machiniste et d'un tapissier a pu les inventer. Ils ont environ six pieds de longueur, sur trois de largeur, et sont couverts d'une étoffe de soie très-forte: le châssis est en acier, mais travaillé et tourné de manière à surprendre par sa légèreté et la facilité avec laquelle on peut les changer de place. Lorsqu'il m'arrivait de m'asseoir dessus l'un d'eux, je ne pouvais m'empêcher de songer aux ba-

tailles d'Austerlitz, de Wagram, de Friedland, etc., etc. (1).

C'est dans une pareille position qu'un politique, un sage pourraient être inspirés et méditer sur les vicissitudes des choses humaines; mais comme je ne me flatte pas de posséder leur intelligence, je ne me permettrai pas de me jeter dans une suite de réflexions au-delà de ma portée; ainsi je vous les réserve: vous pouvez à cet égard suivre votre imagination.

Quoiqu'il ventât bon frais, et que nous fussions ballottés, Napoléon vint sur le pont entre trois et quatre heures de l'après-midi, et s'amusa à questionner le lieutenant de quart : il lui demanda combien de nœuds le vaisseau filait à l'heure; si la mer deviendrait plus calme; quel était le vaisseau étranger qui se trouvait à l'avant du *Northumberland*. Voulait-il prouver par là que rien n'échappait à ses observations ? Mais je ne

(1) Et probablement à l'exiguité du personnage qui les foulait alors, comparée à la puissance morale de celui auquel ils avaient été destinés.

pus m'empêcher de sourire, en voyant celui qui avait marché d'un pas si ferme sur tant de pays soumis, chanceler sur le pont d'un vaisseau et prendre le bras du premier venu pour éviter une chute; car il n'avait pas encore *le pied marin.*

Parmi les objets qui fixèrent son attention, il remarqua un aspirant déjà d'un certain âge, nommé *Smith*, qui se promenait avec ses camarades; il lui demanda combien il y avait de temps qu'il était au service. M. Smith ayant répondu qu'il servait depuis neuf ans: « C'est bien longtemps. — Cela est vrai, répartit l'aspirant; mais j'en ai passé une partie dans une prison en France, et j'étais à Verdun (1), *Monsieur*, lorsque vous partîtes pour faire la campagne de Russie. » Napoléon haussa les épaules en souriant d'un air significatif, et ne dit plus rien.

---

(1) Les Anglais réunis à Verdun en qualité d'ôtages, y étaient *retenus* et non *détenus*. Ils avaient la citadelle pour prison, et le plus obscur d'entre eux était traité avec plus d'égards, ou moins d'inhumanité, que ne le fut l'auguste infortuné, objet de ces Mémoires.

Il faut que je vous dise ici, une fois pour toutes, qu'il ne laissait jamais échapper l'occasion de faire des questions ; et ce fut à peu près dans ce temps-là qu'il en adressa une qui eut lieu de surprendre notre chapelain, homme très-orthodoxe. Il lui demanda s'il n'était pas *puritain.* Je n'ai pas besoin de vous dire quelle fut la réponse; et vous pouvez vous imaginer combien fut choqué d'une pareille question un ministre de l'église anglicane.

Il désira aussi qu'on satisfît sa curiosité sur une secte existant en Écosse, connue sous le nom de *Johnsonième*, laquelle, d'après ce qu'il avait appris, était très-répandue dans cette partie de la Grande-Bretagne. Sa conversation en tout temps consiste presque toujours en questions, qu'il a soin de poser de manière à ce qu'on ne lui en adresse point à lui-même. Il ne permettrait pas qu'on usât de cette liberté, chose pourtant assez commune en conversation. Je conçois aisément que lorsqu'il était sur un trône devant lequel personne n'osait parler, à moins qu'il ne l'ordonnât, il ait pu prendre cette habitude de questionner sans cesse; mais qu'il l'ait conservée

dans sa chambre, sur le gaillard ou pendant ses promenades sur le pont d'un vaisseau, où il est lui-même subordonné au capitaine qui le commande, c'est ce qui m'étonne (1). Il était difficile de deviner à quel propos il fit sa question sur les *Johnsoniens* d'Écosse; mais comme, dans les plans qu'il avait conçus pour envahir notre petite île, il n'est pas improbable qu'afin de préparer ses succès il ait jeté les yeux sur les Hébrides, il est naturel de supposer qu'il aura consulté le Voyage du docteur Johnson dans ces îles, et que la secte des Johnsoniens, dont il s'était occupé autrefois, se soit présentée à son esprit.

Napoléon parut frappé de voir deux chaloupes placées sur des arc-boutans; leur longueur le surprit; il fit une série de questions pour savoir à quoi elles étaient destinées; il s'en fallut de peu qu'il ne donnât à entendre qu'il soupçonnait

---

(1) Le bonhomme Warden, dont la naïveté s'étale avec complaisance le long de ses prolixes narrations, paraît mieux connaître les divers degrés de la subordination *matérielle* que l'hiérarchie *morale* au sommet de laquelle planent le génie et la magnanimité.

qu'elles faisaient partie des embarcations qu'on emploîrait autour de l'île pour prévenir son évasion. On lui expliqua l'usage qu'on faisait de ces chaloupes dans la marine anglaise, et il ne dit plus rien (1).

Le nom de *Talleyrand* ayant été prononcé dans le cours d'une conversation que j'eus avec nos hôtes, ils reconnurent tous que les Bonapartistes eurent jadis la plus haute opinion des talens de celui qui le porte. Leur ayant demandé à quelle époque il avait perdu la confiance de Napoléon, on me répondit que ce fut au temps de l'invasion de l'Espagne. J'observai alors que les rapports que nous avions en Angleterre coïncidaient parfaitement quant à l'époque, et que je ne faisais aucun doute qu'il en était de même quant à la cause; je veux dire que cet homme

(1) Pour la dernière fois, nous supplions nos lecteurs de pardonner aux scrupules de notre conscience de traducteur, laquelle, peut-être, aurait dû nous prescrire de supprimer tant d'insipides inutilités, qui font quelquefois ressembler le récit de l'honnête Breton aux caquets d'une vieille sans jugement et sans esprit.

d'état avait hautement désapprouvé l'entreprise. On me dit que le fait était faux, et on affirma, au contraire, que le prince de Bénévent avait expressément approuvé cette expédition, et qu'il en avait basé la nécessité sur l'intime persuasion où il était, et qu'il communiqua à Napoléon, que sa vie serait toujours en danger *tant qu'un Bourbon régnerait en Europe.*

J'entrai plus avant sur le même sujet, avec madame Bertrand : elle m'assura de la manière la plus formelle que Talleyrand entretenait une correspondance secrète avec Napoléon lors du premier retour des Bourbons à Paris, et que lui-même devait s'y rendre dans un mois. Son départ de Vienne pour aller prendre les eaux à Aix-la-Chapelle n'était, me dit-elle, qu'un prétexte pour cacher sa nouvelle manœuvre. Pouvez-vous croire, Madame, lui dis-je, que Talleyrand, supposé que telle eût été son intention, aurait eu assez d'influence à la cour de Vienne pour l'engager à favoriser le gendre de l'Empereur d'Autriche ?

« La cour de Vienne, s'écria-t-elle ! oui, oui, « il est capable d'influencer toutes les cours de

« l'Europe ; si seulement il eût pu rejoindre « l'Empereur, nous serions dans ce moment-ci « à Paris, et la France n'aurait jamais changé de « maître. » Je conviens de n'avoir jamais entendu personne faire l'éloge des vertus de cet homme-là; mais vous pourrez juger jusqu'à quel point ses talens en politique sont apréciés à bord du *Northumberland* (1).

Je demandai un jour au général Bertrand quel était celui des généraux français qui avait amassé le plus de richesses ; sans la moindre hésitation, il nomma Masséna : ajoutant cependant que tous avaient fait des fortunes considérables. Macdonald, duc de Tarente, à ce qu'il semblait croire,

(1) Quel nom donner ici à la niaise crédulité du narrateur anglais, qui, d'un coup de plume, métamorphose en véritable Sinon diplomatique l'homme d'état dont la *loyauté*, la *franchise*, le *désintéressement* sont passés en proverbe, comme la loyauté de Sully, la franchise de Catinat, le désintéressement des Montmorency ? L'Europe sait, et la France avoue avec reconnaissance, que c'est à la réunion de ces hautes qualités, plus encore qu'aux talens du prince Talleyrand, que nous devons la restauration.

avait moins amassé que les autres. A notre grande surprise, il parla de Davoust, prince d'Eckmühl, avec les plus grands éloges; tout le monde cependant se récria sur la conduite qu'il avait tenue à Hambourg; conduite qu'on avait représentée comme atroce. Le comte Bertrand ne se rendit pas, et soutint au contraire qu'il s'était conduit en commandant zélé, exact à ses devoirs autant que fidèle : que loin d'être inhumain, quoique d'ailleurs il fût sévère pour le service, il n'avait jamais suivi ses instructions à la rigueur. Quant à se laisser corrompre par argent, Bertrand déclara qu'il était incapable d'une pareille bassesse; il ajouta qu'il savait de science certaine qu'on lui avait offert une somme très-considérable, pour fermer les yeux sur la sortie de quelques bâtimens du port de Hambourg, pendant la nuit, et que, soldat fidèle et homme d'honneur, il avait refusé avec mépris.

Le comte Las Cases nous parla des maréchaux, et ne mit pas beaucoup de réserve dans le portrait qu'il en fit. Il dit que Masséna avait été maître-d'armes; mais qu'avant sa campagne de la Péninsule, il était considéré par la nation fran-

çaise comme l'égal, si même il n'était pas supérieur à Bonaparte dans l'art militaire. Le comte le représenta, depuis cette époque, comme un être nul. Il est d'une avarice extrême, dit-il, quoiqu'il n'ait qu'une fille, unique héritière des richesses énormes qu'il a accumulées. Il nous raconta ensuite sur le maréchal l'anecdote suivante.

La conservation de l'armée, au passage du Danube, a été attribuée, par les soldats, et même par toute la nation, aux talens supérieurs, ainsi qu'à l'indomptable courage de Masséna. Il paraît qu'une inondation soudaine et impétueuse du fleuve avait coupé toute communication d'une rive à l'autre, lorsque la moitié de l'armée l'eut passé. La partie qui restait en arrière n'avait pas de munitions. Masséna se jeta dans le village d'Esling où il soutint quinze attaques de la part des Autrichiens, et sauva la moitié de l'armée française d'une destruction qui semblait inévitable.

Les éloges que l'armée et la nation prodiguèrent à Masséna, pour sa conduite et le succès dont elle fut couronnée, ne laissèrent pas de

faire présumer que celle de Bonaparte méritait d'être censurée. Il paraît que l'ex-Empereur le sentit. Afin de dissiper les bruits qui couraient à ce sujet, il conféra à Masséna le titre de *prince d'Esling*, comme une récompense bien méritée, et comme un témoignage de la reconnaissance publique, pour un service auquel le succès de la campagne était dû (1).

Bertrand, parlant de *Soult*, dit que c'était un excellent officier, et que *Ney* poussait la bravoure jusqu'à la témérité; quant à *Suchet*, il dit qu'il avait plus d'esprit, plus de connaissances, plus de sagacité en politique; et des formes plus conciliatrices qu'aucun des autres maréchaux de France.

Il parla ensuite de l'amiral Ganthaume, et de-

(1) Donner le prix à son émule, couronner de ses propres mains le rival qui vous a surpassé, c'est un procédé auquel la haine elle-même ne saurait refuser beaucoup d'adresse : ceux qui n'ont pas attendu que Napoléon fût Empereur pour lui donner le titre de *Grand*, ont reconnu, dans cette conduite, tous les caractères de l'héroïsme et de la magnanimité. (*Cinq mois de l'Histoire de France*, par M. Regnault-Warin; liv. 2°, ch. 4°, pag. 162, édition de 1815.)

manda quel caractère on donnait dans les papiers anglais à cet officier de marine. Je répondis qu'on le louait beaucoup du courage avec lequel il sortait d'un port, et du bonheur qu'il avait d'y rentrer. « Oui, reprit-il, avec un air et d'un ton très-« significatif, il est propre à jouer à *cligne-mus-« sette.* Il a été *fidèle* à Louis, ensuite *fidèle* à Napo-« léon, et puis encore *fidèle* à Louis : il est de fait « ce que vous appelez le vicaire de.... Je lui aidai à terminer la phrase, en prononçant le mot *Bray*, il s'en saisit et s'écria : « Oui, oui, le vicaire « de Bray. Il est vieux, dit le comte ; mais « ses indiscrétions, qu'il ne particularisa ce-« pendant pas, le feraient passer pour un jeune « homme. »

Dans l'après-midi, Napoléon demeura sur le pont plus long-temps que de coutume ; il avait l'air extrêmement inquiet. Toutes ses questions avaient rapport aux progrès que nous faisions dans notre voyage, et montraient qu'il lui tardait d'arriver à Sainte-Hélène. Accoutumé à de violens exercices, il se trouvait sans doute incommodé de se voir resserré dans l'espace étroit d'un vaisseau.

J'ai appris qu'il était maigre avant de parvenir au consulat. S'il en eût été autrement, ses campagnes en Égypte auraient suffi pour lui faire perdre son embonpoint. Les travaux auxquels il s'est livré depuis auraient été capables de détruire toute autre constitution que la sienne, qui paraît excellente, puisque sa santé, au lieu de se détériorer, s'est améliorée, et que c'est dans ces dernières dix années qu'il a graduellement gagné de la corpulence (1).

C'est une circonstance singulière que le comte Montholon, dont j'ai déjà fait mention, comme l'un de ses aides-de-camp, soit le fils d'un officier-général sous lequel Napoléon a servi en la même qualité pendant la guerre de la révolution (2). Toute la famille, excepté son père et

(1) Comme tous les hommes de 40 à 50 ans. M. Warden s'émerveille de rencontrer dans un grand homme tout ce qu'on trouve dans tous les hommes sans le remarquer. En revanche, il passe à côté de ce qui le tire de la foule, et en fait un être unique : il ne le voit pas et marche dessus.

(2) Le père du comte Montholon, si nous sommes bien informés, n'a jamais servi ; il était conseiller au

lui, sont des royalistes décidés, et très-riches; mais le père est mort, et le fils a sacrifié sa fortune, abandonné sa famille, pour partager, avec sa femme et son fils, l'exil de son ancien souverain, qu'il se fait gloire d'aimer et de servir comme s'il l'était encore, s'acquittant de ses devoirs avec une loyauté et une fidélité dignes de vénération.

Je vous donne ici le beau portrait que fait madame Bertrand du jeune Napoléon, pour vous faire connaître le laconisme anglais que le père emploie pour peindre son fils : « *Il a une grande grosse tête.* » La même dame, en parlant de la famille de Bonaparte, représente les princesses de cette famille comme extrêmement aimables; toutes, à l'exception de la princesse de Piombino, sont d'une beauté remarquable. C'est en compagnie de ces charmantes dames, et pour me servir de l'expression de la plus *grande grosse*

---

parlement de Rouen; et Napoléon n'a été l'aide-de-camp de personne. On ignore où M. Warden a pris cette anecdote. (*Note du Traducteur.*)

tête de toute la famille, que je termine ma *grande grosse* lettre (1).

Recevez, etc., etc.

G. W.

En mer.

MON CHER,

Je vous ai déjà dit, je crois, qu'on avait jugé convenable, pour ménager la sensibilité des exilés, de leur cacher les journaux anglais, que nous avions reçus au moment de notre départ.

Le comte Bertrand me demanda si je les avais lus; lui ayant répondu affirmativement, il me pria de lui faire part de leur contenu. Je lui dis qu'entre autres choses, ces journaux parlaient du voyage que lui, comte Bertrand, avait fait à

---

(1) Si ces plaisanteries, que le bon M. Warden donne pour de l'*humour*, ne sont pas d'un sel aussi piquant que celui dont Sterne, Swift, Adisson se servaient pour assaisonner leurs écrits, c'est qu'au règne de ces maîtres en l'art de plaire a succédé l'usurpation de ces freluquets, mauvais plaisans, qui, sous le nom de *Dandys*, exagèrent, en les copiant, les ridicules français.

Paris, avant le retour de Napoléon en France. A cette communication, sa figure indiqua qu'il était violemment affecté, et sa réponse me le prouva mieux encore. « Je sais très-bien, dit-il, que les papiers anglais m'ont accusé de m'être déguisé pour me rendre à Paris, quelques mois avant le départ de l'Empereur de l'île d'Elbe. Mais je déclare solennellement que je n'ai jamais mis le pied en France à cette époque. J'aurais pu aller en Italie, si je l'eusse voulu; mais je n'ai pas quitté l'île d'Elbe un seul instant, jusqu'au départ de *mon* Empereur. On a également avancé que j'avais prêté serment de fidélité au Roi : cette assertion est aussi absurde que l'autre; car je n'ai jamais vu en France un seul individu de la famille des Bourbons. »

Je vais essayer de vous donner l'historique du retour de Napoléon en France, tel qu'il m'a été raconté brièvement et en différentes occasions. « Le duc de Bassano en a été le principal acteur. « Des individus de plusieurs départemens s'é- « taient rendus à l'île d'Elbe, et l'Empereur a « été porté à soupçonner que l'intention des « alliés était de l'envoyer à l'île où il va mainte-

« nant. On ignore absolument qui a pu lui com-
« muniquer cette idée. Il est cependant certain
« qu'il y croyait tellement, qu'il prit la ferme
« résolution de tenter l'exécution du projet qu'il
« méditait, avant que ce projet fût mûr en
« France, et qu'on y fût en mesure d'agir ou-
« vertement. Après que sa petite armée fut em-
« barquée, ses amis lui expédièrent un courrier
« avec les prières les plus pressantes de différer
« son entreprise, ne fût-ce que pendant un
« mois. S'il eût reçu les dépêches avant d'avoir
« quitté l'île, il n'est pas aisé de conjecturer
« l'effet qu'elles auraient fait sur lui; mais quoi
« qu'il en soit, elles arrivèrent trop tard, le dé
« était jeté (1). »

Il est arrivé ce matin un événement qui, comme vous vous l'imaginerez facilement, frappa singulièrement nos passagers : un brick français portant pavillon blanc, marchait de conserve avec nous.

Le général Gourgaud nous intéressa, en nous

(1) Quant aux motifs qui ont déterminé Napoléon, voyez les *Mémoires de M. Fleury de Chaboulon.*

donnant plusieurs détails sur les campagnes de Russie et de la Péninsule, desquels il avait été témoin. Je n'en choisirai que deux ou trois, car des narrations qui rompent la monotonie d'un vaisseau, ne peuvent amuser ceux qui jouissent des diversions produites par une société choisie. Il nous fit la description du froid en Russie, avec une énergie qui nous attacha vivement. Concevez le contraste qu'éprouva un Français, né sous un beau climat, et qui venait de servir en Espagne, lorsqu'il se trouva transplanté sur une partie du globe où les larmes que l'âpreté de la température arrachait de ses yeux, étaient sur-le-champ transformées en globules de glaces ! et où les soldats engourdis par le froid, en essayant de se secouer pour retrouver leurs forces, tombaient morts tout-à-coup, ou expiraient debout et roides de froid !

Il nous raconta aussi l'événement suivant, qui arriva au siége de Saragosse. Les Français avaient miné un couvent, dans lequel des Espagnols s'étaient refugiés. Les assiégeans n'avaient pas l'intention de détruire le bâtiment, mais seulement de faire sauter un mur, pour effrayer les assié-

gés, afin qu'ils se rendissent. L'explosion cependant alla plus loin qu'on ne s'y attendait, et une grande partie des Espagnols périt, mais on en vit seize s'échapper d'une manière très-extraordinaire. Ils montèrent au clocher, emportant avec eux des munitions et s'y défendirent malgré tous les efforts des Français, pendant trois jours entiers. Bientôt on découvrit qu'ils s'étaient échappés au grand étonnement de leurs ennemis, qui, comme de pieux catholiques, n'ont pas hésité de croire qu'ils avaient dû leur salut à l'intercession du Saint, patron du couvent (1). Cependant les moyens qu'ils employèrent étaient tout-à-fait humains. A l'aide de cordes qu'on leur avait jetées d'une maison voisine, ils se laissèrent descendre de la forteresse à laquelle ils devaient la conservation de leur existence. On peut, je pense, ajouter cette historiette à celles qu'on appelle, si je puis risquer un calembourg avec vous, *des châteaux en Espagne.*

---

(1) Encore un grain de malice et un éclair d'esprit! M. Desmasures ne peut se corriger :

Peste! où prend *son* esprit toutes ces gentillesses? (*Mol.*)

Dans la soirée Napoléon adressa ses questions à M. Beatty, capitaine des soldats de marine, lequel parle français. Elles avaient rapport aux réglemens du corps dans lequel il servait, etc., etc. Il ne pouvait s'adresser à un officier qui fût plus capable de le satisfaire. Le capitaine Beatty a servi avec sir Sidney Smith, en Orient, et s'était trouvé au siége de St-Jean-d'Acre, événement qui paraît ne pas procurer à Napoléon d'agréables souvenirs. Cependant lorsqu'il fut informé de cette circonstance, il en plaisanta, et prenant le capitaine par l'oreille, il lui dit en riant : « Ah frippon ! vous y étiez donc (1) ? » Il lui demanda ensuite où était sir Sidney : le capitaine lui répondit que ce brave chevalier était alors au congrès de Vienne, pour lui soumettre la proposition de détruire les corsaires barbaresques. Napoléon répondit : « Qu'il était depuis « long-temps honteux aux puissances de l'Eu- « rope, de permettre l'existence de pareils scé-

(1) Ce geste était assez familier à l'Empereur, mais avec ceux qu'il honorait de quelque bienveillance : avait-il déjà eu le temps d'en éprouver pour cet officier?

« lérats. » Cette opinion semble, en quelque sorte, confirmer la proposition qu'Andréosi avait ordre, dit-on, de faire au nom du gouvernement consulaire. Pendant une courte suspension d'hostilité, on assure que le Premier Consul proposa une expédition commune aux deux nations : elle avait pour objet l'entière destruction des pirates barbaresques. Pour cet effet, on assure qu'il offrait toutes les troupes de terre qui seraient nécessaires, si l'Angleterre voulait s'engager à fournir les vaisseaux dont on aurait besoin pour réussir dans une entreprise si honorable aux deux nations. (1) Si cette proposition a été faite, il n'y a pas de doute que de fortes raisons n'aient empêché notre gouvernement de l'accepter : et la guerre se ralumant de nouveau, toute délibération à ce sujet est devenue inutile.

Napoléon s'informa ensuite de ce qui regardait l'artillerie anglaise ; il s'adressa pour cela au capitaine d'artillerie du bord, qu'il trouva en

(1) M. Warden se contredit ici.

(*Note du Traducteur.*)

état de répondre à ses nombreuses questions.

Quand il est entré au service, l'artillerie était son arme; le sujet sur lequel il prenait des informations devenait donc par-là plus intéressant, car si peu de temps s'était écoulé depuis ses premières armes, qu'il pût apprécier à ses dépens notre tactique dans cette partie de l'art de la guerre (1).

Descendant jusqu'aux plus minutieux détails du service, il s'informa de la discipline des sous-officiers, des bombardiers, des mineurs et des simples soldats. Il n'oublia pas l'éducation des cadets, et il demanda particulièrement s'ils avaient des professeurs de mathématiques, de physique, de chimie, etc. Et afin qu'on s'entendît bien sur les termes propres à chaque art, il appela

---

(1) *Ne sutor ultrà crepidam* est un proverbe applicable à M. Warden, qui devrait ne se servir que de sa lancette et ne pas parler d'artillerie. Napoléon a donné aux Anglais, étant encore bien jeune, de si fortes leçons de tactique, aux forts Lamalgue et Malbosquet, qu'ils ne l'oublieront de long-temps.

(*Note du Traducteur.*)

le comte de Las Cases pour qu'il prît part à cette conversation scientifique. La seule observation qu'il fit, fut la surprise que nous nous servissions de pièces de douze comme pièces de campagne, ainsi que sur la force et la perfection de cette partie de notre état militaire, sur laquelle il parut n'avoir pas de connaissances positives.

Je vous ai prévenu en commençant cette correspondance, qu'il fallait vous attendre à de soudaines transitions de faits qui n'auraient aucune espèce de rapport entre eux; et je vous en donne ici un exemple risible, en passant de l'artillerie anglaise aux joyaux de la couronne de France, dont Napoléon n'a sauvé qu'un seul article, une croix de diamant estimée douze mille livres sterling (288,000 fr.). J'apprends aussi que lorsque Grouchi annonça la capture du duc d'Angoulême, dans son expédition du Midi, on envoya à ce général l'ordre de faire restituer au prince tous les diamans, joyaux et bijoux qui seraient en sa possession.

Vous aurez pu remarquer que notre illustre passager ne fait pas de questions au hasard, il les

adresse aux personnes que, par leurs emplois, il suppose les plus capables de lui répondre d'une manière satisfaisante; ou, ce qui est plus probable, la physionomie des personnes qu'il rencontre, lui suggère le sujet de ses interrogations.

Comme sa curiosité s'attache particulièrement à pénétrer les secrets de l'emploi qu'occupe la personne à laquelle il parle, il pourrait bien lui prendre fantaisie de s'adresser à moi; car il paraît qu'il ne dédaigne pas la médecine. Il pense que l'exercice du cheval est plus propre que tout autre à la conservation de la santé; et l'on m'a assuré qu'à son passage à bord du *Bellérophon*, espérant alors qu'il serait accueilli par notre gouvernement, il jouissait par avance du plaisir de monter à cheval dans les belles plaines de notre Angleterre.

Tout le monde se souvient de l'invasion dont l'Angleterre était menacée en 1805, et de toutes les conjectures qu'on formait à ce sujet. On ne la croyait guère praticable; aussi ce projet excita peu d'alarmes. Je vais, néanmoins, vous produire l'autorité sur laquelle je me fonde, pour vous assurer qu'on avait l'intention de le mettre

à exécution; c'est Napoléon lui-même. Il dit qu'il avait deux cent mille hommes sur les côtes de France vis-à-vis celles d'Angleterre, et qu'il était résolu de se mettre à leur tête.

Il avoue que l'entreprise était hasardeuse et le succès incertain; malgré cela il avait résolu de la tenter, et avait pris toutes les mesures possibles pour réussir. On lui avait objecté que sa flotille était insuffisante, et qu'un vaisseau tel que le *Northumberland* aurait coulé cinquante de ses chaloupes: mais il assura qu'il avait le moyen de débarrasser la Manche de tous les vaisseaux de guerre anglais; et que pour y parvenir, il avait donné ordre à l'amiral *Villeneuve* de se diriger en apparence avec les flottes combinées de France et d'Espagne, vers la Martinique, dans l'intention de diviser nos forces navales, et de le faire suivre par nos meilleurs vaisseaux de guerre. D'autres escadres d'observation devaient se présenter sur différens points, de manière à laisser l'Angleterre dégarnie de ses principales forces.

Villeneuve avait l'ordre de changer de route à une latitude donnée, d'échapper à la vigilance

de Nelson et de rentrer dans la Manche. La flottille serait alors sortie des ports d'Ostende, de Dunkerque, de Boulogne et des autres ports voisins. L'intention de Napoléon était de se porter rapidement sur la capitale, par Chatham. Il n'ignorait pas, disait-il, qu'il trouverait bien des difficultés; mais l'objet était assez important pour justifier son entreprise.

Villeneuve ayant rencontré sir Robert Calder qui le batit, fut forcé de se réfugier au Ferrol. Dans ce port, un ordre péremptoire le força de mettre à la voile et de suivre ses instructions antérieures; mais, contradictoirement à ce qui lui était strictement enjoint, il se dirigea sur Cadix. « Il eût aussi bien fait, s'écria Napoléon, « en élevant la voix, il eût aussi bien fait d'aller « dans l'Inde. »

Deux jours après que Villeneuve eut levé l'ancre de la rade de Cadix, un officier de marine, chargé de le remplacer, y arriva. La célèbre victoire de Trafalgar couronna bientôt nos armes, et l'amiral français, à sa rentrée en France, cessa d'exister : on assure qu'il se donna la mort.

Après vous avoir donné une preuve de la vivacité de son esprit, je vais sans doute vous surprendre en vous informant que cet homme, qui, pendant toute sa carrière s'est à peine donné le temps de dormir, tandis qu'il tenait tout le monde éveillé, est devenu un grand dormeur depuis qu'il est sur le *Northumberland*. Pendant presque tout le jour il reste couché sur un sofa, quitte la table de jeu de très-bonne heure, n'est visible que vers onze heures du matin, et déjeûne très-souvent au lit. Mais il n'a rien à faire, et parfois un roman l'amuse.

On s'est souvent plu à répéter dans les journaux anglais, que Napoléon, qui a bravé la mort sous tant de formes, et dont le courage n'est pas problématique, est devenu poltron; on ajoute qu'il veut se suicider plutôt que de subir l'exil de Sainte-Hélène. Après qu'il eut appris ce qu'on disait de lui à ce sujet, il répondit avec calme : « Non, non, je ne suis pas assez *Romain* « pour me donner une mort facile : il y a « plus de courage à supporter une vie malheu- « reuse (1). »

(1) Il est digne de remarque, a dit M. Regnault Warin

En continuant à discourir sur le même sujet, on cita par hasard le nom de M. Whitbread, et la manière déplorable dont il avait terminé ses jours. Napoléon n'ignorait pas le caractère politique de M. Whitbread. Après l'avoir peint comme l'ami fidèle de son pays, il sembla disposé à croire que ce fatal événement ne devait être attribué qu'à l'humidité de notre climat. Il avait entendu parler des effets qu'on reproche à notre sombre mois de novembre, et il multiplia les questions sur l'influence des brouillards sur notre île, sur le système physique de ses habitans; influence qui occasionne ces désordres hypocondriaques, où le *tædium vitæ*, auxquels on attribue le suicide. Il parla long-temps et très-bien sur le même sujet, et

---

(*Introduction à l'Histoire de l'Empire*), que c'est de la faction qui compte le plus de lâches célèbres et d'illustres dévots, que Napoléon détrôné a reçu les exhortations les plus pressantes d'échapper à l'ignominie de sa chute par *la gloire* du suicide; et que, pour avoir eu *la faiblesse* de ne pas suivre cet honorable conseil, c'est aussi de ce parti de catholiques et de chevaliers qu'il a reçu les épithètes de *lâche* et de *poltron*.

« lérats. » Cette opinion semble, en quelque sorte, confirmer la proposition qu'Andréosi avait ordre, dit-on, de faire au nom du gouvernement consulaire. Pendant une courte suspension d'hostilité, on assure que le Premier Consul proposa une expédition commune aux deux nations : elle avait pour objet l'entière destruction des pirates barbaresques. Pour cet effet, on assure qu'il offrait toutes les troupes de terre qui seraient nécessaires, si l'Angleterre voulait s'engager à fournir les vaisseaux dont on aurait besoin pour réussir dans une entreprise si honorable aux deux nations. (1) Si cette proposition a été faite, il n'y a pas de doute que de fortes raisons n'aient empêché notre gouvernement de l'accepter : et la guerre se ralumant de nouveau, toute délibération à ce sujet est devenue inutile.

Napoléon s'informa ensuite de ce qui regardait l'artillerie anglaise ; il s'adressa pour cela au capitaine d'artillerie du bord, qu'il trouva en

(1) M. Warden se contredit ici.

(*Note du Traducteur.*)

état de répondre à ses nombreuses questions.

Quand il est entré au service, l'artillerie était son arme; le sujet sur lequel il prenait des informations devenait donc par-là plus intéressant, car si peu de temps s'était écoulé depuis ses premières armes, qu'il pût apprécier à ses dépens notre tactique dans cette partie de l'art de la guerre (1).

Descendant jusqu'aux plus minutieux détails du service, il s'informa de la discipline des sous-officiers, des bombardiers, des mineurs et des simples soldats. Il n'oublia pas l'éducation des cadets, et il demanda particulièrement s'ils avaient des professeurs de mathématiques, de physique, de chimie, etc. Et afin qu'on s'entendît bien sur les termes propres à chaque art, il appela

(1) *Ne sutor ultrà crepidam* est un proverbe applicable à M. Warden, qui devrait ne se servir que de sa lancette et ne pas parler d'artillerie. Napoléon a donné aux Anglais, étant encore bien jeune, de si fortes leçons de tactique, aux forts Lamalgue et Malbosquet, qu'ils ne l'oublieront de long-temps.

(*Note du Traducteur.*)

dans cette conversation, pour ne pas diminuer l'intérêt du récit qu'il me fit.

« Aucune page de l'histoire ne peut vous offrir « un événement aussi extraordinaire que celui « que je vais vous raconter, et nulle part vous « ne trouverez des détails plus exacts sur notre « départ de France et sur les circonstances qui « l'accompagnèrent. Des historiens essaieront « certainement de décrire cette époque; alors « vous jugerez de la véracité de leur narra- « tion.

« Du moment où l'Empereur quitta la capi- « tale, son intention fut de passer en Amérique, « et de s'établir sur les bords d'un des grands « fleuves qui arrosent la partie septentrionale « de ce continent. Il ne doutait pas qu'un grand « nombre de ses partisans ne vinssent se ranger « autour de lui; et comme son ambition avait « été trompée, il voulait se retirer au fond d'une « solitude, d'où il pût contempler philosophi- « quement les agitations de l'Europe.

« Arrivé à Rochefort, la difficulté de gagner « l'Amérique parut à Napoléon beaucoup plus « grande qu'il ne s'y était attendu. On prit toutes

« les informations possibles, on forma plusieurs « plans; mais aucun ne parut praticable. Enfin, « on se procura deux chasse-marées, (petits bâ- « timens à un seul mât), et l'on discuta sur « la possibilité de traverser l'Atlantique avec ces « frêles embarcations. Seize aspirans s'engagè- « rent de la meilleure grâce à les diriger, et l'on « pensa un moment que pendant la nuit on « pourrait s'échapper. Nous nous réunîmes pour « prendre une détermination, mais ce fut long- « temps en vain, et il me serait impossible de « vous donner une idée de l'anxiété qui régnait « parmi nous. L'Empereur seul conserva son « sang-froid. La majorité était d'avis de retour- « ner à l'armée, parce que, dans le midi de la « France, la cause impériale pouvait triompher « encore. L'Empereur rejeta sur-le-champ cette « proposition, et déclara qu'il ne serait jamais « la cause d'une guerre civile en France. Il ré- « péta en termes formels, que sa carrière poli- « tique était terminée; qu'il n'avait d'autre « ambition que celle de se procurer le paisible « asile qu'il se flattait de trouver en Amérique. « Il me demanda alors, si, en ma qualité d'offi-

« cier de marine, je croyais qu'il fût possible « de traverser l'Atlantique dans les petits bâti- « mens qui paraissaient être les seuls avec les- « quels on pût tenter l'entreprise. J'étais ballotté « entre mes doutes et mes désirs : les premiers « me faisaient hésiter à me prononcer pour l'af- « firmative; les derniers au contraire me por- « taient à l'adopter. Ma réponse fut donc dictée « par ces deux sentimens. Je dis qu'ayant quitté « la marine depuis long-temps, et n'ayant au- « cune connaissance des bâtimens qu'on se « proposait d'employer, j'ignorais leur force et « s'ils étaient propres ou non à une pareille na- « vigation; mais que les jeunes aspirans qui s'é- « taient volontairement offerts pour les diriger, « au péril de leur vie, devaient inspirer une « grande confiance. Ce projet fut néanmoins « abandonné, et l'on pensa que nous n'avions « d'autre alternative que celle de nous en rap- « porter à la générosité de l'Angleterre.

« Au milieu de ce conseil qui se tenait à « minuit, Napoléon sans être abattu par la di- « vergence d'opinion de ses amis, ordonna à « l'un d'eux de se préparer à écrire, et il lui

« dicta pour le prince-régent d'Angleterre cette « lettre devenue la preuve de la confiante ma- « gnanimité d'un héros, et de l'insigne *faiblesse* « d'un roi. »

Le service divin, célébré à bord, comme il est d'usage de le faire sur tous les vaisseaux de sa Majesté Britannique fournit matière à une discussion sur la religion, entre les personnes de la suite de Napoléon. Nous apprîmes d'eux que ce Prince avait, après son dîner, parlé de matières religieuses : il est inutile de vous faire part de ses opinions à ce sujet, il suffira de dire qu'elles étaient d'une philosophie tolérante. Une circonstance néanmoins mérite observation : c'est qu'il dit, que le respect qu'il avait montré pour le culte musulman, lors de son séjour en Egypte, n'avait été qu'un acte de politique, une affaire du moment. On appuya fortement sur cette assertion, parce qu'on savait combien l'on avait été indigné en Angleterre lorsqu'on avait appris que Napoléon s'était déclaré musulman (1).

J'observerai ici que quand l'occasion se présen-

(1) Indigne et absurde fausseté.

tait, les partisans de Napoléon ne manquaient jamais de le représenter de manière à diminuer les mauvaises impressions qu'ils supposaient que les Anglais avaient conçues de son caractère personnel ou politique. Quelqu'un ayant parlé de l'impétuosité de son caractère, on s'empressa de citer les deux anecdotes suivantes, pour prouver qu'il cherchait à le réprimer. Ce fut le comte de Las Cases qui nous les raconta. Il nous assura même qu'il avait été témoin des faits sur lesquels elles roulaient.

« J'étais, dit-il, à Saint-Cloud, lorsque le capitaine Milieuse se présenta à l'Empereur à son « retour d'Angleterre. Il avait été pris avec *la* « *Didon*, par une frégate anglaise, le *Phénix*, « commandée par le capitaine Baker. Après que « je l'eus introduit, Sa Majesté lui dit d'un ton « extrêmement dur : C'est vous, Monsieur, qui « avez amené votre pavillon devant un ennemi « qui vous était inférieur en forces; qu'avez-vous « à dire pour excuser une pareille conduite? — « Sire, répondit Milieuse, j'ai fait tous les efforts « possibles, mais mon équipage a refusé de se « battre plus long-temps. — S'il en est ainsi, re-

« prit l'Empereur, quand un officier ne peut se « faire obéir, il doit cesser de commander; re- « tirez-vous. Six mois après cette réception mor- « tifiante, il y eut une enquête sur la conduite « de cet officier; il fut nommé commandant « d'une escadre à Venise. »

« L'Empereur avait un secrétaire intime (1), « doué de talents transcendans, et d'un carac- « tère si doux qu'il était presque impossible de « troubler la sérénité de son âme. L'impétuosité « de son maître, jointe aux heures inusitées aux- « quelles on le faisait souvent appeler pour se « mettre au travail, ne purent jamais amener le « moindre changement à sa manière de se con- « duire; et le long espace de temps durant le- « quel il fut au service de Napoléon, prouve « évidemment que celui-ci savait l'apprécier. « Napoléon prenait rarement la plume : il avait « coutume de dicter; et il le faisait avec la rapi- « dité de la pensée. Quand au milieu de la nuit « une idée le frappait, il faisait sur-le-champ ap- « peler son secrétaire pour en prendre note.

(1) M. le baron Menneval, qu'il plaça depuis auprès de Marie-Louise.

« Il arriva une fois que celui-ci se trompa dans « la rédaction d'une phrase qui lui avait été dictée. « Napoléon, dans son premier mouvement, le « chassa de la manière la plus dure. Le lende- « main le secrétaire se présenta avec son calme « ordinaire, comme s'il ne s'était rien passé; « l'Empereur lui demanda avec une espèce d'hu- « meur, s'il avait bien dormi la nuit précédente, « et apprenant qu'il avait reposé tranquillement « comme à son ordinaire, il lui dit : Vous avez « été plus heureux que moi; prenez votre plume : « et il lui dicta un décret par lequel il lui accor- « dait une pension assez considérable. »

Les exilés s'efforcèrent aussi de détruire l'opinion qu'ils nous supposaient relativement à Napoléon, qui, dit-on, n'a pas pour les dames, cette galanterie sans laquelle les Français comptent pour peu toute générosité, toute vertu héroïque (1). Une telle opinion, disaient ses zélés

(1) Il n'y a qu'un Anglais, dont la tête est rétrécie par des préjugés anti-philantropiques, qui puisse amalgamer des idées et même des expressions aussi disparates. Avec la plus légère dose de philosophie expéri-

compagnons, si elle existait parmi les Anglais, serait dénuée de fondement.

Entre autres preuves qu'ils donnèrent, pour nous persuader qu'il avait un cœur tendre, ils assurèrent qu'il était tendrement attaché à Marie-Louise, et qu'un doux regard de cette princesse suffisait pour tout obtenir de lui. Souvenez-vous que ce sont des Français qui parlent. Ils avouèrent en même temps que quoi qu'elle possédât toutes ses affections, Sa Majesté croyait à la possibilité d'une infidélité passagère.

---

mentale, le bon M. Warden aurait compris qu'avec la révolution qui a changé la forme de nos mœurs, a dû s'effacer ce vernis de galanterie, tantôt chevaleresque, tantôt quintessencié, toujours romanesque et niais, qui faisait la honte de la nation et la gloire de nos marquis. Justifier Napoléon de ne pas avoir été *galant!* quelle dérision! Le Souverain élu par la grande nation aimait sa femme, et la respectait comme la mère de son successeur; et, à son exemple, les Français estimaient, chérissaient leurs femmes, et multipliaient avec elles cette race de braves qui croît et grandit pour réfréner la contre-révolution et la galanterie.

(*Note de M.* R. W.)

Toutefois, les dames anglaises qu'il aperçut de dessus le gaillard du *Bellérophon*, attirèrent sa plus vive admiration. Mademoiselle Brown, fille du général de ce nom, fut celle qui fixa singulièrement son attention, et il fixa ses regards sur elle aussi long-temps qu'il lui fut possible de distinguer ses traits.

Vous vous souviendrez peut-être qu'il y a quelques années, lorsque le marquis de Wellesley était secrétaire-d'état des affaires étrangères, sir Georges, alors le capitaine Cockburn, commandant le vaisseau l'*Implacable*, fut choisi pour s'entendre avec le baron de Koly ou *Colay*, polonais, afin de favoriser la fuite de Ferdinand VII, retenu alors à Valançay. J'ai maintenant les moyens de jeter quelque jour sur cette intéressante aventure; et ces renseignemens m'ont été fournis par des personnes qui savent parfaitement pourquoi cette entreprise n'eut aucun succès.

Tout ce que l'activité, la patience et la vigilance peuvent tenter, le capitaine Cockburn, auquel on avait fait part du secret de cette entreprise, le tenta; et il est inutile de dire que ses officiers le secondèrent de tout leur pouvoir. Ils

arrivèrent à point nommé au lieu où le baron devait exécuter son plan hardi et dangereux. Comme précaution essentielle, il avait caché dans ses habits de l'or et des diamans. Il espérait être de retour dans un mois, et tous les signaux pour favoriser la retraite avec sa capture royale, étaient préparés. Bientôt, cependant, on n'entendit plus parler du baron, et l'*Implacable*, après une croisière longue et fatigante, rentra dans le port.

On hasarda force conjectures, au sujet du Polonais. On soupçonna qu'il avait trahi sa mission, qu'il avait été arrêté comme espion et mis à mort, ou bien que le prince faible et pusillanime, pour lequel le baron s'était dévoué, après avoir révélé le complot, en avait sacrifié l'auteur. Mais le mystère qui enveloppait le sort du pauvre baron allait être révélé. Les témoins venaient d'être cités devant la cour. Savary était ministre de la police au temps de l'expédition, faisait partie de la suite de Napoléon, et n'avait aucune raison de ne pas dire ce qu'il savait, puisque son maître était présent et qu'il pouvait confirmer ou désavouer son témoignage. Sir

Georges pouvait donc connaître l'issue de l'entreprise du courageux baron, pour lequel il éprouvait un vif intérêt.

Le baron, à ce qu'il paraît, serait arrivé au terme de son aventure, sans l'influence du tout puissant amour qui en ordonna autrement. Une dame de Paris, dont il était éperdument amoureux, eut pour lui tant d'attraction qu'il se rendit d'abord dans cette ville : il n'y avait pas deux heures qu'il y était, que les limiers de Savary se saisirent de l'infortuné Polonais, le dépouillèrent de ses vêtemens et de leur contenu et le conduisirent en prison. Ainsi le projet échoua. Mais Napoléon désira savoir si Ferdinand en avait eu connaissance. On choisit en conséquence une personne propre à représenter le baron, et avec ses faux passeports, ses riches habits, elle fut introduite auprès de Ferdinand; mais quoiqu'on eût fait éloigner les gardes pour donner à ce prince toute la facilité possible de s'échapper, cet auguste prisonnier n'osa pas le tenter.

A notre approche de Madère, les brouillards nous empêchèrent de voir l'île jusqu'à ce que

le vaisseau fût entre le *Puerto-Sancto* (le port saint) et le désert. Cette dernière île, rocailleuse et presque perpendiculaire, ressemble un peu à Sainte-Hélène. M. de Las-Cases, à qui d'anciens marins en avaient communiqué la remarque, le dit à l'Empereur; ils vinrent nous joindre sur le pont : mais la comparaison que fit le premier avec l'idée qu'il s'était formée du lieu de son exil, ne lui fit pas prononcer un seul mot. Il se contenta de lever les épaules, et de sourire avec dédain. L'aspect de la fertile et agréable île de Madère pouvait-il lui donner des sensations agréables, d'après l'idée qu'il s'était formée des noirs rochers de Saint-Hélène? Je lui avais envoyé l'ouvrage de Johnson sur l'influence du climat des tropiques sur les constitutions européennes. Cet écrivain a fait l'éloge de Sainte-Hélène; mais il avoue qu'il n'a été que trois jours à l'ancre devant l'île; et l'illustre lecteur se moqua, avec raison, de descriptions basées sur des notions si vagues et acquises en si peu de temps.

Avant notre arrivée à Madère le *Schirocco* avait soufflé pendant quarante-huit heures, et avait considérablement endommagé les vignes. Les

superstitieux de l'île n'auront pas manqué d'attribuer cette particularité à la présence de Napoléon sur leurs côtes, et l'on aura, en conséquence, invoqué tous les saints pour hâter notre départ.

C'est à l'aspect d'un superbe paysage, d'une terre fertile et riche que je finis ma lettre. Il est possible que ma première vous annonce notre arrivée aux rochers stériles de Sainte-Hélène. Mais quelque part que je sois, vous saurez que je suis et que je serai toujours,

Votre très-humble, etc.

G. WARDEN.

En mer.

MON CHER AMI,

NOTRE grand homme passe rarement un jour sans s'informer de la santé de l'équipage, et de l'espèce de maladie qui règne alors parmi les matelots, ainsi que des remèdes qu'on leur administre. Celles qui dominent à bord du *Northumberland* ont quelquefois nécessité l'usage de

la lancette. Nous avions en quittant l'Angleterre un équipage composé de jeunes gens sains et vigoureux, mais dont la constitution pouvait être affectée par l'influence du climat. Napoléon semblait avoir un préjugé décidé contre la saignée, qu'il appelle *la pratique de Sangrado ;* et dans nos premières conversations sur ce sujet, il traitait cette méthode avec une ironie, qui prouvait que, malgré les grands événemens de sa vie, il n'avait pas oublié les plaisanteries satiriques de Le Sage. Il recommandait d'épargner ce précieux fluide, dans la crainte qu'il ne vînt à manquer; car il est persuadé que la nourriture qu'on donne à bord, n'est pas assez substantielle pour remplacer celui qu'enlève la saignée. Un Français, dit-il, se soumettrait difficilement à la doctrine du docteur Espagnol. Et lorsque je lui fis observer que les Français ne mangeaient pas autant de bœuf que les Anglais, il nia le fait : « Tout-à-fait autant, dit-il, mais cuit d'une autre manière. » Il ne se refuse cependant pas à l'évidence; et lorsqu'il vit la bonne santé dont notre flotte jouissait, et qu'il fut convaincu de l'utile résultat produit par la pratique

qu'il avait ridiculisée, il cessa de la combattre, quoiqu'il continuât d'en parler en plaisantant. Lorsqu'il me rencontrait, il mettait le doigt sur l'articulation du bras, et disait en souriant : « Combien de saignées aujourd'hui ? » Il ne manquait jamais non plus, lorsque quelques-uns de ses gens étaient incommodés, de s'écrier : « Saignez ! saignez ! à la lancette ! c'est le remède « infaillible. » Il avait cependant été témoin que madame Bertrand s'en était bien trouvée. Cette dame, attaquée d'une fièvre inflammatoire, consentit à se laisser tirer deux livres de sang et à faire diète; ainsi le système de Sangrado la guérit. Son Empereur commença à devenir alors un des prosélytes de l'Hippocrate Espagnol. Au reste il a quelque raison d'être fier de sa santé; et quand l'on considère sous combien de climats il a été exposé; quels sont les travaux auxquels il s'est livré depuis vingt-cinq ans, cette santé, dont il a toujours joui, et dont il jouit encore, excite la surprise et l'admiration. Il déclare que dans tout le cours de sa vie, il n'a eu besoin que deux fois d'avoir recours à la médecine. Dans sa première il se purgea; à la seconde, at-

taqué d'une affection pulmonaire, on lui appliqua un vésicatoire. M. O'Meara, son chirurgien, parle de son tempérament avec admiration; il dit que son pouls n'excédait jamais soixante deux pulsations par minute. Il convient lui-même qu'il est très-emporté, mais que la violence de sa colère passe rapidement, et qu'il recouvre presque aussitôt son sang-froid habituel. Je n'ai jamais entendu dire qu'en parlant de sa constitution et de l'état vigoureux de sa santé, il eût calculé les probabilités d'une longue vie.

Il a dit, à la vérité, qu'il aurait dû mourir le jour de son entrée dans Moskow, puis qu'alors il était arrivé au zénith de sa gloire. Quelques-uns de ses amis ont même avancé qu'il n'aurait pas dû survivre à cette journée-là (1).

Je dois vous demander la permission de revenir sur la saignée, ayant oublié une conversation dans laquelle Napoléon me donna une

(1) Ce sont ces bons amis dont nous avons, plus haut, signalé le zèle touchant et les sages avis : chevaliers qui conseillent une lâcheté; chrétiens qui prescrivent un suicide.

nouvelle preuve de sa curiosité. Il m'appela un jour sur le pont, pour me faire la question suivante : « Une personne attaquée d'une maladie « causée par le climat des tropiques, peut-elle « espérer, après de copieuses saignées, que vous « dites être absolument nécessaires, de jouir « dix-huit mois après de la même santé dont « elle jouissait avant sa maladie? — Combien de « temps les vaisseaux sanguins vides mettent-ils « à se remplir, et quelle quantité de sang peut-« on tirer du corps, sans causer la mort? » Après avoir raisonné pendant quelque temps sur ces questions, je le surpris en lui racontant le fait suivant. Un matelot porté sur la liste des malades, se trouva attaqué d'une inflammation de poitrine : le second jour son pouls battait 150 fois par minute, et son estomac ne pouvait garder ni nourriture, ni médecine. En trois jours je lui tirai quinze livres de sang, et alors son pouls, quoique plein, ne battit plus que 87 fois à la minute. Pendant trois mois consécutifs, il ne put retenir rien de solide, néanmoins il a recouvré la santé. C'était un argument *ad hominem* et bien capable de convertir qui que ce fût

à l'usage de la lancette. Il me fit la description de l'affection pulmonaire qu'il avait eue à son retour d'Egypte, et me demanda quel traitement j'aurais adopté en pareil cas ? « Auriez-vous fait comme Corvisart ? il m'appliqua deux vésicatoires. » Je répondis, que très-probablement j'aurais commencé par une saignée, avant d'appliquer les vésicatoires, parce que toute affection pectorale était en général accompagnée d'inflammation. Cette conversation me fournit, à ce que je crus, une occasion favorable de lui demander s'il jouissait d'un bon sommeil : je sentais bien qu'une pareille question était déplacée, et je n'aurais pas été surpris qu'au lieu de me répondre il m'eût tourné le dos ; mais avec un air qui exprimait plutôt la peine que le déplaisir, il répondit : « Non, dès le berceau je dormais peu, et j'ai continué (1). »

Adieu.

G. W.

---

(1) M. Warden a dit plus haut que Napoléon était un dormeur prodigieux ; mais qu'est-ce qu'une contradiction de plus ou de moins pour l'honnête chirurgien ? L'essentiel est qu'il conte et fasse effet.

En mer.

MON CHER,

JE commencerai ma lettre par vous faire connaître un personnage dont nos conversations *sur le gaillard* (1) m'avaient à peine donné l'idée. C'est l'Impératrice *Joséphine*. Son nom ayant été prononcé par hasard, elle devint, sur-le-champ, l'objet des éloges les plus unanimes. Si l'on en croit les exilés, elle était douée d'une douceur de caractère, d'une élégance de manières, d'une mé-

(1) Jamais M. Warden n'a eu de conversation directe et expresse avec l'Empereur, hormis celle du dîner dont nous lirons bientôt le narré : ceux de la suite de ce Prince, et plus particulièrement M. de Las Cases, amorçaient souvent la curiosité du bon homme, et s'amusaient de sa crédulité. Ils savaient que ses écrits iraient charmer l'oisiveté des habitués de *Lloyd*, et ils ne lui épargnaient pas les confidences. Si celles-ci nous ont valu les niaises *Lettres du Northumberland*, elles ont, en revanche, enrichi l'histoire-anecdote des *Lettres du Cap*. Ces dernières suivent immédiatement dans ce Recueil.

lodie d'organe, qui charmaient tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher.

La mort prématurée de cette excellente princesse a été universellement pleurée; on l'a attribuée à une circonstance extraordinaire et à un très-grand personnage. Je vais vous raconter cet événement, en me servant, si ma mémoire est fidèle, des expressions mêmes dont se servit le comte Las Cases pour me le transmettre.

Joséphine, à ce qu'il paraît, avait mérité l'admiration et l'estime de l'empereur Alexandre à un tel point, que ce prince passait la plupart de ses heures de loisir à jouir de sa conversation enchanteresse. Ses visites étaient non-seulement fréquentes, mais continuelles pendant tout le séjour qu'il a fait à Paris.

La santé de l'Impératrice n'était pas florissante, et; dans une certaine circonstance, son médecin lui avait ordonné un remède qui exigeait les plus grandes précautions, celle surtout de ne pas sortir de ses appartemens. Dans cette circonstance même, le monarque russe lui ayant rendu une visite, le respect qu'elle avait pour Alexandre lui fit commettre l'imprudence de se

promener avec lui dans les jardins de Malmaison. On connaît les suites de cet promenade fatale. Joséphine fut attaquée d'une inflammation aux poumons, laquelle résista à tous les efforts de l'art; peu de jours après, cette excellente princesse avait cessé d'exister.

D'après la même autorité, je vais tracer l'historique de son mariage avec Napoléon; ce récit différera beaucoup de tout ce qu'on a publié à ce sujet. Je ne chercherai point à concilier les versions contradictoires, et me contenterai de raconter ce que j'ai appris.

L'ordre donné par le directoire de désarmer certaine classe de citoyens, offrit à Bonaparte, alors général, et ayant un commandement important, l'occasion d'être présenté à madame de Beauharnais. Dix-huit mois avant cette époque, son époux, le vicomte de Beauharnais, était tombé sous la hache révolutionnaire (1).

---

(1) Éliminé comme ex-noble de l'armée du Rhin qu'il commandait, le vicomte de Beauharnais, l'un des membres les plus distingués de l'illustre Assemblée constituante, fut condamné à la peine capitale par l'exécra-

Il avait laissé un fils, *Eugène*, jeune-homme d'une grande espérance, lequel saisit le moment d'une parade, pour solliciter du général Bonaparte l'épée de son père, enlevée de l'habitation de sa mère. Bonaparte, aussi touché de la modestie que de la noblesse de la demande du pétitionnaire, l'accorda sur-le-champ.

Dès le lendemain, madame de Beauharnais adressa ses remercîmens au général. Visite alors de la part de Bonaparte; mais la dame étant absente lorsqu'il se présenta chez elle, un billet qui contenait ses excuses, renfermait aussi une invitation spéciale. Ils se virent, elle le captiva, et six semaines après ils furent unis. On a cru géné-

---

ble Tribunal de Dumas et de Fouquier. C'était le 8 thermidor, au moment même où chancelait la terrible puissance de Robespierre. Au milieu du trouble qui agitait les tyrans attaqués, le peuple avait fait rétrograder le tombereau dans lequel, parmi d'honorables holocaustes, M. de Beauharnais marchait à la mort. Un scélérat ivre (*Henriot*) fit continuer la marche funèbre, et l'échafaud dévora ses dernières victimes. Le lendemain, ce fut le tour des bourreaux.

(*Note de* M. R. W.)

ralement que le second mariage de Napoléon n'avait pas diminué l'attachement qu'il avait pour Joséphine, et des personnes bien instruites assurent qu'il lui en aurait donné des preuves plus évidentes, si la jalousie de la seconde impératrice ne l'en avait pas détourné.

Je crois vous avoir assuré que Napoléon était capable d'aimer; madame Bertrand sera mon garant; elle ma raconté avec beaucoup de sensibilité la dernière entrevue qu'il eut avec *Duroc*, duc de *Frioul*.

Cet officier avait une part distinguée dans l'affection de son maître qui l'honorait de toute sa confiance. Frappé d'un boulet de canon au moment où il allait reconnaître un lieu propre à camper, il vit ses entrailles s'échapper, et eut le courage de les replacer et de les contenir. Dans cette situation désespérée, on le porta au village voisin où il vécut encore vingt-quatre heures. La gangrène qui l'avait atteint ne fit qu'augmenter, et une odeur méphitique s'exhalait de son corps. L'Empereur vint le voir et essaya de le consoler. Le maréchal mourant lui recommanda sa femme et sa fille, et le supplia de s'éloi-

gner, de crainte que les miasmes putrides exhalés de son corps ne lui devinssent nuisibles. Madame Bertrand nous représenta la douleur de Napoléon comme exaltée jusqu'au romanesque, et nous assura qu'il passa la nuit sur le cercueil qui renfermait son ami.

Elle nous dit aussi qu'il avait un égal attachement pour *Lannes*, duc de *Montebello*, tué à la bataille d'Essling, et auquel il prodigua les marques de la plus tendre affection. Ce brave officier s'était soumis à deux amputations : l'une à une jambe au dessous du genou, et l'autre au dessus de la cheville du pied de l'autre jambe. Napoléon et Bertrand se rendirent auprès de lui, sur la rive gauche du Danube. Bertrand essaya de le consoler en comparant sa situation à celle du brave Caffarelli; alors le maréchal l'interrompit brusquement : « L'attachement de Caffarelli pour « l'Empereur était froid, en comparaison de l'af- « fection que je sens pour lui. »

Ce fut un dimanche à la table de l'amiral que Napoléon cathéchisa le chapelain du *Northumberland*, d'une manière aussi curieuse qu'elle était inattendue. Ce savant théologien était bien

en état de répondre à des questions plus difficiles sur la foi qu'il enseigne et sur tout ce qui dépend du culte et de la lithurgie.

« Combien de sacremens l'église anglicane reconnaît-elle?

— Deux, le baptême et la sainte-cène.

— L'église anglicane ne reconnaît-elle pas le mariage comme un sacrement?

— Non, *Général.*

— Quels sont les dogmes de l'église anglicane?

— Les dogmes de l'église anglicane sont ceux du luthéranisme et des épiscopaux.

— Administre-t-on souvent le sacrement de la sainte-cène?

— Dans les églises de la métropole, des grandes cités et villes, l'eucharistie est administrée tous les mois; mais, dans les églises de la campagne, quatre fois par an seulement. Les solennités de la naissance de notre Sauveur, de sa résurrection, la descente du Saint-Esprit et la fête de saint Michel, sont les quatre quartiers où l'eucharistie est administrée.

— Tous les communians boivent-ils dans la même coupe?

— Oui, *Général.*

— Le pain dont on se sert pour administrer le sacrement est-il du pain ordinaire?

— Le pain est de farine de froment, la meilleure qu'on puisse trouver.

— Supposé qu'on ne pût trouver de vin pour administrer le sacrement, pourrait-on lui substituer un autre liquide?

Il n'est pas probable que cela soit jamais arrivé, puisque partout le royaume il y a du vin.

— Les évêques prêchent-ils souvent?

— Rarement, excepté dans les grandes occasions.

—Portent-ils la mitre?

— Je crois pouvoir dire qu'ils ne la portent jamais; quoique je ne puisse affirmer si les archevêques la portent ou non, lorsqu'ils couronnent le Roi.

—Les évêques ne siégent-ils pas dans la chambre des Pairs?

— Oui, *Général*, ils y siégent.

— Combien de temps les candidats aux ordres sacrés doivent-ils rester à l'université?

en état de répondre à des questions plus difficiles sur la foi qu'il enseigne et sur tout ce qui dépend du culte et de la lithurgie.

« Combien de sacremens l'église anglicane reconnaît-elle?

— Deux, le baptême et la sainte-cène.

— L'église anglicane ne reconnaît-elle pas le mariage comme un sacrement?

— Non, *Général.*

— Quels sont les dogmes de l'église anglicane?

— Les dogmes de l'église anglicane sont ceux du luthéranisme et des épiscopaux.

— Administre-t-on souvent le sacrement de la sainte-cène?

— Dans les églises de la métropole, des grandes cités et villes, l'eucharistie est administrée tous les mois; mais, dans les églises de la campagne, quatre fois par an seulement. Les solennités de la naissance de notre Sauveur, de sa résurrection, la descente du Saint-Esprit et la fête de saint Michel, sont les quatre quartiers où l'eucharistie est administrée.

— Tous les communiants boivent-ils dans la même coupe?

— Oui, *Général.*

— Le pain dont on se sert pour administrer le sacrement est-il du pain ordinaire?

— Le pain est de farine de froment, la meilleure qu'on puisse trouver.

— Supposé qu'on ne pût trouver de vin pour administrer le sacrement, pourrait-on lui substituer un autre liquide?

Il n'est pas probable que cela soit jamais arrivé, puisque partout le royaume il y a du vin.

— Les évêques prêchent-ils souvent?

— Rarement, excepté dans les grandes occasions.

—Portent-ils la mitre?

— Je crois pouvoir dire qu'ils ne la portent jamais; quoique je ne puisse affirmer si les archevêques la portent ou non, lorsqu'ils couronnent le Roi.

—Les évêques ne siégent-ils pas dans la chambre des Pairs?

— Oui, *Général*, ils y siégent.

— Combien de temps les candidats aux ordres sacrés doivent-ils rester à l'université?

— Quatre ans, mais avant qu'ils soient membres de l'université, ils passent sept à huit ans dans un collége.

— Combien de temps faut-il rester à l'université pour obtenir le degré de docteur en théologie?

— Dix-neuf ans, à compter du jour où l'on est immatriculé.

— Quels sont les endroits les plus renommés pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique?

— Les universités d'Oxford et de Cambridge.

— Y a-t-il beaucoup de *Puritains* [Il voulait dire de *Presbitériens* (1)] en Angleterre?

— Un très-grand nombre.

— Quels sont les dogmes de l'église d'Ecosse?

— Ces dogmes sont ceux du calvinisme: ils ne reconnaissent point le gouvernement épiscopal; ils sont presbytériens, parce qu'ils n'admettent

---

(1) Qu'en savez-vous? Croyez-vous que Napoléon ait pu confondre le *presbytérianisme*, qui est le protestantisme national de l'Angleterre, avec le *puritanisme*, qui n'est que celui d'une secte rigide jusqu'au ridicule?

que le gouvernement des prêtres, des presbytères, ou des anciens.

— A qui confie-t-on la garde des registres des baptêmes, des mariages et des décès ?

— C'est en général aux ministres; mais il est plus régulier de les tenir dans un coffre-fort, placé dans la sacristie de l'église paroissiale. Ce coffre est fermé par trois serrures différentes, de manière qu'il ne peut, ou du moins ne doit être ouvert qu'en présence de trois personnes, le ministre et deux marguilliers, qui sont possesseurs chacun d'une clef. »

Il paraît que l'idée de serrures et de clefs excita chez notre captif des sensations peu agréables; car il cessa de faire des questions (1).

On peut dire que tout est possible, quand il plaît à Dieu, comme on la remarqué au sujet de l'histoire d'un bourguemestre, devant lequel on amenait un homme accusé de s'être coupé le nez avec les dents. On peut, certes, compter au

(1) On insulterait à la perspicacité du lecteur, en lui faisant remarquer la finesse qui caractérise les aperçus du bon M. Warden !

nombre des choses les plus improbables, que Napoléon *catéchiserait* un jour le chapelain du vaisseau chargé de le déporter à Sainte-Hélène, et qu'il le questionnerait sur les dogmes, les cérémonies de l'église Anglicane (1)!

La cérémonie du passage de la Ligne, jubilé des marins de toutes les nations, est si connue, qu'il serait superflu d'en décrire les particularités, quoique dans cette occasion on ajoutât beaucoup de choses au cérémonial accoutumé; et il faut avouer que les Français se prêtèrent de bonne grâce à la licence que prennent les matelots dans ces saturnales nautiques. Le Neptune et l'Amphitrite du jour n'eurent pas non plus lieu de se plaindre. Ils étaient assis dans un canot plein d'eau; leur trône était un baquet et leur sceptre une gaffe. Ils étaient environnés de Tritons, c'est-à-dire, de cinquante à soixante

(1) Pour trouver la vérité de cette remarque, il ne s'agit que de la retourner. *Cathéchiser*, c'est *instruire* sur les dogmes de la foi, sur les cérémonies du culte; et, dans cette circonstance, on voit Napoléon, non pas *instruire* le chapelain, mais *recevoir* du théologien *des instructions*.

matelots choisis parmi les plus beaux hommes de l'équipage, nus jusqu'à la ceinture, et barbouillés de différentes couleurs : chacun d'eux portait un seau plein d'eau de mer, pour en arroser plus ou moins les sujets du dieu des ondes salées. On peut s'imaginer jusqu'où l'on pousse la licence, lorsqu'on apprendra que le capitaine Rossi, commandant du vaisseau, reçut lui-même un de ces seaux d'eau, et qu'il ne s'en fâcha pas.

Bertrand, Montholon, Gourgaud et Las Cases, avec tous leurs domestiques, se présentèrent devant le puissant, mais temporaire Neptune, et reçurent leur part de ses ablutions. Les deux premiers présentèrent leurs enfans, qui étendirent leurs petites mains, pour offrir chacun un double napoléon aux divinités de la mer. Un mousse chanta alors la chanson qui commence par : « *La petite tle bien sure.* » dans les couplets de laquelle il se trouve des choses peu flatteuses pour les ennemis de l'Angleterre ; mais les Français ne parurent point s'en scandaliser. Les dames placées sur un endroit élevé, jouirent d'un spectacle qui sembla les amuser beaucoup. Nep-

bon naturel, qui joue souvent, quoique rudement avec eux : dans une situation où l'on n'a aucune distraction, les jeux de ces petits êtres font rire tous les spectateurs, excepté l'ex-Empereur qui garde son sérieux (1).

Une seule fois, cependant, tandis que Bertrand

---

(1) Si, au lieu de jeter sur l'homme qu'il veut peindre un coup-d'œil superficiel, le narrateur breton savait percer les surfaces et pénétrer l'intérieur, il aurait saisi dans celui de Napoléon des sentimens bien différens de ceux qu'il lui suppose. Ces jeux enfantins, qui n'offraient aux passagers indifférens qu'une distraction agréable, retraçaient dans le cœur de Napoléon les plus pénibles souvenirs. Ce n'était plus alors sa double chute du trône de l'Europe qui contristait cette âme ambitieuse : elle se voyait arracher, avec toutes les pompes de la grandeur, ce qui en tempère l'éclat, ce qui console de son superbe ennui : une épouse, un fils lui étaient ravis, ravis pour jamais ! . . . . . et l'ingratitude, la trahison l'envoyaient mourir à deux mille lieues d'eux, sur un rocher !. . . . . Voilà dans quelle situation ce Warden reproche à Napoléon sa taciturnité, et lui demande des sourires et de la joie ! . . . . Ah ! que l'agonie de cet auguste infortuné a bien répondu à ces objections stupides ! Le nom de *la France* sur les lèvres, les yeux attachés sur l'image de

s'entretenait avec lui, la petite fille du comte vint se mêler à la conversation, et son père ne put parvenir à lui imposer silence; alors Napoléon la prit par la main, écouta sa petite narration, à la fin de laquelle il lui donna un baiser: mais cette marque inusitée de condescendance n'avait d'autre objet que de se débarrasser de la petite fille, en ménageant la sensibilité du père.

Vous direz, sans doute, que les amusemens sont bien rares à bord d'un vaisseau, puisqu'on se contente de ceux-là; cependant comme vous, avez des enfans, je vais vous raconter quelque chose qui pourra les égayer, les intéresser même. On a souvent essayé de surprendres les petits Bertrand, en les engageant, par différentes sollicitations, à crier *vive le Roi! vive Louis XVIII!* mais les aînés, déjà en âge d'apprécier, ont toujours répondu par le cris de *vive l'Empereur!* Le plus jeune à la fin se décida, à force de bonbons, à crier *vive Louis XVIII!* mais, semblable à certains diplomates rusés, il ne voulut ja-

---

son fils; il est mort, également pénétré des pensées d'un héros et des sentimens d'un père. (*Note de M.* R. W.)

mais consentir à crier *vive le Roi !* Cette défection lui attira de sanglans reproches de son frère et de sa sœur.

On assure que ce charmant enfant ressemble beaucoup au jeune Napoléon, et, parmi nous, il a acquit le surnom de *John Bull* (1). Lorsqu'on lui demande qui il est, il répond avec un air de satisfaction, *John Bull.*

Vous qui, depuis long-temps, connaissez mes habitudes et mes facultés, auriez-vous pu supposer que jamais je fusse devenu professeur de langue anglaise, et maître de l'ex-grand-maréchal du palais des Tuileries? J'ai lieu d'être fier de mon écolier, de ses excellentes dispositions, de sa franchise militaire et de son érudition.

Il parle l'anglais assez intelligiblement, mais avec l'accent français. Il désirerait corriger ce défaut, et pour y parvenir nous lisons ensemble. Depuis quinze jours nous employons tous les matins deux heures à la lecture.

---

(1) *John Bull* (*Jean Taureau*), sobriquet qu'on donne au peuple anglais.

(*Note du Traducteur.*)

Nous venons d'achever le *Vicaire de Wakefield*; et maintenant, le roman favori des marins, *Roderic-Random*, occupe nos loisirs.

Le langage des matelots et les termes de marine sont embarrassans, car mon écolier n'en veut passer aucun sans en obtenir la meilleure explication. Il nous reste le *Voyage du docteur Syntaxe*, qui nous mènera probablement jusqu'à Sainte-Hélène.

Dans l'histoire que le comte Bertrand a donnée de la campagne d'Allemagne de 1807, il a remarqué que Napoléon, dans le cours de ses guerres, s'est rarement servi d'espions. Il ne connait qu'une circonstance dans laquelle un seul fut employé; c'était en Italie, et il avoue que cette personne rendit les services les plus importans.

En parlant des talens de l'Empereur, pour lesquels il professe la plus haute admiration, il me raconta l'anecdote suivante.

« La première fois que Sa Majesté m'accorda « sa confiance, il me chargea d'un service parti- « culier. Je ne manquais certainement pas de « zèle pour réussir, mais je trouvai l'affaire im-

« praticable, et je ne balançai pas à le déclarer « à l'Empereur. Il est possible, me dit ce Prince, « que vous ayez une pareille opinion; mais com- « ment vous y êtes-vous pris pour réussir? Je lui « dis les moyens que j'avais employés. Vous avez « échoué en suivant votre plan, reprit-il; essayez « maintenant si le mien n'offrirait pas de meil- « leurs moyens: il me l'expliqua, je le suivis, et « je réussis complétement. Je résolus alors de « ne jamais supposer qu'aucun de ses ordres ne « fût pas exécutable; et dans les opérations « qu'il me confia par la suite, l'idée même « d'une impossibilité ne se présenta jamais à mon « esprit. »

J'ai remarqué que notre illustre hôte, lorsqu'il joue aux cartes, ne fait pas beaucoup d'attention à son jeu, et qu'il perd son argent avec indifférence. Il lui arrive souvent de ne pas bien compter ses points, mais presque toujours à son désavantage.

Aux échecs, à la vérité, jeu scientifique, et qui est considéré comme faisant une image de la tactique militaire, il apporte beaucoup plus d'attention

Je crois m'être aperçu que Montholon, lorsqu'il joue avec lui, a soin de se laisser battre. J'ai lu qu'un grand général ayant été battu aux échecs, éprouva un tel accès de fureur, qu'il prit un pistolet et tua son vainqueur. Je voudrais bien savoir si l'aide-de-camp de Napoléon a lu cette anecdote!

Après avoir passé la Ligne, les vents du Sud-Ouest nous obligèrent à traverser le golphe de Guinée, avant que nous pussions porter le cap sur Sainte-Hélène. Au coucher du soleil, le 14 octobre 1815, ses derniers rayons nous laissèrent entrevoir le pic élevé de Diane (1). Le jour mémorable qui devait être le premier de l'exil de Napoléon commença à paraître. Les nouveaux traits de son histoire feront le sujet de ma première lettre.

Recevez, etc., etc., etc.

G. W.

---

(1) Le point le plus élevé de l'île. On y a placé une vigie qui signale les vaisseaux à soixante lieues.

Sainte-Hélène.

MON CHER AMI,

IL est plus aisé de se faire une idée des sensations de cette petite colonie, à l'arrivée d'un hôte aussi extraordinaire, que de décrire les sentimens que sa présence excita. La curiosité, l'étonnement, l'intérêt, s'unirent pour réveiller les habitans de leur léthargie habituelle, et exciter en eux l'activité.

Napoléon ne quitta sa chambre qu'une heure après que le vaisseau eut jeté l'ancre; cependant, lorsque le pont fut libre, il parut et se rendit sur le gaillard d'arrière, d'où il pouvait découvrir les batteries de canons qui hérissent l'entrée de la vallée de James, au centre de laquelle est située la ville de ce nom, et l'unique de l'île. Tandis qu'il examinait, j'épiai sa contenance avec la plus grande attention: il ne me parut nullement affecté. Il regardait l'île avec cette curiosité tempérée, qu'éprouve tout homme qui se trouve, pour la première fois, devant un endroit inconnu.

Je saisis cette occasion pour affirmer que depuis son départ, sa sérénité, au moins apparente, n'a jamais été altérée; il a constamment conservé la simplicité de ses manières ; je ne sache pas que personne lui ait entendu préférer une parole brusque, ou lui ait surpris un regard mécontent. Les dames, à la vérité, parurent consternées au premier aspect de leur cage rocailleuse ; toutefois leur conduite, en cette occasion, fut plus courageuse qu'on n'avait sujet de s'y attendre.

Le premier soin de l'amiral fut de prendre les arrangemens nécessaires pour loger Napoléon et sa suite. La maison du sous-gouverneur de l'île y fut destinée, en attendant qu'on pût s'en procurer une plus convenable pour sa résidence permanente. Ce fut le 17 seulement qu'eut lieu le débarquement, après le coucher du soleil, lorsque les habitans, ennuyés d'attendre ce spectacle inouï, s'étaient retirés dans leurs maisons. Selon ses désirs, l'ex-Empereur arriva donc, sans être vu, dans l'habitation où il devait passer sa première nuit, en qualité de colon de Sainte-Hélène.

De très-grand matin le jour suivant, *le Gé-*

néral (1), accompagné de sir George Cockburn, était à cheval. Ils gravirent la montagne de *Longwood*, résidence prochaine d'un homme qui avait possédé des palais dans les plus célèbres villes de l'Europe.

A environ un mille de la ville, et à moitié chemin du sommet de la montagne, on trouve la maison de campagne d'un homme respectable, l'un des négocians de l'île, M. Balcombe; cet endroit se nomme *les Briars* (les Ronces), et est situé sur un terre-plein qu'on croirait avoir été formé par l'art, au milieu de la montagne. Il contient environ deux acres, est bien arrosé, planté d'arbres fruitiers, que l'eau et le soleil enrichissent d'une végétation qui contraste singulièrement avec la stérilité des terres environnantes. Cette retraite est comme suspendue entre

(1) Titre officiel substitué par l'insultant caprice du cabinet de Carlton-House, au titre que la volonté du peuple français, le consentement de l'Europe et le sceau de la religion avaient consacré sur la tête de Napoléon; titre qui, suivant la religion des rois, imprime, comme le sacerdoce, un caractère ineffaçable.

(*Note de M.* R. W.)

les hauteurs qui la dominent, et les abîmes sur lesquels elle plane. Napoléon revenant de Longwood, fut invité à s'arrêter aux Briars; et l'hospitalité du propriétaire lui parut si aimable, qu'il abandonna le dessein de redescendre dans la vallée, et évita par là les regards importuns des habitans.

Sur une monticule à cinquante toises de la maison, on a élevé un bâtiment gothique composé d'une chambre au rez-de-chaussé et de deux petites au-dessus. Napoléon adopta cette maisonnette pour le lieu de sa résidence, jusqu'à ce que Longwood fût préparé pour le recevoir. Le choix n'était pas possible dans un logement aussi exigu : *le Général* occupa donc le rez-de-chaussée; Las Cases, son fils et un domestique se logèrent au-dessus.

Peu de jours après qu'il eut pris possession de son logement aux *Briars*, je lui fis une visite de politesse. Il était étendu sur un sofa, et me parut souffrir beaucoup de la chaleur. Il s'était, me dit-il, promené dans le jardin; mais vers midi l'élévation de la température l'avait contraint de se refugier sous son toit. Il me parut

fort gai, me remercia de ma visite et s'informa de la santé des officiers du *Northumberland*. Après quelques questions générales sur les restrictions qu'on mettrait à l'égard des visites qu'il recevrait, il dit : « Je vois qu'il y a des forces considérables dans l'île, et plus peut-être que ses produits ne peuvent en nourrir. Qui donc a pu porter votre gouvernement à envoyer ici le 53e régiment ? Il y avait certainement assez de troupes pour me garder : mais c'est votre habitude, à vous autres Anglais, de prodiguer l'argent. » A ses observations, je répondis que lorsqu'on avait adopté une mesure, il convenait d'employer tous les moyens nécessaires à son exécution. Peut-être pensez-vous, mon ami, que je hasardais de m'attirer la disgrâce de Napoléon par une telle réponse ; mais la manière dont il la reçut me convainquit qu'il préférait cette franchise à un compliment que j'aurais balbutié; et vous savez combien je suis maladroit à en faire. Je pris congé de lui, et j'allai faire une promenade avec l'ex-grand-maréchal.

Ce fut en novembre que je visitai les *Briars* pour la seconde fois, et cela sur une invitation

de M. Balcombe, qui m'y conduisit. Arrivé avant l'heure du dîner, je voulus examiner les terres qui y étaient en culture. Je pris par hasard le sentier qui conduit au jardin et à la porte duquel est un étroit passage nommé *le Pas-du-Bouc*, et garni de chaque côté de buissons épineux. A l'angle des deux sentiers, je vis Napoléon qui trottait en descendant au milieu des rochers, avec ses bottes militaires. Il m'aborda avec un mélange apparent de plaisir et de surprise, et me reprocha agréablement ma longue absence. Sur deux quartiers de roc, était une planche grossièrement travaillée, et qui servait de siége : après en avoir ôté la poussière avec les mains, *le Général* s'assit et m'invita à prendre place à côté de lui. Las Cases nous rejoignit bientôt après, car en parcourant les rochers, son maître, quoi qu'il ne soit pas très-ingambe, l'avait devancé. Autour de l'endroit où nous étions assis, l'on ne voyait que des rochers entassés les uns sur les autres, et qui s'élevaient à plusieurs centaines de pieds au-dessus de nos têtes; tandis qu'un abîme d'égale profondeur était à nos pieds. Il semble qu'en cet endroit la

nature se soit jouée à aplanir un espace, pour en faire comme un nid aërien. Tandis que j'examinais ces belles horreurs, Napoléon me dit en souriant : « Eh bien ! qu'en pensez-vous? croyez-« vous que vos compatriotes m'aient traité gé-« néreusement ? » A cette question, je n'avais à faire d'autre réponse, que de n'en faire aucune (1). Il parla ensuite de la situation de l'île, des avantages qu'elle présentait; sur quoi il observa que tous les livres qu'il avait lus, pendant la traversée, la décrivaient d'une manière inexacte, à moins pourtant qu'elle ne contînt des portions de terre supérieures à ce qu'il avait vu

(1) Cela est courageux ! Pour être Anglais, cesse-t-on d'être homme? et, avant la déférence que l'on doit à son gouvernement, ne doit-on rien à l'humanité? Au surplus, soyons persuadés, pour l'honneur de M. Warden (lequel est, en vérité, un fort bon homme), que son silence fut celui de la honte. Il eut tort d'en éprouver; car tout ce que la nation britannique a de glorieux ne saurait être effacé par tout ce que son gouvernement commet de vil; et l'admiration de l'univers venge Napoléon de l'impiété de quelques ministres.

(*Note de M.* R. W.)

dans sa promenade à cheval, de la ville à *Longwood*. En cette occasion, comme dans celles où j'ai été témoin de ses conversations, il s'est conduit avec une aisance, une gaîté admirables; j'ajouterai même avec une familiarité qui ferait croire qu'il avait oublié son ancienne élévation. Quand l'occasion s'en présentait, il accompagnait ses remarques d'une fine plaisanterie. Lorsque je lui dis que l'activité de l'amiral hâterait tellement les travaux de *Longwood*, qu'il pourrait habiter cette résidence dans un mois, il répondit: « Je ne doute pas que votre amiral ne sache, « à une heure près, le temps où un vaisseau « pourra mettre à la voile; mais comme archi- « tecte, je crois que ses calculs ne seront pas « si exacts. » Je me permis alors de soutenir que sir George, quelque chose qu'il entreprît, par mer ou par terre, était certain de réussir (1). J'ajoutai que ses officiers étaient employés à conduire les matelots qui portaient les matériaux nécessaires à la réparation de *Longwood*.

(1) C'est ce qu'il a joliment démontré dans la construction de la maison de Longwood.

Napoléon demanda alors des nouvelles de plusieurs d'entre eux, dont il essaya de se rappeler les noms, et exprima le désir de les voir à leur passage : « Si toutefois ils se contentent d'une « réception comme celle que je vous fais en « plein air ; car mon habitation présente n'est « pas tout à fait calculée pour y recevoir com- « pagnie. »

Les *Briars* jouissent et jouiront long-temps d'une certaine célébrité, pour être devenus la résidence de Napoléon ; et cette circonstance vous fera souvenir que certains points tellement obscurs et ignorés, qu'ils n'étaient portés sur aucune carte, mais illustrés tout-à-coup par des événemens imprévus, ont trouvé une place distinguée dans la géographie des historiens. Napoléon voit souvent la famille de M. Balcombe, où il est toujours accueilli avec respect, et où il se conduit avec ces manières aimables qui répandent la confiance et la gaîté (1). Depuis que

(1) J'ai appris depuis qu'on avait inséré dans les journaux anglais qu'il jouait aux cartes pour des dragées,

le sort la jeté au milieu de ce cercle domestique, une seule chose lui à singulièrement déplu ; c'est la présence d'un capitaine chargé de le surveiller continuellement et qui répond de sa personne. Cela a occasionné des remontrances de sa part, mais l'amiral n'a pas cru devoir y obtempérer.

Napoléon s'étant plaint des fréquentes visites qui le fatiguaient pendant son séjour aux *Briars*, l'amiral profita de cette circonstance pour mettre à exécution les ordres qu'il avait reçus ; et qui connaît sir Georges Cockburn, sait qu'il met dans l'exercice de ses fonctions autant de délicatesse que de ponctualité. Il fut donc ordonné qu'en conséquence des plaintes portées par le *général* Bonaparte, personne ne serait admis à Longwood sans l'autorisation de l'amiral ou celle du gouverneur. Lorsque Napoléon lui-même s'y établit, on lui assigna certaines limites pour y prendre de l'exercice, et des sentinelles furent placées de distance en distance. Tant qu'il

---

qu'il avait l'impétuosité d'un enfant, qu'il faisait des singeries, etc. Tous ces rapports sont mensongers.

(*Note de l'Auteur.*)

ne sort pas de l'enceinte tracée, on n'exerce pas d'autre surveillance sur lui; mais lorsqu'il la dépasse, un officier de service doit l'accompagner. Cette dernière circonstance lui est tellement à charge, qu'il s'est restreint à ne prendre quelque exercice qu'aux environs de son habitation.

Une indisposition survenue au général Gourgaud m'a fait demeurer long-temps à Longwood. La maladie, dès le principe, prit un caractère alarmant, et mon ami M. O'Meara, que je vous ai présenté comme chirurgien de l'ex-Empereur, désira que nous agissions de concert pendant le traitement.

Ma première visite, à cette occasion, produisit des particularités que vous serez charmé de connaître. Vers les six heures du soir, j'arrivai à *Huts'gate* (1), petite maison sur le chemin de Longwood, environ à un mille de la résidence de Napoléon: elle sert d'habitation au comte

(1) *Porte de la Cabane :* c'est là que, sous deux saules, transformés par la reconnaissance en palmes et en lauriers, c'est là que *repose enfin* Napoléon.

(*Note de M.* R. W.)

Bertrand. Elle consiste en deux petites chambres au rez-de-chaussée, et autant au-dessus. Mais dans cette chaumière règnent la santé et la paix; les enfans sont charmans, et l'on peut dire de ce lieu agreste, avec vérité :

« Les soins, les passions n'y troublent pas les cœurs. »

Je pourrais composer un volume de tout ce que je sais d'honorable et d'aïmable sur cette famille (1).

Presque toutes nos heures de loisir, pendant la traversée, ont été employées à lire en anglais avec le Maréchal : en revanche il me faisait l'historique de ses campagnes. Il me disait quelquefois : « Vous êtes un mauvais maître, vous voulez « tout entendre, et ne rien dire. » Lorsque Napoléon demandait de mes nouvelles, il me désignait par le titre de *l'ami de Bertrand.*

A mon arrivée à Huts'gate, madame Bertrand m'invita à descendre de cheval et à l'accompa-

(1) Vous voyez bien, lecteur, qu'en dépit de ses petits préjugés anglicans, de ses détails minutieux et de ses opinions méticuleuses, M. Warden est le meilleur homme du monde.

gner à Longwood dans la voiture; son mari l'ayant devancée. La nuit s'approchait, et lorsque nous fûmes près de la maison, nous vîmes Napoléon sur le bord du chemin causant avec Bertrand. « Un moment, dit madame Bertrand, il « faut les surprendre : mettez la tête à la portière « en passant devant eux, ils croiront voir un « galant, cela leur rappelera les jolis tours qu'on « joue à Paris. » Nous allions grand train, je lui obéis, et lui ayant donné la main pour descendre de voiture, elle me quitta pour aller dire quel était l'étranger qu'elle amenait avec elle. Peu après je reçus un message de Napoléon et une invitation à dîner. J'acceptai avec empressement et d'autant plus volontiers que l'ex-Empereur s'était restreint à n'admettre à sa table que les personnes de sa suite. Je n'avais pour me présenter que mes habits de voyage, et c'est avec eux que je fis mon entrée. Le général Montholon me reçut dans l'antichambre, et m'introduisit dans l'appartement où je trouvai Napoléon jouant aux échecs avec le comte Bertrand. Ce Prince m'accueillit avec une extrême bonté. Je me plaçai derrière son fauteuil, comme pour voir son

jeu, après quoi il continua sa partie. Il y avait peu de conversation dans l'appartement, et encore se faisait-elle à demi-voix et à l'oreille, sans doute par respect; peu accoutumé à de pareilles manières, l'orsqu'on me faisait des questions, j'y repondais, à mon ordinaire, très-haut.

Peu de temps après, on vint avertir qu'on était servi; le général Montholon me dit bas, que ma place était marquée entre *l'Empereur* et le *grand-maréchal*. Voilà des honneurs! Contemplez, je vous prie, votre humble ami, l'homme qui ne chercha jamais à s'élever, contemplez-le, dis-je, au faîte des grandeurs. Je n'y jouai pas le rôle de Sancho Pança, car tous les plats étaient à ma disposition; mais un morceau de bœuf rôti (1), un gigot de mouton avec une sauce aux capres, m'auraient beaucoup mieux convenu que des ragoûts et des fricassées, auxquels je ne suis pas accoutumé. Napoléon était à ma

(1) Patriote breton, véritable fils de la vieille Angleterre, toi pour qui une tranche de *roost'-beef*, arrosée de *porter* est le *nec plus ultrà* de la science gastronomique, comment prétens-tu juger Napoléon?

(*Note de M.* R. W.)

droite et le grand-maréchal à ma gauche (2). Je remarquai un fauteuil vide, qui, probablement, indiquait la place de *Marie-Louise*. Près de chaque couvert il y avait une bouteille de vin de Bordeaux et une carafe d'eau : mais pendant le dîner on ne porta aucune santé; et si vous ne buviez pas, c'était tant pis pour vous, parce que le vin disparaissait avec les plats. Je n'ai jamais rien vu de comparable au service de porcelaine dont on fit usage. La vaisselle d'argent est massive et surchargée d'aigles. Le service d'or parut au dessert. Le dîner dura une heure, et mon hôte me fit tant de questions, qu'occupé à chercher des réponses, je savais à peine ce que je mangeais ou ce que je buvais. Je vais néanmoins essayer de vous rendre compte, ou du moins de vous donner un aperçu de ses questions.

« Avez-vous visité le général Gourgaud?

---

(2) Le sens commun eût exigé que M. Warden s'énonçât ainsi : « J'étais à la gauche de l'Empereur et à la « droite du Grand-Maréchal » ; mais un homme *au faîte des grandeurs* est excusable d'avoir perdu le sentiment des convenances.

— Oui, *Général* (1). Je suis venu à Longwood exprès pour le voir.

— Comment l'avez-vous trouvé? — Très-mal.

— Quelle est sa maladie? — La dissenterie.

— Quel en est le siége? — Les intestins. — Quelle en est la cause? — La chaleur du climat et une disposition naturelle. Mais en faisant disparaître la cause, l'effet cessera. S'il eût été saigné dans le principe, il est très-probable que la maladie n'eût pas été si violente.

— Quel remède se propose-t-on d'employer? — Les fonctions du foie et des autres viscères sont dérangées; pour leur faire reprendre leur état naturel, il faudra avoir recours au mercure. — C'est une mauvaise médecine. — L'expérience m'a prouvé le contraire. — Hippocrate s'en servait-il? — Je ne le crois pas; il avait beaucoup de confiance dans les simples. — Cependant il

(1) Soyez certain que l'honnête Warden, admis *au faîte des grandeurs*, et ayant le grand-maréchal à sa gauche et l'Empereur à sa droite, n'a pas qualifié ce dernier du titre de *Général*: c'est une impertinence dont il se vante, mais qu'il faut renvoyer à lord Bathurst et à sir Hudson Lowe. (*Note de M.* R. W.)

est compté parmi les grands médecins. — Il aurait néanmoins pu beaucoup gagner, s'il eût eu connaissance des découvertes modernes. — La nature ne fait-elle pas tous ses efforts pour chasser hors du corps toutes les matières morbifiques? et la lutte actuelle ne pourrait-elle pas être un de ces efforts de la nature pour se débarrasser de ce qui est nuisible? — J'ai appris à aider la nature. — Et ne pouvez-vous le faire sans recourir à ce minéral dangereux? — L'expérience m'a convaincu que le mercure, pourvu que la salivation en résulte, est infaillible. — A la bonne heure : continuez à donner du mercure. »

« Avez-vous perdu beaucoup de personnes à bord du *Northumberland ?* — Nous avons eu le malheur d'en perdre plusieurs. — De quelles maladies? — De la dissenterie et d'inflammations au foie. — Les avez-vous examinées après leur mort? — Je n'y ai jamais manqué. — Qu'avez-vous découvert? — Chez les uns, une forte suppuration au foie; dans d'autres, la gangrène dans les intestins.

— Qu'est-ce que la mort, comment la dé-

finissez-vous? — La suspension (1) des fonctions de la vie, des organes de la respiration, et de l'action du cœur. — Quand est-ce que l'âme quitte le corps? — C'est une question à laquelle je ne me flatte pas de donner une réponse satisfaisante; car dans le cas où l'animation est suspendue, l'homme paraît mort; et cependant, par les secours de l'art, on le ressuscite, et il est sauvé. — Quand supposez-vous que l'âme entre dans le corps? — Je ne suis pas assez habile métaphysicien pour donner une réponse concluante. La faculté de penser semble être l'*aurore* de l'âme (2); et plus la raison approche de la perfection, plus l'âme est parfaite; l'homme, au moins, devient alors plus responsable de ses actions. »

Ici, à ma grande satisfaction, les questions

---

(1) Il serait plus exact de la définir : « La *suppression* « des fonctions dont se compose le phénomène de la « vie. » (*Note de M.* R. W.)

(2) Ce galimathias n'offre aucun sens. La pensée est la forme qui manifeste l'âme, et la seule sous laquelle nous puissions la concevoir. (*Note de M.* R. W.)

cessèrent, parce qu'elles commençaient à être trop compliquées pour ma philosophie. Vous penserez peut-être qu'une partie de ces questions n'était pas calculée pour donner de l'appétit à tout autre qu'à un médecin. Je me flatte cependant que les mets que je vous offre aiguiseront le vôtre.

Napoléon se leva, et tout le monde le suivit dans la salle du jeu: on fit une partie de wisk. Il paraît qu'il le joue parfaitement, mais d'une manière si enjouée et si nonchalante, qu'il semble qu'il ait du plaisir à perdre. Il resta, avec sa compagnie, ce jour-là, une heure de plus que de coutume, et, pendant ce temps, il se promena en long et en large, continuant, suivant son habitude, à faire des questions.

Lorsqu'il nous eut quitté, Las Cases dit, en plaisantant : Ma foi ce jour-ci a été le jour aux questions; je crains bien que ce n'ait été un supplice pour vous d'avoir dîné avec nous, car c'est subir un interrogatoire; au reste, vos réponses lui ont fait plaisir; sans cela il n'eût pas tant questionné.

Peu de jours après, l'arrivée d'un vaisseau qui

venait d'Angleterre m'engagea à me rendre à la ville; et, à mon retour, dans la soirée, j'appris que Napoléon désirait me voir dans la chambre du général Gourgaud; je m'y rendis, et le trouvai qui m'y attendait.

La première question qu'il me fit avait rapport aux progrès de la maladie du général Gourgaud; mais il changea tout à coup de sujet: — « Vous êtes allé en ville; ce bâtiment vient-il récemment d'Angleterre? S'il en est ainsi, il aura apporté des lettres et des journaux? — Certainement; et j'ai parcouru plusieurs feuilles du *Courrier*. — N'y en a-t-il point du *Morning-Chronicle?* — Je n'en ai point vu; les autres, que je n'ai fait qu'entrevoir, étaient du *Times*, et un journal de province. — Quelle nouvelle de France? — J'ai à peine parcouru les papiers qui en donnent. — Soit; vous vous souviendrez bien, je suppose, de ce que vous avez lu; dites-nous ce que vous savez. — J'ai vu quelques articles dans lesquels il est question de vous: mais la partie principale des nouvelles françaises que j'ai lues, a rapport au procès et à la sentence du maréchal Ney.

Napoléon à ces mots s'approcha plus près de moi, mais sans changer de contenance : « Quoi, dit-« il, le maréchal Ney aurait-il été condamné ? » Je répondis qu'il en était ainsi ; qu'il s'était adressé aux ministres des alliés, mais en vain : dans sa défense il en appelait au douzième article de la capitulation de Paris (1). Il a dit qu'il avait été trompé par vous ; que la proclamation dont on l'accusait, et qui faisait partie des charges contre lui, avait été écrite par le major-général Bertrand ; et qu'il avait été induit en erreur au sujet d'un traité de l'Autriche et de l'Angleterre.

Le comte Bertrand, qui était dans la chambre, observa tranquillement que le maréchal Ney avait le droit de chercher à se sauver, s'il le pouvait, et même que si des histoires faites à plaisir pouvaient y contribuer, personne ne pouvait le le blâmer de s'en être servi ; « mais, ajouta-t-il, « quant à la proclamation, c'est une assertion « aussi fausse que ridicule : le maréchal Ney

(1) Qui défend toutes recherches sur ce qui s'est passé pendant les Cent-jours.

« était en état d'écrire (1) et n'avait besoin de « personne pour cela. » Napoléon ne fit aucun commentaire sur l'événement; il se contenta de dire en soupirant : « Le maréchal Ney était un « brave homme. »

Je citai le rapport qu'un journal anglais avait relaté. Ce papier disait qu'on avait craint une insurrection à Paris en cas qu'on mît à exécution la sentence prononcée contre le maréchal Ney. « Une insurrection ! dit Napoléon, avec un calme qui tenait du mépris : pour la prévenir ou la réprimer, mettez l'armée sous les armes. »

« Le duc de Wellington a-t-il quitté Paris ? — Je n'en sais rien. — Les Anglais et les alliés sont-ils encore dans le voisinage de la capitale ? — Je crois que les Anglais y sont encore; mais il paraît que les Russes et les Prussiens se sont retirés sur le Rhin. — Cette disposition, répliqua-t-il, était la meilleure qu'ils pussent prendre. »

(1) L'original de la proclamation était de la main du maréchal; mais il a dit l'avoir transcrit sur celui qui lui avait été envoyé.

« Mais comment arrive-t-il que parmi les papiers qui sont envoyés ici pour mon usage, le *Morning-Chronicle* se trouve si rarement? »

C'était une question à laquelle il m'était impossible de répondre. Je crus cependant devoir lui apprendre qu'un Parisien avait été mis à l'amende pour avoir publié une caricature contre lui. Il en demanda la description. Je répétai le paragraphe du journal qui la rapportait. « D'un côté on voit le portrait de Louis XVIII, environné de sa famille, avec cette inscription, *C'est bien*! et de l'autre celui de Napoléon, entouré de la sienne, avec ces mots, *C'est mieux* (1). — « Quelle sottise, dit-il; mais de telles fadaises sont propagées pour un motif qui vous échappe. » Après cette remarque, il rentra dans son appartement.

La maladie du général Gourgaud prit un caractère alarmant, et menaçait sa vie. Il était tel-

(1) Pour que cette caricature fût piquante, il eût fallu que la première famille fût représentée *rentrant à Paris*, et la seconde *en sortant*. M. Warden paraît avoir oublié cette particularité.

lement abattu, qu'il refusa de prendre la seule médecine qui pût lui donner du soulagement, et quoiqu'on se servît de subterfuges pour la lui administrer. Il aurait succombé, si une voix à laquelle il n'osait désobéir ne lui eût pas fait de sévères et d'heureuses remontrances. « Quelle « conduite est la vôtre, lui dit Napoléon, et « quelle est la crainte à laquelle vous paraissez « vous abandonner en refusant les moyens de la « vaincre! Combien de fois n'avez-vous pas af- « fronté la mort sur le champ de bataille, et « maintenant vous vous livrez à elle comme si « vous aviez peur de lui résister! Quelle obsti- « nation puérile! Ne soyez plus déraisonnable, « je vous en prie, et soumettez-vous à prendre « les remèdes qui peuvent vous sauver. » Ces reproches touchèrent le général : il suivit le régime qu'on lui prescrivit, et il s'en trouva bien.

Quelque temps après Napoléon me dit : « Eh « bien, docteur, vous avez fait des miracles avec « Gourgaud! Si cependant il y avait eu un prêtre « dans l'île, il vous aurait renvoyés tous les deux « pour céder à ses pressentimens. Heureusement « pour lui il n'a pu trouver de confesseur. »

Maintenant la scène va changer; mais je ne quitte point la piste de notre illustre exilé, et je vous somme de l'accompagner parmi les Arcadiens de Sainte-Hélène. Lorsqu'il fait de l'exercice à cheval, il se dirige vers un vallon enfoncé, où la végétation prodigieuse abonde en pâturages. La route est étroite et solitaire; et, par une inspiration poétique et sentimentale, il lui a donné le nom de *Vallée du silence*. Au haut de ce sentier, l'œil est réjoui et même étonné d'y trouver l'habitation d'un fermier. Là, Napoléon arrêté, eut la fantaisie de faire une visite à l'honnête propriétaire. Heureusement pour lui la famille fut surprise, car la crainte d'une telle visite aurait pu lui faire prendre la fuite. Maître *Legg*, le fermier, un bon et simple paysan, trouva Napoléon à sa porte, et le pria de descendre de cheval. Ce Prince accepta, et accompagné de Las Cases, il entra, s'assit, et, à son ordinaire, commença ses questions.

« Avez-vous une femme? — Oui, M. l'*Empereur* (1). — Et des enfans? — Six. — Combien

(1) Voilà un homme peu scrupuleux sur le *punctilio*

de terre possédez-vous? — Cent acres. — Sont-ils tous cultivables? — A peu près la moitié. — Combien cela vous rapporte-t-il? — Pas beaucoup; cependant, depuis votre arrivée, M. l'Empereur, cela va un peu mieux. — Oui? et comment cela? — Parce que vous saurez, M. l'Empereur, que nous ne cultivons pas de blé dans cette île, et qu'il faut que nous vendions promptement tous nos herbages. Nous étions jadis obligés d'attendre l'arrivée d'une flotte pour nous en débarrasser, et quelques fois ils se gâtaient; mais à présent, M. *le Général*, tout se vend sur-le-champ. — Où est votre femme? — La sotte! elle s'est effarouchée, car je vois que tous mes enfans se sont enfuis. — Envoyez-les chercher, et présentez-moi. Avez-vous de bonne eau? — Oui, monsieur l'Empereur, et du vin aussi, tel que le Cap peut en fournir. »

---

diplomatique imaginé par ce lord Bathurst, qui, en refusant à Napoléon le titre de sa dignité, a cru que c'était lui qui l'avait détrôné. Il est vrai que Maître Legg n'est qu'un pauvre insulaire à qui échappent toutes ces subtilités, et qui, en traitant l'Empereur avec déférence, devient, sans s'en douter, l'écho de l'univers civilisé.

Pendant ce temps-là, les craintes de la bonne fermière s'étaient dissipées, et son mari l'engagea à se présenter. Elle entra, en donnant des marques d'un profond respect et d'un grand étonnement. Napoléon, Las Cases, le fermier et sa femme formèrent une partie carrée, se mirent à une table, et burent chacun un verre de vin du Cap, après quoi Napoléon prit congé.

Le bon fermier et sa famille avaient été tellement mis à leur aise par les manières affables de leur hôte, que la visite suivante ne les intimida nullement, et que, jusqu'aux petits enfans, tous exprimaient le désir de le revoir, et demandaient souvent à leur mère si *Boney* (1) ne les visiterait pas bientôt.

Mais il y a dans ce quartier un autre fermier nommé *Robinson*, qui, comme son voisin Legg, possède un jardin potager de plusieurs acres, divisés par des murs de terre, ornés d'aloës et de fusain. Là, comme dans la première habitation,

---

(1) *Boney* est l'abréviation que le peuple, en Angleterre, a faite du nom de *Bonaparte*.

(*Note du Traducteur.*)

la simplicité de la vie champêtre se montre sous ses couleurs naturelles; mais il y avait dans ce lieu une fleur d'une beauté peu commune, une très-jolie personne, fille du propriétaire: même en Angleterre, on l'eût trouvée belle. Soit que les innocentes mœurs de ces honnêtes gens, ou les charmes de la nymphe rustique, ou le contentement qui régnait dans ce lieu, eussent des charmes pour Napoléon, le fait est qu'il rendit de fréquentes visites à la ferme, et que les parens de Robinson, qui demeuraient à la ville, le prévinrent de prendre garde à sa fille. Elle reçut, en conséquence, l'ordre de ne pas paraître lorsque le grand personnage viendrait à la ferme. Napoléon s'aperçut bientôt de ces précautions, et n'y retourna plus.

Je ne recours pas à d'autres détails particularisés pour allonger ma lettre. S'il s'en présente, ils feront le sujet d'une nouvelle épître. En conséquence je saisis l'occasion de vous assurer que

Je suis, etc., etc.

G. W.

Sainte-Hélène.

MON CHER COMPATRIOTE,

JE commençais à craindre que ma dernière lettre n'eût terminé la petite histoire que j'ai compilée sur des documens vivans, pour votre instruction et votre amusemnnt. Si j'ai réussi, ce sera un grand plaisir pour moi, et je continuerai ma narration morcelée, par tout ce qui me paraîtra de quelque intérêt.

Il y a près de six semaines que je ne suis allé à Longwood, ou que je n'en ai reçu de nouvelles. Le hasard m'a cependant fait rencontrer M. de Las Cases dans une maison. Après avoir parlé pendant quelque temps du nouveau gouverneur, il me dit que *Sa Majesté* (1) s'était inquiétée de moi, et avait témoigné quelque surprise de ma longue absence. « Nous ne vous « avons pas vu, ajouta-t-il, depuis la résurrec-

(1) C'est le titre, avec celui d'*Empereur*, que la suite de Napoléon continue à lui donner. Je vous l'ai déjà dit. (*Note de l'Auteur.*)

« tion du général Gourgaud. Votre absence au-
« rait-elle été causée par quelque éloignement
« volontaire de votre part, ou bien par un or-
« dre de l'amiral ? » Je répondis, ni par l'un, ni par l'autre; mais j'ai cru devoir obéir à la consigne générale, ne pouvant appuyer ma demande d'aller à Longwood, d'aucune raison légale. « Je désire, reprit le comte, de vous « consulter sur la santé de mon fils. » Cette raison est suffisante; l'amiral est dans cette maison, je vais lui demander un permis et je suis persuadé qu'il me l'accordera. Me voilà en conséquence invité au déjeûner de Napoléon, le lendemain à dix heures. La violence de la pluie m'empêcha de partir à temps, mais je me mis en route le plutôt qu'il me fut possible. L'heure du déjeûner était passée lorsque j'arrivai à Longwood, et le maître, décidé par le retour du beau temps, était sorti pour sa promenade habituelle dans le jardin. Je présume que, caché par une haie, il m'avait aperçu me dirigeant vers la maison. Comme le temps du déjeûner était passé, temps auquel il se retire seul dans son appartement, je ne m'attendais pas à le voir;

et, pour dire la vérité, à moins que ce n'eût été dans l'espoir d'apprendre quelque chose de nouveau (1), j'en aurais été charmé, parce que j'aurais échappé par-là à un nouvel interrogatoire.

Je vis bientôt venir à moi le comte Las Cases, qui, supposant que son maître s'était retiré pour le reste de la journée, me proposa de l'accompagner à son appartement, où, dit-il, après avoir vu son fils, nous parcourrons notre histoire. Je suis sûr ajouta-t-il, qu'elle vous intéressera, comme elle intéressera le monde entier, si nous avons la persévérance de l'achever.

Je ne me souviens pas de vous avoir mandé, sur la parole du comte, qui est secrétaire de l'historien, que Napoléon s'occupait d'écrire *les Annales de sa vie*. J'avais déjà appris de lui que

(1) Placé entre la curiosité d'apprendre et la crainte d'être interrogé, M. Warden éprouve un risible embarras. Cette dernière néanmoins cède à l'autre, et il en résulte le bavardage épistolaire que nous publions. Reconnaissons cependant qu'au milieu de sa diffusion, on trouve des anecdotes piquantes et quelques traits caractéristiques qu'on chercherait vainement ailleurs.

les campagnes d'Italie et d'Egypte, et ce qu'il appelle, *mon règne de Cent-jours* (1), étaient terminés; et que les périodes intermédiaires étaient aussi fort avancées. Je me flattais donc de passer

(1) Nulle époque, dans une vie si fertile en prodiges, n'a été plus prodigieuse que celle qui a reçu de l'opinion le titre de *Cent-Jours*. Cette période, qui comprend le temps écoulé entre les deux abdications, commence à s'éclaircir. Pour fixer sur elle ses idées et asseoir son jugement, le lecteur doit consulter les *Mémoires sur la campagne de* 1815 (ouvrage attribué à Napoléon, extrait de ses *Annales*, et dont l'éditeur de ces Pièces, Corréard, publie dans ce moment une édition). Il faut lire aussi sur le même sujet, et méditer l'ouvrage courageux écrit pendant la réaction de 1815, sous le titre de *Cinq mois de l'Histoire de France*, par M. Regnault-Warin; les *Esquisses sur les Cent-Jours*, attribuées au général Lafayette; l'*Histoire des Cent-Jours*, de sir Hobhouse, pour la publication de laquelle M. Regnault-Warin, qui pourtant avait combattu cet Anglais, a subi une détention d'une année; les *Mémoires* publiés par M. Fleury de Chaboulon, secrétaire de l'Empereur, et qu'on peut regarder comme écrits sous la dictée de ce Prince. On annonce enfin, sur cette époque unique, des *Lettres sur les Cent-Jours*, dans lesquelles M. Cauchois-Lemaire

une agréable matinée, et l'eau m'en venait à la bouche, tant j'étais désireux de jeter les yeux sur de tels manuscrits; mais mon attente fut trompée : un message de Napoléon me manda dans son appartement. Comme je prévoyais que cette visite ne se passerait pas en vaine cérémonie, je priai le comte de vouloir bien m'accompagner, attendu qu'en qualité d'interprète exact et correct, il était nécessaire qu'il fût présent, et sa présence me donnerait le temps d'aviser à mes réponses. Il fallut user peu d'adresse pour arranger cette affaire, parce que l'étiquette de la cour s'observe avec la plus respectueuse attention à Longwood, par tous ceux qui y sont attachés.

En entrant dans sa chambre, je vis devant moi un sofa, et en avançant j'aperçus Napoléon qui y était couché. Des jalousies interceptaient les

---

examine avec sa sagacité accoutumée, et expose, avec la finesse et l'élégance qui le caractérisent, les ressorts que l'intrigue fit jouer pour déshonorer le dénouement de ce grand drame politique. Ce dernier ouvrage sera publié par la *Librairie départementale* de la rue Villedot.

rayons du soleil, et devant lui il y avait une table couverte de livres. Je distinguai dans leur nombre quelques volumes sur la révolution française; ces ouvrages étaient richement reliés. La chaleur l'avait forcé d'ôter son habit et sa veste. A l'instant même où il m'aperçut il se remit en pied et s'écria en anglais avec vivacité, et de la meilleur humeur du monde: « Ah! « Warden, comment vous portez-vous? » Je m'inclinai pour toute réponse; il me tendit la main, en disant: « J'ai la fièvre. » Je lui tâtai le pouls, et je m'aperçus par la régularité des pulsations et par l'hilarité de sa figure qu'il plaisantait. Je lui dis que je souhaitais de grand cœur que sa santé fût toujours la même. Il me donna un petit coup sur la joue avec le dos de la main, et me pria de m'avancer, ayant quelque chose à me dire. Je le complimentai de nouveau sur l'état de sa santé, ainsi que sur ses progrès dans la langue anglaise. « Je jouis cer- « tainement, dit-il, d'une bonne santé, et l'at- « tribue au régime que j'ai adopté. J'ai tant « d'appétit que je pourrais manger à toute heure « de la journée, mais je m'en tiens à mes repas,

« et les finis toujours avant d'être rassasié. Outre « cela, comme vous le savez, je ne bois jamais « de vin pur. Quant à la langue anglaise, je m'y « suis appliqué, je lis maintenant vos papiers avec « facilité, et j'avoue qu'ils m'amusent. Ils sont « parfois inconséquens, et souvent injurieux. « Dans un de ces journaux on m'appelle *Léar* (1); « dans un autre un *tyran;* dans un troisième « un *monstre;* et dans l'un d'eux, chose à la- « quelle je ne me serais pas attendu, un *lâche.* « Après tout cependant, cet écrivain ne m'accuse « pas d'avoir fui sur le champ de bataille, d'a- « voir tourné le dos à l'ennemi, ou d'avoir craint « les revers de la fortune : il ne me reproche « pas non plus d'avoir perdu la tête au milieu « des embarras que donne une bataille, ou pen- « dant le choc des armées. Il lui semble seule- « ment que je n'ai pas eu assez de courage pour « prendre une dose de poison, ou pour me jeter « dans la mer, ou pour me brûler la cervelle. C'est « précisément parce que j'ai quelque courage,

(1) *Léar*, roi d'Écosse, devenu fou. Voyez la tragédie de Shakespeare, imitée par Ducis.

« que je ne me suis pas tué. Quoi de plus facile,
« mais aussi quoi de plus plat (1) ! Vos papiers
« sont tous sous l'influence des partis : ce qui
« est exalté par l'un est outragé par l'autre, *et*
« *vice versâ*. Ceux qui vivent dans la capitale
« où on les publie, peuvent juger par eux-
« mêmes des événemens ; mais les personnes
« qui en son éloignées, et particulièrement les
« étrangers, doivent être fort embarrassés pour

(1) C'est pour la troisième fois, depuis quelques pages, qu'il faut renvoyer ces stupides reproches et cette horrible doctrine à leurs sots et coupables auteurs. Jamais la bassesse de leur âme et la lâcheté de leur caractère ne se sont plus clairement révélés. Ils ne sauraient concevoir qu'après avoir perdu le sceptre du monde, et surtout la direction de la civilisation européenne, Napoléon ait consenti à vivre encore ; ils ne le peuvent comprendre, eux qui meurent de marasme, si le prince leur a retiré *les honneurs du bougeoir* *, ou qui se brûlent la cervelle, s'ils ont perdu mille écus à l'écarté.

* Dans certaines cours, le prince désigne le courtisan qui, à son coucher, doit *tenir le bougeoir* : c'est une faveur insigne, qui gonfle comme un paon celui qui la reçoit, et fait sécher de jalousie ceux auxquels on la refuse.

(*Note de M.* R. W.)

« former leur jugement sur l'état des choses,
« ainsi que sur le caractère des hommes pu-
« blics. »

Napoléon paraissait disposé à manifester ses opinions, au lieu de l'être à me questionner. Je résolus de parler aussi, et ne doutai nullement de pouvoir l'entraîner dans une conversation intéressante, à moins qu'il ne préférât me congédier.

Je répliquai donc : « il faut que vous ayez plus de patience que mes compatriotes ne vous en supposent, si vous vous donnez la peine de lire tout ce qui a été écrit sur vous. Vous ne pouviez pas, *Général*, croire que les événemens extraordinaires qui ont eu lieu, et auxquels vous avez eu tant de part, ne seraient pas remarqués avec une entière liberté, par un peuple aussi éclairé que le peuple anglais, et qui a le privilége de parler et d'écrire comme il pense. » J'allais continuer et entamer un long discours patriotique lorsqu'il m'interrompit : « Ces injures,
« ces épithètes grossières, ne font que m'amu-
« ser ; mais vos papiers contiennent des obser-
« vations qui font sur moi un effet contraire. Vous

« avez, continua-t-il, un écrivain que j'admire « beaucoup; je crois qu'il est votre compatriote; « c'est un écossais: *Macpherson*, l'auteur des poé- « sies écossaises et galliques, publiées sous le nom « *d'Ossian*. Il y a aussi parmi vous un homme « du nom de *Belsham*; sur quel sujet a-t-il écrit? » Je répondis que je croyais qu'il avait écrit sur le règne de notre excellent souverain. « Oui, dit-il, « vos lois vous permettent d'écrire sur les lois, « sur les ministres et sur leur administration. »

« Tel est, répartis-je, tel est le privilége des Anglais; mais, sujets aux infirmités de la nature humaine, quelquefois ils en abusent. Des malentendus, l'esprit de parti, peut-être même l'esprit de faction, peuvent propager et soutenir parfois des opinions violentes, mais l'amour de la justice et de la vérité, forment le véritable caractère national. »

« Et pourtant, observa-t-il, vous avez traité mon « caractère avec un peu trop de rudesse, surtout « depuis que je suis en votre pouvoir. » — « Cette opinion, *Général*, répondis-je avec vivacité, permettez-moi de vous le dire, n'est rien moins que fondée: vous n'avez pas toujours eu le loisir,

comme vous l'avez à présent, d'examiner les journaux anglais; mais je vous assure que dès le temps où vous devîntes premier Consul de France, jusqu'au moment où vous mîtes le pied à bord du *Bellérophon*, la presse anglaise n'a cessé de fulminer contre vous, et cela sans exception : tous les partis s'étaient réunis pour écrire dans le même sens (1); vous auriez pu en prendre connaissance, mais les projets qui occupaient votre esprit ont dû vous distraire de ces souvenirs. » — Cependant vos journaux officiels prou-
« vaient, par leurs réponses, qu'ils avaient lu les

(1) Erreur, distraction, oubli ou mauvaise foi. Quand Bonaparte détrôna l'anarchie que le cabinet de Windsor avait déchaînée sur la France, ce fut au bruit des encouragemens, des applaudissemens de l'Europe; et malgré le *désapointement* de M. Pitt, l'Angleterre fut condamnée à répéter les éloges du monde entier. A l'époque de la paix d'Amiens, tous les journaux anglais parlaient du premier Consul comme en parlera la postérité. Un seul Français, *Pelletier*, l'auteur des *Actes des Apôtres*, eût troublé ce concert, si les croassemens d'un libelliste avaient pu se faire entendre parmi cette harmonie universelle.

(*Note de M.* R. W.)

« nôtres, et c'est ainsi même qu'une guerre de « plume fut toujours alimentée entre eux.—Vous étiez irrité contre l'Angleterre, lorsque vous ordonniez à votre *Moniteur* de nous appeler une *nation de boutiquiers* (1). Nous sommes certainement une grande nation, une nation commerçante, et plaise à Dieu que cela dure! car c'est le commerce qui nous a donné ces ressources, sans lesquelles la bravoure anglaise n'aurait pu obtenir la gloire éclatante dont notre nation s'est couverte. Nous sommes un peuple généreux, magnanime, et que jamais on ne vit insulter un ennemi vaincu.

« Quand vous abandonnâtes le plus brillant diadème de l'Europe pour le frêle sceptre de l'île d'Elbe, l'opinion publique en Angleterre vous était favorable. Maintenant que vous êtes, *ainsi*

---

(1) *Peuple de marchands*, disait le Moniteur; et il disait vrai. Depuis la couronne des Stuarts vendue à leurs successeurs, jusqu'à l'indication d'une adresse à l'étranger, perdu dans le dédale des rues de Londres, tout s'y marchande, tout s'y vend, tout s'y achète.

qu'il vous plaît de le dire (1), en notre pouvoir, la presque totalité de la nation est touchée d'une situation aussi extraordinaire.

« Oui, *Monsieur* (2), nombre de personnes qui se seraient réjouies d'apprendre que vous ayez perdu la vie sur un champ de bataille, souhai-

---

(1) *Ainsi qu'il vous plaît de le dire!....* Cette locution est admirable. Ainsi il n'était pas prouvé à M. Warden que Napoléon rivé sur le roc de Sainte-Hélène fût *au pouvoir* de l'Angleterre. Telle a été souvent aussi l'assertion de lord Bathurst. A cette dérision du pouvoir qui raille sa victime, qu'y a-t-il à répondre? Rien.

(2) Prenez garde, honnête et véridique Warden! Comment concilierez-vous ce scrupuleux respect pour l'étiquette que, selon vous, l'on conservait à la cour de Longwood, avec cette énorme incartade contre l'étiquette? On vous a passé *le Général*, parce qu'enfin ce titre est bien glorieux quand il est illustré par un homme tel que Napoléon; mais *le Monsieur!* oh! pour celui-là, que tant de faquins portent ou traînent, on ne peut, en conscience, croire que vous vous en soyiez servi. Il est tolérable dans la bouche ignorante de Maître Legg, qui, du moins, avait la courtoisie de ne pas le proférer tout seul, et qui disait *monsieur l'Empereur*.

(*Note de M.* R. W.)

tent ardemment aujourd'hui que vous jouissiez de toute la félicité dont votre position est susceptible. Si le *Northumberland* vous eût joint sur un vaisseau de guerre, faisant voile pour l'Amérique, tous les officiers, tous les matelots et soldats auraient, de grand cœur, entrepris de prendre, de brûler, de couler à fond le bâtiment à bord duquel vous vous seriez trouvé; cependant vous avez été traité par eux, pendant tout le voyage, avec tous les égards et toute la politesse possibles (1). S'il m'est permis de parler de moi, je vous demande la permission d'ajouter que j'ai été élevé dans une haine invé-

---

(1) *Des égards!* et, contre tout droit civil et militaire, l'on fait prisonnier celui qui venait librement demander l'hospitalité! — *De la politesse!* et l'on exile, l'on déporte à deux mille lieues, sur une roche ardente, l'homme qui demandait cent acres de prairies et un chaume dans un de ces verdoyans comtés que fertilisent les fleuves de la riche et insolente Angleterre. — *Des égards! de la politesse!*..... Corneille, dont la grande âme eût sympathisé avec celle de Napoléon, *racontait l'avenir*, en réfléchissant sur la chute d'un autre illus-

térée contre votre personne; je dis plus, aucune des vérités de l'évangile ne me paraissait mieux démontrée que l'opinion générale qu'on avait de vous, néanmoins vous me voyez prêt à faire tous les efforts possibles pour reconnaître les civilités dont vous me comblez, et à vous offrir tous les services que la bienveillance de mon gouvernement me permet de vous rendre, pouvu qu'ils ne contrarient pas les réglemens que sa politique éclairée a jugé nécessaires d'établir pour la sûreté de votre personne. »

J'étais déterminé à déclarer mes sentimens avec franchise, et vous voyez maintenant, mon cher ami, que je me suis tenu parole. Je n'ai pu résister au désir de venger le caractère britannique des attaques de Napoléon (1).

---

tre infortuné, et sur *la politesse* et *les égards* que prodiguait à ses restes le rival qui du moins n'était pas devenu son assassin.

Ah ! qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est plus à craindre !

(*Note de M.* R. W.)

(1) Il est probable que M. Warden, en écrivant le beau discours qu'il dit avoir tenu à Napoléon, a eu pour

Ce Prince cependant parut prendre en bonne part ma franchise et ma véracité; et soudain, à ma grande surprise, il me demanda si je me ressouvenais de l'histoire du capitaine Wright. Je répondis que je m'en rappelais parfaitement, et que l'opinion générale, en Angleterre, était qu'il avait ordonné qu'on mît à mort cet officier.

« Pour quel motif? répliqua Napoléon avec « la plus grande vivacité. De tous les hommes, « c'était celui dont je désirais le plus de conser- « ver la vie. Où pouvais-je trouver un témoin plus « essentiel que lui au procès qu'on instruisait « contre les conspirateurs qui étaient à Paris « et dans les environs. C'était lui-même qui « avait débarqué leurs chefs sur les côtes de « France. »

---

objet de se donner quelque importance aux yeux de *John-Bull*, et de se recommander à un gouvernement dont il porte la bienveillance aux nues. Aucun des Français qui ont connu Napoléon, ne croira que monsieur Warden se soit permis de lui avoir parlé comme il dit l'avoir fait. (*Note du Traducteur.*)

A cette première ouverture, ma curiosité éclatait dans mes regards. « Ecoutez, continua Napoléon, et vous allez me comprendre. Le brick « de guerre anglais, commandé par le capitaine « Wright, était, par ordre de votre gouvernement, employé à débarquer, sur la côte occidentale de France, des traîtres et des espions. « Il y en avait déjà soixante et dix dans Paris; et « leur conduite était si mystérieuse, les lieux « où ils se tenaient cachés, si impénétrables, « que le préfet de police Réal, lorsqu'il m'informa qu'il existait des conspirateurs à Paris, me dit qu'il n'avait pu découvrir le lieu de « leur retraite.

« Je recevais tous les jours l'assurance qu'on « attentait à ma vie; et quoique je ne crusse pas « entièrement au danger qui la menaçait, je « prenais néanmoins toutes les précautions nécessaires à ma conservation. Le brick fut pris « à Lorient avec le capitaine Wright (1), que

(1) Le brick commandé par le capitaine Wright portait 16 caronades de 24 et quelques pièces de canon de 12. Ce bâtiment fut pris par deux chaloupes canon-

« l'on conduisit devant le préfet du Morbihan,
« à Vannes. Le général Julien, alors préfet,
« m'avait accompagné dans mon expédition
« d'Egypte, et reconnut le capitaine Wright
« aussitôt qu'il le vit.

« On donna avis à Paris de cette circonstance,
« et on envoya des instructions pour faire exa-
« miner l'équipage séparément, et envoyer au
« ministre de la police, le résultat des interro-
« gatoires. Ce résultat, d'abord, ne fut pas satis-

---

nières sous les ordres du capitaine de frégate Le Tourneur, mort depuis peu, et directeur alors des mouvemens du port de Rochefort. Au combat de Trafalgar, ce brave officier, après la mort du contre-amiral Magon, se battit contre quatre vaisseaux anglais; démâté, sans gouvernail, ayant une épaule fracassée, une blessure considérable au bas-ventre, et cent cinquante Anglais à bord, il fait orienter des mâts de fortune, reprend son vaisseau et le conduit à Cadix. S'il n'y eût eu que de pareils officiers à bord de la flotte française, les Anglais n'auraient pas chanté victoire à Trafalgar. Au reste, tout bon Français nous saura gré de jeter en passant quelques fleurs sur le tombeau d'un brave.

(*Note du Traducteur.*)

« faisant : enfin la déposition d'un des matelots « donna quelque lumière.

« Elle portait que le brick avait débarqué plu- « sieurs Français, parmi lesquels il se souvenait « particulièrement d'un, qui était très-facé- « tieux, et qu'on nommait *Pichegru*. C'est ainsi « qu'on trouva le fil d'un complot qui aurait « jeté la nation française dans une nouvelle ré- « volution.

« Le capitaine Wright, en conséquence de « cette découverte, fut conduit à Paris, et ren- « fermé au Temple, pour y rester jusqu'à ce « qu'on mît les conspirateurs en jugement. Les « lois françaises portaient peine de mort contre « Wright; mais les mettre à exécution, n'était « que d'une nécessité secondaire.

« Mon grand objet était de m'assurer des « chefs, et je regardais le capitaine Wright « comme un témoin dont la déposition pouvait « seule remplir cet objet. »

Napoléon affirma plusieurs fois de la manière la plus formelle, que Wright s'était donné la mort au Temple, ainsi que le *Moniteur* l'a rapporté.

Il déclara en même temps que cette assertion

était fondée sur des documens qu'il a examinés depuis. Cet examen eut lieu à l'occasion d'une visite qui lui fut rendue, à l'île d'Elbe, par lord Ebrington, et il ajouta : « Ce noble pair parut « parfaitement satisfait du récit que je lui fis de « cette mystérieuse affaire. »

La complaisance de l'ex-Empereur m'encouragea à lui faire des observations sans aucune réserve ; je lui fis part de mes doutes sur le temps que passa au Temple le capitaine Wright, avant sa mort. Pour me satisfaire sur ce point, Napoléon feuilleta un gros volume publié dernièrement par Goldsmith, et que sir Hudson Lowe lui avait apporté. Je ne me souviens pas du titre de cet ouvrage ; mais vous qui voyez tout ce qui a rapport au gouvernement Français, vous le connaîtrez sans doute : il contient, à ce que j'ai pu voir, des extraits du *Moniteur* sous le gouvernement impérial. En parcourant la table des matières il rencontra plusieurs fois le nom de Wright, que Goldsmith écrit *Right*, et crut trouver des documens conformes à ce qu'il venait de me dire (1).

(1) *Le Cabinet de Saint-Cloud* est un libelle com-

L'auteur cependant, ou n'avait pu découvrir le véritable temps de la mort du capitaine Wright, ou il a voulu le cacher; et Napoléon affirma que c'était cette dernière circonstance qui était cause qu'on avait élevé des doutes sur sa véracité.

En feuilletant ce volume, il reconnut que quelques-uns des rapports qui s'y trouvent sont véridiques, mais qu'il y en a un grand nombre d'inexacts et de mal placés. Il cita entre autres la bataille de Marengo. Il ne s'arrêta pas là, et voulut savoir à plusieurs reprises, si je le comprenais bien; chose à laquelle il semblait attacher beaucoup de prix (1). Ensuite à mon grand étonnement, il parla de la *mort du duc d'Enghien*. C'était une matière sur laquelle je n'avais pas lieu de m'attendre qu'il voulût jamais m'entretenir, parce que ses serviteurs, eux qui sont tou-

---

pilé par le mauvais goût autant que par la calomnie. Il me paraît bien extraordinaire que l'Empereur ait daigné le consulter.

(1) M. Warden est modeste. Seul auditeur de Napoléon (si toutefois il l'a été), il se croit et se donne l'importance d'une assemblée entière. *Risum teneatis!*

jours prêts à faire son apologie, gardent un profond silence ou falsifient les faits, chaque fois qu'on parle de cet événement. Ici Napoléon prit un ton très-animé, se leva à plusieurs reprises du sofa où il était couché. L'intérêt que j'attachais à ce sujet, et l'énergie de son discours, me firent une telle impression, que vous ne devez avoir aucun doute sur l'exactitude du récit que je vais vous en faire.

« A cette période de ma vie si remplie d'événemens, j'avais réussi à ramener l'ordre et la « tranquillité dans un royaume déchiré par les « factions et où des ruisseaux de sang avaient si « long-temps coulé. La nation m'avait placé à sa « tête. Je n'y parvins pas comme votre Cromwell « ou votre Richard III étaient parvenus à la vôtre. « Je trouvais une couronne dans un égoût, j'en « ôtai les ordures et me la mis sur la tête. La sûreté de ma personne devint alors nécessaire à « la tranquillité que j'avais rétablie et que je voulais conserver. Dans ce même temps, on me « faisait tous les soirs le rapport [Napoléon dit, « je crois, que c'était *le général Ryal* (1)] qu'il

(1) M. Warden, partout où il parle du préfet de police

« se fomentait des conspirations, qu'il se tenait « des assemblées dans certaines maisons de Paris. « Cependant il n'y avait point de preuves suffi- « santes, et la vigilance de la police était éludée. « Les soupçons planaient sur Moreau, et l'on « me tourmentait pour obtenir de moi l'ordre « de le faire arrêter; mais ce général jouissait « d'une telle réputation, son nom était si grand, « l'estime générale lui était tellement acquise, il « avait en conspirant si peu à gagner et tant à « perdre, que je répugnai long-temps à partager « ces soupçons. Je refusai de donner l'ordre de « l'arrêter, en joignant à ce refus la note sui- « vante, adressée au ministre de la police : « *Vous avez nommé Pichegru, Georges et Mo-* « *reau;* prouvez-moi que le premier est à « Paris, et je ferai sur-le-champ arrêter le der- « nier. Une circonstance fort singulière donna « le fil du complot. Une nuit que j'étais fort agité, « je me levai et j'examinai la liste des personnes

---

Réal, le nommé *le général Ryal :* cela ferait supposer qu'il n'a pas toujours appris de la bouche de Napoléon ce qu'il raconte. (*Note du Traducteur.*)

« soupçonnées de trahison : le hasard, qui gou-
« verne le monde, me fit tomber sur le nom
« d'un chirurgien depuis peu de retour des pri-
« sons d'Angleterre. L'âge de cet homme, son
« éducation et son expérience me portèrent à
« penser que sa conduite devait être attribuée à
« tout autre motif qu'à un ridicule fanatisme en
« faveur des Bourbons : je jugeai qu'il n'avait
« d'autre objet que de gagner de l'argent. Je
« le fis sur-le-champ arrêter : un conseil de
« guerre s'assembla pour le juger ; trouvé cou-
« pable, il fut condamné à mort ; et on lui
« signifia qu'il n'avait plus que quelques heures
« à vivre. Ce stratagème réussit. La crainte de
« mourir, l'espérance d'obtenir grace, lui firent
« faire des aveux. On sut par lui que Piche-
« gru avait un frère, ancien moine, qui habitait
« Paris. J'envoyai des gendarmes chez ce der-
« nier : on saisit le vieux moine ; et bientôt ses
« craintes révélèrent ce que je brûlais de sa-
« voir. Est-ce parce que j'ai donné l'hospitalité
« à mon frère que l'on me traite ainsi, s'écria-
« t-il ? Le but que les conspirateurs se propo-
« saient était de me détruire, de renverser mon

« gouvernement, et de déterminer, parmi les « troubles d'une contre-révolution, le retour du « régime aristocratique et féodal. C'est dans votre « pays que le plan avait été conçu, et les cons- « pirateurs prétendirent que le comte d'Artois « était à leur tête. Selon eux, ils avaient envoyé « le duc de Berry à l'ouest et le duc d'Enghien « à l'est. Vos vaisseaux transportaient les sous- « ordres en France, et Moreau se joignit à eux. « La circonstance était périlleuse : je me trou- « vais sur un volcan, et je me déterminai à « détourner la foudre sur les Bourbons, dans la « métropole même de l'empire britannique. Mon « ministre représenta fortement qu'il fallait se « saisir du duc d'Enghien, quoiqu'il fût sur un « territoire neutre ; mais j'hésitais encore, et le « prince de Bénévent m'apporta deux fois, pour « que je le signasse, l'ordre de son arrestation. « Ce ne fut cependant qu'après que je me fus « convaincu de l'urgence d'un tel acte que je « me décidai à le signer. La négociation entre « moi et le duc de Bade, sur le territoire duquel « se trouvait le prince, n'était pas difficile à ar- « ranger. Pourquoi aurais-je souffert qu'un

« homme résidât sur ma frontière tout exprès « pour y commettre un crime que les lois de « tout pays, que la justice punissent de mort ? « Ai-je fait autre chose, d'ailleurs, que d'adop- « ter les principes de votre gouvernement, lors- « qu'il captura la flotte danoise qui pouvait nuire « à votre pays ? On m'avait représenté cent fois, « que pour la sûreté de la nouvelle dynastie, il « fallait faire disparaître les Bourbons. Talley- « rand n'a jamais dévié de ce principe : c'était « un article invariable de sa croyance politi- « que (1). Mais je n'y adhérai pas sans un mûr « examen, et ne me rendis qu'après m'être con- « vaincu de la nécessité de l'adopter. Le duc

(1) Lisez : *de son adresse diplomatique*. Son chef-d'œuvre eût été d'amener le chef de la nouvelle dynastie à consommer l'extinction de l'ancienne ; parce que l'horreur soulevée par de tels attentats eût réagi contre son auteur nominal, et l'eût renversé douze ans avant que d'autres combinaisons eussent été nécessaires pour nous en délivrer. Dans cette marche, qui ne paraîtra singulière qu'à ceux qui n'ont pas vécu, il y a autant de loyauté que de talent : elle mérite tous les éloges, comme elle a obtenu toutes les récompenses.

« d'Enghien faisait partie de la conspiration; et, « quoiqu'il résidât sur un territoire neutre, l'ur- « gence d'une affaire qui menaçait ma sûreté et « la tranquillité publique, pour ne rien dire de « plus, me justifie assez. Je donnai donc l'ordre « de se saisir de sa personne et de lui faire son « procès : il fut trouvé coupable, et condamné. « La sentence fut sur-le-champ mise à exécution, « et le même sort eût atteint le Prétendant, s'il « eût été arrêté : car, je le déclare encore, je « crus nécessaire de renvoyer la foudre sur votre « métropole, puisque c'était de là que partaient « les assassins dirigés contre moi.

« Votre pays ose m'accuser encore de la mort « de Pichegru. » Je répondis que c'était l'opinion de toute la Grande-Bretagne, où l'on croit que ce général a été étranglé en prison, par ses ordres. Il répliqua vivement : « C'est un conte « à dormir debout, une véritable balourdise ! « C'est une preuve seulement que le préjugé « peut éteindre chez les Anglais même cette fa- « culté de raisonner dont ils se glorifient. Pour- « quoi, je vous le demande, aurais-je fait com- « mettre en secret un acte que la loi réservait

« au bourreau? Quant à Moreau, ç'eût été dif-
« férent. S'il fût mort dans un cachot, on eût
« peut-être soupçonné qu'il ne se serait pas ren-
« du coupable de suicide. Il était extrêmement
« populaire, chéri de l'armée; et, quelque in-
« nocent que je fusse, j'aurais toujours été cru
« coupable, si sa mort (dans la supposition qu'il
« eût été condamné) n'eût pas été le résultat
« d'une exécution publique. »

Ici l'ex-Empereur fit une pause. Il peut y avoir, lui dis-je, des gens disposés à avouer que des mesures rigoureuses étaient indispensables à cette période de votre établissement; mais il ne se trouvera personne pour justifier la précipitation avec laquelle le jeune prince fut arrêté, jugé, condamné et exécuté.

« Mon âme et ma conscience, répliqua-t-il
« sur-le-champ, me justifient à mes propres
« yeux, et je répète que, s'il l'eût fallu, j'aurais
« ordonné l'exécution de Louis XVIII. D'ailleurs
« j'affirme solennellement que je n'ai reçu ni
« message, ni lettre du duc après sa condam-
« nation. »

On disait, cependant, que Talleyrand avait

en sa possession une lettre du prisonnier adressée à Napoléon, et l'on ajoutait qu'il prit sur lui de ne la remettre à l'Empereur que lorsqu'elle ne pouvait plus être utile. J'ai vu une copie de cette lettre entre les mains du comte Las Cases, qui me dit qu'elle faisait partie des documens ramassés pour justifier l'histoire écrite sous la dictée de son héros. Dans cette lettre, le duc d'Enghien demandait la vie : d'après son opinion, avouait-il, la dynastie des Bourbons était finie. Il considérait la France comme son pays; il l'aimait d'une ardeur patriotique, mais en simple citoyen. *Il ne songeait plus à une couronne* (1) qu'il était impossible de recouvrer; en conséquence, il demandait qu'il lui fût permis de vivre, et de se dévouer au service de la France : il était prêt, ajoutait-il, à accepter un

(1) Toutes ces particularités sont-elles bien authentiques, et est-il vraisemblable que Napoléon s'en soit entretenu avec celui qui nous les transmet? Quelle apparence que le duc d'Enghien, qui n'était appelé au trône qu'à l'extinction de *trois* branches collatérales chargées de *onze* rejetons, ait déclaré *qu'il renonçait à la couronne !*

poste dans l'armée, où il deviendrait un soldat brave et fidèle. Telle était cette lettre que Talleyrand, dit-on, ne remit qu'après la mort de son auteur.

Napoléon continua à parler de la famille des Bourbons. « Si j'eusse eu envie, dit-il, d'avoir « quelques-uns d'eux ou même tous en mon « pouvoir, la chose m'était aisée, vos contre- « bandiers me les offraient à tant par tête, « (je crois qu'il dit 40,000 fr.); mais après y « avoir réfléchi, ils commençèrent à douter de « la possibilité de remplir cet engagement; ils « refusèrent d'entreprendre l'enlèvement d'au- « cun des Bourbons, à moins qu'on n'y mît la « clause *mort ou vif :* alors ils ne doutaient point « de réussir. »

« Je ne désirais pas leur mort. La force des « événemens m'avait fixé sur le trône, que je fon- « dais (1) de manière à ne craindre ni change-

(1) Le trône impérial n'est pas le successeur immédiat du trône royal, et la dynastie napoléonienne n'était pas l'héritière des Capétiens. C'est un nouvel établissement, aussi légitime que l'ancien, et qui n'eut rien de commun avec lui.

« ment, ni hasard. Je me sentais affermi, je lais-
« sai les Bourbons tranquilles. Un crime inutile,
« commis de gaîté de cœur, quelque chose
« qu'on ait dit ou pensé de moi en Angleterre,
« ne m'est jamais venu dans l'esprit (1); à quoi

(1) « Un crime, en morale, est toujours un crime,
« indépendamment de ses motifs, de ses moyens, de
« son objet; un crime, en politique, quand il est inu-
« tile, est pis qu'un crime : *c'est une faute.* »

En empruntant cette maxime à l'écrivain qui a bien voulu enrichir notre traduction de quelques notes, nous croyons être utile à l'ouvrage et agréable au lecteur, d'ajouter à celle-ci un morceau qui la développe et l'explique. Ce morceau, extrait de l'*Introduction à l'Histoire de l'Empire français*, porte, sur l'importante matière que M. Warden a embrouillée, la lumière philosophique que M. Regnault Warin s'est toujours appliqué de faire jaillir des événemens, dans ses compositions historiques.

« Un jeune prince, collatéral de l'ancienne maison royale, dit cet auteur, vivait solitaire sur un territoire neutre : le Premier Consul le fait enlever, traduire devant une commission militaire, et fusiller quelques heures après.

Un général, retiré dans ses terres, est accusé de complicité dans une conspiration contre-révolutionnaire : cité devant une cour spéciale, il est condamné à une détention temporaire, que le Consul commue en un exil perpétuel.

« m'eût servi celui-ci? Lorsqu'on arrêta sir « George Rumbold et M. Drake, qui avaient « entretenu une correspondance avec des cons- « pirateurs à Paris, ont-ils été assassinés (1)? »

Avant de recueillir sur ces deux faits analogues les témoignages de l'une et l'autre opinion, rappelons quelques principes.

Après le crime d'asservir sa patrie, le plus grand est de conspirer contre elle. C'est conspirer contre sa patrie, que de conspirer contre le gouvernement que son vote exprès a légitimé. Je pourrais étendre cette doctrine plus loin, en ajoutant que c'est aussi conspirer contre sa patrie, que de conspirer contre l'homme ou les hommes qui la gouvernent de son consentement tacite. Cependant, sans offenser saint Paul, qui préconise le gouvernement de fait, en recommandant la soumission aux puissances, je m'en tiens à la première proposition dont je crois qu'on ne contestera ni la justice, ni la justesse, ni l'évidence, ni même la nécessité. Peuples et princes, s'accorderont pour qu'en thèse générale, elle soit mise hors de discussion; et il n'y aura que quelques jésuites qui voudront l'y replacer par des exemples particuliers.

« Maintenant m'accordera-t-on deux choses: la pre-

---

(1) En revoyant ces lettres, je ne suis pas certain si l'observation sur sir George Rumbold fut faite dans le temps où je la place, et si je la tiens de Napoléon ou du comte de Las Cases; mais elle me vient certainement de l'un ou de l'autre. (*Note de l'Auteur.*)

Napoléon cessa de parler ; mais déterminé à satisfaire ma curiosité autant que son esprit momentanément communicatif me le faciliterait, j'essayai de continuer la conversation. J'ob-

---

mière, que Bonaparte, par le vote exprès de la nation, était Premier Consul de France ; et, dans la supposition qu'on chicanât sur ce vote *exprès*, m'avouerà-t-on que du moins, il était Consul, c'est-à-dire gouvernant, par consentement tacite ?

« La seconde concession que je demande ne peut pas souffrir plus de difficulté. Était-il constant (pour me servir de la formule judiciaire) que le duc d'Enghien eût *machiné* contre la France, ou seulement *intrigué* contre le Premier Consul ? Était-il constant que Moreau, dans l'hypothèse même du salut de la France, eût *conspiré* contre son suprême magistrat ? Si je consulte la déclaration unanime de la commission qui condamna le duc d'Enghien, ce prince avait, ou machiné contre la France, ou intrigué contre le Consul ; si je lis la déclaration de la majorité qui condamna Moreau, ce général avait conspiré contre le gouvernement. Que la première de ces déclarations ait été l'expression d'une opinion intéressée, plutôt que celle d'une vérité démontrée, je le crois comme homme, et j'appellerai peut-être *assassinat politique* l'exécution qui l'a suivie ; mais en qualité de narrateur, il faut bien que je dise que ces actes de machination ou d'intrigue, ont été ou ont paru être constatés, et qu'il en est résulté des faits que la commission a réputés coupables, ou que du moins elle a punis comme tels. En ce qui concerne les actes sur lesquels fut prononcée la cul-

servai donc que de toutes les entreprises formées pendant le cours de l'étonnante carrière qu'il a fournie, aucune n'a paru plus surprenante que celle qu'il tenta contre la Russie, sur-

---

pabilité de Moreau, comme leur intention a été démontrée par les événemens subséquens, le fait judiciaire que la cour en avait tiré a cessé d'être problématique.

« Présentement que quelques circonstances, si faciles à naître de la main d'un gouvernement, aient favorisé leur perte et son triomphe, je le crains; et c'est ici qu'un point décidé judiciairement rentre dans un nouveau débat provoqué par l'opinion.

« A la nouvelle de l'exécution du duc d'Enghien, elle se souleva avec une sorte d'horreur contre celui qu'elle flétrit à l'instant même du titre de son assassin : tant que dura le procès de Moreau, elle exhala en longs murmures et quelquefois en menaces, l'irritation qu'elle ressentait; et lorsque ce général fut condamné, elle faillit éclater pour sa délivrance et peut-être pour la perte de l'homme dont il était le rival et qu'elle regardait comme son ennemi.

Toutefois, qu'on ne s'abuse pas : l'intérêt vif et tendre que tous les cœurs portèrent au duc d'Enghien, n'avait avec la circonstance politique qu'un rapport partiel et fort éloigné; on plaignit, dans ce prince, sa jeunesse, sa bravoure, ses amours mêmes si tragiquement interrompus; on gémit sur le sort de ces noms historiques qui, s'ils ne continuent à s'illustrer sur un trône, semblent prédestinés à s'éteindre sur un échafaud; enfin, au récit des lugubres accessoires qui avaient entouré sa mort, on

tout avant d'avoir terminé la guerre de la Péninsule, objet si important. Je m'arrêtai pour attendre la réponse; il n'en fit point, et comme s'il ne m'eût pas entendu, il reprit et continua de suivre le fil de ses propres idées.

---

frémit de cette terreur que le retour des révolutions inspire et qui s'augmente encore des larmes d'une stérile pitié.

Quant à Moreau, si renommé dans l'armée, si considéré parmi le peuple, son procès, ainsi que je viens de le dire, et sa condamnation, produisirent sur l'un et l'autre un effet plus profond et des émotions plus sérieuses. Il répugnait aux hommes impartiaux de voir ce général si long-temps républicain, assimilé au royaliste Pichegru, et assis à côté de chefs vendéens. Qu'il eût conniyé avec eux, c'est ce qu'on ne voulait pas savoir, afin de ne le croire pas. Qu'il fût coupable, ou seulement imprudent, c'est ce dont on ne se permettait pas l'examen. Et quand sa condamnation fut prononcée, on accueillit comme un outrage la clémence qui semblait lui en ôter l'honneur.

Veut-on maintenant toucher à quelques-uns des ressorts secrets de ces deux sanglantes affaires? Parmi les hommes auxquels Bonaparte avait confié le pouvoir, était un personnage que des crimes révolutionnaires avaient, pour ainsi dire, marqué de sang, et qui, sur ces affreux stigmates, étalait plus horriblement encore l'empreinte du sang du roi; d'ailleurs ne manquant ni d'une sorte de bienveillance circonstancielle, que ceux qu'il obligeait

« Vos compatriotes, dit-il, m'ont accusé d'a-
« voir fait empoisonner les malades et les bles-
« sés de mon armée, à Jaffa: soyez certain que
« si j'eusse commis une action aussi horrible,

---

appelaient bonté, que ceux qu'il trahissait nommaient perfidie, et qui n'a, dans cette âme essentiellement personnelle, d'autres mobiles qu'une prévoyance égoïste et des calculs intéressés. Si depuis long-temps les jacobins accusaient Bonaparte de marcher à la dictature, les royalistes feignaient de soupçonner qu'il n'y tendait que pour en faire le marche-pied de la royauté. En prodiguant avec affectation des éloges à Monck, ils entendaient que dans le portrait de ce restaurateur des Stuarts, on démêlât celui du restaurateur des Bourbons, et ils présentaient la conduite de l'un comme devant bientôt servir de modèle à l'autre. Ainsi l'opinion se dénaturait insensiblement, et à telpoint, que ces attaques atteignirent l'homme du monde qui, plus impunément qu'un autre aurait pu les mépriser. Déjà dans le rêve que ses terreurs réalisent, il voit la perte de son immense fortune et redoute peut-être davantage. En jetant un regard d'effroi sur la restauration de Charles II, déshonorée par une réaction sanglante, il lit son nom parmi ceux qu'elle a proscrits : c'est avec du sang qu'il l'effacera. Par un fatal concours de circonstances, comme chargé de la police, il venait de surprendre la correspondance du duc d'Enghien avec quelques contre-révolutionnaires de Strabourg : on trouvait, dans cette correspondance, des imprudences peut-être répréhensibles, quelques fanfaronnades et l'ébauche vague, sans liaisons et sans pos-

« mes soldats m'auraient voué à l'exécration et « se seraient refusés à m'obéir. Il n'y a dans « toute ma vie aucun événement auquel j'aie « donné plus de publicité qu'à celui-là. Vous

---

sibilité, d'un projet criminel. Par une singularité digne de remarque, le jeune prince parlait de Bonaparte avec admiration; et, quoique intéressé à le haïr, comme usurpateur, il se montrait le digne descendant du grand Condé, en l'appréciant comme général. C'est ce qu'on eût soin de cacher au Consul, auquel, dans un rapport envenimé par la crainte, on exagéra un écart que le nom de son auteur montrait comme important, et que l'occasion rendait criminel. Voilà, lui dit un perfide conseiller, voilà l'instant de rompre avec les royalistes, comme naguère vous avez rompu avec les républicains. A ceux-ci, qui caressaient encore leur chimère, vous avez répondu par la réduction du tribunat, réfutez ce surnom de Monck, dont les autres vous flétrissent; en vous dérobant à l'occasion qui pourrait vous le mériter. Ce sophisme, que la plus insigne mauvaise foi inculquait à l'ambition, ne justifie pas le Consul, sans doute, il ne fait qu'expliquer sa conduite; et s'il est vrai que sur la tombe ensanglantée du prince, on ait fait briller aux yeux de Bonaparte une couronne plus splendide que celle des Bourbons, doit-on s'étonner que, pour l'aider à la saisir, il n'ait pas dédaigné la main des bourreaux?

Appliquerons-nous cette réflexion à la catastrophe qui épargna Moreau et enveloppa Pichegru avec George? Une analyse exacte ne s'y trouverait peut-être pas étran-

« avez un officier, sir Robert Wilson, qui a écrit « amplement sur ma campagne d'Egypte? » En prononçant ces mots, il prit un ton de plaisanterie satirique, et me demanda ensuite si j'avais

---

gère; cependant quelques aperçus moins subtils jetteront plus de clarté et plus d'intérêt sur la matière qui nous occupe.

Bonaparte n'était point le rival de Moreau, comme une erreur intéressée l'a prétendu; mais il ne serait pas impossible que Moreau se fût cru le rival de Bonaparte. Avant de se décider à cet égard, si l'on consulte les gens du métier, que l'on présente auparavant leur système et leurs opinions. Celles-ci, au temps où nous vivons, inspirent la plupart des jugemens; et j'ai vu des militaires, qui, d'ailleurs, n'étaient point insensés, refuser la bravoure personnelle au vainqueur de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, sous prétexte qu'un despote est toujours un lâche. Avec une telle logique on va loin; mais on ne marche guère plus sûrement, lorsqu'on s'appuie sur un système exclusif. Ainsi les admirateurs de la tactique lente et circonspecte de Wellington invectivent contre les vastes conceptions, les grandes manœuvres et la fougueuse stratégie de Bonaparte : par le même motif, les mêmes hommes regardent Moreau comme le restaurateur de la science militaire; et confondant deux rapports sans analogie, ils vantent son humanité, au lieu de prouver son génie. Le génie de Moreau, d'un ordre tout autre d'ailleurs que celui de Wellington, avait avec lui cette ressemblance que, profondément méditatif, il faisait entrer dans ses plans une

lu l'ouvrage de sir Robert. Je répondis affirmativement. « Il est possible, dit-il, qu'il ait écrit « sur des témoignages capables de le tromper ; « car il ne prétend point avoir écrit d'après ses

---

foule de petites circontances étroitement liées entre elles, et si heureusement que, de leur enchaînement ou simultané ou successif, devaient résulter des succès moins brillans que sûrs, ou des échecs moins éclatans et plus réparables. De là ces développemens si ingénieux dans les ordres de bataille; ces ressources presque inaperçues, mais sensibles, pendant les besoins de l'action ; ces moyens inattendus qui en décident la crise, et surtout ces retraites également savantes, majestueuses et adroites qui réparent de grands désastres et conservent de beaux débris.

J'ai dû caractériser le talent de Moreau, parce qu'il fut à la fois le principe de sa gloire et la cause de sa perte. En effet, dans un talent de ce genre, la défiance qu'il inspire à celui qui le possède n'est pas toujours de la modestie, et la résistance qu'il oppose à des conceptions qui dérangent ses calculs est souvent de la rivalité. Celle de Moreau avait pu être pressentie dans diverses occasions : elle éclata sans ménagement lors de la campagne d'Italie. Aux ordres du Premier Consul, décidé à porter au-delà des Alpes les efforts de la guerre, quoique la ligne de ses opérations demeurât sur le Rhin, Moreau avait répondu, d'abord par des subterfuges, enfin par un refus formel. On ne croit pas qu'il ait alors envié le pouvoir, pour lequel il se sentait moins de moyens que de penchant, mais qui, plus tard, lui parut plus facile

« propres observations. Pourriez-vous me dire « si sir Sidney Smith dans ses communications « officielles avec son gouvernement, a cherché « à fortifier le témoignage de sir Robert? » Je

---

à aborder, lorsqu'une imposante complicité eut promis de lui en faciliter les approches. Quoi qu'il en soit, cette résistance aux ordres d'un homme qu'il regardait comme son inférieur en talent, attira d'autant plus sa haine, qu'elle lui fut pardonnée. Bonaparte fit plus : la partie principale du plan de campagne de Moreau fut adoptée, c'est-à-dire qu'au lieu de détacher une division de l'armée du Rhin, destinée par lui à couvrir les défilés de la Suisse, il se contenta de fournir à l'armée de réserve un petit nombre de bataillons, et d'envoyer le général Moncey à la place du général Lecourbe, que le Consul demandait comme plus habile pour diriger la guerre dans les montagnes.

Qui ne voit dans cette opposition la première éruption d'une inimitié que le temps ne fit que fortifier, et que nourrirent les succès politiques du Premier Consul? Ceux de Moreau, non moins importans sans doute, mais plus limités, mais moins décisifs, servaient moins à sa gloire, qu'à l'agrandissement de son rival : nouveau motif pour le détester davantage. Ajoutons pourtant aussi celui qui honore le vainqueur d'Hohenlinden : il était républicain. A mesure que Bonaparte marchait au pouvoir suprême, il sentait croître sa haine, bientôt aveuglée par un sentiment coupable. Bonaparte, moins puissant, eut rendu Moreau moins conspirateur. Et peut-être ai-je tort de qualifier si sérieusement un caractère

me rappelais mal le sujet des dépêches de sir Sidney ; mais répondant d'après mes sentimens, je dis que non. Cette réponse, quoiqu'elle ne fût pas décisive, parut faire beaucoup de plaisir

---

si incertain, des plans si vagues, ou peut-être des projets si mal concertés. Ceux de Pichegru, au contraire, étaient fixes, et joignaient à cette qualité celle d'une opiniâtreté que le temps ni les obstacles n'avaient point usée. Depuis long-temps ce général voulait ce que depuis a paru vouloir la France, je veux dire le rétablissement de la maison de Bourbon. Mais, avec beaucoup de loyauté dans son courage, il manquait souvent de direction dans sa conduite. Deux fois, il avait échoué par défaut d'opportunité. Il devait échouer une troisième, dans un moment où rien n'était préparé pour une restauration royale. Peut-être aussi n'était-il pas très-efficace de s'adjoindre George, homme énergique et dévoué sans doute, mais que rien ne recommandait auprès de ceux qui, dans les précurseurs d'un roi annoncé comme un père, désirent que les qualités du partisan soient moins célèbres que celles du conciliateur et de l'homme d'état.

On connaît l'issue du procès, et j'ai déjà parlé de son effet sur le public. La catastrophe qui termina la vie de Pichegru est restée sous le voile ; et quoique la prévention eût voulu y reconnaître la main du Premier Consul, l'impartialité historique, qui ne la trouve appuyée que sur de frêles conjectures, ne saurait l'adopter. A ces conjectures même, il est de toute équité d'en opposer de contraires : puisqu'on laissa Moreau se défendre, puisque George eut la liberté de parler, on ne voit pas

à Napoléon, qui s'écria sur-le-champ : « Je le « crois, car sir Sidney Smith est aussi juste « que brave. » Je lui fis observer qu'il y avait en Angleterre plus d'une personne qui attri-

---

pourquoi on eût ôté ces facultés à Pichegru; surtout on n'aperçoit nullement le motif qui les lui eût fait ôter par un assassinat. Le peuple le connaissait peu, et il y avait long-temps qu'il était suspect à l'armée. Enfin, si, comme on l'a prétendu, il avait le projet et le pouvoir d'entraîner dans sa perte le Premier Consul, dont, en exhibant un traité secret de restauration royale, il aurait démasqué la perfide hypocrisie, n'y avait-il aucun moyen de prévenir son indiscrétion et de soustraire sa personne, et devait-on préférer précisément celui qui exige une coopération difficile et qui laisse des vestiges dangereux?

Au surplus, quelques contradictoires qu'aient paru les avis sur cette affaire, quelque peu d'accord même que le temps ait apporté entre eux, je ne vois, moi, dans ces cavillations qu'un juste retour du mécontentement public, qu'on peut étouffer, qui dissimule devant la puissance, mais qui, déguisé ou découvert, réagit toujours en raison de son irritation. Celle qu'aurait excitée une conspiration clairement manifestée, se tourna contre la police, qui semblait prendre à tâche de l'envelopper d'obscurités; et ne pouvant les pénétrer, elle s'en vengea en les calomniant. Elle s'en vengea plus sûrement encore en repoussant comme contraires aux réformes modernes, l'emploi illibéral d'un tribunal spécial, qu'elle assimila aux commissions extra-judiciaires.

buaient à la jalousie et à la haine contre sir Sidney, la conduite qu'il avait tenue envers le capitaine Wright. Cette idée le fit sourire de surprise et de pitié. La pensée d'accoupler ces deux noms lui parut si bizarre, que jamais elle ne s'était présentée à son esprit. C'est bien ridicule! qu'elle sottise! Telle fut d'abord sa réponse.

Il commença ensuite le récit suivant.

« Après la levée du siége de Saint-Jean-d'Acre, « l'armée se retira sur Jaffa. Cette retraite était « devenue absolument nécessaire. Il était impos-

---

Et lorque, usant pour la première fois avec solennité du droit de faire grâce, le Consul pensa tempérer par cette indulgence la sévérité de l'arrêt, on induisit de cette indulgence même que l'arrêt était inique, qu'il avait été commandé par l'autorité plus qu'inspiré par la justice, et qu'une clémence tyrannique flétrissait autant ceux qui en étaient les objets, que l'échafaud illustrait ceux que pourtant des crimes réels condamnaient à y monter. Tant il est évident que les excès de la politique conseillent les aberrations morales, qu'ils semblent justifier; et que quand dans la conscience des princes les notions du juste et du vrai sont faussées, leur altération descend avec rapidité dans la foule qui se venge de la contagion en l'exagérant. »

(*Introduction à l'Histoire de l'Empire franc.*, *Liv.* 1, *chap.* 3, 2e. *édit.*)

« sible d'occuper long-temps la place, à cause « des forces que Dgezzar Pacha pouvait rassem- « sembler. Les malades et les blessés étaient en « grand nombre, et je m'occupai d'abord de « trouver les moyens de les faire partir; toutes « les voitures les plus commodes y furent em- « ployées. On en envoya par eau à Damiette, et « on arrangea le reste du mieux qu'on put pour « leur faire suivre leurs camarades à travers le « désert. Sept hommes, cependant, attaqués de « la peste, étaient placés à l'hôpital de la qua- « rantaine: ce fut le chirurgien en chef *Desge- « nettes* qui m'en fit le rapport. Il ajouta que « la maladie avait fait un tel progrès, qu'on ne « pouvait pas espérer qu'ils vécussent plus de « quarante-huit heures. » A cet endroit, je répétai, en branlant la tête, le mot *sept*, et je lui demandai *s'il n'y en avait que sept.*— « Je m'aper- « çois qu'on vous aura raconté la chose différem- « ment.—Très-certainement, *Général:* sir Robert « Wilson parle de cinquante-sept ou soixante et « dix-sept (1).—Les Turcs étaient très-nombreux,

(1) *Sept, cinquante-sept, soixante et dix-sept!* Dans

« et leur cruauté était passée en proverbe dans « l'armée. Leur coutume de mutiler leurs pri- « sonniers de la manière la plus barbare était « redoutée de mes troupes : c'est ce qui me fai- « sait employer tous les moyens pour les en pré- « server. Mais j'affirme qu'il n'y avait que *sept* « malades que les circonstances me forcèrent « d'abandonner à Jaffa. Leur mal était parvenu « à un tel point, qu'il était impraticable de les « évacuer, sans parler même du danger de pro- « pager la peste parmi leurs camarades. Dans « cette situation, je ne pouvais non plus les pla- « cer sous la protection des Anglais. Je mandai « près de moi le plus ancien des chirurgiens, et « l'invitai à me donner son avis dans cette occa- « sion. Il hésita un moment, et répéta que ces « hommes, objet de ma vive sollicitude, ne vi- « vraient pas plus de quarante-huit heures. Je « lui suggérai alors (ce qui me paraissait être

---

une matière si importante, et sur le point décisif, que signifient ces variations numériques? L'histoire, même l'histoire en chiffres, ne serait-elle qu'une fable convenue?

« son opinion, quoiqu'il ne l'avouât pas, parce « qu'il espérait la recevoir de moi) que l'huma- « nité même prescrivait d'administrer de l'*opium* « à ces sept malheureux. Mais cette proposition « ayant été rejetée, fut abandonnée. Je fis séjour- « ner l'armée un jour de plus, et à mon départ « de Jaffa j'y laissai une forte arrière-garde « jusqu'au troisième jour. A l'expiration de ce « temps, un rapport m'annonça que ces hommes « n'étaient plus. — Ainsi donc, *Général*, m'écriai- « je, il n'y a pas eu d'opium de donné? — Non! pas « du tout. Le rapport qui me parvint m'assurait « que les hommes étaient morts avant que l'ar- « rière-garde quittât Jaffa. »

Je l'interrompis de nouveau, en citant ce que Sir Sidney Smith assure, qu'à son arrivée à Jaffa il trouva un ou deux Français en vie. « Fort bien, répondit Napoléon, cela est possible; mais qu'est-ce que cela prouve? »

Ce fut pendant cette conversation qu'il dit posséder une lettre de Sir Sidney Smith, dans laquelle cet officier parlait avec éloge des arrangemens pris pour faire évacuer les malades et les blessés, de Saint-Jean-d'Acre sur Jaffa, et de là

à travers le désert. Je saisis alors l'occasion d'observer qu'un voyageur anglais, un savant professeur à l'université de Cambridge, avait opposé de fortes objections à l'authenticité de la narration de Sir Robert Wilson, sur ce qui s'était passé à Jaffa. Le docteur Clark avait voyagé par toute la Turquie, et, comme je le croyais, avait suivi la route d'Alep et de Damas pour se rendre à Jérusalem, de-là à Jaffa, où il était resté quelque temps. Ce savant, dont la réputation est bien établie, a singulièrement neutralisé les assertions de son compatriote Sir Robert, quant aux charges que ce dernier a portées contre vous, quoiqu'il n'ait pourtant fait qu'attester n'avoir jamais entendu parler de cette cruelle opération; mais il observa que si un crime aussi extraordinaire que le meurtre d'un nombre de Français commis par leur général, avait été commis, quelques traces, quelques souvenirs s'en seraient conservés, et lui auraient été communiqués lorsqu'il résidait dans cette ville. « Ce voyageur, interrompit soudain Napoléon, a-t-il parlé d'El Arish? » Ma mémoire ne me fournit aucune réponse. « Eh bien, continua-t-il, vous allez aussi

apprendre des particularités sur El Arish, et la garnison de Jaffa. Vous avez sans doute lu que j'ai ordonné qu'on fusillât des Turcs à Jaffa? »

Oui, répliquai-je; j'ai souvent entendu parler de ce massacre en Angleterre: c'était le sujet de toutes les conversations, et on le traitait de la manière dont un cœur anglais parle toujours de pareilles atrocités (1).

Napoléon continua: « Le général Desaix était dans la Haute-Égypte, et Kléber dans le voisinage de Damiette. Je quittai le Caire, et traversai le désert de l'Arabie, afin de réunir mes forces à celles de ce dernier, à El Arish. La ville fut attaquée, et elle capitula. On trouva parmi les prisonniers des montagnards, habitant le mont Tabor, mais le plus grand nombre de Na-

(1) M. Warden a-t-il connaissance de l'effet qu'ont dû produire sur les cœurs anglais les lettres de M. Strachan, intitulées *Atrocités commises dans l'Inde*? Une nation entière a disparu de la surface du globe. Le gouvernement dont M. Warden vante la bienveillance a eu connaissance de ces atrocités: les auteurs en ont-ils été punis?

(*Note du Traducteur.*)

zareth. On les mit sur-le-champ en liberté, d'après l'engagement qu'ils prirent de rentrer paisiblement chez eux. En même temps on leur recommanda de prévenir leurs concitoyens que les Français n'étaient plus leurs ennemis. Après cette cérémonie, l'armée continua sa route vers Jaffa. Gaza se rendit. La ville de Jaffa, à la première vue, semblait très-forte, et sa garnison était considérable. Je la fis sommer : lorsque le parlementaire eut dépassé la porte, on lui coupa la tête qu'on mit au bout d'une perche, et qu'on montra par dérision à l'armée. A la vue de cet horrible objet, l'indignation des soldats, portée à son comble, devint rapidement de la fureur. Ils demandèrent à grands cris d'être conduits à l'assaut. Je n'hésitai pas à en donner l'ordre. L'attaque fut terrible, et le carnage spontané surpassa tout ce que j'avais vu jusque là. Nous emportâmes la place, et il fallut tous mes efforts et toute mon influence pour réprimer la furie du soldat. La nuit vint enfin couvrir cette scène sanglante. Au point du jour suivant, on me fit le rapport que cinq cents hommes, presque tous Napolouses, qui avaient

fait partie de la garnison d'El Arish, et auxquels peu de jours auparavant j'avais donné la liberté à condition qu'ils retourneraient chez eux, se trouvaient et avaient été reconnus parmi les prisonniers. Ainsi ils avaient faussé leur parole et violé leur serment, crime qui, pendant la guerre flagrante, entraîne la peine capitale. Le fait ayant été bien et dûment constaté, j'ordonnai qu'on les fusillât sur-le-champ. Le sort de l'expédition, le salut de l'armée dépendaient de cette sévérité, contre laquelle une pitié étroite réclamerait stupidement, mais qu'approuve une politique bien entendue.»

Dans le cours de cette conversation Napoléon parut désirer que je fusse persuadé de la véracité de sa narration; il l'interrompit souvent pour me demander si je le comprenais bien. Il était, néanmoins, la patience même, lorsque mes observations semblaient indiquer le doute, ou que je parlais de l'opinion défavorable qu'on avait en Angleterre sur quelques-unes de ses actions. Lorsque j'avais l'air embarrassé dans mes réponses, il me donnait le temps de réfléchir : et j'étais fâché de ne m'être pas mis au fait des

affaires dont nous parlions, parce que j'aurais pu l'engager à m'en donner des détails plus circonstanciés.

Il revint, après cela, sur le compte de sir Robert Wilson, et me demanda si je connaissais son caractère militaire, le but de ses écrits, et si ses productions avaient augmenté sa fortune. Je répondis que je ne pouvais parler de cela avec pleine connaissance de cause, mais que je supposais qu'on avait une très-haute opinion de lui : j'ajoutai que ses ouvrages lui faisaient honneur comme écrivain, de même que ses exploits lui en avaient fait comme soldat. « Dites-« moi, je vous prie, continua l'ex-Empereur, « quel peut être le motif qui l'a engagé à sau-« ver Lavalette, l'ami déclaré de l'homme qu'il « a calomnié ? » Cette question imprévue m'embarrassa; mais m'ayant donné le temps de me remettre, je répondis que je ne doutais nullement que ce motif ne fît honneur à son cœur, quelque jugement qu'on eût porté de son discernement et de sa discrétion. Il aura été probablement conduit par un esprit héroïque, mais l'on n'a jamais imaginé qu'il pût être influencé

par des motifs pécuniaires. Je ne crois pas qu'un seul individu en Angleterre ait témoigné moins d'égards à sir Robert et à ses compagnons, pour la part qu'ils prirent dans cette mystérieuse affaire. « Je crois tout ce que vous venez de dire, « observa Napoléon, mais vous pouvez être per- « suadé que pour sauver Lavalette, l'argent n'au- « ra pas manqué. Je vous prie aussi de faire « attention à l'opinion que je vais émettre ; c'est « que l'action de sir Robert en faveur de Lava- « lette, *est le commencement d'une rétractation de « tout ce qu'il a écrit contre moi.* (1) » Une circonstance qui mérite peut-être d'être remarquée, c'est que parmi les aspirans, nous avions à bord du *Nortumberland* un fils de sir Robert Wilson.

---

(1) Lavalette était un des favoris de l'ex-Empereur ; et je sais que tous les Français de sa suite manifestèrent leur joie lorsqu'ils apprirent qu'il s'était sauvé. Je me souviens d'avoir ouï dire au général Bertrand que, pendant tout le temps qu'il a été directeur des postes, il ne s'était commis aucun acte arbitraire dans son administration, et que le secret des familles y avait toujours été respecté.

(*Note de l'Auteur.*)

Ma curiosité me donna du courage : j'essayai d'engager Napoléon à me répéter la conversation qui eut lieu entre lui et M. Fox au sujet de la machine infernale. Je l'avais entendue rapporter par l'honorable M. Bennet, passager à bord de la *Lavinie*, commandée par Lord W. Stuart, allant de Lisbonne en Angleterre en 1807.

Je commençai par dire qu'on avait publié en Angleterre la conversation qu'il avait eue à Saint-Cloud avec M. Fox, conversation à laquelle tout le monde avait ajouté foi; qu'une personne de qualité, douée de grands talens, m'en avait répété les détails, et que, par conséquent, je ne formais aucun doute sur la véracité des faits qu'elle m'avait appris. Napoléon, de la meilleure humeur du monde, « Répétez-moi, dit-il, ce que vous avez entendu, je m'en rappellerai sans doute. »

Voici, *Général*, ce qu'on m'a raconté. En allant un soir au théâtre, vous courûtes un grand danger de perdre la vie par l'explosion d'une machine à laquelle son origine, ses auteurs et ses effets méritèrent le nom d'*infernale*. On me dit que cette machine avait été placée dans une

petite rue par laquelle vous deviez passer. La témérité de votre cocher, à ce qu'on assure, vous sauva la vie, car trouvant une charrette placée de manière à barrer le passage à un cocher plus prudent, lui, au contraire, pressa ses chevaux, et avec une des roues de la voiture, renversa la charrette avec violence. Après que vous fûtes passé, l'explosion eut lieu. « Cela est « vrai, dit Napoléon, l'on vous a bien infor- « mé (1).—On dit aussi que vous vous rendîtes au théâtre, et que vous y jouîtes de la pièce qu'on donnait comme si rien n'était arrivé. » Il fit un signe d'assentiment. « On assure aussi que, dans une conversation que vous eûtes à Saint-Cloud avec M. Fox, à ce sujet, vous accusâtes les Anglais d'avoir été les auteurs de la machine qui devait vous ôter la vie; « C'est un fait, dit- « il, oui je l'ai dit. » et que vous désignâtes particulièrement M. Windham. « Oui M. *Windham.* »

(1) On trouvera dans les *Lettres du Cap* une note au sujet de la machine infernale. Ce qu'on en dit a été communiqué à l'auteur de la note par le général Lannes qui était avec Napoléon.

(*Note du Traducteur.*)

On assure encore que M. Fox combattit cette opinion, parce que l'assassinat est un crime qui répugne le plus au caractère anglais. Il a aussi défendu M. Windham qui, quoiqu'opposé et même ennemi en opinion et en conduite politique, était incapable d'ordonner de pareilles atrocités. Napoléon se rappela de la conversation, et avoua qu'il avait accusé M. Windham. Je me hasardai alors à lui demander s'il avait encore la même opinion? « Oui, dit-il, le ministère « anglais était du complot. C'est son argent qui « en a payé les frais et beaucoup d'autres pour « le même objet. » En cette occasion mon sang anglais était prêt à bouillonner dans mes veines.

---

(1) Dans les crimes politiques, ce ne sont pas toujours les tribunaux qui les condamnent, mais c'est toujours le jury de l'opinion qui les déclare. (M. R. W.). Celle de la France sur l'attentat du 3 nivôse s'accorda tellement avec l'idée qu'en a conservée Napoléon, qu'on qualifia la tonne d'artifice d'où jaillit l'explosion de *machine infernale* ou de MACHINE ANGLAISE. Les épithètes populaires sont des arrêts, dont la forme n'est peut-être pas irréprochable, mais qui, à travers les erreurs de commande, les préjugés intéressés, font surgir la vérité.

Je lui fis la réponse suivante : Ma nation déteste un assassin encore plus qu'elle ne méprise un lâche (1) ; à la vérité, l'assassin est au-dessous d'un lâche, et je ne crois pas qu'il existe un cœur anglais qui ne soit révolté à l'idée d'un pareil attentat. Je souscris bien sincèrement à l'opinion de M. Fox. Il ne répliqua pas, mais il fut aisé de remarquer qu'il n'était pas convaincu, et qu'il avait toujours la même opinion sur l'origine de la machine infernale.

J'abandonnai ce sujet, et m'approchant de la cheminée, j'examinai un petit buste en marbre qui me parut d'un travail exquis. Lorsqu'il vit que je le considérais avec attention, « C'est mon « fils, s'écria-t-il ! voilà tout ce qu'ils m'en ont « laissé ! » La ressemblance de cet enfant avec son père est frappante : elle se fait remarquer au

(1) Témoins la spoliation des flottes hollandaise et danoise, les incendies de Washington et de Copenhague, le renversement de l'empire de Tippoo-Saëb et le massacre de sa famille !..... Toutefois les Anglais soutiennent que dans ces forfaits politiques il n'y a pas d'*assassinats*, et que dans ceux qui les commirent on ne compte pas un *lâche*.

premier coup-d'œil. D'un côté du buste, il y avait une mignature du jeune Napoléon, et de l'autre, le portrait de Marie-Louise sa mère.

Il se plaignit d'une douleur qu'il ressentait à l'orteil, décrivit les sensations qu'il éprouvait, et me demanda si cette douleur n'était pas l'avant-coureur de la goutte. Je le priai de me dire si la goutte était héréditaire dans sa famille (1). Il répondit que non, qu'aucun de ses parens ne l'avait eue; mais, se reprenant, il ajouta que son oncle le cardinal Fesch en avait été affligé.

Je fis la remarque que, même lorsque la goutte était héréditaire, en se livrant de bonne heure à l'exercice, en s'accoutumant à la tempérance, on en retardait les attaques, et qu'elles étaient moins violentes.

Je lui observai qu'il faisait trop peu d'exercice pour conserver la santé. Il répliqua : « Mes

(1) Il est bien malheureux pour les signataires du procès-verbal rédigé après l'ouverture du corps de Napoléon, qu'il n'ait pas dit, dans ses épanchemens familiers, à M. Warden, que s'il n'avait pas la goutte, il avait un cancer *héréditaire* dont son père, comme tout le monde sait, excepté les médecins qui l'ont traité, mourut à Montpellier, le 24 février 1785. (*Note du Traducteur.*)

« promenades à cheval sont, à la vérité, trop « restreintes; mais être accompagné par un « officier m'est si désagréable, que je dois me « contenter du peu d'espace qu'on me laisse. « Cependant je ne m'aperçois d'aucun inconvé- « nient; l'homme s'accoutume aux privations. « A une période de ma vie, je passais tous les « jours plusieurs heures à cheval; cela dura six « ans; et il m'est arrivé de rester à la maison « dix-huit mois de suite sans en sortir. »

Il revint encore sur la peine que lui faisait la surveillance d'un officier. « Vous connaissez, me « dit-il, l'île de Sainte-Hélène, et concevez qu'une « sentinelle placée sur l'une ou l'autre de ces « montagnes, peut me voir depuis ma sortie de « cette maison, jusqu'à ce que j'y rentre. Si un « officier ou un soldat ne tranquillise pas votre « gouverneur, que n'en place-t-il une dizaine, « une vingtaine ou même une compagnie tout « entière! Qu'ils ne me perdent jamais de vue, « mais qu'on ne me fasse pas accompagner par « un officier. »

Je suis, etc., etc., etc.

G. W.

Sainte-Hélène.

MON CHER AMI,

L'ARRIVÉE d'une flotte de l'Inde à Sainte-Hélène me donnera les moyens de vous faire parvenir ma dernière lettre, et m'a déjà mis à même d'en commencer une autre. Cette circonstance a encombré la petite ville (1) de passagers qui brûlent tous du désir de voir Napoléon. La comtesse de London étant débarquée, logea pendant tout le temps qu'elle demeura à Sainte-Hélène, à *Plantation-House* (Maison de la Plantation), résidence du gouverneur. Pour faire honneur à la Comtesse, on donna le lendemain de son débarquement, un dîner de cérémonie, et sir Hudson Lowe adressa, par l'entremise du comte Bertrand, une invitation *au général Bonaparte*. Elle était si pleine d'égards et de politesse, qu'on se flattait qu'elle serait acceptée.

(1) James' Town.

C'était la première qu'il recevait, et l'on remarqua que cette invitation avait été envoyée plus pour favoriser le désir de la Comtesse, que pour faire un acte de civilité envers celui qui en était l'objet. Le comte Bertrand donna la carte du gouverneur; elle fut lue et rendue sans la moindre observation : « Sire, dit le maréchal Bertrand, quelle réponse Votre Majesté veut-elle que je fasse? — Dites que l'Empereur n'a point donné de réponse (1). »

Je passai une grande partie de l'après-dîner de ce jour là dans l'appartement de Napoléon, et comme de coutume, je répondis de mon mieux aux différentes questions qu'il lui plut de me faire. Elles roulèrent en général sur la nature, les circonstances et l'état dans lesquels se trouvait la flotte qui venait d'arriver; sur notre commerce de l'Inde et le grand nombre d'Anglais qui y allaient ou en revenaient. Dans le cours de la conversation, il m'arriva de dire que les

(1) Accordez cette politesse et ces égards, dont l'Empereur est l'objet, avec ceux qu'on a *plus pour la Comtesse que pour lui !*

étrangers nouvellement débarqués espéraient jouir du plaisir de le voir, lorsqu'il se rendrait à Plantation-House, pour dîner chez le gouverneur. Il me prouva que ces paroles étaient fort intempestives, car elles produisirent le seul symptôme d'emportement que j'aie jamais découvert dans mes différens entretiens avec l'ex-Empereur. Prenant un ton, un air, un geste extraordinaires, il me fit cette réplique mémorable : « Quoi ! aller dîner accompagné, gardé peut-être par une troupe de soldats ! » Quelques minutes après, il reprit avec sang-froid : « Après tout, devaient-ils s'attendre à me voir accepter leur invitation ? La distance est considérable et l'heure indue ; et j'ai renoncé pour jamais à l'idée de franchir mes limites (1). »

La comtesse de London quitta l'île sans voir

(1) « Répondez à sir Hudson que cette invitation *au* « *général Bonaparte* n'a pu parvenir à son adresse : de« puis l'affaire des Pyramides, je n'ai plus eu de nou« velles de ce général. » Cette réponse ingénieuse est autrement *mémorable* que celle à laquelle M. Warden donne cette qualité ; et surtout je la crois plus vraie.

l'ex-Empereur, et on assure qu'elle en a témoigné ses regrets.

Quelques jours après, Napoléon me demanda si j'avais vu la Comtesse. Je répondis affirmativement, et j'ajoutai qu'elle avait honoré *le Northumberland* de sa visite, et qu'ainsi qu'on fait à tous les étrangers qui vont à bord, on l'avait introduite dans la chambre qu'il avait occupée pendant le voyage. Je crus que ce serait un amusement pour lui, que d'apprendre que presque tous les étrangers avaient pris plaisir à s'asseoir dans son fauteuil. « Et la Comtesse, dit-il, a-t-elle fait cet *honneur là* à mon fauteuil? » Je ne pus répondre à cette question, parce que dans ce moment là je ne m'étais pas trouvé dans la chambre. Il parut cependant railler l'idée de *s'asseoir dans son fauteuil*, et continua ses questions. « Croyez-vous qu'on pense en Angleterre que la Comtesse eût manqué aux convenances en venant à Longwood? Aurait-elle violé les lois du *decorum*, si, accompagnée de madame Bertrand, elle fût venue me visiter dans ce jardin? Plusieurs dames à leur retour en Angleterre m'ont été présentées de cette manière. Si la com-

tesse de London m'eût fait savoir *qu'elle était fatiguée du voyage, ou qu'elle était indisposée* (1), je me serais fait un vrai plaisir de lui rendre visite. » Je n'eus rien à répondre à cela, sinon qu'étant du même pays que la Comtesse, si j'avais l'occasion de la voir, je me ferais un devoir de l'informer de la politesse que le *Général* avait voulu lui faire.

Après cela, il tomba sur un sujet bien différent :

« Etes-vous, me dit-il, physionomiste ? — Non par l'étude (2). — Avez-vous lu Lavater?— Je n'ai lu que quelques extraits de ses ouvrages.

---

(1) La dignité dont Napoléon a été revêtu et dans laquelle il est mort (car elle est ineffaçable autant que peut l'être une institution humaine) ; cette dignité ne permettait pas qu'il répondît *d'égal à égal* à l'impertinente invitation de son geolier; mais aussi avec cette dignité s'accordent merveilleusement les égards et la galanterie qu'un prince français n'a jamais refusés aux dames.

(*Note de M.* R. W.)

(2) Rappelez-vous, ami lecteur, que, dans sa première épître, le sieur Warden s'est donné pour un observateur physiognomoniste, pour un *Lavater* : c'est son mot.

— Pouvez-vous juger, en observant la figure d'un homme, s'il a du talent? — Tout ce que je puis dire sur cela, *Général*, c'est que je connais parfaitement si une figure me plaît ou non. — C'est cela; vous l'avez trouvé. Avez-vous observé la figure de sir Hudson Lowe? — Oui. — Et qu'est-ce qu'elle promet? — Si je dois dire la vérité, j'aime beaucoup mieux celle de lady Lowe. » Il se mit à rire, et moi je rêvais aux moyens de me débarrasser d'un sujet qui pouvait m'embarrasser. Il ne m'en donna pas le temps, et se mit à faire des comparaisons entre son ancien et son nouveau gardien, mais avec une plaisanterie si fine, avec une succession d'idées si rapide, que je ne pus bien comprendre tout ce qu'il disait.

J'étais à Longwood, lorsque M. Raffles, l'ex-gouverneur de Java, et sa suite obtinrent la permission de visiter cette résidence. Le désir qu'avait ce gouverneur de contempler Napoléon, tenait *de la frénésie* (1), et l'on fit tout pour le

(1) Quel heureux choix d'expressions! et quelle délicatesse dans le sentiment qui l'inspire! Ah! celui qui

contenter. L'heure fut fixée par l'ex-Empereur pour recevoir l'ex-gouverneur; et ce dernier ne put trouver de paroles assez expressives pour faire connaître combien il était enivré de sa réception. Peu après le départ de M. Raffles, je reçus un message de Napoléon, portant qu'il m'attendait dans le jardin. A mon arrivée, je le trouvai environné de toute sa suite, ses voitures en ordre, des chevaux sellés pour un prompt départ. Lorsque je parus on changea de dessein; car au lieu de monter en voiture, les personnages principaux se retournèrent comme pour me parler. Je saluai, ôtai mon chapeau, *que je remis sur-le-champ* (1), tandis que le maréchal, les comtes et les généraux l'avaient sous le bras. *Je*

---

n'éprouva point le respect pour une infortune si auguste, celui que n'indigne pas l'iniquité qui la causa, l'aurait commise, s'il en avait eu le pouvoir.

(*Note de M.* R. W.)

(1) Cette impudente grossièreté révolte; et quelle irritation elle doit inspirer, si, comme je le crois, M. Warden a la sottise de s'en vanter, sans avoir eu l'audace de la commettre! Il faut terriblement outrer la rusticité et la morgue britanniques pour s'en faire un trophée aux

n'y fis aucune attention, quoique ma galanterie pour les dames, dont les jupons flottaient au gré d'un vent plus que gaillard, me fît souffrir un peu. « Connaissez-vous, me dit Napoléon, ce gouverneur de Java? — Je ne le connais que depuis aujourd'hui, que je lui ai été présenté. — Connaissez-vous l'île de Java? — Je ne la connais que par les rapports qui m'en ont été faits. — Les Hollandais l'ont représentée comme un climat pestilentiel; mais je pense qu'on en a une meilleure opinion aujourd'hui. — Je le crois, du moins nous ne l'avons pas cru si mauvais qu'on le disait. — Avez-vous jamais pansé des pestiférés? — Jamais. — Connaissez-vous cette maladie? — Je ne la connais que par sa description. — L'armée d'Egypte en a beaucoup souffert, et j'ai eu quelques difficultés à relever le courage de ceux qui n'en

---

dépens, je ne dirai pas d'un monarque détrôné, mais d'un héros livré par des traîtres et opprimé par des lâches. O bon La Fontaine! que *le coup de pied de l'âne au lion malade* a été répété de fois depuis six ans!

(*Note du même.*)

furent pas atteints. Cependant, durant près de deux années, je réussis à cacher à mes soldats ce que je ne savais que trop moi-même. La maladie ne peut être communiquée que par *inspiration*. — Je croyais, répliquai-je, que le contact suffisait. — Non, dit-il; je visitais constamment les hôpitaux, je touchais les corps des pestiférés pour communiquer la confiance à ceux qui les soignaient, convaincu par expérience que la maladie ne peut se transmettre que par les poumons; mais en même-temps j'avais la précaution de ne faire mes visites qu'après les repas, et de me placer toujours au-dessus du vent des pestiférés. » Cette conversation avait bien duré vingt minutes: je crus qu'il était temps de me retirer; mais il me retint encore. Enfin, il fit un léger salut, et conduisit madame Bertrand à sa voiture: resté pour les voir partir, j'observai qu'il y avait une place vide dans la voiture; il m'appela et me demanda si je voulais faire un tour de promenade avec eux: j'acceptai l'invitation, et je déclare que si j'eusse été dans un chariot, à une partie de foire en *Irlande*, je n'aurais pas trouvé plus de gaîté, d'aisance et

d'affabilité (1). La voiture allait grand train, et les plaisanteries de Napoléon semblaient inspirées. Il commença à parler anglais, et ayant jeté son bras autour du col de madame Bertrand, il s'écria : « Voilà ma maîtresse ! non pas *maîtresse* d'une certaine façon, et pourtant c'est ma maîtresse. » Tandis que la dame faisait quelques efforts pour se débarrasser, son mari riait à gorge déployée. Napoléon demanda alors s'il avait fait une faute, et ayant été informé de la signification du mot, il s'écria : « Non, non, je veux dire, mon amie, *mes amours ;* non, mes amours, mais mon amie, mon excellente amie. » Le fait est que madame Bertrand ayant été indisposée pendant quelques jours, il voulait lui rendre le courage, et animer la conversation. En un mot, pour me servir d'une phrase an-

---

(1) Jusqu'ici toute l'Europe avait cru que *l'affabilité, la gaîté* et *l'aisance* appartenaient essentiellement aux Français ; toute l'Europe avait tort. Voici un honnête *gentlemen* qui nous apprend que pour rencontrer la réunion de ces qualités, il faut aller *en Irlande*, à une partie *de foire, dans un chariot.*

(*Note de M.* R. W.)

glaise bien connue, *il était l'âme de la société* (1).

Les tours et détours de notre promenade à cheval ou en voiture, s'étendirent à cinq ou six milles de Longwood. Au milieu du trajet, avec une contenance moitié comique, moitié sérieuse, il fit une question à laquelle on ne s'attendait guère. « Depuis que vous exercez, me dit-il, dites-moi, en conscience, combien avez-vous tué de patiens? » Il était tout simple que je parusse surpris, mais je lui répondis froidement : Ma conscience ne me reproche la mort de personne. Il se mit à rire, et continua : « J'imagine que les médecins peuvent se tromper, que quelquefois ils font trop et quelquefois trop peu. Après avoir traité un malade, n'avez-vous

(1) Encore une erreur de l'Europe civilisée ! Il y avait quelque apparence qu'une phrase, *éminemment sociale*, était originaire du pays où *la société* est développée jusqu'à l'excès, jusqu'aux abus : c'était une méprise que M. Warden a la bonté de relever avec son urbanité native. Quoi de plus vraisemblable en effet que cette locution « l'âme de la société » soit indigène à la nation qui exile les femmes *de la société*, et qui en cherche l'*âme* dans un bowl de punch?

(*Note de M.* R. W.)

pas réfléchi en vous-même, et dit : Si je ne l'avais pas saigné, ou, si je l'avais saigné, cet homme se serait rétabli ; ou bien, s'il n'eût consulté aucun médecin, il serait peut-être en vie. ». Je ne répondis rien, et Napoléon continua ses questions.

« Quels sont les meilleurs chirurgiens, des Français ou des Anglais ? — Sans contredit, ce sont les Anglais (1). — Pourquoi ? — Parce qu'ils ont de meilleures écoles. Nous avons un meilleur système d'enseignement, et l'examen est si rigoureux, qu'il faut qu'un homme soit véritablement capable de remplir les devoirs de sa profession avant qu'il soit admis à l'exercer (2). —

(1) C'est un Anglais qui parle, et cet Anglais est chirurgien, et ce chirurgien est M. Warden. Que peut opposer la France à ces assertions de l'orgueil ? Trois siècles de travaux, un corps de doctrine justifiée par d'innombrables succès. Aux *trois noms*, dont la célébrité insulaire n'a pu franchir le pas, elle oppose les noms européens des *Chaussier*, des *Duméril*, des *Le Roux*, des *Vauquelin*, des *Desgenettes*, des *Percy*, des *Richerand*, des *Pinel*, des *Dupuytren*, des *Corvisart*, des *Dubois*, des *Le Roy*, etc. etc. etc.

(2) Le juste éloge que fait ici M. Warden de la sévérité

Mais, en pratique, vous avouerez que les Français ont l'avantage sur vous. — En fait de pratique, *Général*, les chirurgiens français sont des empiriques, quoiqu'ils ne vendent pas des drogues comme font nos charlatans, en Angleterre. Ils sont de fait *plus guidés par l'expérience que par la théorie* (1). Mais personne plus que vous,

---

de l'enseignement médical dans sa patrie est la critique méritée d'un des abus qui, dans cette partie, affligent la nôtre. Je veux parler de la scandaleuse admission au titre de docteurs et dans les rangs des doctes, d'une foule d'écoliers qui, la tête farcie de notions indigestes, mettent les mots à la place des choses, la présomption au lieu de l'expérience, et s'élancent des bancs de l'école au chevet des malades, où ils portent l'audace, la fatuité, le jargon scientifique qu'ils apprirent à siffler, et, ce qui est bien autrement déplorable, les essais téméraires, les tâtonnemens, les méprises, les bévues et l'assassinat.

(*Note de* M. R. W.)

(1) C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de nos médecins, qui, revenus bientôt de cette première fougue dont la jeunesse est enivrée, substituent l'observation aux systèmes, l'expérience aux théories, et se plaisent à vérifier au chevet des malades les doctrines que les livres leur ont transmises. (*Note du même.*)

Monsieur, n'a aidé mes frères de l'armée anglaise à devenir bons praticiens sur un champ de bataille. Napoléon sourit à cette répartie, et passa soudainement à une question qui, quoiqu'elle eût quelque rapport avec les autres, ne m'en surprit pas moins.—Quel est, me dit-il, votre premier médecin, à Londres?—Je ne m'attendais pas à une pareille question, et je ne pus y répondre; il y a tant de médecins éminens dans cette ville, que ce serait hasarder beaucoup que de donner la préférence à l'un d'eux.

—Mais n'avez-vous personne de la profession qui en soit le chef? —Non en vérité: il y a, il est vrai, des médecins à la mode, pendant une, deux et même trois saisons; mais je ne pourrais donner la préférence à l'un d'eux, sans faire injustice à cinquante autres. Il me serait beaucoup plus aisé de signaler des chirurgiens transcendans.

—Quels sont, en général, les honoraires? —Cela dépend, pour l'ordinaire, du rang et de la fortune des malades. — Quels sont les plus forts qui aient été donnés à votre connaissance? — Je ne puis répondre à cette question, ne me rappelant le

montant d'aucune somme donnée. Il arrive quelquefois que des médecins font fortune en peu d'années; mais cela est rare, à moins que des circonstances heureuses et le patronage de grands personnages n'y contribuent plus encore que leurs talens.— Lorsque Corvisart soigna l'impératrice Marie-Louise, après la naissance de mon fils, je lui fis donner trois mille napoléons. Je voulais un jour que l'impératrice fût saignée; mais Corvisart s'y opposa : elle était pourtant replète. Vous êtes employé à terre comme à bord des vaisseaux? vous paie-t-on bien? — Je n'ai jamais rien accepté. Tant que je serai au service, je me contenterai de ma paie. — Combien votre roi vous donne-t-il? — Deux cent vingt livres sterling par an (5,280 f.).—Vous avez, presque toute votre vie, été en mer, n'est-ce pas? — J'y suis depuis environ vingt ans. — Votre roi a-t-il soin de vous par la suite? —Oui, *Monsieur*. Après six ans de service, si je ne suis pas employé, il m'alloue six schellings par jour (8 f.20 c.); mais cette somme reste toujours la même, à moins qu'on n'ait trente ans de service. — Il me semble que cette récompense n'est pas proportionnée au ser-

vice? — Je le crois aussi, *Général;* cependant je n'ai aucun droit de me plaindre, puisqu'avant d'entrer au service, je savais quels étaient les émolumens de mon emploi, et qu'en Angleterre, nous ne sommes jamais forcés de servir malgré nous (1). — Ne fait-il pas très-cher vivre à Sainte-Hélène? — Très-cher, et un étranger ne peut y vivre à moins de trente schellings par jour (36 f.). — Et comment faites-vous donc? — L'hospitalité d'un ami m'en fournit les moyens, et de temps à autre, j'ai recours à la table du *Northumberland.* — L'armée doit occasionner une énorme dépense à votre gouvernement, n'est-il pas vrai? — Pas plus énorme qu'il ne puisse la supporter. — Elle

(1) Il est possible que la presse n'atteigne pas les chirurgiens; mais quand M. Warden a la bonhommie de prétendre qu'en Angleterre nul n'est forcé de servir contre sa volonté, il oublie que le gouvernement a la liberté de la *presse*..... des matelots; liberté par laquelle un malheureux, à son retour de la Chine ou de la Jamaïque, et au moment où il espérait embrasser sa mère ou sa femme, est jeté à bord d'un vaisseau de guerre, et, s'il résiste, roué de coups et enchaîné comme un voleur.

(*Note du Traducteur.*)

est, je me l'imagine, plus grande que celle de la marine; mais pourquoi? — Les dépenses de l'armée, par sa situation locale, doivent nécessairement augmenter. — Et pourquoi pas celles de la marine? — La dernière est stationnaire, et la première est plus ou moins permanente. — L'Angleterre n'est-elle pas plus attachée à l'armée de mer qu'à celle de terre? — L'armée navale est considérée comme sa défense la plus naturelle, la plus essentielle et la plus efficace; mais l'armée lève quelquefois la tête, et partage les faveurs avec sa rivale, surtout quand elle est couronnée de lauriers, comme cela arrive souvent. Les champs de Waterloo, par exemple, ne peuvent trop inspirer de reconnaissance à tout bon Anglais. Napoléon ne répondit rien à cette observation; il ne donna même aucune marque de mécontentement: mais il changea de sujet (1).

---

(1) Il est difficile de dire si la patience de Napoléon surpassait l'impudence de M. Warden.

(*Note du Traducteur.*)

— S'il n'était pas à peu près impossible de prouver ses torts à l'orgueil d'un Breton, on renverrait celui-ci, je

—Où avez-vous été élevé? — A Edimburg.— Vous avez dans cette ville-là d'excellens professeurs, je le sais; je me souviens que le système du docteur Brown avait de la réputation pendant ma première campagne en Italie. J'ai lu dans

---

ne dirai pas aux auteurs qui ont parlé ou écrit avec plus ou moins de détails, plus ou moins de connaissances personnelles ou traditionnelles, de la campagne de Waterloo; mais à celui qui a décrit cette campagne comme il l'a faite, à Napoléon. Après avoir lu ses *Mémoires sur* 1815*, on demeure convaincu de ce qu'il y a plus de six ans j'avais pressenti par instinct patriotique, et établi d'une manière péremptoire: Que ce ne fut ni aux combinaisons de lord Wellington, ni à la bravoure impétueuse de la cavalerie anglaise, que les alliés durent le succès de la fin de cette journée, mais à la désobéissance de deux aides-de-camp de l'Empereur, aux inexplicables *promenades* du maréchal Ney, à la méprise ou à l'opiniâtreté du maréchal Grouchy. Ajoutez à ces causes premières deux trahisons manifestes, une foule de perfidies de détail, et cet esprit de défiance fomenté dans une armée qui, n'ayant plus de foi dans ses chefs, avait cessé d'en avoir dans la fortune.

(*Note de* M. R. W.)

* Publiés, sous les yeux du général Gourgaud, par *Corréard*, Éditeur du présent Recueil.

quelques ouvrages des notes qui m'ont fait connaître plusieurs de vos savans; je vous prierais de m'en rappeler la mémoire, en me disant leurs noms? — Je lui citai en conséquence *Black* pour la chimie, *Monro* pour l'anatomie et la chirurgie, et *Grégory* pour la physique; mais je lui fis observer, qu'en lui nommant trois savans distingués, sous lesquels j'avais étudié, je pourrais en signaler beaucoup d'autres d'un aussi grand mérite. — Je n'ai jamais connu qu'un seul médecin dont le diagnostique fût infaillible. Il découvrait, avec la plus grande sagacité, la nature et le siége d'une maladie: son nom était *Dubos;* mais, chose étrange, il ne pouvait rien prescrire, et par conséquent, il ne voulut jamais entreprendre le traitement ou la guérison des maladies dont il connaissait si bien la cause. — Je lui observai qu'il avait un excellent chirurgien avec lui en Egypte, M. *Larrey*. — Oui, répondit-il, il était excellent pour tout préparer sur le champ de bataille; mais j'ai eu avec moi des gens qui lui étaient de beaucoup supérieurs en connaissances scientifiques.— M. *Percy*, qui vous rejoignit au matin, le jour d'Austerlitz, avait la réputation de pos-

séder des talens supérieurs dans sa profession. — Ah ! s'écria-t-il en rougissant, qui vous a appris cela ? — Je dois l'avoir appris par les ouvrages de M. *Larrey*, ou l'avoir entendu dire à M. le comte Bertrand. Il continua :

—J'avais l'intention de faire en France, trois classes des personnes de votre profession ; j'ai toujours eu des égards pour elles. C'est une science, et plus qu'une science, parce qu'il faut en acquérir plusieurs pour la posséder : la chimie, l'anatomie, la botanique et la physique. La première classe aurait été composée des personnes les plus éminentes de la profession. — Mais, *Général*, comment les auriez vous découvertes ?—Par leur réputation, leur fortune, et la figure qu'ils faisaient dans le monde — Mais ce plan n'aurait-il pas été sujet à bien des objections ? Plusieurs personnes d'un grand mérite vivent dans l'obscurité. — Eh bien ! qu'elles y restent ; à quoi sont-elles bonnes ? Si j'avais à choisir un chirugien, ne devrais-je pas plutôt prendre celui du *Northumberland* que celui d'un petit brick ? — En cela, *Général*, vous pourriez encore vous tromper. — Non, non, non ; un

homme de mérite dans toutes les conditions de la vie, se fait connaître. Soyez certain que je ne me tromperais pas, et qu'en général mon plan est bon. Les premières classes auraient eu une marque honorifique, pour les distinguer, outre le respect que s'attirent toujours, dans la vie privée, les hommes qui ont reçu une bonne éducation. La troisième classe aurait été extrêmement humble; il ne lui aurait été permis d'administrer que les médicamens les plus simples. — Peut-être, *Général*, qu'à l'appui d'un pareil arrangement vous auriez suivi la coutume anglaise, de soumettre les futurs candidats à un examen préalable? — Oui, cela aurait été juste.

—Un médecin, dit-il ensuite, me paraît ressembler à un officier-général. Ce doit être un homme capable d'observer, de discerner : il lui faut l'œil pénétrant. Avec ces qualités, il découvrira les forces et la position de l'ennemi. C'est ce que pouvait faire le docteur Dubos, et rien de plus. Un habile praticien n'emploiera que tout juste les forces nécessaires à chasser l'ennemi de ses retranchemens; s'il en employait davantage il risquerait d'endommager la citadelle. Ainsi,

je pense que si vous administrez une trop forte dose de mercure, il peut faire beaucoup de mal. J'en dis autant de la pratique du docteur Sangrado.—J'exprimai alors à Napoléon ma surprise de la bonne santé dont il avait joui pendant les vicissitudes d'une vie aussi agitée que la sienne. —Oui, ma santé a toujours été bonne. Lorsque l'armée d'Italie était campée près des marécages, plusieurs soldats furent attaqués de fièvres, et moi je résistai. J'observais les règles de la tempérance, et en général toujours très-sobre, je tenais la balance égale entre mon appétit et l'action de mes organes digestifs. J'avais en même temps assez d'exercice et d'esprit et de corps.— On a cependant dit, qu'à votre retour d'Egypte vous étiez malade. — J'étais maigre et de temps à autre affecté d'une toux opiniâtre; ce fut Corvisart qui me guérit en m'appliquant des vessicatoires sur la poitrine. — On a fait courir aussi le bruit que vous étiez sujet à des éruptions, cutanées. Votre ami Goldsmith est celui qui l'a dit. — C'est vrai. Voici la manière dont il raconta cette anecdote.

« Au siége de Toulon, je commandais une

petite batterie de deux pièces de canon. Une de vos chaloupes approcha du rivage et tira un coup qui tua deux canonniers à côté de moi; je saisis un refouloir échappé à la main d'un des hommes tués. Ce canonnier, à ce qu'il paraît, avait la gale, et peu de jours après j'en eus une bien conditionnée. J'eus recours à des bains, et je guéris. Cinq ans après, j'eus une rechute du même mal, mais extrêmement violente; il paraît que la gale, pendant tout ce temps-là, m'avait infecté le sang; elle céda cependant bientôt aux remèdes, et depuis elle n'a plus reparu. »

Comme je commence à croire que je vous porterai ma lettre moi-même (et je suis persuadé qu'elle n'en sera pas moins bien reçue), je vais continuer ma narration jusqu'à la fin, sans interruption.

Le Newcastle et *l'Oronte* ont été signalés des hauteurs de Sainte-Hélène, dès le point du jour du 19 juin. Je ne puis vous exprimer le plaisir que j'en ressens.

Je me rendis à Longwood où j'arrivai à dix heures du matin, et l'on ne sut pas plutôt que j'y étais, que Napoléon me fit inviter à déjeû-

ner avec lui dans le jardin. Dès qu'il me vit, il me dit : — Vous venez prendre congé de nous? — Je suis venu dans cette intention-là, *Général*. — Vous vous dépêcherez donc de déjeûner, ajouta-t-il en me montrant une chaise. Nous eûmes alors la conversation suivante :

— Avez-vous reçu des lettres de vos amis? — Non, *Monsieur*, les vaisseaux ne pourront entrer dans la baie que ce soir. — Sait-on le nom de l'amiral? — Oui, il se nomme Malcom. — Etes-vous bien aise de retourner en Angleterre? — Parfaitement. — Avez-vous appris quelques nouvelles? — Le dernier transport arrivé d'Angleterre a apporté de nouvelles brochures. La *Revue* par trimestre; un livre intitulé : *Lettres de Paul à ses parens; les Nuits de l'Abdication;* l'ouvrage intitulé : *De Buonaparte*, par Boyce. — Les avez-vous lus? — Oui, *Général*, et avec un vif intérêt. — Et qui est-ce qui a occasionné cet intérêt? — C'est qu'il y a dans ces ouvrages plus de candeur que je n'en ai trouvé dans aucun. L'ouvrage de M. Boyce, surtout, est celui que je désirerais que vous vissiez. — Pourquoi ne l'avez-vous pas acheté pour moi? — Il n'y en avait

qu'un seul exemplaire, et un voyageur qui partait pour la Chine en a fait l'emplette. Il m'a privé de le lire et de corriger les choses inexactes qui auraient pu s'y glisser. — Est-ce un ouvrage dans le genre de celui de miss Williams ? —Bien supérieur et beaucoup plus authentique. — De quoi traite-t-il? — Des motifs que vous eûtes de quitter l'île d'Elbe, de votre conduite après votre débarquement à Fréjus jusqu'à votre arrivée à bord du *Bellérophon*. Toutefois, on vous y représente comme sujet à des accès de colère, marchant à grands pas dans votre appartement, et donnant des marques d'emportement. Il se trouve dans *les Nuits de l'Abdication* une histoire pathétique sur la visite du général Solignac, membre de la chambre des députés, lorsqu'il vint vous demander votre abdication. Cet auteur (1), ainsi que *Paul*, nom supposé, donnent des particularités très-intéressantes sur la bataille de Waterloo.

Je vais, je pense, vous faire rire en vous disant que votre guide Lacoste n'a pas été oublié.

---

(1) Caché sous le nom de *S. Didier*.

On assure, de lui, qu'il a eu une peur terrible. —Peur, de quoi?—Des balles qui sifflaient à ses oreilles. On ajoute que vous vous moquâtes de lui, et que pour le consoler vous lui dîtes qu'il était beaucoup plus honorable de recevoir une balle dans la poitrine que dans le dos. De plus on dit qu'il se plaignit d'avoir été mal récompensé des dangers qu'il avait courus, puisqu'il n'avait reçu qu'un seul napoléon. L'ex-Empereur répliqua sur-le-champ avec un sourire significatif: Il aurait pu aussi bien dire cinq cents. Je continuai.

M. Boyce me paraît très-exact dans le rapport qu'il fait des deux armées.—Quel nombre donne-t-il à l'armée française? — Il cite pour son autorité un officier général, et la fait monter à 70,000. — J'en avais 71,000. Combien compte-t-il d'Anglais sur le champ de bataille? — Y compris la légion Germanique, 30,000 qui, réunis aux Belges, aux Hanovriens et aux Brunswicquois, formaient 68,000 hommes. — Combien y avait-il de Prussiens sous les ordres de Bulow? — Je ne sais pas précisément, peut-être 15,000. — Et à l'arrivée de Blücher, vers le soir, combien étaient-

ils en tout? — Je l'ignore aussi; mais le duc de Wellington avoua qu'il s'estima heureux de voir paraître son ancien ami : personne au monde ne pouvait lui être plus agréable que Blücher ce soir-là (1).

Depuis que j'ai eu l'occasion de voir Napoléon, j'ai toujours été tourmenté du désir d'apprendre l'opinion qu'il avait sur notre célèbre général en chef. J'ai entendu souvent dire qu'il ne la cachait pas, mais je n'avais jamais pu m'assurer du fait. Le moment favorable que je cherchais depuis long-temps me parut arrivé, car il semblait encore de meilleure humeur et plus communicatif que de coutume. Je résolus donc de me satisfaire, vu que surtout c'était probablement la dernière occasion qui m'en serait offerte. Le peuple anglais, lui dis-je, paraît mettre un intérêt infini à connaître l'opinion que vous avez du caractère militaire du duc de Wellington. Il ne doute nullement que vous ne soyez

(1) « Je n'ai jamais été si près d'être battu », a dit lord Wellington avec la simplicité d'un héros et la franchise d'un homme de bien.

juste, et il s'attend peut-être qu'en cette qualité vous ferez son éloge, éloge dont le duc aurait raison de s'énorgueillir. A ces mots Napoléon garda le silence. Je commençai à craindre d'avoir été trop loin. Jusqu'alors je ne lui avais jamais adressé une question sans l'avoir regardé en face, pour solliciter sa réponse, et cette fois je baissai les yeux involontairement pour l'attendre; mais je n'en reçus aucune. C'était la seconde question à laquelle il ne daignait pas répondre (1).

Il ne me parut cependant pas que je lui eusse déplu, car, quelques minutes après, il renoua la conversation en me demandant ce que la *Revue* contenait. — La critique d'ouvrages nouveaux,

---

(1) Que répondre à des questions qui joignent l'absence du savoir-vivre au défaut des convenances? Si Napoléon, daignant satisfaire ce curieux impertinent, avait loué lord Wellington, croirait-on à sa sincérité? s'il l'eût blâmé, croirait-on à sa justice? Quant à l'analyse, à l'examen des opérations du capitaine anglais, M. Warden est-il en état de les entendre? L'Empereur, qui avait jugé le bon-homme, lui parlait *vaccine* et *saignée*.

(*Note de* M. R. W.)

lui répondis-je, entre autres, celle de trois pamphlets qui parlent de vous, *Général:* on dit que l'un a été écrit par un lieutenant du *Bellérophon.* —Que pouvait-il trouver à dire de moi, pour en faire le sujet d'un livre?—En vérité, *Général*, je suis honteux de vous faire part du contenu de ces brochures, et je m'étonne qu'un journal aussi estimable que cette *Revue* perde son temps à réfuter de pareilles productions : entre autres faussetés, ces brochures racontent, en l'altérant, la conduite que vous auriez tenue pendant le temps que vous avez passé aux *Briars:* vous allez juger du génie inventif de ces pamphlets, lorsque j'aurai ajouté qu'ils vous représentent comme irrité contre une des petites filles de cette maison, parce qu'elle ne connaissait pas la monnaie d'or à laquelle votre effigie a donné le nom de *Napoléon.* Avec autant de vraisemblance, on dit que vous fûtes transporté de rage, à la vue du portrait du grand Mogol, qu'un des frères de la petite fille vous avait présenté dans un paquet de cartes. M. de Las Cases n'échappe pas à la verge de ces observations, car il est envoyé par vous, en pénitence au buffet, jusqu'à ce que

des cartes neuves puissent se mêler avec plus de facilité. « Vos éditeurs, dit Napoléon, sont très-divertissans, mais il faut supposer qu'ils croient ce qu'ils écrivent.» —Au moins, il faut présumer qu'ils se flattent d'amuser les lecteurs. Il y a un autre ouvrage qui a excité une attention plus générale : il est écrit par un Français, l'abbé *de Pradt*. Je fus interrompu par un éclat de rire et et par cette exclamation : « Oh l'Abbé ! » Il paraît que ce personnage était jadis le plus humble des humbles adulateurs de Napoléon : il avait d'abord occupé un emploi subalterne dans la police ; mais il possède des qualités propres à lui procurer de l'avancement. « Il était rusé et facétieux, dit Napoléon, et je le pris avec moi, lorsque, voulant faire la guerre en Espagne, je dus surtout la diriger contre les monastères : l'Abbé était comme une phalange qui devait renverser le pouvoir des prêtres. Las Cases vous donnera cinquante anecdotes sur le compte de l'Abbé. Dites-moi, je vous prie, ce qu'il est devenu. — Je n'en sais absolument rien. Il fait la narration de votre retour à Varsovie, après les désastres de Russie, et je suis persuadé

que ce morceau vous amuserait beaucoup. Il fait la description d'une sorte de fantôme à haute taille empaqueté de fourrures, et entrant tout-à-coup dans son hôtel : c'était Caulincourt. Il dit aussi que vous étiez caché à l'hôtel d'Angleterre, où il vous procura d'excellent vin. La *Revue* n'épargne pas l'Abbé, qui déclare que la conquête de la Russie était immanquable, sans la sagacité d'un homme : « je vous prie de deviner, dit l'éditeur de la *Revue* à son lecteur, quel était cet homme. Cet homme n'était autre que M. l'Abbé, qui voulait faire dire de lui, qu'il avait attrapé son maître. » Napoléon ne rit pas souvent; mais cette historiette et l'idée de l'Abbé le firent rire aux éclats.

Déroulez votre carte de Flandres, mon ami, étendez-là sur votre table, et suivez moi, si vous pouvez. J'ai eu ce matin la satisfaction d'obtenir la marche exacte des mouvemens de l'armée française sur la *carte même de Napoléon*, depuis le jour où il passa la Sambre, jusqu'à la célèbre bataille de Waterloo. Je m'attendais, comme vous le supposez bien, à avoir des détails sur les circonstances qui occasionnèrent la

perte de cette bataille. Mes espérances étaient bien fondées; car le général Gourgaud commença à me montrer les erreurs commises par quelques-uns des chefs de l'armée française, erreurs si fatales aux derniers efforts de l'Empereur son maître! Il me les fit remarquer avec une telle promptitude, une telle clarté, que je m'imaginai le comprendre parfaitement. Néanmoins, je doute que je puisse vous démontrer les erreurs de ces chefs d'une manière aussi claire que j'ai cru les concevoir.

Il paraît que Napoléon ignorait absolument le mouvement opéré de Fresnes, le 16, par le comte d'Erlon (*Drouet*), car lorsque ce général parut à Ligny, Napoléon déploya des troupes pour le combattre, prenant les siennes pour des Prussiens. D'Erlon apprit alors la défaite de ces derniers, et ne croyant pas qu'il fût nécessaire de se mettre en communication avec l'Empereur, il alla reprendre son ancienne position. Cette division de l'armeé fut par conséquent inutile, pendant cette journée, à l'Empereur et au maréchal Ney. Grouchy, perdant Blücher de vue et prenant la route circulaire qu'il suivit constamment,

est représenté comme ayant commis une erreur des plus fatales. Tandis que l'aile droite des Français, dans la bataille du 18, était occupée à empêcher Bulow de faire un mouvement de flanc, dont on avait une parfaite connaissance, le maréchal Ney reçut l'ordre d'engager l'attention des Anglais pendant une partie de l'action, mais de manière à ne point exposer ses troupes, ni à les affaiblir. Il paraît que Ney n'obéit pas aux ordres qu'il avait reçus, ou que des circonstances imprévues l'empêchèrent de les exécuter. On assure qu'il fit attaquer une hauteur et par là s'affaiblit en l'occupant. Lorsque la garde impériale arriva pour charger, il fut hors d'état de la soutenir.

Napoléon, au passage de la Sambre, avait, à ce qu'on m'a assuré, 111,000 hommes. Dans les batailles de Ligny et des Quatre-Bras, il perdit 10,000 hommes. Le corps d'armée de Grouchy, fort de 30,000 hommes, détaché pour suivre Blucher, ne lui laissait plus pour la bataille du 18, que 71,000 hommes effectifs. J'espère que vous comprendrez le compte que je vous rends, et qui, je crois, est conforme à celui que le général Gourgaud a bien voulu me communiquer. J'avoue

cependant que je ne connais pas deux narrateurs plus embarrassés que ne le sont, ou un marin qui veut faire la description d'une bataille sur terre, ou un soldat qui prétend faire celle d'un combat naval. Mais pour descendre graduellement d'un sujet si élevé, je vous dirai que le rapport sur Napoléon, qui, pour voir la bataille d'un point élevé, avait fait construire un échafaudage en bois, est un conte fait à plaisir. C'était un tertre sur lequel il se plaça avec son état-major ; et comme le terrain était en pente et glissant, il fit placer des tresses de paille sous les pieds, afin de les tenir secs et de ne pas glisser.

Telle fut ma dernière visite à Longwood. Quand j'allai prendre congé de Napoléon, il se leva et me dit : « Je vous souhaite santé et bonheur, un heureux voyage vers votre patrie, où j'espère que vous retrouverez vos amis en parfaite santé et prêts à vous recevoir. »

J'avais toujours été traité avec tant d'égards et tant d'affection par le général Bertrand, M. de Las Cases et par toutes les personnes de la suite de Napoléon, qu'en prenant congé d'eux tous, je ne pus réprimer mon émotion. Je n'ai jamais

connu de famille plus unie et plus aimable que celle du comte Bertrand : et son affection comme époux, sa tendresse comme père ne peuvent être égalées que par sa fidélité envers son souverain et son ami.

NOTES ADDITIONNELLES.

Le capitaine *Piontowski*, officier dans les troupes polonaises, attaché à Napoléon, qu'il avait suivi à l'île d'Elbe, et qui avait eu un commandement dans la petite armée qui débarqua en France, fit partie de la suite qui l'accompagna en Angleterre. On lui refusa cependant de partager l'exil de son maître. Le chagrin qu'il en ressentit fut extrême, et il ne cessa de solliciter la permission de suivre sa fortune, à laquelle le sentiment du devoir l'attachait avec autant d'ardeur que de sincérité. Quoiqu'une dame française, à laquelle il était fiancé, fût venue le rejoindre à Plymouth, où il l'épousa, il persista dans sa résolution; et ayant enfin obtenu du gouvernement la permission qu'il demandait, il s'embarqua sur un vaisseau de transport qui

partait pour Sainte-Hélène. L'arrivée de ce serviteur fidèle n'était nullement attendue; cependant Napoléon pouvait-il ne pas être touché d'un pareil attachement? Il le reçut avec bonté. Mais ni sa situation ni ses manières n'étaient propres à ce qu'il pût faire société avec les personnes de la suite; sa modestie même ne lui permettait pas de l'espérer. Les généraux lui assignèrent un logement, et M. O'Méara le chirurgien, voyant qu'on faisait peu de cas de lui, l'invita à sa table, avec cette bonté de cœur qui le caractérise. Telles étaient l'amabilité et la modestie de ce *sentimental* Polonais, que le peu d'égards qu'on avait pour lui excita une animadversion générale. On accusa Napoléon de manquer de sensibilité, en permettant qu'on traitât avec peu de ménagement un officier qui avait donné des preuves d'une fidélité aussi constante. Mais on vit bientôt que cette imputation injurieuse était mal fondée. Le Polonais couchait dans un grenier, et le jour il allait ordinairement à la chasse. Il arriva qu'en retirant la baguette de son fusil, le coup partit et le blessa grièvement à la main droite. Napoléon apprit cet accident, et exprima

le désir qu'il avait de le voir et de le consoler ; mais, avant qu'il mît à exécution cette bienveillante intention, on fit sortir d'une des bonnes chambres de Longwood une des femmes de madame de Montholon, et on y fit porter l'officier polonais. Le jour suivant, Napoléon alla le visiter, et n'eut garde d'imaginer qu'il n'avait pas toujours occupé cet appartement. Par cette démarche, il fit oublier au généreux Polonais la blessure qu'il avait à la main, guérissant ainsi celle de son cœur.

En parlant des différentes maladies qui affligent le corps humain, sujet sur lequel Napoléon aimait à discourir avec les gens de l'art, on cita un jour la petite vérole. Napoléon fit sur-le-champ l'historique de la découverte de la vaccine, dont il fit un éloge pompeux. Mais, à son ordinaire, il termina ses observations par une formule *interrogante*. « Les Anglais m'ont-ils fait l'honneur de croire que j'ai bien mérité de l'humanité, en adoptant, en encourageant la découverte du docteur Jumer, et, qui plus est, en *décrétant* que sa méthode fût strictement observée ? »

La conduite des personnes de la suite de Napoléon a toujours été modeste et paisible sur le pont du *Northumberland*, excepté lorsque le général Gourgaud se mettait à raconter ses faits d'armes. Je n'ai pas la moindre intention d'insinuer qu'il exagérât la vérité, lorsqu'il parlait de son génie militaire, mais seulement qu'il aimait à en faire parade en présence de ses anciens compagnons qui gardaient un profond silence. Parmi les preuves des dangers imminens qu'il avait courus, il prenait plaisir à montrer un sabre sur la lame duquel sa valeur était burinée par la reconnaissance de son maître. Entre autres inscriptions, on y lisait qu'avec cette arme il avait sauvé la vie à Napoléon en Russie, au moment où il allait être percé par la lance vengeresse d'un cosaque (1).

---

(1) Malgré ses prétentions à la science de Lavater, monsieur Warden n'est pas heureux quand il s'avise d'apprécier l'homme intérieur par ses mouvemens matériels. Ceux du général Gourgaud ne lui ont inspiré qu'un jugement erroné, ou plutôt des conjectures inju-

La pièce suivante est l'extrait d'une conversation que j'eus avec le comte Bertrand, dans une circonstance où ses sensations étaient singulièrement exaltées. Il reconnaissait pleinement, déplorait même l'ambition excessive de Napoléon. « Le principe, dit-il, en était noble et grand ; et s'il n'eût suivi que son objet, s'il se fût renfermé dans la limite des opérations qui lui avaient donné naissance, il pouvait devenir la source d'un grand bien et d'une gloire impé-

---

rieuses. Permis d'ailleurs à celui qui ne voyait qu'un général dans l'homme le plus extraordinaire des temps modernes, permis à ce phlegmatique Breton de prendre l'enthousiasme pour des fanfaronnades, de confondre l'énergie avec la turbulence, et d'attribuer à une vanité spéculatrice le dévouement d'une héroïque amitié. Il faut d'autres yeux, il faut un tact plus exquis, il faut surtout une autre âme pour comprendre le héros, le grand-homme dont l'âme, survivant à sa dépouille mortelle, changera la civilisation ; et parmi ceux qui le jugent, peut-être ses compagnons d'infortune, ceux qui l'ont vu nu, et sans autre couronne qu'un diadème d'épines, sont-ils aussi les seuls capables de l'apprécier.

(*Note de M.* B. W.)

rissable. Mais de perfides conseils ont provoqué des excès qui ont dépouillé de toutes ses vertus la plus estimable des passions. » Ici il fit allusion à Maret, duc de Bassano, comme la cause première des malheurs dont ils étaient victimes, et comme un exemple frappant de cette vérité incontestable : Un génie supérieur peut être influencé par un esprit médiocre, et presque toujours à son déshonneur et à sa ruine. Il ajouta : Et pourtant jamais homme ne fut plus extraordinaire et plus étonnant que Napoléon ! — Pas de doute, répliquai-je ; pourtant je désirerais voir en lui un peu de l'homme ordinaire. Je voudrais le voir caresser les enfans comme vous, général, caressez Hortense ou Henri ; je voudrais le voir jouer avec un chien, ou passer la main sur le cou de son cheval : j'aurais de lui une toute autre idée que celle qu'il m'a inspirée. — Mon cher docteur, c'est un homme tout-à-fait différent des autres. — Cela peut être, mais je souhaiterais qu'il possédât certaines qualités communes aux hommes ordinaires, et je voudrais que vous me dissiez s'il a jamais donné des preuves de sensibilité, d'affection et

de tendresse; peut-il être bon mari et père tendre (1)? »

— Très-certainement. Il a un cœur dans toute l'acception du mot; mais il ne peut et ne veut pas en faire parade. Il est impossible d'attendre de lui quelque chose de frivole, et les amusemens de la vie domestique lui semblent peu sérieux. Enfin les sensations individuelles de l'homme sont perdues pour ceux qui ne voient que l'éclat de sa vie publique.

—Mais cet éclat, monsieur le général, est éteint; et je souhaiterais pour lui-même et pour l'hon-

---

(1) M. Warden a oublié que, dans le cours de ses divagations, il a donné des preuves multipliées de la bonté de Napoléon. Elle ne se manifestait pas par des larmes, mais par des actes bienfaisans. Témoin ce qu'il fit en faveur de son secrétaire qu'il avait affligé par sa violence; témois encore ses adieux aux maréchaux Lannes et Duroc; le pardon qu'il accorda à la princesse d'Hatzfeld, à madame de Polignac, au marquis de Rivière et à plusieurs complices de Georges; le mouvement et les paroles sublimes qui lui échappèrent lors de l'accouchement de l'Impératrice; témoin enfin ce regard mourant qui s'éteignit sur l'image de son fils.

neur de la nature humaine, que l'amour, que la tendresse, que les affections douces pussent les remplacer.

— Vous pouvez m'en croire, répliqua le gé-général, quoique ces symptômes éclatent peu, ils ne lui sont pas étrangers. Je vais vous le prouver, et vous peindre de quelle manière il passait son temps aux Tuileries. A six heures du matin il examinait les dépêches arrivées de Russie, à sept celles de Vienne; à huit il visitait des ouvrages d'artistes; à dix il passait la revue des troupes; à midi il recevait les députations de quelques départemens; à une heure il s'occupait des affaires de l'armée; à quatre des préfets obtenaient audience; à six il se rendait chez l'Impératrice, et lui prodiguait toutes les marques de l'affection la plus tendre. Il admirait avec une galanterie digne d'un Parisien, la broderie de son jupon, les draperies de sa robe, les fleurs qu'elle avait sur la tête, les diamans dont elle était parée : il restait avec elle jusqu'à ce que les affaires publiques demandassent sa présence. Il n'était ni sensuel, ni indélicat, et toujours en action.

Le comte Las Cases ajouta : Qu'il ne parlait jamais de lui-même, ni de ses grandes actions. Quant à l'argent, il n'y pensait pas : il n'a regretté de toutes ses richesses, qu'une décoration en diamans qu'il portait souvent : c'était un présent de la princesse Hortense, qu'il aime tendrement. Il la perdit à la bataille de Waterloo. »

LETTRES

ÉCRITES

DE LONGWOOD;

ET CONNUES JUSQU'ICI SOUS LE TITRE

DE

LETTRES

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

AVANT-PROPOS.

Nos lecteurs viennent de juger M. Warden, en appréciant son ouvrage. Ils ont vu, dans l'un, un bon homme qui tranche du capable, et dans l'autre un amalgame bizarre de notions hasardées et de véridiques documens. Tel doit être le résultat d'une curiosité vorace, qui, semblable à un appétit désordonné, avale sans choisir et rend sans digérer.

A l'apparition des lettres de M. Warden, tous les habitans de Longwood éprouvèrent un sentiment mêlé de surprise, d'indignation et de mépris. Ils s'étonnèrent qu'un homme auquel sa profession suppose du sens, en manquât au point d'accumuler tant de bévues, de méprises, de niaiseries, et de les offrir comme le fruit de ses studieuses observations ; ils furent indignés de ce que, pavané d'orgueil et fanfaron d'ingratitude, il se targuât d'avoir insulté le grand homme, dont réellement il avait révéré l'auguste infortune. Toutefois, en réfléchissant à la position

précaire d'un phlébotomiste, dont son gouvernement veut enchaîner la pensée, parce qu'il paie les services; en songeant surtout au caractère de M. Warden, triste et singulier mélange de fierté britannique et d'humilité naturelle, ils le prirent en pitié. C'est je crois, cette réunion de sentimens qu'auront éprouvé les lecteurs.

Cependant son recueil, tout informe qu'il fût, avait produit sur tout ce qui sait lire et penser, une sensation profonde. Il y avait déjà long-temps que les douleurs de Longwood retentissaient dans les cœurs français; seulement celui qui en était le principal objet eût désiré, qu'épuré par la vérité, leur récit devint digne de la France, comme la résignation qui les lui faisait supporter était digne de lui.

A mesure donc que l'Empereur examinait le recueil de M. Warden, il réunissait sur chacune des lettres qui le composent, une série d'observations critiques, de remarques judicieuses et surtout de documens anecdotiques. Ce Prince n'ignorait pas que la renommée qui plane sans cesse sur la tête des hommes tels que lui, s'empare de toutes leurs actions qu'elle dicte à

l'histoire, et dont celle-ci [illegible]pose ses pages immortelles : il eût voulu que celles de son infortune, devinssent comme celles de ses prospérités, dignes des générations auxquelles il a légué l'une et l'autre gloire. Voilà l'origine du recueil connu sous le titre de *Lettres écrites du Cap de Bonne-Espérance* : c'est celui que nous reproduisons.

Avec l'esprit de l'empereur Napoléon, on y reconnaîtra celui qui animait ses illustres amis : tout fut inspiré, tout fut dicté par lui, tout fut saisi, tout fut constaté par eux. L'authenticité n'a pas de caractères plus décisifs.

La traduction de ces deux correspondances, faite avec scrupule, a été conférée de nouveau sur l'original publié en anglais. L'Editeur l'a enrichie de notes et de citations extraites d'ouvrages analogues, et qui jouissent d'une estime incontestée. Son patriotisme éprouvé persuadera aisément que sur cet objet, comme dans tous ceux qu'il publie, il a réuni ses efforts pour la manifestation et le triomphe de la vérité.

LETTRES
ÉCRITES
DE LONGWOOD;
ET CONNUES JUSQU'ICI SOUS LE TITRE
DE
LETTRES
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

PREMIÈRE LETTRE.

Cap de Bonne-Espérance, 19 avril 1817.

MA CHÈRE AMIE,

Les lettres écrites par M. Warden, chirurgien du *Northumberland*, me sont parvenues dans ma retraite. J'apprends que ce recueil a eu plusieurs éditions, et que depuis long-temps aucun ouvrage n'a autant excité la curiosité du public; et vous me demandez mon jugement sur la véracité de l'auteur et sur l'authenticité des faits qu'il rapporte. J'ai connu M. Warden, tant à bord du *Northumberland*, qu'à Sainte-Hélène; ce qui a contribué à l'intérêt provoqué par son ouvrage. C'est d'ailleurs un homme qui n'est pas

sans talent. D'abord, il se signala par son avide curiosité pour tout ce qui concerne Napoléon ; mais ignorant le français et l'italien, seules langues modernes que parle ce grand homme, il n'a pu rien apprendre que par le comte Las Cases, ou par le comte Bertrand. Or, le premier, qui a résidé quelques années en Angleterre, parle peu correctement notre langue, quoiqu'il l'entende fort bien ; et l'autre la parle plus mal encore. Des Français embarqués à la suite de l'Empereur, madame Bertrand est la seule qui parle l'anglais avec facilité et le prononce correctement. Sur cette observation, vous jugerez de l'exactitude de M. Warden et de la véracité de sa narration ; et je n'ajouterais rien, si vous ne désiriez d'amples détails, et que je répondisse à vos nombreuses questions. Je ne pourrais d'ailleurs trouver d'excuse pour me taire ; car le temps ne me manque pas ; je suis venu au Cap pour des affaires qui m'y feront prolonger mon séjour ; mais une chaleur excessive et les tourbillons de poussière me retiennent à la maison la plus grande partie de la journée. Au lieu donc de passer mon temps entre *Guiaka*, l'honorable

chef des Caffres, et lord Sommerset, je l'emploîrai à vous transmettre d'intéressantes particularités. M. Warden ayant divisé son travail en huit lettres, je suivrai le même plan : chacune des miennes présentera les observations provoquées par la lecture de sa relation ; et j'y ajouterai de nouvelles anecdotes, afin de satisfaire plus amplement votre curiosité.

Vous n'ignorez pas qu'un assez long séjour en France, m'a rendu familière la langue de ce pays, et que je la parle avec quelque facilité. J'ai pu aussi parcourir plusieurs manuscrits importans, sur les événemens mémorables qui se sont passés depuis vingt années, et dont quelques-uns ont été dictés par Napoléon lui-même aux officiers de sa suite.

Pendant la traversée du *Northumberland*, j'avais l'honneur, une fois ou deux par semaine, de converser quelques minutes avec Napoléon ; et je n'ai pas, je crois, passé un seul jour sans m'entretenir avec ses officiers. A Sainte-Hélène, je déjeûnais souvent avec madame Bertrand ; enfin j'ai eu deux entrevues de plus d'un quart d'heure chacune, et que je pourrais dire intimes.

l'histoire, et dont celle-ci [illegible]pose ses pages immortelles : il eût voulu que celles de son infortune, devinssent comme celles de ses prospérités, dignes des générations auxquelles il a légué l'une et l'autre gloire. Voilà l'origine du recueil connu sous le titre de *Lettres écrites du Cap de Bonne-Espérance* : c'est celui que nous reproduisons.

Avec l'esprit de l'empereur Napoléon, on y reconnaîtra celui qui animait ses illustres amis : tout fut inspiré, tout fut dicté par lui, tout fut saisi, tout fut constaté par eux. L'authenticité n'a pas de caractères plus décisifs.

La traduction de ces deux correspondances, faite avec scrupule, a été conférée de nouveau sur l'original publié en anglais. L'Editeur l'a enrichie de notes et de citations extraites d'ouvrages analogues, et qui jouissent d'une estime incontestée. Son patriotisme éprouvé persuadera aisément que sur cet objet, comme dans tous ceux qu'il publie, il a réuni ses efforts pour la manifestation et le triomphe de la vérité.

---

et du capitaine Maitland. Enfin vous aurez fait attention à sa manière de vivre, soit pendant la traversée, soit durant le peu de temps que le vaisseau resta à Torbay et à Plymouth, où il ne lui fut permis de séjourner que vingt jours. Je réserve pour une autre occasion mes remarques sur la décision que l'on prit à cette époque. Je ne puis rien ajouter à la profonde impression que cette narration simple et sans artifice aura produite sur votre esprit. Cependant l'auteur a omis d'y insérer la lettre que l'Empereur écrivit au Prince-régent. Quoiqu'elle ait été déjà publiée, je crois devoir l'insérer ici, telle que je l'ai reçue de l'officier qui la copia sur l'original. Cette lettre prouve la confiance qu'avait l'Empereur en nos lois, en notre constitution, et dans la grandeur de notre caractère national.

ALTESSE ROYALE!

« EN but aux factions qui divisent mon pays,
« et à l'inimitié des principales puissances de
« l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique.
« Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur le
« foyer britannique; je me mets sous la protec-

« tion de ses lois que je réclame de Votre Altesse « Royale, comme du plus puissant, du plus con- « stant, et du plus généreux de mes ennemis.

NAPOLÉON.

Rochefort, 13 juillet 1815.

Après la formalité d'un désarmement, que plusieurs personnes jugèrent un acte au moins inutile, et après qu'il eut été déclaré prisonnier de guerre, Napoléon arriva, le 4 août 1815, à bord du *Northumberland*, où, pour la première fois, j'eus l'honneur de le voir. Le même jour, après dîner, il eut une conversation d'à-peu-près une heure avec lord Lowther et M. Lyttleton; conversation qui, pour le dire en passant, a été rapportée d'une manière inexacte dans les journaux. Dans la soirée il parla avantageusement de la politesse de lord Lowther et surtout des sentimens qu'il avait manifestés : il s'informa de son nom et de sa qualité. Tant qu'il fut a bord du *Northumberland*, on se servit rarement en s'adressant à lui, du titre de *général*, qualification à laquelle il avait déclaré qu'il ne répondrait pas. M. Warden désirait trop gagner sa confiance et entrer dans son intimité, pour

commettre une inconvenance qu'il savait offensante pour ce prince. A la vérité, les dépêches du gouvernement lui ont toujours donné ce titre; mais, hors de là, on évita autant que possible de s'en servir.

« Les droits de l'Empereur à porter la pour-
« pre impériale, dit le général Montholon, ont
« été reconnus par toutes les puissances; et
« quant au parti récemment proclamé en Eu-
« rope, sous le titre mystique de parti de la
« *Légitimité*, son objet paraît en opposition avec
« les saintes écritures, les lois, les coutumes de
« l'église et les maximes de la religion. Les évé-
« nemens des siècles passés peuvent-ils per-
« suader aux nations qu'elles appartiennent de
« *droit divin*, et à perpétuité, à quelques famil-
« les? Lorsque David détrôna la famille de Saül,
« pour lui succéder, David était-il *légitime?* lui,
« qui déclara qu'il ne se considérait roi que par
« l'onction?

« En France, ajouta Montholon, plusieurs
« familles se sont succédé au trône et ont for-
« mé diverses dynasties, soit par la volonté ou
« le consentement du peuple, représenté par

« les assemblées du Champ de Mars ou de Mai,
« soit par les suffrages des parlemens, compo-
« sés d'évêques et de barons, qui, à ces époques,
« constituaient la nation. Dans votre propre pays,
« continua-t-il, combien de différentes maisons
« ne se sont-elles pas successivement remplacées?
« La maison d'Hanovre qui succéda aux Stuarts,
« en les détrônant, règne aujourd'hui, parce
« que vos aïeux l'ont voulu ainsi, et parce qu'il
« était indispensable qu'elle gouvernât pour
« conserver leurs intérêts, leurs opinions poli-
« tiques et religieuses. Nos vieillards ont vu les
« efforts tentés par la dernière branche des
« Stuarts, pour effectuer une descente en Ecosse,
« où elle fut secondée par ceux dont les opi-
« nions et les sentimens étaient conformes aux
« siens; mais elle fut rejetée et chassée par
« l'immense majorité du peuple Anglais, dont
« les nouveaux intérêts et les opinions nouvelles
« étaient en opposition avec ceux de cette fa-
« mille dégénérée.

« Si Napoléon fut élevé à l'empire par le choix
« libre du peuple Français, c'est qu'il était le
« seul, ou qu'il le parut, qui pût conserver les in-

« térêts et les opinions de la France nouvelle :
« il a été reconnu, non-seulement par les auto-
« rités locales, mais consacré par le chef de la
« religion catholique, et avoué par toutes les
« puissances de l'Europe, même par l'Angle-
« terre, en qualité de Premier Consul à vie de
« la république française. Lord Withworth fut
« accrédité et résida en qualité d'ambassadeur
« près la cour des Tuileries, et le comte An-
« dréossi fut envoyé avec la même qualité près
« celle de Saint-James. En 1806, lord Lauder-
« dale reçut des lettres de créance, comme
« plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne,
« pour traiter de la paix avec Napoléon *comme*
« *Empereur*. Cet acte seul ne suffit-il pas pour
« prouver qu'il a été reconnu par l'Angleterre,
« comme *Empereur des Français ?* Lord Cast-
« lereagh, en signant à Châtillon *l'Ultimatum*
« de 1814, le reconnut de nouveau avec toute
« l'Europe en cette qualité. Pour que votre
« gouvernement fût autorisé à ne lui donner
« que le titre de *général*, il faudrait qu'il ne
« l'eût jamais reconnu comme chef à vie de la
« république française : que les lords Lauder-

« dale et Castlereagh, au nom du peuple et du « gouvernement anglais, ne l'eussent jamais re- « connu *Empereur des Français*. Ou il faudrait « que la guerre qu'on lui faisait alors, eût pour « objet de lui disputer ce titre; circonstance « qui certainement n'a jamais été alléguée. Vous « fûtes, par exemple, autorisés à ne pas recon- « naître Joseph comme roi d'Espagne, puisque « son élévation à cette dignité a occasionné la « guerre dans la Péninsule, et qu'elle a empê- « ché l'ouverture des négociations. Pour que « Napoléon souffrît qu'on ne lui donne que le « titre de *général*, il faudrait que la république « française, ainsi que la quatrième dynastie « n'eussent jamais existé : ce serait en convenir « tacitement. Dans la situation extraordinaire « des choses, on aurait pu suivre une mesure « qui aurait prévenu ces controverses : c'était « de lui donner le nom de *Napoléon*, ou tout « autre nom convenu, qui n'emportât pas de « qualification; mais on voulait accumuler les « outrages sur l'homme extraordinaire qui a « élevé au trône les maisons de Bavière, de « Saxe et de Wurtemberg. Votre maison d'Ha-

« novre elle-même, ne lui doit-elle pas la cou-
« ronne qu'elle a échangée contre son bonnet
« électoral? »

Pour en revenir à la situation de ce Prince, sur le *Northumberland*, les besoins de Napoléon étaient si limités, que les matelots en étaient émerveillés : ils disaient fréquemment qu'un simple lieutenant causait plus d'embarras que lui. Il était, comme disent les Français, *impassible* (1). Il employait une partie de la nuit et de la matinée à lire ou à écrire, sans sortir de son appartement. Il déjeûnait à dix heures. Vers quatre heures il se rendait dans la grande cabine, où il jouait aux échecs; à cinq l'amiral entraitdans cette cabine, d'où ils passaient dans une autre pour dîner. Il semble avoir contracté l'habitude de rester peu de temps à table, un quart d'heure à-peu-près. Néanmoins, pour se conformer à nos usages, il y passait une demi-heure; alors il se levait, montait sur le tillac avec le général Bertrand et le comte Las Cases, s'y promenait quel-

(1) Si fractus illabatur orbis, impavidum ferient ruinæ. HORAT.

ques instans et parfois s'essayait sur l'affût d'un canon. Une heure après, les officiers et le reste de la compagnie se levaient de table. Après une courte conversation, il se retirait dans sa cabine et habituellement entre neuf et dix heures dans son appartement. Telle était l'uniformité de sa vie. Ayant eu l'honneur de dîner fréquemment avec lui, j'observai qu'il mange de bon appétit et fort vite; que sa boisson ordinaire est du *clairet* (vin de Bordeaux) mélangé de deux tiers d'eau; qu'il flairait et mouillait seulement ses lèvres de la liqueur qu'on lui présentait; ce qui d'abord me parut une habitude singulière et même bizarre, mais dont je trouvai l'explication, par ce que j'appris de la finesse exquise de son goût et de la subtilité de son odorat. C'est même par suite de cette délicatesse qu'il parut souffrir de l'odeur de la peinture, à bord du *Northumberland*, et durant toute la traversée. Pendant sa promenade sur le pont, il parlait volontiers à l'officier de quart, au maître d'équipage et au chapelain. Il aimait à être présent lorsque le maître faisait ses observations et prenait la hauteur. Souvent il adressait des questions à MM.

Warden et O'Meara, sur la santé de l'équipage et, sur quelques points de l'art de guérir, art dont il aimait à s'entretenir, comme faisant partie des sciences naturelles. Il discourait avec le ministre des dogmes et des rits, des différentes sectes religieuses de l'Angleterre. Avec le capitaine des soldats de marine, qui avait été sous les ordres du chevalier Sidney Smith, au siége de Saint-Jean-d'Acre, il parlait souvent de ce siége mémorable. Sur tous ces points le tableau qu'a tracé M. Warden est exacte. Depuis la catastrophe de Waterloo, jusqu'à son arrivée à Sainte-Hélène, les officiers affirment qu'il n'a manifesté aucun symptôme d'impatience, de mauvaise humeur, ou d'abattement; et je pense que sa figure, sa contenance et ses habitudes ont été scrupuleusement observées et fidèlement représentées par notre compatriote. Quand il parle, c'est plutôt pour interroger que pour répondre. Cela vient, outre sa supériorité naturelle, d'une grande habitude de recevoir une foule de personnes de différentes professions; par là il s'est accoutumé à entretenir chacun de celle qu'il exerce. Je l'ai vu converser à Sainte-Hélène pen-

dant plus d'une demi-heure, avec un vieil esclave de Siam, aux réponses duquel il me sembla prendre quelque plaisir. Son attention marquée de rendre le salut aux personnes du plus bas étage, aux esclaves eux-mêmes, me parut d'abord affectée; mais j'appris que telle avait toujours été son invariable habitude. A cet égard il avait déclaré qu'il était du devoir du chef d'une nation, de rendre le salut à tout le monde, parce qu'à ses yeux tous les hommes avaient les mêmes droits politiques et pouvaient réclamer une protection égale du souverain, qui est l'organe vivant et permanent de la loi.

L'équipage avait conçu pour lui une affection respectueuse; et je reconnus qu'il recevait avec le plus grand plaisir l'attention que les aspirans lui témoignaient, en formant autour de sa personne une espèce de garde d'honneur, pendant les manœuvres, dans la crainte que les matelots ne l'approchassent trop. J'étais présent le jour où on lui présenta un jeune gentilhomme, fils du général Robert Wilson, dont il connaissait fort bien les *ouvrages* (1); et ne remarquai sur

(1) Ce général a d'abord imputé au général Bonaparte

la contenance de l'Empereur aucune émotion qui contraignît son sourire bienveillant. Je me hâte de terminer cette longue lettre, par remarquer que dans une discussion qui eut lieu il y a quelques mois, lorsque Napoléon fut informé qu'on avait émis une opinion semblable à celle énoncée par M. Warden, savoir : « Que ce qui « avait déterminé son abdication était une « fausse lettre du prince de Metternich, au su- « jet des intentions de l'Autriche sur son fils ; « lettre qui lui avait été présentée par Fouché; », il déclara que cette assertion était *fausse* et même *ridicule;* à quoi il ajouta qu'il était étonnant qu'on l'eût avancée, plus étonnant qu'on l'eût crue.

Les motifs qui ont décidé l'Empereur à abdiquer, ainsi que les négociations secrètes avec la

---

l'empoisonnement des pestiférés : mieux informé, et éclairé par une explication du docteur Desgenettes, il s'est rétracté; et il résulte de cette explication qu'une dose d'opium mêlée aux médicamens d'un très-petit nombre de malades, a prévenu des souffrances inévitables, et terminé paisiblement une vie que des douleurs atroces prolongeaient sans espoir.

Russie et l'Autriche à cet égard, sont exposés avec tant de force et de clarté dans l'ouvrage dont nous avons parlé, qu'il serait difficile d'y rien ajouter.

Je ne me souviens pas que M. Warden ait eu de fréquentes conversations avec Napoléon à bord du *Northumberland;* mais j'ai observé que ce Prince le recevait toujours avec plaisir, et souriait à son approche. Par occasion j'ai remarqué que sa bouche est la partie la plus expressive de sa physionomie: elle décèle rapidement et énergiquement les différentes émotions de son âme (1).

---

(1) Dans son *Introduction à l'Histoire de l'Empire Français*, ouvrage qui fait, mieux qu'aucun peut-être, connaître Napoléon, parce qu'il est l'histoire de son âme et de son caractère, voici le portrait qu'en a tracé M. Regnault Warin: « L'âme forte et inflexible du premier des Brutus était entrée dans son sein. On eût dit « qu'avec cette âme républicaine et despotique il avait « revêtu les traits de celui qu'elle inspira. Sur ce front « large s'assied la volonté opiniâtre; l'impatiente contra- « diction plisse ces noirs sourcils; ce teint pâle est celui « de l'ambition rêveuse; et de ces lèvres amincies sont « prêts à sortir les arrêts qui la feront triompher. » — Tom. I. 2e édit., pag. 11.

LETTRE TROISIÈME.

Cap de Bonne-Espérance, 28 avril.

MA CHÈRE AMIE,

En parcourant la seconde lettre de M. Warden, je remarque avec satisfaction que ma besogne sera courte. Elle a pour principal objet le récit d'une conversation que l'auteur assure avoir eu lieu entre lui et madame Bertrand, au sujet de Talleyrand. Comme cette dame parle parfaitement l'anglais, l'on ne peut pas alléguer qu'il n'ait pas compris ce qu'elle lui disait. Toutefois M. Warden n'a-t-il pas été trop minutieux, en répétant textuellement des paroles auxquelles madame Bertrand n'attachait probablement aucune importance, et qu'elle a pu laisser échapper sans soupçonner qu'elles seraient un jour imprimées ?

Suivant l'opinion des Français de Longwood, et celle de leur chef, Talleyrand possède des talens réels : astucieux, rusé, discret, mais entièrement dénué de principes, son attention ainsi

que son cœur paraissent toujours fixés sur la roue de fortune. Voulez-vous connaître ses sentimens, adressez-lui quelques questions: il est impénétrable, sa figure conserve l'immobilité du marbre; mais prenez-le à deux heures du matin, à la suite d'un grand repas, il vous faudra l'écouter avec patience, sans paraître chercher à le deviner: vous entendrez alors une vieille bavarde qui, se rendant coupable de nombreuses indiscrétions, laissera échapper les secrets les plus importans de l'état. Il encourut la disgrace de l'empereur Napoléon, par suite des plaintes réitérées des rois de Bavière et de Wurtemberg, sur la honteuse corruption qui déshonorait le cabinet des Tuileries; car aucun traité n'y pouvait être conclu sans avoir, préalablement à tout, acheté l'agrément du premier ministre par d'énormes présens. Napoléon, après lui avoir d'abord témoigné son mécontentement, se convainquit enfin que Talleyrand était incorrigible, et comprenant que la honte de cette conduite rejaillirait sur lui-même, il lui ôta le porte-feuille. Talleyrand essaya cependant d'amortir, par adresse, le coup qu'il venait de recevoir par né-

cessité; et, quoiqu'il n'eût plus la direction des affaires, il sut conserver encore assez de crédit pour faire partie des personnes qu'on envoyait à Erfurth. Sa qualité de grand-chambellan, place qu'il réunit à celle de vice-grand-électeur, parut un motif et n'était qu'un prétexte pour s'insinuer dans le travail diplomatique qui eut lieu alors. Ensuite il essaya de faire épouser à un de ses neveux la jeune duchesse de Courlande. Peu après, travaillé de la maladie ordinaire aux ministres disgraciés, il intrigua pour être employé de nouveau et pour former un ministère dans ses sentimens, et surtout dans ses intérêts. La nomination de Remusat au ministère de l'intérieur le déconcerta, et lui fit perdre sa place de grand-chambellan, dont les fonctions étaient, à la vérité, incompatibles avec celles de vice-grand-électeur.

M. Warden est exact en remarquant que Talleyrand fut le premier à proposer les mesures qu'on adopta dans la suite contre l'Espagne. Il eut à cet effet de longues conférences avec Don Isquierdo, auquel, pendant l'excursion de Napoléon à Fontainebleau, en 1807, il fit part des

projets de l'Empereur sur ce pays. Comme à cette époque il n'exerçait aucune fonction, les courtisans étonnés de ses fréquentes entrevues avec le seigneur espagnol, se perdirent en de vaines conjectures sur ce qui pouvait être la cause de ce renouvellement de faveur. Dans le plan de changer la dynastie en Espagne, Talleyrand avait, dit-on, deux objets : le désir de reprendre la direction des affaires, et l'espoir d'ajouter de nouvelles richesses à son immense fortune. En 1812, dans le courant de février, il fut choisi pour aller à Dresde et de là à Varsovie, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, afin de diriger la confédération de Pologne et d'organiser l'insurrrection qu'elle y préparait.

Cette mission, qui était de la plus haute importance, lui ménagea un retour de faveur. L'Empereur le retenait jusqu'au milieu de la nuit, dans les mois de mars et d'avril, parce que Talleyrand, qui sortait de son lit fort tard, ne paraissait jamais au lever. Vers la même époque l'ambassadeur de France à Vienne écrivit qu'il courait un bruit dont tous les esprits du pays étaient agités, et qui avait produit un effet sur-

prenant à la bourse : on avait demandé sur Varsovie un crédit de 100,000 couronnes (six cents mille francs), à la disposition du prince de Bénévent. Cela prouvait évidemment que Talleyrand reprenait ses anciennes manœuvres d'agiotage, ce qui indigna tellement Napoléon, que Talleyrand ne fut point envoyé à Dresde, et ne fut chargé d'aucune mission en Pologne. Une circonstance aggrava encore cette disgrâce : c'est qu'il manœuvrait pour faire rétablir, en faveur de son neveu, nouvel époux de la jeune duchesse de Courlande, l'ancienne couronne ducale de Saxe. Cette princesse était alors dame du palais de l'Impératrice.

On m'a fait lire un discours attribué à Talleyrand lorsqu'il était ministre sous le directoire, discours dans lequel il justifiait l'horrible solennité du 21 janvier, anniversaire de l'exécution de Louis XVI; acte qu'il déclarait équitable, politique et nécessaire. Il essaya même d'engager Napoléon à assister à cette fête en 1798; mais celui-ci témoigna pour elle une répugnance qui lui fait honneur.

Pendant les négociations relatives au concordat, Napoléon s'intéressa, dit-on, en faveur de

de Lobau, qui y déploya une bravoure extrême et qui y fut dangereusement blessé.

La plupart des détails exposés dans cette lettre sont apocryphes, ou au moins altérés; et je pense que M. Warden aura mal compris les paroles sorties de bouches étrangères à la langue anglaise. Par exemple, où a-t-il pris que Napoléon avait été aide-de-camp du père du général Montholon? Il se trompe également lorsqu'il avance que les généraux Montholon et Gourgaud ont été aides-de-camp de Napoléon. Ces officiers n'ont jamais servi en cette qualité.

Il est scandaleux que l'on soit exposé à voir publier, sans son aveu, son opinion sur des personnes qui existent encore. Mon journal est rempli de conversations échangées avec toute espèce de gens; mais je me ferais un scrupule de publier leur sentiment sur des personnes vivantes.

Peut-être seriez-vous satisfaite de recueillir des anecdotes sur des personnes qui n'existent plus. Dans le manuscrit dont je vous ai parlé, j'en ai trouvé plusieurs qui ont été livrées aux controverses les plus impartiales, et auxquelles, par conséquent, on peut ajouter foi.

Labédoyère (le même qui se réunit à Napoléon à Grenoble avec son régiment) y est représenté comme un jeune homme plein d'honneur, animé de l'amour de la gloire, méprisant souverainement les Bourbons, parce qu'il les disait importés en France par des baïonnettes étrangères. On le peint comme s'étant déclaré au moment du danger le plus imminent, avec un courage inoui et une noble franchise, et professant un attachement sans bornes à Napoléon.

On y représente Ney comme étant peut-être l'homme le plus brave de l'armée, mais comme ayant aussi peu d'éducation que d'instruction : on y dit qu'en présence de Napoléon, il était humble dans ses manières et circonspect dans ses discours; mais hors de là, il s'y montrait peu mesuré.

Les discours qu'on lui attribue et qu'il tint, dit-on, à l'Empereur, lors de sa première abdication à Fontainebleau, sont démentis par les généraux Bertrand et Gourgaud, qui étaient présens, et qui déclarent que les troupes éprouvaient contre ceux qui les avaient trahies, une

irritation si violente qu'au moindre signe Ney eût été massacré.

Cet infortuné maréchal y est représenté comme sincère dans la protestation qu'il fit au Roi, le 8 mars 1815. On y assure qu'il ignorait totalement ce qui se passait à l'île d'Elbe, et que même jusqu'au 13 mars, il avait été fidèle au Roi.

Après avoir lu les proclamations du Golphe Juan, les adresses de Grenoble, celles de différentes villes du Dauphiné, de Lyon, et villes environnantes, et des troupes stationnées à Lyon et à Grenoble; après avoir appris la fuite précipitée de *Monsieur* et des princes, ainsi que la défection des régimens qui devaient composer son armée; défection dont il ne faut excepter que les quatre régimens qui étaient avec lui à Lons-le-Saulnier; les entendant de toutes parts exprimer hautement leur désir de reprendre la cocarde tricolore qu'ils avaient tant chérie, si amèrement regrettée, et qu'ils révéraient comme le talisman de la victoire; témoin des émotions extraordinaires de toutes les communes de la Franche-Comté, dont la joie et l'exaltation croissaient d'instans en instans; de celles que manifestaient toutes

les villes et tous les villages de l'Alsace, de la Lorraine, de la Bourgogne et de la Champagne; Ney commença à chanceler : ses anciens principes, ses opinions mal déracinées prévalurent sur celles qu'avaient inspirées les circonstances, et il s'abandonna à ses premières affections.

Le 13 mars, il reçut du général Bertrand, qui remplissait alors les fonctions de major-général, l'ordre de mettre ses troupes en mouvement; à cet ordre était jointe une autre lettre de Napoléon ainsi conçue : « Mon cousin, Bertrand « vous envoie l'ordre de vous mettre en mar- « che. Je ne doute pas que du moment où vous « avez appris mon arrivée à Lyon, vous n'ayez « fait arborer à mes troupes le drapeau trico- « lore. Obéissez à ces ordres, et venez me trou- « ver à Châlons! je vous recevrai comme je vous « reçus après les journées d'Elchingen et de la « Moskowa. »

Ney ne put résister davantage. Dans la matinée du 14 il assembla ses troupes, leur lut cette proclamation trop connue, et la fit publier dans toutes les villes de son commandement. Comme on croit qu'il l'avait composée lui-même, elle dut

renfermer l'expression de ses propres sentimens. Persuadé que tout était décidé, il crut devoir se faire un mérite de cette action. L'opinion des Français qui sont à Longwood est, que si Ney se fût déclaré cinq jours plutôt, tandis que les princes étaient encore à Lyon, sa conduite aurait été assimilée à celle de Labédoyère; mais qu'au moment où il promulgua sa proclamation, n'ayant déjà plus de pouvoir sur les troupes, il viola, sans aucun fruit, toute idée de convenance. Il eût beaucoup mieux fait d'abandonner ses quatre régimens à leur propre mouvement, et de retourner à Paris pour y déclarer la vérité, c'est-à-dire : « qu'il n'avait pu s'op-« poser à la volonté du peuple, ni à celle de « l'armée. »

En envoyant sa proclamation à Bertrand, il écrivit à Napoléon, « Que si la conduite qu'il « avait tenue l'année précédente le privait de sa « confiance, il était prêt à se retirer dans ses « terres. » L'Empereur, assez mal disposé envers lui, choqué d'ailleurs des termes dont il s'était servi dans sa proclamation, lui avait, dit-on, fait écrire pour accepter sa démission; mais des

considérations politiques, qu'il n'est pas difficile de pressentir, firent changer d'avis à l'Empereur, qui envoya au maréchal l'ordre de venir le joindre à Auxerre. On assure qu'à son arrivée, Ney parut embarrassé, et hors d'état de tenir les propos qu'on lui prête; mais Napoléon le traita comme à l'ordinaire, affectant de le nommer souvent *le brave des braves*. On lui donna ensuite la mission d'inspecter toutes les places fortes des frontières, depuis Dunkerque jusqu'à Strasbourg; il la remplit, et vint assister au Champ-de-Mai.

On a comparé la conduite du maréchal Ney à celle de Turenne en 1649, alors qu'il commandait l'armée du roi : ce commandement, comme on sait, lui avait été conféré par Anne d'Autriche, régente du royaume. Il avait prêté serment de fidélité, et cependant il fit tous ses efforts pour corrompre son armée, se déclara pour la Fronde, et marcha sur Paris. Une fois reconnu coupable de *haute-trahison* contre le roi, son armée repentante l'abandonna. Turenne poursuivi se refugia auprès du prince de Hesse,

pour échapper à la justice, n'ayant pour compagnons que six de ses amis. Ney, au contraire, fut entraîné par le vœu, par les clameurs unanimes de son armée et des peuples; il n'y avait que neuf mois seulement qu'il reconnaissait, malgré lui, un monarque que six cent mille baïonnettes étrangères semblaient avoir forcé la France de recevoir; monarque qui avait refusé d'accepter la constitution à lui présentée par le sénat comme condition formelle et nécessaire de son retour, et qui, déclarant au contraire qu'il régnait depuis *dix-neuf ans*, manifestait par là qu'il regardait tous les gouvernemens précédens comme des usurpations. Ney, élevé dans les principes de la souveraineté nationale, avait combattu pendant vingt-cinq ans pour soutenir cette cause, et de simple soldat s'était élevé au rang de maréchal. Si sa conduite au 20 mars n'est pas honorable, elle est au moins explicable, et, sous quelques rapports, excusable; mais celle de Turenne était véritablement criminelle, parce que la Fronde était un parti allié de l'Espagne, lequel faisait alors la guerre à son roi;

enfin, parce qu'il était poussé par son propre intérêt et celui de sa famille, espérant obtenir une souveraineté aux dépens de la France, et conséquemment au préjudice de sa patrie.

Les défenseurs de Ney ont affirmé que Bertrand lui avait annoncé l'assentiment de l'Angleterre et de l'Autriche qui s'entendaient avec Napoléon : Bertrand le nie, et observe que cette assertion aurait démenti les proclamations du golphe Juan. Dans ces proclamations, en effet, Napoléon annonçait qu'il ne voulait rien devoir aux étrangers, mais tout au peuple et à l'armée. Il certifie que Napoléon avait constamment et ouvertement déclaré, sur toute la route, depuis Cannes jusqu'à Paris, « Que tout son mérite, « dans ce grand événement, consistait à avoir « su apprécier les sentimens du peuple et les « intentions de l'armée ; qu'il n'avait traité avec « aucun prince étranger, et qu'il regarderait « comme un crime d'en faire intervenir un seul « dans les affaires intérieures du pays. »

On rapporte une conversation très-curieuse, tenue huit heures après l'arrivée de Napoléon à Cannes, entre lui et le prince de Monaco, ancien

écuyer de l'impératrice Joséphine (1). C'était à une heure du matin; il y avait environ une heure que la lune était levée; Napoléon était au bivouac, le dos tourné au feu. On lui présenta le prince de Monaco, qui le reconnut sur-le-champ: jusque-là ce prince avait refusé de croire à son débarquement. « Comment, s'écria-« t-il, Votre Majesté est ici! Il est donc inutile « que je poursuive ma route, car certainement « une de vos divisions occupe ma principauté. « —De quelle nation est cette division? demanda « l'Empereur.—Je ne sais, dit le prince; peut-« être autrichienne, peut-être anglaise. — Com-« ment! me supposez-vous capable d'entrer en « France avec une armée étrangère? Si je m'ap-« puyais de ce secours, outre la lâcheté de s'en « servir, j'éprouverais bientôt qu'il est prêt à « céder au moindre choc. Non; vous verrez « que nous sommes tous Français, et que mes « troupes ne se montent pas à mille hommes, « qui seront en marche dans une heure: vous

(1) C'est le baron de Monaco qui était premier écuyer de la première Impératrice.

« pouvez donc vous rendre à votre destination. « — Et où Votre Majesté va-t-elle ainsi ? — A « Paris. » Immédiatement après, Napoléon fit un signal : les auditeurs se retirèrent et les laissèrent discourir ensemble pendant une demi-heure; mais rien de leur conversation n'a transpiré.

Mon journal contenant plusieurs autres particularités, je vais en extraire quelques-unes sur Lavalette. Il a été aide-de-camp de Napoléon pendant les guerres d'Italie et d'Égypte. En fructidor il fut chargé d'examiner ce qui se passait à Paris, et d'en rendre compte à son général. Au 18 brumaire, la place de directeur-général des postes étant devenue vacante, par la nomination de M. Gaudin (depuis duc de Gaëte) au ministère des finances, cette place fut remplie pendant quelque temps par M. Laforêt; mais, comme il était nécessaire qu'un tel poste fût occupé par une personne qui eût l'entière confiance de l'Empereur, et que Laforêt était trop lié avec Talleyrand, Lavalette fut appelé pour le remplacer dans un emploi déjà si important, et qui le devint beaucoup plus par la suite.

Chaque jour le ministre de la police transmettait à l'Empereur un rapport des événemens généraux qu'il jugeait dignes de son attention. Le préfet de police en faisait autant de ceux qui s'étaient passés à Paris. Ces deux magistrats avaient depuis long-temps pris l'habitude d'insérer dans leurs rapports la situation de l'esprit public calculée sur les passions et les intérêts du moment. Napoléon fit supprimer cet usage, et ordonna qu'on isolât les faits sans en tirer aucune induction. Néanmoins, curieux de connaître l'opinion publique sur les actes de son gouvernement, il choisit douze observateurs (personnages distingués dans la littérature) pris dans tous les partis, les uns dans celui de la *Gironde*, d'autres dans celui de la *Montagne*, et quelques constitutionnels de 91; d'autres, enfin, parmi les émigrés, dont quelques-uns avaient vécu en Angleterre ou servi dans l'armée de Condé. Ces douze personnes recevaient, par l'intermédiaire de Lavalette, des honoraires mensuels de mille francs, et lui transmettaient directement, une ou plusieurs fois par mois, selon qu'ils le jugeaient convenable, un rapport con-

cernant l'administration, l'esprit public et les événemens qui s'étaient passés pendant la dernière période de trente jours. Afin que ces rapporteurs fussent à même de s'exprimer en toute liberté, ils rédigeaient leurs lettres comme si elles étaient adressées à M. de Lavalette : celui-ci les plaçait dans le porte-feuille de Napoléon, qui les ouvrait aussitôt, les parcourait, et les déchirait ensuite, ayant préalablement pris soin d'extraire de sa propre main ce qui paraissait le mériter. Cette correspondance était si secrète, que ses secrétaires les plus intimes n'en eurent jamais la moindre connaissance. Le général Bertrand m'a assuré que lui-même avait toujours ignoré le nom de ces rapporteurs, quoiqu'il soupçonnât deux ou trois individus d'en faire partie. Il paraît qu'ils avaient été choisis parmi les personnes sans emplois et qui n'étaient point attachées à la cour. Napoléon ne les recevait jamais; il n'en connaissait presque aucun, même de vue; et ils ignoraient aussi eux-mêmes par qui leurs lettres étaient lues, et si même elles l'avaient été. M. de Lavalette, m'a-t-on assuré, n'avait aucune connaissance de ce qui se tramait à l'île

d'Elbe : la raison qui lui fit quitter sa maison en mars, et se cacher, fut son attachement connu pour Napoléon et la crainte d'être arrêté, pour servir d'ôtage. Il ne fut pas le seul qui se conduisit ainsi, car plusieurs personnes qui ignoraient ce qui se passait en firent autant.

Madame de Lavalette, fille du marquis de Beauharnais qui, ainsi que son frère le vicomte, avait fait partie de l'assemblée constituante, est cousine d'Eugène Beauharnais. Le marquis servit dans l'armée de Condé, tandis que le vicomte commandait les armées de la République. Mademoiselle de Beauharnais était jolie. D'après le désir de Napoléon, lors de son retour de sa première campagne d'Italie en 1798, elle épousa Lavalette pour lequel elle avait montré de l'inclination. Elle fut ensuite nommée dame d'atours de l'impératrice Joséphine. A cette époque, quoiqu'elle fût demeurée une belle femme, sa beauté fut ternie par la petite vérole. Elle est indolente par caractère ; et, de toutes les personnes qu'ils connaissent, les Français qui sont à Longwood déclarent qu'elle est la dernière qu'on eût jugée capable de l'action héroïque qui

l'illustre à jamais. Que ne peut donc un tendre attachement dans un cœur vertueux!

Je pourrais extraire de mon journal un grand nombre de particularités sur les caractères des personnes qui se sont attiré depuis ce temps l'attention du public; mais ma lettre est déjà trop longue, et je craindrais de vous fatiguer pour des gens dont le nom sera bientôt enseveli dans un éternel oubli.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE IV.

Cap de Bonne-Espérance, 1er mai.

MA CHÈRE AMIE,

En examinant la troisième lettre de M. Warden, une tâche plus difficile se présente à moi, et il faudra discuter des détails plus importans que les premiers. On y affirme que le duc de Bassano était à la tête de la conspiration qui a ramené Napoléon en France; que nombre d'individus avaient été envoyés à l'île d'Elbe, et que

Napoléon ne s'était décidé à reparaître, que parce qu'il avait des motifs pour croire que les Anglais avaient déterminé de le transporter à Sainte-Hélène, etc.

Toutes ces assertions sont contraires à ce que j'ai lu dans les manuscrits de Longwood, à ce que j'ai appris du maréchal Bertrand et de la bouche de Napoléon lui-même, qui a souvent déclaré *qu'à son retour de l'île d'Elbe, il n'avait eu d'autres coopérateurs que le comte d'Artois, ses deux fils et sa belle-fille :* que leurs mesures et celles qu'ils provoquaient du gouvernement des Tuileries, l'avaient convaincu qu'ils « étaient « isolés au milieu de la nation, et qu'ils n'avaient « en leur faveur que les émigrés et les contre-« révolutionnaires. »

Dans l'un de ces manuscrits on avait mis en sommaire, et à la place du titre, le passage suivant de l'histoire des rois d'Égypte : « Un des « premiers rois d'Égypte, ordonna qu'après sa « mort, sa momie fût placée sur le trône de ses « ancêtres au milieu de la salle intérieure de la « grande pyramide, où elle demeurât à l'abri de « l'air extérieur. Après de longues années, les

« prêtres de Memphis ayant pénétré dans l'intérieur de la pyramide, aussitôt que l'air eut « frappé la momie et le trône, l'un et l'autre « tombèrent en poussière, n'étant plus en état « de résister à l'air extérieur ni à la chaleur du « soleil. »

On rapporte dans le même manuscrit que Napoléon, de son propre mouvement, se détermina à remonter sur le trône, guidé uniquement par les actes du ministère du roi : et qu'en partant de Fontainebleau, en 1814, il dit : « Si « les Bourbons gouvernent comme chefs de la « cinquième dynastie, ils réussiront; si au contraire ils essayent de continuer la troisième, « ils ne resteront pas long-temps ! » Il disait encore, « qu'avant de quitter l'île d'Elbe, plusieurs « personnes de sa suite désiraient qu'il s'informât des sentimens de Masséna qui commandait sur la côte où le débarquement devait « s'effectuer, ainsi que de ceux du général qui « commandait à Grenoble; mais qu'il rejeta cet « avis sur-le-champ, observant que s'il avait « conservé l'amour du peuple et la confiance de « l'armée, les opinions et les divergences parti-

« culières céderaient bientôt à cette volonté « souveraine : que s'il les avait perdus, il n'avait « rien à espérer de l'influence de quelques indi- « vidus; enfin que c'était toujours sur l'imagina- « tion et sur l'opinion des grandes masses qu'il « avait agi. »

Ses succès subséquens, et les acclamations avec lesquelles il fut reçu par le peuple et l'armée, ont justifié sa pénétration et étonné le monde. On assure que le maréchal Soult (qui, suivant le manuscrit cité, servait fidèlement le Roi), pensait, quand il eut la nouvelle du débarquement, que quelques gendarmes suffiraient pour faire manquer l'expédition, ou que Bonaparte passerait en Italie; mais il avoua bientôt que l'événement lui avait révélé le secret des sentimens de la nation et de l'armée, dont il n'avait pas la moindre idée auparavant. Cambacérès, Savary, Fouché, Carnot et plusieurs autres ont souvent exprimé la même opinion : ils ne doutaient nullement que Bonaparte n'eût un grand nombre de partisans; mais ils ne croyaient pas qu'il pût arriver à Paris, sans tirer un seul coup de fusil, ainsi que nous l'avons vu.

Quant à la détermination qu'on supposait prise par l'Angleterre d'enlever Napoléon de l'île d'Elbe et de le déporter à Sainte-Hélène, le manuscrit porte qu'elle avait été publiée dans les papiers anglais, et répétée dans les journaux allemands et français, comme une chose résolue; que cette circonstance causa quelqu'inquiétude dans l'île d'Elbe où l'on mit plusieurs forts en état de défense, et qu'on plaça dans chacun d'eux une garnison et des provisions. Ce fut sur ce bruit, sans doute, que notre compatriote le colonel Campbell, commissaire nommé pour surveiller Napoléon, vint exprès de Florence pour démentir de telles rumeurs, et les vouer au mépris comme fausses et absurdes; néanmoins il fit quelques observations sur l'occupation de Palmariola et de Pianosa. La première de ces îles est un petit rocher entre l'île d'Elbe et Piombino et dépend d'Elbe. Il est inhabité et ne produit rien : sur la partie la plus élevée il y a une petite tour défendue par quatre pièces de canon, et ayant pour toute garnison trois invalides et un bombardier qui en est gouverneur. Pianosa est une petite île qui dépend aussi d'Elbe, et qui

est située à moitié chemin de cette île à celle de Corse. C'est un roc de corail, couvert d'oliviers et de quelques arbres. Il a environ quinze milles de tour (cinq lieues) et présente une esplanade d'environ vingt-trois toises au-dessus du niveau de la mer; mais dans la crainte des pirates, elle n'est point habitée. Le colonel Campbell prétendait que ces îles ne pouvaient être comprises dans la cession faite à Napoléon; mais il fut bien confus lorsque le général Bertrand lui exhiba l'acte de possession dans lequel Palmariola, Pianosa et Monte-Christo sont nommément désignées; or, il est constant que cet acte fut signé de tous les commissaires de puissances alliées. Le général rappela en outre au commodore que lui-même avait eu l'honneur d'accompagner l'Empereur, lorsque S. M. alla prendre posession de Pianosa et qu'il y avait assisté à une partie de chasse. Au reste cette visite de sir Campbell, n'ayant eu lieu qu'au commencement de février, devint inutile, puisque l'expédition avait été résolue auparavant.

Relativement au traité de Fontainebleau, l'Empereur affirme que les alliés n'en ont observé

aucun article (c'est en effet ce que le comte Grey a si bien démontré dans son discours à la chambre des Pairs) : Napoléon affirme que la justice est entièrement de son côté, car il avance qu'il n'y a pas moins de dix violations matérielles du traité.

Curieux de les connaître, je les appris à diverses reprises et je les insérai dans mon journal, me servant exactement des mêmes termes dont s'était servi la personne que j'interrogeais.

1° On devait donner des passeports à tous les membres de la famille impériale, afin qu'ils suivissent leur chef; néanmoins son épouse et son fils ont été saisis, et conduits à Vienne.

2° Il devait être traité comme *Empereur*, et son épouse comme *Impératrice;* mais le ministère de France n'a jamais voulu reconnaître ces qualités. Au contraire, Louis, à peine assis sur le trône de France, aussi bien que le parti dit de la *légitimité*, ont considéré le gouvernement impérial comme une usurpation : Louis a daté ses actes de la dix-neuvième année de son règne; et il a pensé, parlé et agi comme si Napoléon n'eût

jamais gouverné, soit en qualité de *Premier Consul*, soit en qualité *d'Empereur*.

3° Le prince Eugène devait avoir une souveraineté en Italie : c'était un des articles du traité ; mais le congrès de Vienne de sa propre autorité l'en a privé ; est-ce à l'instigation du parti de la *légitimité ?*

4° L'Impératrice Marie-Louise et son fils, devaient avoir les duchés de Parme, Plaisance et Guastella : ils en ont été privés par une décision rendue à Vienne.

5° L'armée devait conserver les dotations assignées sur les fonds du *Monte-Napoleone*, et ces dotations ont été supprimées.

6° L'île d'Elbe avait besoin de troupes pour sa défense. La cour de France devait donner deux millions pour l'entretien de Napoléon et de l'île qui ne produit rien. Cet article a-t-il été rempli ? Plusieurs voyageurs anglais ont déclaré qu'ayant assisté à différens dîners, entre autres chez le duc Fleury, ils entendirent répéter plusieurs fois, qu'on n'avait jamais eu l'intention de remplir cet engagement, qu'il ne serait jamais rempli ; et de fait il ne l'a pas été.

7° On avait assigné à la mère et aux frères de Napoléon, des pensions à titre d'indemnités : elles n'ont point été payées.

8° Une rente de cent mille francs devait être portée sur le grand-livre, pour être payée aux personnes qui seraient désignées par Napoléon. Il les désigna, mais on refusa de les porter sur le grand-livre.

9° Les propriétés patrimoniales de Napoléon devaient lui être conservées, et particulièrement les épargnes qu'il avait faites sur sa liste civile : mais les fonds provenant de ces épargnes, qui se montaient à des sommes considérables et qui avaient été placées entre les mains du trésorier Labouillerie, furent saisis, contrairement au traité, et toutes demandes faites par Napoléon à ce sujet ont été rejetées.

10° Toutes les propriétés particulières de la famille de Napoléon devaient être respectées ; le gouvernement les a fait séquestrer : « Voilà « bien, dit Las Cases, dix violations manifestes « au traité signé par les alliés; rien ne peut les « justifier ; mais continua-t-il, quel est le droit « des nations, quel est le traité que les con-

« grés n'aient pas violé ? Les puissances pré-
« pondérantes n'étaient certainement pas exci-
« tées par le bonheur ou l'intérêt de l'Europe,
« mais uniquement par leur propre ambition. »

J'ai entendu plusieurs fois Napoléon discourir avec le capitaine des soldats de marine, à bord du *Northumberland*, au sujet du siége de Saint-Jean-d'Acre, où le capitaine s'était trouvé. Il semblait en parler avec ce plaisir qu'on éprouve en racontant des événemens passés, dans lesquels on a éprouvé d'imminens dangers.

Je lui entendis raconter un trait remarquable de dévouement, dont il fut l'objet pendant ce siége mémorable. Cet exemple fut donné par deux de ses gardes. Etant à la tranchée, l'Empereur tomba dans un trou creusé à ses pieds par un obus ; ces deux gardes, nommés à ce que je crois Dauménil et Charbonet, s'élancèrent sur lui, le saisirent, l'un par devant et l'autre par derrière, et restèrent dans cette position jusqu'à ce que l'obus eût éclaté. Quantité de fragmens tombèrent à ses pieds, sans lui faire aucun mal, ni aux deux braves qui s'étaient con-

duits avec tant d'héroïsme. Le mauvais succès fut attribué, en grande partie, à la prise de quatre chébecs chargés de douze pièces de 24, quelques mortiers et des munitions; au moment même que ces bâtimens se présentèrent au port de Caïfa, sous le Carmel. Cette prise fut faite par l'escadre Anglaise.

D'autres erreurs se sont glissées dans cette troisième lettre de M. Warden. Il y dit que Napoléon y professa par politique le mahométisme en Egypte. Napoléon rejette cette assertion : il dit que Menou fut le seul officier de marque, qui embrassa cette religion. J'ai lu dans les campagnes d'Egypte deux chapitres très-intéressans, l'un relatif au christianisme et au mahométisme, et rempli d'idées singulières et nouvelles; l'autre au sujet du *fetham* (ordonnance) publié par le grand cheik de Sémil-Azar, concernant le serment d'obéissance : on y donne des détails sur les moyens employés par le général en chef, pour obtenir ce *fetham* des Mollah de la Mosquée du Caire. Ces deux chapitres démontrent que Napoléon maintint le principe suivant : qu'en matière au-dessus de l'intelligence hu-

maine, chacun doit demeurer dans la religion de ses pères, au sein de laquelle il est né. Les extraits suivans sont relatifs à la délibération prise par les soixante docteurs de la Mosquée du Caire et de Sémil-Azar. « Le Koran ordonne « d'exterminer les infidèles, ou de leur faire « payer tribut; il ne permet pas d'obéir à une « puissance infidèle, qui est contraire à l'esprit « de notre religion. — Rendez à César ce qui ap- « partient à César, dit Jésus-Christ; et ailleurs: « Mon royaume n'est pas de ce monde.—Obéis- « sez aux puissances.» Dans les dixième, onzième et douzième siècles, les chrétiens gouvernèrent la Syrie; mais la religion occasionna de fréquentes guerres, et ces guerres étaient d'extermination. L'Europe y envoya des milliers d'hommes qui y périrent. Si les Egyptiens eussent été animés du même esprit, il eût été impossible que trente mille Français, qui d'ailleurs n'étaient pas fanatiques et qui au contraire détestaient le pays, s'y fussent maintenus. Quoique maîtres du Caire, d'Alexandrie, et vainqueurs des Mameloucks aux Pyramides, la conquête n'était pas assurée, si l'on ne se conciliait pas les imans,

les ulémas, les muphtis et tous les ministres de la religion musulmane. L'armée française considérée collectivement, ne pratiquait depuis la révolution aucun culte : en Italie même les soldats fréquentaient peu les églises. On tira avantage de cette circonstance. L'armée fut représentée aux Musulmans comme une troupe de cathécumènes, disposée à embrasser l'islamisme. Les sectes chrétiennes, les Cophtes, les Grecs, les Syriens latins, qui sont très-nombreux, désiraient profiter de la présence de l'armée française pour se soustraire aux restrictions variées, auxquelles on a assujetti leur culte : Napoléon s'y opposa, et eut soin de conserver les affaires religieuses dans la situation où il les avait trouvées. Tous les jours, au lever du soleil, les soixante cheiks de la grande Mosquée de Sémil-Azar (espèce de sorbonne) se présentaient à son lever. Il leur faisait servir le café et le sorbet, et leur témoignait beaucoup d'estime et de considération. Il conversait souvent avec eux fort long-temps, sur les différentes particularités de la vie du prophète et sur quelques chapitres du Koran. Après son retour de la bataille de Sala-

hieh, il leur proposa de promulguer un *fétham* qui serait lu dans toutes les mosquées de l'Egypte, et dans lequel le grand cheik ordonnerait au peuple de prêter serment de fidélité, à lui général Bonaparte qu'ils appelaient *Sultan Kibir*. A cette proposition, ils pâlirent et se montrèrent fort embarrassés. Après quelque hésitation, le cheik Sap-Kao, vieillard respectable, dit à Napoléon : « Pourquoi ne vous faites-vous pas musulman, ainsi que toute votre armée? Alors cent mille hommes voleraient sous vos drapeaux; disciplinés à votre manière, ils vous mettraient à même de relever bien promptement l'empire des Arabes, et de conquérir tout l'Orient! A cela Bonaparte objecta la circoncision à laquelle il ne voulait pas soumettre son armée, et ensuite la défense faite par le Koran de boire du vin, affirmant que cette boisson était indispensable à des gens nés dans les pays septentrionaux. Après avoir discuté sur ce sujet pendant long-temps, il fut décidé que les grands cheiks de Sémil-Azar, se concerteraient, et feraient tous leurs efforts pour trouver moyen de vaincre ces deux obstacles, en éludant ces deux préceptes. Les discus-

sions furent vives et se prolongèrent durant trois semaines. Le bruit qui se répandit dans toute l'Egypte, que les grands cheiks concertaient les mesures à prendre pour rendre l'armée française mahométane, fut reçu avec la plus grande joie, et les Français éprouvèrent bientôt que l'esprit public s'était amélioré en leur faveur. Bientôt même on ne les regarda plus comme des infidèles.

Lorsque les Mollah furent d'accord, quatre muphtis apportèrent le *fétham* dans lequel on déclarait que la circoncision n'étant qu'une *perfection*, elle n'était pas absolument nécessaire pour devenir Musulman ; qu'on pouvait boire du vin sans cesser de l'être, mais que ceux qui en boiraient n'auraient dans l'autre monde aucune place en paradis. Ainsi la moitié de la difficulté était levée; mais il n'était pas aisé de faire entendre aux muphtis que la dernière partie de leur décision n'était pas raisonnable : il fallut donc discuter de nouveau, et après des débats qui durèrent encore six semaines, ils émirent à la fin un *fétham* qui portait : qu'il était possible d'être Musulman et de boire du vin,

pourvu que chaque bouteille bue fut rachetée par une bonne œuvre. Il fut convenu qu'il fallait du temps pour préparer ce grand événement. On fit dresser le plan d'une mosquée, qui devait être plus grande que celle de Sémil-Azar, et Bonaparte déclara qu'elle serait bâtie pour constater l'époque de la conversion de l'armée. Cette promesse gagna tellement la confiance et l'affection des cheiks, qu'ils publièrent leur *fétham : Sultan-Kibir* (Bonaparte) fut déclaré ami du Prophète, honoré de sa protection spéciale, et le bruit courut qu'avant que l'année fût expirée, toute l'armée française prendrait le turban. Telle fut la marche que Bonaparte adopta pour concilier le désir qu'il avait de conserver sa religion avec les besoins de sa politique et de son ambition. Pendant tout le temps que l'armée française resta en Egypte, le général Menou seul se fit Musulman. On assure que cet événement fut très-utile et qu'il produisit un bon effet sur l'esprit des habitans : cependant lorsque les Français quittèrent l'Egypte, six cents d'entre eux restèrent dans le pays, prirent le turban et s'enrolèrent parmi les Mamelucks.

Je finirai cette lettre par quelques détails concernant Ferdinand VII, roi d'Espagne. Ce monarque fut placé à Valençai dans le château du prince de Bénévent. Cette habitation, l'une des plus agréables de France, est située au milieu d'une vaste forêt. Le frère et l'oncle du prince des Asturies étaient avec lui : aucune garde ne veillait sur eux ; il leur était permis d'aller où bon leur semblait; ils avaient avec eux leurs officiers et leurs domestiques. Ils allaient souvent se promener, soit en voiture, soit en chassant, à la distance de trois ou quatre lieues, sans qu'on les surveillât. Outre 3000 livres sterling (72,000 fr.) qu'on donnait annuellement à Talleyrand pour le loyer de son château, Ferdinand recevait pour son entretien 60,000 livres sterling (1,440,000 fr.). Toutes ces stipulations étaient conclues dans un traité qui fut ratifié par les parties contractantes.

Le prince écrivait régulièrement tous les mois à Napoléon, et recevait ses réponses. Le 15 août, fête de l'Empereur, il faisait illuminer Valençai, et distribuer des aumônes. Il demanda plusieurs fois la permission d'aller à Paris, mais sous divers prétextes on le remettait d'un temps à un

autre. Il *supplia instamment* l'Empereur de l'adopter pour son fils, et de lui donner une Française pour épouse. Pendant tout le temps qu'il demeura à Valençai, il n'eut aucune raison de se plaindre. Il avait à sa disposition une superbe bibliothèque, qui servit beaucoup à son instruction : il était environné de ses aumôniers et de ses confesseurs. Il recevait souvent des visites des gentilhommes du voisinage, et des marchands de Paris lui apportaient toutes les nouveautés. Pendant long-temps il eut un théâtre auquel il attacha quelques comédiens ; mais, dans les derniers temps, ses confesseurs lui donnant des scrupules, il renvoya tous les acteurs.

Le roi et la reine, ses père et mère, ont résidé long-temps à Compiégne ; de là ils allèrent à Rome, et résidèrent dans le palais Borghèse. On leur allouait une pension de 120 mille livres sterling (2,680,000 fr.).

La reine d'Étrurie, sœur de Ferdinand, fut une des personnes qui prirent le plus de part à la révolution d'Espagne. Sa correspondance avec Murat est extrêmement curieuse : elle est pleine d'invectives et d'inculpations outrageantes

contre Ferdinand. Elle suivit le parti de sa mère, contre son frère, et y déploya la plus grande chaleur. Elle a demeuré long-temps à Nice. Cette princesse, au reste, est très-laide, et n'a que peu de talens ou d'instruction; mais elle possède une sorte d'activité qui supplée à l'esprit. Elle s'avisa d'ouvrir une correspondance avec le commandant de l'escadre anglaise, dans la Méditerranée. Napoléon, apprenant qu'elle avait l'intention de quitter la France, lui fit déclarer qu'il serait charmé de la savoir en Angleterre, en Sicile, ou dans tout autre pays de l'Europe. En effet, il la regardait comme un personnage de très-mince importance, et sentait que son départ eût épargné annuellement 10 à 12 mille livres sterling (240 à 288,000 fr.) qu'elle coûtait au gouvernement.

Il est certain que Ferdinand témoigna toujours une grande aversion pour les *Cortès*, et la répugnance la plus extrême contre les Anglais, malgré les efforts incroyables qu'ils faisaient en sa faveur : il a protesté plusieurs fois qu'il préférerait rester à Valençai, que de régner en Espagne avec les *Cortès*.

Il ne cacha jamais l'intention qu'il avait de rétablir les institutions de l'ancien régime, et particulièrement l'inquisition. Napoléon dit que la nation espagnole déplorera long-temps que la constitution de Baïonne n'ait pas triomphé. Si elle eût été exécutée, l'on n'aurait vu chez elle ni moines, ni juridiction ecclésiastique, ni évêques possédant des millions de rente; point de monastères privilégiés, point de douanes provinciales, point de domaines nationaux stériles et mal administrés (1). Les Espagnols auraient eu, au contraire, un clergé séculier heureux et honoré, des nobles sans priviléges féodaux. Ils auraient formé un peuple régénéré, et le changement qu'ils auraient éprouvé leur aurait été plus avantageux que la découverte d'un autre Pérou.

« Au lieu de cette régénération, dit-il, « qu'ont-ils? Une bande de moines gros-« sièrement ignorans, riches et superstitieux;

(1) Tel est l'objet de la nouvelle révolution espagnole, que le roi Ferdinand, mieux conseillé, a embrassée et maintient avec autant de chaleur que de sincérité.

« des nobles qui s'emparent de tout! un peuple « opprimé par l'inquisition, par l'ignorance et « la tyrannie féodale. Mais si la constitution de « Baïonne eût été adoptée, le peuple, délivré du « joug des préjugés, aurait eu moins d'antipathie « contre les Anglais; tandis qu'à présent l'inqui- « sition et la superstition fortifient cette antipa- « thie tous les jours; de manière que *les Anglais,* « *au lieu d'avoir triomphé pour eux-mêmes, n'ont* « *fait que compléter le triomphe de ceux qui, en* « *Espagne, sont leurs éternels ennemis.*»

Deux entretiens avec Bertrand, au sujet des colonies espagnoles, m'apprirent que Napoléon croyait que l'émancipation de ces colonies serait très-avantageuse aux Anglais, parce que tant que la principale politique de l'Espagne sera dirigée vers la conservation de ses colonies américaines, elle regardera le pouvoir qui a la prépondérance sur mer comme son ennemi, et s'attachera à la France pour contrebalancer la puissance maritime des Anglais. L'Amérique une fois reconnue libre, la politique de l'Espagne se tournera vers le continent, et par conséquent elle sera la rivale de la France, comme la seule

puissance avec laquelle elle soit en contact et en opposition d'intérêts.

J'ai déjà dit que Napoléon voulait supprimer l'inquisition en Espagne. J'ai lu, au sujet de ce tribunal diabolique, dans l'histoire des campagnes d'Italie, le chapitre qui traite des négociations qui eurent lieu à Valence en 1797, lorsque Bonaparte voulut obtenir de Pie VI la suppression de l'inquisition par toute l'Europe. On trouve dans ce chapitre trois lettres curieuses de ce pontife à Napoléon, dans lesquelles il le nomme *son très-cher fils*, et fait tous ses efforts pour lui persuader d'abandonner un fatal dessein qui le déshonorerait, et lui causerait de cuisans remords dans sa vieillesse ; que quant à lui, il aimerait mieux perdre une province que de *permettre* qu'on changeât, *à l'égard de l'inquisition, la plus petite chose du monde.* Le pape ajoutait qu'elle n'avait jamais réellement été aussi cruelle, ni aussi tyrannique que les ennemis du Saint-Siége le prétendaient. Après avoir insisté pendant long-temps, Napoléon se rendit enfin aux supplications du vénérable vieillard, et comme le traité qu'il venait de con-

clure avec lui était assez rigoureux, il se désista jusqu'à un temps plus opportun. Dans le cours d'une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec l'empereur Napoléon, je crus découvrir que ses opinions religieuses le portaient à la tolérance : il pense que la foi étant au-dessus de la loi, elle est la propriété la plus sacrée de l'homme. Je saisis l'occasion de parler à quelques-uns de ses officiers, du grand Sanhédrin des Juifs, tenu à Paris, et qui, il y a quelques années, excita l'attention de toute l'Europe. Ils me dirent que si quelqu'un savait ce qui s'y était passé, c'était le comte Molé. Ils croyaient au reste qu'il ne savait pas la raison qui avait engagé l'Empereur à le convoquer; car la coutume de ce monarque était de commencer par éveiller l'attention publique sur un objet, et de ne manifester ses véritables intentions qu'au dernier moment où il voulait exécuter le plan qu'il s'était proposé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

puissance avec laquelle elle soit en contact et en opposition d'intérêts.

J'ai déjà dit que Napoléon voulait supprimer l'inquisition en Espagne. J'ai lu, au sujet de ce tribunal diabolique, dans l'histoire des campagnes d'Italie, le chapitre qui traite des négociations qui eurent lieu à Valence en 1797, lorsque Bonaparte voulut obtenir de Pie VI la suppression de l'inquisition par toute l'Europe. On trouve dans ce chapitre trois lettres curieuses de ce pontife à Napoléon, dans lesquelles il le nomme *son très-cher fils*, et fait tous ses efforts pour lui persuader d'abandonner un fatal dessein qui le déshonorerait, et lui causerait de cuisans remords dans sa vieillesse ; que quant à lui, il aimerait mieux perdre une province que de *permettre* qu'on changeât, *à l'égard de l'inquisition, la plus petite chose du monde.* Le pape ajoutait qu'elle n'avait jamais réellement été aussi cruelle, ni aussi tyrannique que les ennemis du Saint-Siége le prétendaient. Après avoir insisté pendant long-temps, Napoléon se rendit enfin aux supplications du vénérable vieillard, et comme le traité qu'il venait de con-

clure avec lui était assez rigoureux, il se désista jusqu'à un temps plus opportun. Dans le cours d'une conversation que j'eus l'honneur d'avoir avec l'empereur Napoléon, je crus découvrir que ses opinions religieuses le portaient à la tolérance : il pense que la foi étant au-dessus de la loi, elle est la propriété la plus sacrée de l'homme. Je saisis l'occasion de parler à quelques-uns de ses officiers, du grand Sanhédrin des Juifs, tenu à Paris, et qui, il y a quelques années, excita l'attention de toute l'Europe. Ils me dirent que si quelqu'un savait ce qui s'y était passé, c'était le comte Molé. Ils croyaient au reste qu'il ne savait pas la raison qui avait engagé l'Empereur à le convoquer; car la coutume de ce monarque était de commencer par éveiller l'attention publique sur un objet, et de ne manifester ses véritables intentions qu'au dernier moment où il voulait exécuter le plan qu'il s'était proposé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

à trois lieues de Paris, et à une seulement de Saint-Cloud; Joséphine y fit sa résidence habituelle. Pendant l'espace de cinq ans, Napoléon ne lui fit que trois à quatre visites, mais les courtisans continuèrent constamment à lui rendre leurs devoirs. Les princes de la maison d'Autriche, lorsque les alliés vinrent à Paris, s'empressèrent de l'aller voir. On assure que le divorce ne produisit aucun changement à l'affection qu'avait Napoléon pour son fils Eugène, sa fille Hortense, et pour l'Impératrice elle-même. Eugène, vice-roi d'Italie, avait été adopté par Napoléon, et devait lui succéder sur le trône d'Italie, en cas qu'il n'eût pas d'enfant mâle. Considéré comme prince du sang d'Italie, il eut un traitement, sur le trésor de ce royaume, de plus d'un million sterling (24,000,000 fr.) En 1806, il épousa la fille du roi de Bavière, estimée la plus belle princesse de toutes les familles régnantes de l'Europe.

Stéphanie de Beauharnais, cousine de Joséphine, fut mariée au grand-duc de Bade, beau-frère de l'empereur de Russie, des rois de Bavière et de Suède. Elle a plusieurs enfans et règne

aujourd'hui à Carlsrhue. La mère de cette princesse était intimement liée avec lady M'Carty, à qui en mourant elle confia sa fille. En conséquence, cette lady, quoiqu'à Londres, dirigea cette éducation. Sa curatelle et sa surintendance cessèrent en 1800, temps où l'enfant, qui avait alors sept ans, fut présenté à l'Empereur par Joséphine. Napoléon se chargea de sa tutelle et de son éducation. Ce sont des soins dont elle a été reconnaissante. Aussi a-t-elle toujours regardé l'Empereur comme un père. On la dit belle, spirituelle, et possédant toutes les qualités qui honorent son sexe. On assure qu'elle est adorée à Manheim et dans tout le grand-duché de Bade. Une autre cousine de Joséphine a épousé un prince d'Aremberg, issu de la première famille de Flandre, et prince souverain en Allemagne. Toutefois, ce mariage n'a pas été aussi heureux que l'autre, par la faute, dit-on, de la princesse elle-même.

Le prince d'Aremberg commandait un régiment de lanciers, et se distingua beaucoup pendant la guerre de la péninsule où il fut fait prisonnier par nos troupes. Il demeura en cette

qualité pendant un temps considérable en Angleterre. On dit que Napoléon attachait un grand intérêt à ce mariage, et qu'il avait l'intention de fixer ce prince et son épouse à Bruxelles, en qualité de gouverneur-général des Pays-Bas. En donnant une cour à cette ville, il voulait prouver combien il affectionnait la Belgique. Dans cette intention, il acheta du prince de Saxe-Kirken, le château de Laken, et le fit meubler superbement.

Un cousin de Joséphine a épousé une princesse de la Layen, nièce du prince Primat, d'une des plus illustres maisons d'Allemagne, et j'ai appris de bonne part qu'une autre de ses cousines avait été demandée par Ferdinand, en 1807; ce qui aurait eu lieu si Napoléon n'eût pas malheureusement, *à l'instigation de Talleyrand*, adopté à Baïonne une autre politique. C'est peut-être à ce changement, dicté par le plus fin renard diplomatique de l'Europe, qu'il faut attribuer la chute de l'empire et de son fondateur.

Mais je m'aperçois que je me suis trop écarté de la route que j'avais intention de suivre; je

voulais vous raconter ce que j'ai appris au sujet du fameux divorce. Le contrat civil ayant été, comme je l'ai dit, annulé par une décision du sénat, le contrat religieux existait encore : le concile tenu à Paris suivant les rites de l'église catholique prononça sa dissolution. La cour de Rome manifesta quelques prétentions d'intervenir dans cette affaire ; mais les évêques français déclarèrent que ces prétentions étaient contraires aux libertés de l'église gallicane, et qu'un souverain aux yeux de Dieu, n'étant qu'un homme, il devait se soumettre à la même juridiction que ses sujets. Cette question fut également décidée par la cour ecclésiastique de Vienne, avant le mariage de Marie-Louise : cependant cela produisit des incidens que je raconterai dans un autre endroit. Le divorce du chef de la France retentit dans toute l'Europe. Son alliance, alors la plus grande du monde, fut l'objet des désirs ambitieux de la plupart des maisons régnantes. Trois princesses se présentaient : une en Russie, la seconde en Autriche, la troisième en Saxe. J'ai su de bonne part que la Russie devait avoir la préférence, qu'Alexandre avait lui-même fait

les premières avances à Erfurth. On ajoute que ceux qui avaient trempé dans la révolution et se trouvaient autour du trône, craignant une Autrichienne, préféraient une princesse Russe ou Saxone : qu'il paraissait en outre que Napoléon lui-même désirait une de ces deux princesses ; mais que celle de Russie était extrêmement jeune, et que des difficultés au sujet de la religion s'étant élevées, occasionnèrent des délais dans les négociations, dont l'Autriche, suivant sa politique, sut tirer avantage.

Aussitôt qu'on apprit à Vienne que Napoléon était libre, l'empereur d'Autriche envoya chercher le comte de Narbonne, gouverneur de Trieste, alors dans sa capitale, bien connu pour posséder l'entière confiance de son souverain. François voulut bien l'entretenir des nouvelles qui faisaient l'objet de l'attention publique, et ne craignit pas d'y mettre beaucoup d'intérêt. Lorsqu'il se retira, le comte de Metternich, grand-chambellan, ainsi que plusieurs autres grands personnages, parlèrent du désir qu'avait la maison d'Autriche, de voir le choix de Napoléon tomber sur l'archiduchesse Marie-Louise, qui,

professant la même religion et n'ayant que dix-neuf-ans, paraissait digne de remplir les vœux de la France. « Dans un cas pareil, disaient les diplomates autrichiens, nous serons à même de connaître les intentions du gouvernement français. S'il ne choisit pas une princesse parmi les maisons régnantes, il est évident qu'il a formé le dessein de les renverser toutes. » Immédiatement après cette conversation, le comte de Narbonne envoya un courrier extraordinaire à Paris avec le rapport de ce qui venait de se passer. Le prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche reçut de sa cour des instructions sur cette affaire. Le roi de Bavière était alors à Paris, et déclara ouvertement à son gendre, le prince Eugène, le désir qu'il avait que l'alliance de l'Autriche fût préférée à toute autre. Le prince Eugène, dans le dernier conseil tenu à cette occasion, insista avec force sur ce qu'on donnât la préférence à une alliance avec l'Autriche, parce qu'elle établissait plus qu'aucune autre, une influence marquée sur l'esprit des Belges, des Italiens, des Bavarois et des Allemands. Un certain nombre de conseillers demandaient que Napoléon

épousât une Française : les argumens qu'ils employèrent furent si puissans, qu'ils firent, dit-on pour un instant, pencher la balance en faveur de leur avis. Quoi qu'il en soit, tout le monde convint que, considérant l'état de grandeur et de prospérité où l'empire se trouvait alors, le premier objet qu'on devait avoir en vue, était d'obtenir un héritier. A ce sujet on tint un conseil extraordinaire, pendant lequel de longues discussions furent livrées, et où les princesses d'Autriche, de Russie et de Saxe, et même une Française, eurent leurs partisans. Les trois quart des voix se réunirent en faveur de Marie-Louise. A deux heures du matin le prince Eugène reçut l'ordre de voir le prince de Schwartzenberg ; et le ministre des affaires étrangères fut autorisé à conclure le mariage avec l'ambassadeur. On dut prendre pour base et pour modèle du contrat celui de l'Archiduchesse d'Autriche avec Louis XVI. Cette négociation fut commencée et terminée le même jour. Voilà des particularités qui, je pense, ne sont pas connues de tout le monde, et que j'ai été à même de recueillir de source certaine sur cette grande alliance.

Quant à ce que j'en avais appris, et que je croyais véritable, avant ce temps, je veux dire qu'elle avait été décidée à Vienne au moment de la conclusion du traité de paix, l'on m'a assuré que j'avais été mal informé. Napoléon, avec le caractère qu'on lui connaît, aurait rejeté avec mépris le projet d'une alliance qu'on lui aurait en quelque sorte imposée par un traité de paix. J'observe cependant que le manifeste autrichien publié en 1813, parle de ce mariage comme d'une des conséquences de la paix de Vienne.

Il paraît que Napoléon est très-attaché à Marie-Louise, et qu'il a la plus grande confiance en elle. On la représente comme une jeune princesse modeste et religieuse, et de plus très-belle femme. Lorsqu'elle vint à Paris, Napoléon alla au-devant d'elle jusqu'à Compiégne. L'acte civil fut célébré à Saint-Cloud; la cérémonie religieuse, dans la grande salle du Musée-Napoléon, transformée en magnifique chapelle. Après avoir assisté au contrat civil, cinq à six cardinaux déclarèrent qu'ils ne pouvaient être présens à la célébration, parce que, disaient-ils, ils blesseraient les droits du Saint-Siége, qui avait droit

d'intervenir aux mariages des Souverains. Les évêques français, ainsi que la majorité des cardinaux, rejetèrent cette prétention intempestive; et l'on assure que le pape blâma les cardinaux, qui furent exilés, et auxquels on donna le nom de *cardinaux noirs*.

Dans cette auguste solennité, on vit la réunion de presque toutes les beautés de l'Europe (celles de notre pays exceptées), celles des cours de Naples, de Westphalie, d'Italie, du Piémont, de la Toscane, de Gênes, de Rome, de la Hollande et de la Belgique. Outre cette réunion de beautés qui formait l'assemblée la plus brillante qui fut jamais, presque tous les évêques et les cardinaux s'y trouvèrent. L'empereur d'Autriche y était représenté par son frère le grand-duc de Wurtzbourg, ci-devant grand-duc de Toscane. Vous ne devez pas être surprise que je sois si bien informé de tous ces détails : nos exilés prennent souvent plaisir à me les raconter; c'est pour eux une espèce de consolation, dans la position où le sort les a précipités.

La cour des Tuileries et la ville de Paris donnèrent de brillantes fêtes. Schwartzenberg en

offrit une au nom et en l'honneur de son maître. A cette occasion, il fit construire, dans le jardin de son hôtel, une vaste salle. Au milieu des réjouissances, les rideaux des fenêtres ayant pris feu, en un instant les flammes se répandirent dans toute la salle. Napoléon prenant son épouse dans ses bras, sortit avec le prince de Schwartzenberg: Marie-Louise retourna à Saint-Cloud, et Napoléon resta dans le jardin jusqu'au jour. Tout l'édifice fut la proie des flammes.

La princesse Pauline de Schwartzenberg, qui s'était échappée de la salle, y rentra pour y chercher un de ses enfans, et tâchant d'en sortir par une petite porte, elle fut suffoquée par la fumée et à moitié brûlée. On éprouva durant toute la nuit une inquiétude mortelle sur son sort; et ce ne fut qu'au matin qu'on trouva ses déplorables restes. Le prince Kourakin, ambassadeur de Russie, souffrit beaucoup du feu, et environ vingt dames ou cavaliers se ressentirent de cet affreux accident. Ceux qui, en 1771, avaient été témoins des fêtes données à l'occasion du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, se retracèrent la catastrophe dont les Champs-Élisées étaient

devenus le théâtre, et où près de deux mille personnes périrent; ils virent une fatale analogie, et tirèrent un triste augure dans celle qui venait d'arriver.

La révolution qui détruisit le trône de Louis XVI, et le conduisit à l'échafaud, ne fut pas moins l'effet de la rebellion de Paris, que de la résistance de la cour aux volontés et aux besoins du peuple; et ce fut à la fête donnée par la ville que ce terrible événement eut lieu.

Le changement de la politique de l'Autriche à Dresde, a sans doute causé les malheurs de Napoléon, et par conséquent sa ruine; et ce fut à la fête donnée par son ambassadeur qu'on en tira l'horoscope.

Quoiqu'on n'accuse pas Napoléon d'être superstitieux, il fut affecté de cet événement, et long-temps après, dans la matinée de la bataille de Dresde, lorsqu'il apprit que le prince de Schwartzenberg avait été tué, il dit: « C'était un brave homme, néanmoins il est consolant qu'il soit mort: c'était donc lui que concernait le fatal augure révélé au bal qui eut lieu pour mon mariage! Nous en voilà garantis! » Deux

heures après on lui apprit que c'était une erreur, et que Moreau venait d'être tué.

L'impression que cet accident lui avait laissée, s'était effacée, disait-on, par son voyage en Belgique et par la naissance de son fils, arrivée quelques mois après, le 20 mars 1811. On devait tirer cent coups de canon, s'il naissait un garçon, et vingt-cinq seulement si c'était une fille. Tout le monde à Paris était occupé à compter les coups de canon jusqu'au vingt-sixième : à ce coup un cri universel de joie se fit entendre de tous les quartiers. La presque totalité des habitans, par un mouvement spontané, se rendirent sur la place du Carousel et dans le jardin des Tuileries. *Tous les potentats de l'Europe* (le nôtre excepté) *envoyèrent des ambassadeurs extraordinaires, pour complimenter la cour de France en cette occasion.* L'empereur de Russie dépêcha le prince Kourakin, ministre de l'intérieur ; l'empereur d'Autriche, le prince Clary, avec tous ses ordres enrichis de brillans du plus grand prix, pour en décorer le jeune prince.

Peu de mois après sa naissance, les souverains

de la France firent un voyage à Cherbourg, pour voir les grands travaux qu'on faisait dans ce port, et de là en Hollande où leur entrée fut extrêmement brillante.

J'ai souvent entendu les Français de Longwood faire un éloge pompeux de la princesse Charlotte d'Angleterre, sœur aînée du prince régent, et reine de Wurtemberg. Elle est, disaient-ils, douée d'une bonté et d'une douceur admirables, et mérite les plus grands éloges pour la manière avec laquelle elle a supporté toutes sortes de mauvais traitemens.

En marchant sur Ulm en 1805, Napoléon à la tête de son armée entra à Stutgard, dont la cour célébrait en ce moment le mariage du prince Paul, fils du Roi, avec la fille d'un prince de la maison de Saxe. Toute la famille de Wurtemberg était réunie. La reine étant née princesse d'Angleterre, éprouva d'abord un peu d'embarras, ce qui n'échappa point à Napoléon, qui le dissipa sur-le-champ par les attentions et les égards qu'il lui prodigua. Dans la suite, Napoléon s'arrêta souvent à Stutgard, et conserva toujours les mêmes sentimens pour la reine. Ce

fut elle qui fit le mariage de la princesse Catherine, fille du Roi de Wurtemberg, et de sa première femme, avec Jérôme, créé roi de Westphalie. Ce mariage unit la famille de Napoléon à celle de Brunswick, et forma une nouvelle alliance avec celle de Russie. La princesse Catherine a eu plusieurs enfans, et on la dit très-attachée à son mari. C'est elle qui a écrit la lettre publiée dans les essais politiques et militaires sur la Russie, lettre qui lui a acquis l'estime et l'admiration universelles, excepté peut-être celle des partisans de la *légitimité*.

Au sujet de ce mariage, madame Bertrand me dit: « Vous voyez que la maison de Napoléon est alliée à toutes les maisons régnantes de l'Europe, même à celle de Prusse, car il y a quelque temps qu'une nièce de Murat épousa un prince de Hohenzollern.

« Le jeune Napoléon, qui dès sa plus tendre enfance a excité l'attention de diverses nations, est aujourd'hui âgé de six ans, et passe pour un enfant doué, d'une manière surprenante, de tous les avantages de la nature, au moral et au phy-

sique. Petit-fils de l'empereur d'Autriche, arrière-petit-fils du roi de Naples, issu par conséquent des maisons de Loraine et de Bourbon, il serait devenu, sans les événemens, l'objet des espérances des Italiens et des Français ; quand d'un autre côté, il n'aurait pas eu des droits héréditaires au trône impérial.

« L'on ne peut s'empêcher d'être surpris que le fils de Napoléon puisse être arrière-petit-fils de cette reine Caroline de Naples, qui a toujours été la plus mortelle ennemie de tout ce qui porte le nom Français. J'ai cependant ouï dire que, lorsque, dans ces derniers temps, elle parut à Vienne, elle prit plaisir à caresser le jeune Napoléon, et qu'elle faisait tous ses efforts pour consoler sa petite-fille Marie-Louise. »

Récapitulant un jour avec la même dame, toutes les alliances que la famille de Napoléon avait formées avec les maisons souveraines de l'Europe, elle dit : « Il existe maintenant de ces alliances, le jeune Napoléon, un fils et trois filles du prince Eugène et de la princesse de Bavière, un fils et une fille de la princesse de Bade et du

Grand-Duc ; deux fils de Jérôme et de la princesse de Wurtemberg, et plusieurs enfans du prince de Hohenzollern. »

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

LETTRE VI.

Cap de Bonne-Espérance, 8 mai.

MA CHERE AMIE,

Nous sommes arrivés à Sainte-Hélène, et je n'ai plus autant d'occasion de voir Napoléon : néanmoins pendant les mois d'octobre et de novembre, j'ai vu les exilés français presque tous les jours. On crut d'abord qu'ils logeraient à *Plantation-House* (maison de la Plantation), très-jolie maison de campagne, bâtie pour la résidence du gouverneur, et qu'on peut comparer à une campagne du second ordre en Angleterre. Il y a un très-beau jardin, des eaux et de l'ombrage, trois choses indispensables sous le tropique, non-seulement à la santé, mais même à l'existence : dans le jardin, on trouve à côté des

chênes les plus touffus, les plantes odoriférentes des Indes, en pleine floraison. Comme, outre cette maison de campagne, le gouverneur en a une très-belle à la ville, on avait pensé qu'il irait l'occuper tandis que les nouveaux arrivés auraient habité l'autre : cet arrangement aurait été peu dispendieux ; mais il en a été décidé autrement.

Longwood qui va devenir la résidence de Napoléon, était habité lors de son arrivée par le lieutenant gouverneur, le colonel Skelton et sa famille, qui mirent quelques jours à l'évacuer. C'était dans le principe une grange très-mal bâtie. Le chevalier Georges Cockburn, avec l'empressement et l'activité qui le caractérisent, employa ses matelots à y porter du bois et d'autres matériaux, et ses charpentiers à y construire de nouveaux appartemens, ou à rendre les anciens plus habitables. Cette mesure, dans un pays comme Sainte-Hélène, devait nécessairement être très-dispendieuse; et ceux qui connaissent l'île jugèrent d'avance que Napoléon serait très-mal logé, parce qu'il n'y a à Longwood, ni eau, ni verdure, ni ombrage; car on ne

peut donner ce nom à quelques arbustes d'une espèce chétive, semés çà et là dans un terrain sans cesse desséché par un vent violent, qui n'a jamais permis de former un potager dans ces quartiers.

Tandis qu'on préparait cette habitation, Napoléon habita les *Briars* (les Ronces), petit pavillon consistant en une seule chambre de quinze à seize pieds de longueur, dans laquelle était placé son lit de camp : cette chambre lui servait aussi de salle à manger et de cabinet. Le pavillon contient encore une petite antichambre avec une espèce de grenier, dans lequel logeaient Las Cases et son fils. Le comte Bertrand et sa famille, ainsi que le comte Montholon, son épouse et le général Gourgaud, furent placés dans une pension à Jamestown, d'où ils venaient rendre leurs devoirs à Napoléon. Les Briars sont éloignés de la ville, d'environ un mille et demi; et une partie du chemin forme une promenade très-agréable. A cinquante pas du pavillon se trouve la maison du propriétaire, négociant estimable, appelé *Balcombe*. Derrière son habitation on trouve un jardin bien cultivé, et la to-

talité de cette plantation peut contenir environ cent acres.

M. Balcombe est Anglais : il est établi à Sainte-Hélène depuis plusieurs années. Sa famille se compose de sa femme et de deux demoiselles, dont l'aînée a seize ans et la plus jeune quatorze : il n'y a que peu de temps qu'elles sont arrivées d'Angleterre, où elles étaient restées pour faire leur éducation : elles parlent le français avec assez de correction. Vous savez combien on a fabriqué sur leur compte d'histoires, et d'anecdotes aussi fausses qu'absurdes, et dont le but était de tromper le public.

J'ai eu occasion de visiter les Briars plusieurs fois, et j'y ai appris que Napoléon y vivait à peu près de la même manière qu'il le faisait à bord. Il quittait rarement son appartement avant quatre heures du soir ; à cette heure il se rendait au jardin, et s'y promenait jusqu'à environ six heures ; quelquefois il se contentait de faire quelques tours sur la pelouse qui est devant la maison. Lorsqu'il y rencontrait les demoiselles Balcombe, accompagnées de leur mère, il causait avec elles et montrait beaucoup d'amabilité.

Après son dîner il allait ordinairement visiter cette famille, et faisait une partie de wisk. Pendant les deux mois qu'il resta chez M. Balcombe, il ne s'est absenté qu'une seule fois pour voir le major Hudson, qui avec sa famille habitait une petite maison au pied de la montagne des Briars, où il avait formé un jardin d'où l'on jouit d'une vue délicieuse. Dans cette excursion, Napoléon eût une conversation d'une heure avec le major et son épouse; il carressa beaucoup leurs charmans enfans. Je ne crois pas qu'il ait vu l'amiral plus d'une fois depuis son arrivée. Il fut fort étonné de se trouver si mal logé; et quoiqu'il eût appris des habitans, qu'il aurait pu l'être beaucoup mieux, il ne se permit pas un seul mot de plainte. Il n'en fut pas de même de ceux qui l'ont accompagné à bord du *Northumberland*, ils n'eurent aucune altercation avec l'amiral; mais depuis leur débarquement, soit qu'on aît eu moins d'attention pour eux, soit qu'ils fussent aigris en se voyant dans un si mauvais pays que Sainte-Hélène, il ne se passa pas un jour sans querelle.

L'amiral donna plusieurs bals, auxquels tous

les Français assistèrent ; on assure qu'il envoya une fois une carte au comte Bertrand pour Napoléon. On n'y répondit pas, parce qu'elle était adressée au *général Bonaparte*. Napoléon dit à Bertrand en la recevant : « Cette carte est pour « le général Bonaparte ? Les dernières fois que « j'ai entendu parler de lui, ce fut à la bataille « des Pyramides, et à celle du Mont-Tabor. » Je ne crois pas que cette réponse soit jamais venue à la connaissance de l'amiral. A ces bals, la toilette des dames Françaises était si remarquable qu'elle excita l'envie de toutes les femmes des officiers.

Vers la fin de décembre, Longwood ayant reçu toutes les améliorations possibles, on y fit venir les Français, qui éprouvèrent une sorte de satisfaction de se trouver tous réunis. Quatorze ou quinze jours après, j'allai les voir, et j'avoue que je les trouvai logés peu convenablement. Le comte Bertrand et son épouse demeuraient dans une chaumière à environ un mille de Longwood ; ils avaient deux chambres et un grenier, mais étaient privés d'ombre et de jardin. C'était la seule habitation qui se trouvât

dans le voisinage, et ce fut sur leur demande qu'on la prit. Des ouvriers étaient continuellement occupés à leur construire une maison à deux cents pas de celle qu'occupait Napoléon. Le comte Las Cases et le général Gourgaud occupaient des cabanes de bois couvertes, suivant la coutume du pays, avec du papier goudronné. L'ex-Empereur avait, je crois, quatre pièces pour lui seul. On lui fit construire une salle de bains, commodité jusqu'alors inconnue dans ce misérable pays. Longwood, quoique situé dans la partie la plus désagréable de l'île, jouit cependant d'un grand avantage, c'est d'être sur un plateau uni, de près de cinq milles de circonférence (environ trois lieues).

Le climat de Sainte-Hélène est peut-être le plus extraordinaire qu'on puisse trouver sur le globe, car en moins d'un mille, on passe de la température la plus froide à la chaleur la plus insupportable. Ainsi, à Longwood, le feu fait plaisir pendant six mois de l'année; il se passe peu de jours sans pluie, et le plateau est souvent environné de brouillards, tandis qu'à deux ou trois mille de là, vous éprouvez la chaleur brûlante

de la zone torride. L'humidité de quelques parties de l'île occasionne des dissenteries qui font souvent d'affreux ravages parmi les habitans. En général la population est pauvre, mal nourrie et ignorante. La viande salée compose la partie principale de sa nourriture. Son isolement du reste du monde perpétue son ignorance, et elle est indifférente à tout, si ce n'est de ce qui s'y passe à l'arrivée des flottes de l'Inde et de la Chine. L'arrivée de ces flottes est en effet d'une grande importance pour les habitans ; car c'est la seule occasion qu'ils aient de faire quelque commerce. Alors ils couvrent le port de leurs volailles et de leurs légumes, rafraîchissemens indispensables après une longue navigation, et vendent chaque objet le triple de sa valeur. Sans ce trafic, l'île serait déserte. C'est, grâce à ces rafraîchissemens, qu'elle est devenue le rendez-vous des vaisseaux qui viennent de l'Inde; et à peine se passe-t-il un jour, sans qu'on n'en voie arriver quelques-uns; beaucoup s'y arrêtent aussi pour renouveler leur provision d'eau douce. Les vaisseaux qui viennent d'Angleterre y s'éjournent rarement. Malgré le désagrément qu'on éprouve à Long-

wood, Napoléon y était beaucoup mieux qu'aux Briars, parce qu'en quittant ses appartemens, il pouvait se promener en voiture, pendant l'espace d'un mille, autour d'un petit bois d'arbres à gomme, ou faire à cheval une tournée de cinq à six milles en cotoyant une vallée, appelée par les Français *la vallée du Silence*. C'est en faisant une promenade de ce genre qu'ils virent une jeune fille de seize à dix-sept ans, qu'ils nommèrent grâcieusement *la Nymphe de la vallée*. Lorsque Napoléon passa devant son habitation, elle le salua avec simplicité; sans descendre de cheval, il lui adressa quelques mots en mauvais anglais. C'est cette rencontre qui a fourni à M. Warden son histoire sur M.lle Robinson.

Le colonel Skelton et son épouse, anciens habitans de Longwood, le visitaient souvent et dînaient quelquefois avec lui; il se plaisait beaucoup à converser avec madame Skelton, qui ayant été élevée en France, en parle parfaitement la langue. Il recevait aussi de fréquentes visites des officiers du 55.me régiment, qui étaient extrêmement satisfaits de la manière dont ils en étaient traités.

Il n'y avait pas de garde à Longwood, excepté à l'entrée de l'habitation, où l'on avait placé une trentaine de soldats. Aucune personne n'était admise à Longwood sans la permission de l'amiral, du gouverneur, ou celle du chevalier Bingham et du général Bertrand. Les étrangers, après avoir obtenu l'agrément des autorités anglaises, devaient adresser leur demande au comte Bertrand, par lequel ils étaient informés du jour et de l'heure où ils pourraient se présenter; ce qui était ordinairement un jour ou deux après leur demande. Son *laissez-passer* suffisait pour leur admission, et tout le temps qu'ils restaient dans l'île, ils pouvaient rendre leurs devoirs à Longwood, sans avoir besoin de faire d'autres démarches. L'amiral avait arrangé les affaires de manière que, connaissant à l'avance ceux qui demandaient des permissions, il ne pouvait y avoir aucun inconvénient à craindre : de cette façon tout le monde était satisfait. Des piquets étaient placés sur les montagnes environnantes, de façon à laisser aux exilés une promenade de cinq à six milles, sans être accompagnés par personne. Si cependant ils voulaient

dépasser les limites fixées, ils devaient avoir un officier avec eux, comme lorsqu'ils allaient à la ville. Peu d'entre eux, excepté madame Bertrand, les généraux Montholon et Gourgaud, profitèrent de la permission d'aller en ville à cette condition. Quant à Napoléon, il déclara qu'il ne voulait rien faire qui pût laisser croire qu'il reconnaissait dans le gouvernement anglais des droits sur lui. Les personnes de sa suite réclamèrent pour elles le droit de se promener librement par toute l'île, excepté vers la ville ou sur les bords de la mer. « Il est fort aisé, disaient-elles, de garder une aussi petite île, en plaçant sur les côtes quatorze ou quinze détachemens de dix-huit à vingt hommes chacun, assez près les uns des autres pour communiquer entre eux en peu de minutes; d'ailleurs, la mer étant gardée par les bâtimens qui croisaient tout autour de l'île, quelle crainte peut-on avoir? »

Les nouvelles d'Europe, des mois de décembre 1815, janvier et février 1816, nous étant parvenues, le sort de Murat fut annoncé à Napoléon, qui se contenta de dire: « Les Calabrois sont

plus humains que le ministère britannique : lorsqu'on veut se défaire d'un homme, une balle est le moyen le plus doux et le plus noble qu'on puisse employer. » Ce propos fut su et causa dans le public une vive sensation.

Il fut très-surpris qu'on eût mis Ney en jugement : « je ne puis concevoir, dit-il, comment « les alliés ont pu violer avec autant d'effronterie « la capitulation de Paris (1). On peut comparer « la violation de ce traité à la conduite qu'ils tin- « rent, lorsqu'il fut question d'exécuter les capi- « tulations de Dantzick et de Dresde. Les avocats « de Paris, continua-t-il, ont, en général, montré « peu de courage et de talens en faveur de leurs « cliens : Cambrone est le seul qui ait fait une dé- « fense honorable. Il est difficile de croire que le « duc d'Otrante, de mon temps ministre de la po- « lice, ait pu signer une liste de proscription. Com- « ment les noms de *Bertrand*, de *Cambrone* et de « *Drouot*, qui n'ont jamais servi les Bourbons, qui

(1) Nous avons déjà dit que l'article 12 garantissait l'oubli pour tout ce qui s'était passé durant les Cent-jours.

« n'ont point été commissionnés par eux, qui « avaient quitté la France et avaient toujours été à « mon service, ont-ils pu figurer sur ces listes? « Ces hommes dont le caractère et la fidélité mé- « ritent les plus grands éloges, ont été condamnés « par des généraux qui avaient prêté serment de « fidélité au roi, reçu la croix de Saint-Louis de « sa main, qui lui avaient juré obéissance, et « qui peu de jours après ont repris la cocarde « tricolore, foulé aux pieds la cocarde blanche, « jeté avec dédain la croix de Saint-Louis, et fait « la guerre à Louis XVIII! On a condamné, ajou- « tat-il, des prévenus, d'après les lois faites sous « la *république et sous la quatrième dynastie contre « les Bourbons, pour la conservation de la républi- « que et de la dynastie impériale!* Comment conce- « voir un pareil ordre de choses? C'est en vertu « d'une loi dirigée contre les Bourbons par un « gouvernement *usurpateur*, que le gouverne- « ment des Bourbons fait juger des citoyens. « Comment concilier les *dix-neuf* ans du règne « de Louis XVIII, avec l'application des lois faites « sous une *république rebelle*, et par un *gouverne- « ment usurpateur?* Les hommes qui défendaient

« la nation contre la coalition de l'Europe, sont « condamnés, et les sujets fidèles sont ceux qui « ont combattu contre leur pays : tel est le géné- « ral *Bourmont*, qui déploya le drapeau tricolore « avec Ney, le 17 mars, qui vint ensuite à Paris « me prêter serment de fidélité, et fut employé « dans son grade de général de division ; qui, « pendant trois mois, a été chef d'état-major à « Metz, sous les ordres de Gérard, et qui, le 14, « deux jours avant la bataille de Waterloo, dé- « serta avec deux de ses officiers pour passer à « l'ennemi. Bourmont, qui a servi de témoin con- « tre Ney, est un bon Français ; il a défendu son « pays...! Non : jamais la raison humaine n'a été « insultée d'une manière aussi méprisable. — « Louis XVIII se joint aux puissances étrangères, « et il signe avec elles un traité d'alliance. Elles « font ensuite un traité de paix avec lui. C'est la « première fois qu'on ait conclu un traité de « paix avec des alliés ! Par ce même *traité de paix*, « *ses bons et loyaux alliés ont imposé à ses sujets une* « *contribution de sept cent millions !!!!* Toutes « les proclamations de ces loyaux alliés, de ne « pas forcer la France à recevoir un gouverne-

« ment quelconque malgré elle, et de ne faire « la guerre *qu'à moi seul*, ont été regardées comme « nulles et non avenues, aussitôt que Paris leur « a été vendu, et que l'armée de la Loire a été « licenciée. »

On me prouva que l'un des jugemens qui soulevaient tant la bile de Napoléon avait été rendu en vertu d'une loi faite sous Robespierre, peu de jours après celle qui envoya Louis XVI à l'échafaud! Je dois l'avouer; je fus confondu en voyant les principes ainsi renversés, et je n'eus rien à répondre à ceux qui me dirent: « Que des hommes condamnés d'après de telles « lois, n'avaient point été jugés; que jamais « l'on n'avait amalgamé un aussi grand nom- « bre d'absurdités et de contradictions: qu'un « roi *légitime*, en mettant ainsi à exécution « des lois faites par un gouvernement qu'il qua- « lifie du nom d'*usurpateur*, protestait en quel- « que sorte lui-même contre sa *légitimité*, et « proclamait hautement, à la face du monde « entier, que la *légitimité* de son propre gou- « vernement ne craignait pas de se donner « l'apparence et les torts de l'*usurpation*, puis-

« qu'elle employait les moyens des usurpa-
« teurs. »

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

LETTRE VII.

Cap de Bonne-Espérance, le 13 mai 1817.

MA CHÈRE LADI C.....,

L'examen de la partie la plus importante de l'ouvrage de M. Warden commence ici. Le docteur représente Napoléon monté sur des tréteaux, et lui adressant une longue harangue au sujet de la conspiration de 1804, des suicides de Pichegru et du capitaine Wright, de l'exécution du duc d'Enghien, et des événemens qui eurent lieu à Jaffa, pendant la campagne de 1799. Il est à regretter que notre compatriote n'ait pas suivi l'exemple de Tite-Live et de Thucidide, qui du moins, lorsqu'ils font parler leurs héros, ont toujours soin de mettre leurs discours en rapport avec leurs caractères et leur situation, et qui surtout prennent bien garde de leur faire dire des choses invraisemblables.

L'objet de la conspiration tramée à Londres en 1804, et que Georges, Moreau et Pichegru devaient exécuter à Paris, était, suivant Napoléon, « L'assassinat du Premier Consul et le rétablissement des Bourbons. » Elle échoua complètement, et la nation française éleva le trône impérial sur lequel elle plaça Napoléon. Pendant mon séjour en France, j'ai fait beaucoup de recherches sur cette époque intéressante. Leur résultat me convainquît de la fausseté des renseignemens qu'on nous avait transmis. Depuis mon arrivée à Sainte-Hélène, j'ai eu occasion d'extraire d'excellentes notes d'un manuscrit très-précieux que me prêta le comte Las Cases, manuscrit qui contenait l'histoire de 1804.

La paix d'Amiens ne dura pas plus de dix-huit mois. En mars 1803, un discours émané du trône annonça, de la part de l'Angleterre, une rupture inattendue. A peine la lutte fut commencée, que le gouvernement français manifesta l'intention de porter le théâtre de la guerre au sein même de la Grande-Bretagne. Bientôt des camps couvrirent les plages de Bou-

logne, de Dunkerque et d'Ostende; des escadres formidables furent armées dans les ports de Brest, de Rochefort et de Toulon. De tous les chantiers sortirent des essaims de chaloupes canonnières, de péniches, de bâtimens de transports et de petites embarcations; des milliers de bras creusèrent des ports pour recevoir les nombreuses flotilles qui étaient destinées à l'attaque. En Angleterre, toute la population courut aux armes. Pitt lui-même, abandonnant les paisibles travaux de l'échiquier, se fit faire un uniforme, ceignit l'épée, ne rêva plus que guerre et batailles. Nous vîmes notre respectable et vénéré monarque abandonner son palais et passer une grande partie de ses journées au milieu des soldats et dans les camps qui, aussi nombreux que ceux des Français, furent formés dans les comtés de Kent et de Suffrex, près de Deal et de Douvres. Les armées rivales se contemplaient en silence et n'étaient séparées que par un étroit canal couvert de nos vaisseaux.

Le ministère britannique (suivant le manuscrit dont tout ceci est extrait) employa en vain

tous les moyens possibles pour armer les puissances continentales ; mais la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Espagne étaient alliées ou amies de la France, à qui presque toute l'Europe obéissait alors. Il fut également trompé dans les tentatives qu'il fit pour rallumer la guerre dans la Vendée, qui lui avait jadis rendu de si grands services. L'esprit public des départemens de l'ouest avait totalement changé ; le concordat conclu avec le pape avait attaché tous les prêtres à Napoléon, et il s'était concilié l'amour des dernières classes de la société, par les immenses travaux publics auxquels il les occupait sans cesse. Ces travaux étaient : l'ouverture de canaux intérieurs entre Brest et la Loire, et surtout de celui qui, joignant la Vilaine à la Rance, permettait aux caboteurs français de se rendre des côtes de la Loire-Inférieure à celles de la Normandie, sans être obligés de faire le tour de la Bretagne, et de doubler le cap d'Ouessant ; c'était encore la fondation d'une nouvelle ville qui s'élevait au milieu de la Vendée, et la création de huit grandes routes, qui, traversant les départemens de l'ouest, y faisaient fleu-

rir le commerce et l'agriculture. Des sommes considérables avaient été envoyées aux Vendéens, pour rebâtir les maisons que la guerre civile avait détruites. Le cabinet de St.-James paraissait n'avoir aucun espoir du côté des puissances étrangères, ni du côté des royalistes de la Vendée, tant que Napoléon gouvernerait. Cependant, une diversion était absolument nécessaire, quoique le gouvernement britannique eût été souvent trompé par les royalistes qui, trompés eux-mêmes, par leurs illusions, l'avaient plusieurs fois engagé dans des expéditions intempestives et ruineuses. On songea de nouveau à s'en servir; mais on voulut leur donner des auxiliaires; et, comme on avait à Londres une haute opinion de la force du parti jacobin, les ministres se persuadèrent qu'un grand nombre de personnes de ce parti, mécontentes de Bonaparte, se joindraient aux royalistes; on compta aussi sur plusieurs généraux jaloux de la gloire de Napoléon. A leur tête, on plaça Moreau. On espéra qu'en combinant les efforts de ces partis de sentimens opposés, mais unis par les mêmes intérêts, on viendrait

à bout de former une faction capable d'opérer des diversions considérables. Moreau, mécontent, fut influencé par sa mère et son épouse, deux intrigantes nées à l'Ile-de-France : il se mit en opposition avec Napoléon, et condamna ouvertement le *concordat*, et surtout l'institution de la *Légion d'honneur* (1). Il s'était réconcilié avec Pichegru, qui avait été son compagnon d'armes aux armées du Rhin et de la Moselle, quoique par un ordre du jour il l'eût déclaré, en fructidor de l'an 1797, traître à la république, en envoyant au Directoire les papiers contenant sa correspondance avec l'ennemi, et qu'on avait trouvés parmi les bagages du général autrichien Klinglin. Pendant l'intervalle de la paix d'A-

(1) Dans un repas donné à Grosbois, Moreau, enchanté des éloges que les convives prodiguaient à son cuisinier, le manda dans sa salle à manger; et là, après lui avoir répété, avec une gravité grotesque, le panégyrique d'un certain ragoût, il lui présenta la casserole dans laquelle en fumaient encore les restes odorans : « *Tel*, lui dit-il « solennellement, en récompense de vos bons et loyaux « *services*, nous vous décernons cette *Casserolle d'hon-* « *neur*. »

miens, lorsqu'on pouvait communiquer avec facilité, une correspondance très-suivie s'établit entre ces deux généraux; leur réconciliation parut sincère, et le parti royaliste put compter sur eux.

Un agent à Munich et un autre à Stutgard demandaient des fonds nécessaires au parti, qu'ils assuraient devoir commencer la guerre civile en France. L'abbé Ratel avait des intelligences à Abbeville, à Amiens, dans l'Artois, et faisait les plus belles promesses. Il y avait à Londres deux cent cinquante à trois cents officiers chouans, payés par les Bourbons, et ces officiers entretenaient des correspondances en Bretagne et en Normandie. On envoya des pleins pouvoirs et des sommes considérables à l'agent placé à Munich. Le commandement des croisières, établies à l'embouchure de l'Escaut et de la Somme, fut donné au chevalier Sidney Simith; et un cutter, sous les ordres du capitaine Wright, fut employé à seconder les plans de George. Le 23 août 1803, le capitaine Wright conduisit d'Angleterre en France, George, Villeneuve, La Haye, Saint-

Hilaire (ces deux derniers prirent part à la tentative du 3 nivôse), Querel, Picot, Labonté, Froché et Jean Marie, tous gens d'un courage éprouvé, et connus par différens coups-de-main pendant la guerre des chouans. Ils débarquèrent au pied de la Falaise de Béville, entre Dieppe et Tréport, près d'une petite ferme dont le propriétaire avait été suborné et gagné au parti, et qui fit les signaux dont on était convenu. Du haut de la Falaise, il descendit une corde, à l'aide de laquelle ils escaladèrent le précipice qui était perpendiculaire, isolé de tous côtés, et qui par conséquent ne pouvait attirer l'attention des gardes-côtes ni des douaniers. Parvenus à la ferme, George et ses compagnons y passèrent la journée, et partirent pour Paris dans la nuit. On leur avait procuré des logemens sur la route, dans lesquels ils se reposaient le jour, ne marchant que de nuit par des chemins détournés, et se faisant passer pour des contrebandiers. Comme ils payaient généreusement, ils engagèrent tout le monde à leur garder le secret. Arrivés à Paris, par le moyen

de l'or, qu'ils n'épargnaient pas, ils trouvèrent des gens qui voulurent bien les cacher.

Le 10 décembre, le capitaine Wright effectua un autre débarquement, composé de Coster et Saint-Victor (tous deux impliqués dans l'affaire du 3 nivôse), de Tamerlan, d'Elau, gens de même étoffe, et d'Armand de Polignac, noble émigré. Dans le même temps, le général Lajollais, qui avait servi avec Moreau et Pichegru, et dont la femme avait été maîtresse du dernier, faisait de fréquens voyages d'Angleterre en France, et de France en Angleterre, portant les dépêches de ces deux généraux. Dans son dernier voyage, il annonça que Moreau était prêt à tout entreprendre contre le Premier Consul, que le moment et les circonstances étaient favorables, et qu'il n'y avait pas de temps à perdre. En conséquence de ces informations, le 16 janvier 1804, le capitaine Wright fit un troisième débarquement à la Falaise de Béville : il mit à terre les généraux Pichegru et Lajollais, Rossillon, Rochelle, Armand Gaillard (vendéens et chouans), Jules de Polignac, le marquis de Rivière, nobles émigrés; le dernier était le con-

fident intime d'un haut personnage. Il se fit des débarquemens partiels d'environ cinquante chouans, en Poitou et en Bretagne, et ces chouans se rendirent à Paris par différentes routes. On peut dire que pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre, Napoléon fut placé sur un volcan. Trois espèces de gens débarquèrent à la Falaise de Béville, des chouans, des vendéens familiarisés avec les crimes de tout genre, des nobles, sous les ordres de Rivière et de Polignac, enfin des personnes qui, pendant la révolution, avaient servi sous Moreau ou Pichegru. Il paraît que Rivière et Polignac ne réussirent dans aucune des tentatives qu'ils firent auprès des émigrés rentrés, qui, tous, regardèrent leur entreprise comme un acte de folie, leur refusèrent un asile, et ne voulurent avoir rien de commun avec eux.

Vers ce temps-là, un nommé Leclerc, agent de l'abbé Ratel, fut arrêté à Abbeville: on saisit ses papiers, parmi lesquels se trouvèrent des rapports insignifians d'espionnage; mais on y découvrit des relations mystérieuses qui paru-

rent mériter attention. On y parlait de débarquement de chouans, qui devaient frapper un grand coup.

Le fameux Méhée de la Touche, ancien jacobin forcené, mécontent de Napoléon qui l'avait exilé à l'île d'Oléron, se sauva à Londres où les princes de la maison de Bourbon l'accueillirent. Il eut plusieurs conférences avec l'évêque d'Arras et quelques-uns de nos ministres, par qui il fut envoyé à Munich, où il se fit connaître à l'agent anglais : de là il se rendit à Paris, d'où il correspondit pendant quelque temps avec nos agens à Munich et à Stutgard; mais n'ayant pas grande confiance dans les émigrés, et détestant les Anglais, il se détermina à tout révéler à la police, qui lui ordonna de continuer sa correspondance. Cependant comme on ne se fiait pas trop à lui, un officier de la garnison de Strasbourg, d'une fidélité reconnue, fut envoyé avec ses lettres et des instructions. Cet officier se présenté à..... et à..... et confirma tous les rapports de Méhée. En conséquence de la stricte surveillance de la police de Strasbourg sur le duché de Bade, on découvrit qu'il s'y faisait des mou-

vemens extraordinaires. Un certain Massey, agent du parti, résidait à Offembourg, avec le duc d'Enghien, et correspondait avec les intrigans de l'intérieur, à qui il faisait passer de l'argent. Le prince lui-même était venu fréquemment à Strasbourg, et il allait plusieurs fois par semaine sur les bords du Rhin, sous prétexte de parties de chasse; là, il avait des conférences avec différens agens. Une certaine baronne de Reich, sur laquelle on avait des soupçons depuis longtemps, paraissait plus affairée que de coutume. Enfin la police de Paris, dès le mois de septembre, avait fait arrêter des chouans et des brigands, qui, n'ayant point été amnistiés, s'étaient cachés dans Paris, et ne pouvaient donner aucune bonne raison pour s'exposer à un péril certain, s'ils étaient découverts. Parmi eux se trouvaient Picot et Quérel, qui avaient débarqué à la Falaise de Béville. Toutes ces circonstances réunies prouvaient évidemment qu'il se tramait un complot.

Vers la fin de janvier, Napoléon lisant un soir les rapports de tous ces faits, pensa qu'en faisant faire le procès à quelques-uns des chouans,

qui étaient dans les prisons, l'espoir d'un pardon pourrait en engager un à avouer ce qu'il savait: en conséquence on commença par Quérel, marqué sur la liste des chouans comme chirurgien. Cet homme fut envoyé par le grand juge, devant un conseil de guerre, et fut condamné à mort. Comme on le conduisait au supplice, il demanda permission de parler, promettant de faire des découvertes importantes. Le général Lauriston, employé près du Premier Consul, eut à peine le temps d'arriver assez tôt, pour faire suspendre l'exécution. Réal, conseiller d'état, se rendit à la prison, et Quérel lui avoua qu'il venait d'Angleterre; qu'il avait débarqué le 21 août 1803 à la Falaise de Béville avec George et plusieurs autres. Il fit connaître tous les logemens où ils avaient été reçus pendant leur voyage, depuis la Falaise jusqu'à Paris, et qu'enfin, au moment où il parlait, George était à Paris avec l'intention d'assassiner le Premier Consul. Plusieurs officiers furent envoyés aux différens endroits qu'il avait indiqués, et ils recueillirent quantité de dépositions émanées des propriétaires ou locataires des maisons où ils avaient logé.

Le résultat fut qu'on eut connaissance des deux autres débarquemens mentionnés ci-dessus, sans cependant pouvoir découvrir les noms de ceux qui étaient débarqués : on sut seulement qu'au troisième, il y avait des personnes de distinction, et auxquelles tous les autres témoignaient beaucoup d'égards et de respect. On assurait en outre qu'un nouveau débarquement devait avoir lieu sous peu : en conséquence de cette supposition, Savary partit pour Béville avec un détachement de gendarmerie, et s'empara de toutes les avenues, ayant eu soin de prendre avec lui la personne qui faisait les signaux, afin de tromper ceux qui composaient le débarquement, et les saisir au moment où ils seraient montés. On arrêta en effet Bouvet de Lozier, émigré, propriétaire d'une maison à Saint-Germain, et plusieurs autres individus. Ils furent interrogés et confrontés : tout ce qu'on savait déjà fut confirmé par leur déposition, mais l'on n'apprit rien de plus.

Vers le milieu de février, Bouvet de Lozier au désespoir, se pendit dans la prison; le geolier entendant du bruit dans sa chambre, y entra assez à temps pour couper la corde et lui sauver

la vie. Il courut faire sa déposition devant le magistrat chargé de ces sortes d'affaires. A son arrivée dans la prison, ce magistrat trouva Bouvet entouré de chirurgiens, encore rouge et défiguré, et malgré cela tenant les propos les plus extraordinaires. « Nous avons été trahis, s'écria-t-il « en colère; combien de braves gens vont périr « parce que ce traître de Moreau nous a trom- « pés ! Il nous disait que l'armée était à ses or- « dres ! Il a fait venir de Londres Pichegru et « quantité d'autres braves gens, il nous aban- « donne aussitôt qu'ils sont arrivés, et nous se- « rons tous ses victimes. »

Le grand-juge demanda à être autorisé à faire arrêter le général Moreau; mais avant de le faire, il était nécessaire de s'assurer bien positivement, si le général Pichegru était à Paris ou non. Deux heures après un ex-moine, frère de Pichegru, fut arrêté dans son logement qui était au troisième étage d'une maison située sur la place Vendôme. C'était un homme d'un caractère doux et franc; il avoua sur-le-champ qu'il avait vu son frère trois fois pendant les dix derniers jours qui venaient de s'écouler. C'était tout ce qu'on

voulait savoir. Le grand-juge signa un mandat d'arrêt contre le général Moreau, d'après le 10e article de la constitution, pour avoir tramé un complot contre la république, et contre la vie du Premier Consul, de concert avec George et Pichegru. Il fut arrêté par un colonel de gendarmerie, à moitié chemin de sa maison de campagne de Grosbois à Paris. Lorsqu'on eut arrêté sa voiture, et qu'on lui eut fait connaître l'ordre qu'avait le colonel, il se mit à rire, et le suivit au Temple. En y arrivant, il demanda à voir l'ordre de son arrestation. Aussitôt qu'il vit les noms de George et de Pichegru, il pâlit et parut aussi déconcerté qu'il avait été gai auparavant.

Le quatrième débarquement devait avoir lieu au même endroit que les précédens. Il était près de s'effectuer, lorsqu'une frégate fit des signaux au capitaine Wright, qui vira de bord sur-le-champ. On conjectura qu'on avait connaissance en Angleterre, de ce qui s'était passé en France; on assurait que sans cela, des personnages de la plus haute importance devaient débarquer. Aussitôt que l'arrestation de Moreau fut connue du public, on jeta les hauts cris sur l'injustice

du traitement qu'on lui faisait éprouver; on disait qu'il était victime de la jalousie que le Premier Consul avait conçue contre lui; que Pichegru n'avait pas quitté Londres, qu'on prouverait son *alibi*, et qu'alors les ennemis de Moreau seraient confondus. Pendant ce temps-là, tous les ressorts de la police furent mis en action. On fit imprimer la liste des soixantes brigands qui étaient débarqués, pour renverser le gouvernement: George et Pichegru furent poursuivis de près, mais non arrêtés, quoiqu'on eût suivi leurs traces jusqu'à leurs logemens. On connaissait les maisons où ils avaient logé, l'un trois nuits et l'autre deux seulement. Les limiers de la police, semblables à des chiens de chasse, les avaient flairés et tracés, d'un lieu à un autre. Le Corps législatif fit une loi, le 9 février, qui portait peine de mort contre tous ceux qui donneraient asile aux brigands.

Pichegru fut trahi par un homme auquel il avait confié son secret, et vendu pour cent mille francs. A deux heures du matin, le 28 février, des gens de la police entrèrent dans sa chambre à coucher, par le moyen d'une clef

qu'on leur avait fournie, et coururent à une table de nuit sur laquelle il avait ses pistolets; Pichegru qui était très-fort et courageux, quoique surpris, se défendit à coups de poing, comme un enragé, de manière qu'ils furent obligés de l'attacher et de le conduire en chemise jusqu'à la préfecture de police, où voyant que toute résistance était inutile, il se soumit, fut examiné, et envoyé en prison. Jusque-là l'opinion publique, sur la culpabilité de Moreau, avait été suspendue, mais on ne fut pas plutôt convaincu de la certitude de l'arrestation de Pichegru, que tout le monde l'abandonna, son parti seul lui resta. George et environ vingt de ses complices étaient encore en liberté. Craignant qu'ils ne parvinssent à s'échapper, le Premier Consul eut recours à un expédient qui, je pense, est sans exemple, et qui prouva jusqu'à quel point il fut secondé par la façon de penser des habitans de la capitale. Il déclara Paris en état de siége, et personne ne put en sortir que de jour, et seulement par quelques barrières. Toute la garnison et la garde nationale bivouaquèrent autour de la ville; et des sentinelles à pied et à cheval furent

placées tout autour des murailles à cinquante pas de distance les unes des autres. On ne laissait passer personne sans qu'elle ne fût examinée par des gens qui connaissaient parfaitement les brigands, dont le signalement était placardé avec profusion dans une infinité d'endroits. La promenade du bois de Boulogne et autour de Paris fut défendue, et l'état de siége qui dura pendant six semaines, coupa court aux amusemens des Parisiens, sans occasionner la moindre plainte. A la fin on découvrit le 9 mars, que George devait passer en cabriolet, à quatre heures de l'après midi, sur le pont Royal, pour aller chercher un logement près du Panthéon : on prit des mesures en conséquence. Deux agens de la police étaient placés sur ce pont : lorsque George, qui conduisait lui-même son cabriolet roulant à grand train, vint à passer, ces deux hommes le suivirent. Arrivé à la place du Panthéon, il s'aperçut que la maison où il comptait loger était environnée. Il s'en retourna sur-le-champ, et fut rencontré par les deux agens de la police qui l'avaient poursuivi : l'un d'eux saisit la bride de son cheval ; mais il tomba roide mort d'un coup

de pistolet que lui tira George, qui, sautant à bas du cabriolet, blessa le second. Le peuple alors s'assembla, le saisit, en s'écriant : *c'est George! c'est George!* Il fut conduit à la préfecture de police, d'où, après avoir subi un interrogatoire, il fut envoyé en prison. Tous ses complices furent arrêtés les uns après les autres, et le blocus de Paris ne fut levé que lorsque le dernier eut été arrêté. Pendant l'état de siége, l'on aperçut plusieurs fois sur les murailles, des gens qui paraissaient vouloir les franchir; mais la vue des gardes les en empêcha.

Pichegru fut examiné plusieurs fois, il nia être venu à Paris avec George, ou même l'y avoir vu ; mais apprenant ensuite que tout était découvert, il se donna la mort le 6 avril. Personne ne plaignit son sort. Il fut prouvé, et il ne le nia pas, qu'il avait trahi son pays, qu'il était partisan des Bourbons, et payé par l'Angleterre. Il aurait été condamné à mort pour ce fait seul, et encore pour ses anciennes trahisons. Moreau persista dans ses dénégations : il soutint toujours qu'il était l'ennemi déclaré de Pichegru ; il prétendit même ignorer le lieu où était ce dernier,

et nia constamment avoir jamais vu George.

Le 15 mai, l'accusateur public dressa l'acte d'accusation ; et quoiqu'on désirât d'abord que les prévenus fussent jugés par une commission militaire, dont la sentence est mise à exécution dans les vingt-quatre heures, Napoléon ne voulut pas y consentir : ainsi l'affaire fut renvoyée par-devant le tribunal criminel du département de la Seine, et occupa l'attention publique durant plusieurs jours. De nombreux mémoires en faveur des accusés furent distribués avec profusion, et on leur accorda toute l'indulgence possible dans leur défense. Lorsqu'il fut prouvé, malgré tout ce qu'il put dire, que Moreau avait vu George, ce général fut généralement méprisé.

George, Rivière, Bouvet de Lozier, Armand de Polignac, Charles d'Hosier, Charles de Rivière, nobles émigrés, F. Lajollais, ancien général républicain, Rossillon, Rochelle, Ducors, Picot, M. Roger, Cotter, Deville, A. Gaillard, Joyaut, Barban, Lemercier, Cadoudal, Lelan et Mérille furent condamnés à mort; J. de Polignac, Léridan, Rolland et Marie-Michel Héray, à deux ans de détention. Moreau, trouvé coupable, mais excusable, fut

condamné à deux ans de prison, et partit le lendemain pour les États-Unis, ayant préalablement vendu toutes ses propriétés. Napoléon acheta sa maison de la rue d'Anjou et sa terre de Gros-Bois. Il donna la première à Bernadotte, et la seconde à Berthier. Napoléon accorda la grâce à plusieurs des condamnés, savoir : à Charles de Rivière, à Armand de Polignac, à Bouvet de Lozier, à d'Hosier, à Lajollais, à Armand Gaillard, à Rossillon et à Rochelle, dont la peine fut commuée en une détention de quelques années. Les autres furent exécutés en place de Grève, à la grande satisfaction du public.

Pendant les débats il fut prouvé, comme on peut l'affirmer à la face de toute l'Europe (les ambassadeurs de toutes les puissances ayant assisté aux séances), que Moreau s'était réconcilié avec Pichegru, avant l'arrivée de ce dernier à Paris; qu'il avait eu plusieurs conférences avec lui, et trois avec Georges. La première entrevue qui eut lieu entre Moreau, Pichegru et Georges, se passa de nuit sur le boulevard de la Madeleine. « Me voilà, s'écria Pichegru; il n'y a pas un « moment à perdre pour renverser le Premier

« Consul. » Moreau répondit : « Je ne puis rien « contre le Premier Consul vivant, mais je puis « tout entreprendre après sa mort ; tuez le Pre- « mier Consul, et le sénat, le peuple et l'armée « me mettront à sa place. Je changerai tous « les commandans du camp de Boulogne, « et je nommerai une commission pour faire « votre procès, à vous, Pichegru : vous serez « acquitté et fait second consul. » — Très-bien, « dit George, et moi je serai le troisième. — « Cela est impossible, dit Moreau ; si l'on savait « seulement que je vous ai vu, tout le monde « m'abandonnerait, mon valet de chambre ne « voudrait peut-être plus me servir, je serais « perdu. — C'est une plaisanterie, répliqua « George ; vous voulez nous trahir, vous ainsi « que Pichegru ; vous êtes *deux bleus :* lorsque « vous serez les maîtres, vous nous ferez fusil- « ler. Je vous déclare que *bleu pour bleu*, et je « le dis franchement, je préfère Bonaparte à « tout autre. »

A la fin de la conférence, Moreau promit de voir ses amis et de faire tout son possible pour les engager à souscrire aux prétentions de George.

Il s'en ouvrit à plusieurs, mais il n'est pas présumable qu'il leur dît tout ce qui s'était passé à cette entrevue. Il se convainquit de plus en plus qu'il était instant que George, avec ses chouans, commençassent l'affaire, en assassinant le Premier Consul : on proposa différens projets à cet effet. Six brigands eurent ordre de le poignarder à la parade, au moment où il passerait la grille du Carousel, pour se mêler à la foule et recevoir des pétitions ; mais la parade n'ayant pas de jour fixe, ils s'y présentèrent longtemps en vain, car des raisons inconnues firent que trois mois se passèrent sans qu'il y en eût aucune. Trente autres chouans en uniforme de chasseurs de la garde, devaient attaquer son escorte, qui n'était ordinairement que de quinze hommes, la disperser et le poignarder dans sa voiture. Cette attaque devait se faire entre Nanterre et le pont de Neuilly, lorsqu'il se rendrait de Paris à la Malmaison, où il allait toujours de nuit. Il est de fait que la majeure partie de ces gens là n'avait aucune haine contre Napoléon et qu'ayant beaucoup d'argent, ils s'abandonnaient à la débauche et à l'intempérence dans Paris, où

la plupart d'entre eux avaient des maîtresses, et qu'ils remettaient d'un jour à l'autre la périlleuse entreprise pour laquelle ils étaient venus.

Pichegru avant ce temps-là s'était rendu coupable du plus grand des crimes, celui de trahir son pays. Il avait fait exécuter à son armée de fausses mesures, pour la faire tomber dans des embuscades et des piéges, et rendre ainsi ses soldats victimes de sa bassesse et de sa trahison.

Tel fut le résultat de cette conspiration, qui avait pour but apparent le rétablissement des Bourbons, et pour objet réel, la vengeance et l'usurpation de l'aristocratie. Elle eut néanmoins un effet tout contraire; car elle accéléra probablement de plusieurs années l'élévation de Napoléon au trône impérial. Avant ce temps-là, il avait été nommé Consul à vie, nomination qui avait été approuvée par toute la nation. Le désavantage attaché à cette espèce de magistrature à vie avait néanmoins été prévu. Des convulsions nationales à la mort d'un Premier Consul, des attentats pendant sa vie, dans l'espoir qu'un seul coup pourrait renverser le gouvernement, étaient les conséquences qu'on devait en attendre. Les chefs

d'administration, les magistrats, le clergé, le peuple et l'armée, demandèrent, d'une voix unanime, une magistrature héréditaire ou une monarchie. L'empire, d'abord proposé au tribunat, fut proclamé par le sénat et ratifié par le peuple.

Ce fut la troisième fois que la nation sanctionnait l'élection de Napoléon. D'abord comme Premier Consul, il eut 3,011,009 votes pour lui, et 1,362 contre; en second lieu, en 1802, lorsqu'il fut élu Consul à vie, il eut 3,368,835 votes pour, et 8,374 contre; enfin il en eut pour l'empire 3,574,898 pour, et 2569 contre.

Napoléon fut sacré et couronné empereur les Français, le 2 décembre 1804, par le chef de la religion catholique, qui, avec nombre de cardinaux, avait quitté sa capitale, passé les Alpes, et s'était rendu à Paris. Un an après, en 1805, jour anniversaire de son couronnement, il gagna la fameuse bataille d'Austerlitz, contre les empereurs de Russie et d'Autriche.

Au couronnement de Napoléon, la curiosité du peuple de Paris fut singulièrement excitée par l'aspect d'une espèce d'abbé monté sur une mule, portant une grande croix à la main, et

marchant devant le Saint-Père jusqu'à l'église de Notre-Dame. Le séjour du pape à Paris occasionna de brillantes fêtes, et il dîna souvent en public avec Napoléon. Dans la soirée du 2 décembre, il arriva une chose assez singulière pour exciter l'attention publique. Un ballon, sur lequel était écrit le détail du couronnement en gros caractère, fut lancé, et arriva à Rome vingt-quatre heures après, annoncant à cette ville que Napoléon avait été sacré par son souverain.

J'ai l'honneur d'être etc.

LETTRE VIII.

Cap de Bonne-Espérance, 18 mai 1817.

Ma chère Lady,

Cette lettre, ainsi que la précédente, aura pour objet de discuter les faits dont M. Warden parle dans sa septième épître. Je ne m'arrêterai pas à vous faire remarquer la manière peu exacte avec laquelle il présente les objets dont il s'occupe; je me bornerai à vous raconter simplement les faits tels qu'ils se sont passés; et ce

que je vous ai dit sur l'authenticité des faits dont je vous ai parlé précédemment, est applicable à tout ce que je vous écrirai à l'avenir.

En 1785, Napoléon entra au service, en qualité de lieutenant d'artillerie, dans le régiment de la Fère. En 1789, il fut fait capitaine, et lieutenant-colonel en 1793 : ce fut à cette époque qu'il commença sa carrière politique ; il avait alors vingt-quatre ans. Envoyé au siége de Toulon, comme étant officier d'un vieux corps qui jouissait de quelque réputation, ce fut là qu'il déploya pour la première fois ses talens militaires, qui élevèrent depuis la gloire des armées françaises à un si haut degré. Il fit prisonnier de sa propre main le général O'Harra, commandant en chef des troupes anglaises. En novembre, ce général ayant fait une sortie dans l'intention de s'emparer d'une batterie dont le feu incommodait le fort Malbosquet, s'était mis à la tête de six mille hommes, et il réussit d'abord dans son entreprise ; cependant Dugommier, général en chef de l'armée française, accourut bientôt pour rallier ses troupes, tandis que son bras droit (car c'était ainsi qu'il appelait Bonaparte) faisait pla-

cer des pièces de campagne sur différentes hauteurs pour soutenir la retraite et disputer le terrain aux Anglais, en cas que leur général eût l'intention de poursuivre ses succès, et de marcher jusqu'à Olioulles, afin de se rendre maître du parc de l'artillerie française, placé en avant de ce village. Bonaparte ayant terminé cette opération, se porta vers une hauteur occupée par nos troupes, et située en face de la batterie qui venait de nous être enlevée; ensuite, à la tête d'un bataillon de quatre cents hommes, il se glissa le long d'une tranchée couverte de branches d'oliviers, laquelle communiquait à la batterie, et qui avait été creusée pour y porter des munitions. Arrivé, sans être découvert, au pied de la batterie, il fit alors commencer un feu violent sur les Anglais, qui ne pouvaient deviner d'où partaient les coups. Un colonel anglais (on le crut tel alors) monta sur le parapet de la batterie, pour découvrir d'où venait le feu; un sergent français lui tira un coup de fusil, et lui cassa un bras. Le général anglais (car c'était lui-même) tomba au pied de la batterie, près de la tranchée. Les soldats se jetèrent sur lui et étaient sur le

point de le massacrer, lorsque Napoléon vint à son secours et le délivra. Le général O'Harra, en lui remettant son épée, lui fit connaître son nom et son rang. Napoléon se servit de toute son influence pour le préserver du sort affreux qu'une loi barbare lui réservait, et il fut traité avec tous les égards dus à son grade. Napoléon, pour cette action héroïque et adroite, fut fait général de brigade; après le siége de Toulon: peu de temps avant il avait obtenu le grade de colonel. Dans le courant de l'année 1794, il fut nommé commandant de l'artillerie de l'armée des Alpes; et en cette qualité, il dirigea les opérations qui firent tomber entre les mains des Français, Saorgio, le Col-de-Tende, les hauteurs de Vado et celles qui dominent Savonne. De retour à Paris, le comité de salut public le chargea de diriger le mouvement des armées. Le 13 vendémiaire, la convention lui confia le commandement des troupes de Paris, et par les bonnes dispositions qu'il prit, la convention triompha, quoiqu'il n'eût que huit cents hommes à opposer à la majeure partie des sections de la capitale. Dans cette mémorable journée, les con-

ventionnels ne tirèrent que quelques coups de canon à balles et à mitraille; et quand le succès fut décidé, ce qui fut l'affaire d'un quart d'heure, l'on ne tira plus qu'à poudre; c'est à cette mesure pacifique que l'on doit attribuer le peu de sang qu'il y eut de répandu. Bonaparte, dans son histoire, ne fait monter qu'à quatre cents le nombre des morts et des blessés.

Après cette mémorable journée, le général Menou fut traduit devant une commission militaire : la veille du 13 vendémiaire, il avait commandé les troupes de la convention, et on l'accusait d'avoir manqué à son devoir; sa condamnation paraissait inévitable, lorsque Bonaparte imagina un moyen qui le sauva. Il déclara que Menou était coupable et méritait la mort; mais que, comme on avait placé trois commissaires de la convention au-dessus de lui, ceux-ci étaient nécessairement plus coupables que leur subordonné; et que conséquemment, la mort de Menou ne serait juste que quand les trois commissaires auraient été punis. Ce stratagème eut tout l'effet qu'il en espérait : l'esprit de corps s'en mêla; on fut indigné de voir que Menou seul

était mis en jugement, il fut acquitté à l'unanimité. Menou conserva une vive reconnaissance pour celui qui lui avait si adroitement sauvé la vie.

Au mois de mai 1794, l'armée d'Italie était dans l'état le plus déplorable. L'opinion des troupes qui la composaient se prononça, pour que Napoléon vînt la commander. Les talens qu'il avait déployés au siége de Toulon, ainsi que la manière dont il avait dirigé l'artillerie de cette armée pendant deux campagnes, lui avaient concilié l'estime générale. L'événement justifia ce choix : Napoléon surmonta tous les obstacles, subjuga le Piémont et se rendit maître de l'Italie. Après la bataille de Lodi et la prise de Milan, et surtout lorsqu'il eut vaincu à Castiglione, et défait Wurmser, sa réputation militaire acquit une grande consistance : il devint l'espoir des républicains, comme il était la terreur des ennemis.

Le parti des Bourbons qui, de Londres, des bords du Rhin et de Varsovie cherchait à se faire des partisans, et qui avait réussi à gagner Pichegru, fit, mais en vain, tous ses efforts pour gagner Bonaparte. On m'a assuré que des agens de ce parti, se rendant à Milan dans l'intention de re-

nouveler leurs intrigues, afin de séduire le vainqueur de l'Italie, eurent une entrevue avec Pichegru, qui leur dit: « Prenez garde à ce que « vous allez faire; je connais Bonaparte depuis « l'âge de dix ans. Auprès de lui vous ne réussi- « rez jamais: s'il eût été ami des Bourbons, il eût « émigré; mais ayant pris un autre parti, il n'y « a rien à en espérer. »

Après la révolution du 18 brumaire, quand il eut été nommé Premier Consul, le sieur Hyde, qui depuis a été président de la chambre des députés, et une autre personne appelée Dandigné, officier vendéen, lui furent présentés à onze heures du soir, dans un cabinet secret au Luxembourg: l'objet de ces deux agens royalistes était de proposer à Napoléon l'assistance des vendéens et de leur parti, s'il voulait prendre des engagemens avec eux: Bonaparte, de son côté, désirait connaître les différentes ramifications de leur parti; ils échouèrent réciproquement dans leurs desseins. Bonaparte les congédia en leur disant: « J'oublie le passé et j'ouvre un vaste champ à « l'avenir; quiconque marchera droit sera pro- « tégé sans distinction; quiconque s'écartera du

« droit chemin, sera frappé de la foudre. Que « tous les vendéens qui ont l'intention de vivre « en paix sous mon gouvernement, renoncent « à leurs chimériques projets, et qu'ils se con- « vainquent qu'un gouvernement protégé par les « étrangers ne sera jamais accepté par la nation « française. »

Peu de temps après, M. Hyde fut impliqué dans le complot de la machine infernale. Les Bourbons firent bientôt, dit-on, une nouvelle tentative. Le comte de Lille, maintenant Louis XVIII, écrivit de sa propre main, à Bonaparte, une lettre qu'il donna à l'abbé de Montesquiou, le même qui depuis a été, en 1814, membre du gouvernement provisoire; l'abbé la remit au consul Lebrun, qui la donna à Bonaparte; elle contenait à-peu-près ce qui suit:

« Vous tardez bien à me rendre mon trône; « vous perdez une occasion que vous ne retrou- « verez jamais. Sans moi vous ne pourrez jamais « rendre la France heureuse, et sans vous je ne « puis la maintenir dans l'état de gloire où elle « se trouve. Choisissez le rang qui vous con- « vient; comptez sur tout ce que vous pouvez

« désirer en faveur de vos amis; je ratifierai tou-
« tes vos promesses. »

Le lendemain Napoléon, par la même voie, répondit :

« J'ai reçu votre lettre, et je vous remercie des
« choses flatteuses qu'elle renferme; mais ni vous,
« ni aucun prince de votre famille, ne devez ja-
« mais songer à rentrer en France; pour y réus-
« sir, il faudrait passer sur les cadavres de cinq
« cent mille Français. Je suis sensible aux mal-
« heurs de votre famille, et je ferai tous mes
« efforts pour assurer votre tranquillité. »

Je ne crois pas qu'après cette tentative, les Bourbons aient fait aucune démarche pour gagner Napoléon. On a parlé d'une négociation entamée par un agent prussien, afin d'engager le comte de Lille à abandonner ses droits à Napoléon, ce qui donna lieu à une déclaration des princes français. Je suis certain que cette mesure n'a jamais été autorisée par Napoléon; ensuite il n'aurait certainement pas reconnu la validité de cette renonciation, quand bien même elle lui aurait été offerte, par la raison qu'elle était attentatoire aux principes de la souveraineté du peuple, sur

lesquels la république avait été fondée. Il est vrai que le cabinet de Berlin, ayant demandé un secours d'argent pour les Bourbons, qui étaient alors à Varsovie ou à Memel, on répondit vaguement que la nation française ne regretterait pas un sacrifice pécuniaire, pourvu que les princes de cette maison vécussent tranquilles, et s'abstinssent de susciter des troubles qui n'aboutissaient qu'à faire commettre des crimes inutiles, à voler les diligences et à faire assassiner quelques acquéreurs de biens nationaux.

Dans le manuscrit qui m'a été confié, Napoléon affirme qu'après la tentative inutile que firent les Bourbons en 1800, les émigrés non amnistiés entreprirent de se défaire de lui par un assassinat. Sept tentatives faites par les chouans et les royalistes échouèrent successivement: toutes furent découvertes avant le temps fixé pour leur exécution, hormis celle de la machine infernale, dont l'explosion eut lieu le soir du 3 nivôse (24 décembre 1800). On donnait un oratorio dans la salle de l'Opéra, et les artistes désiraient beaucoup que Napoléon fût présent. Cependant, ayant passé la nuit à écrire, et la plus

grande partie de la journée au Conseil, le Premier Consul, très-fatigué, s'endormit vers les sept heures du soir, sur un sofa, dans la chambre de son épouse, qui, dès qu'il fut éveillé, le pressa de se rendre au spectacle. Il montra d'abord de la répugnance à sortir, mais enfin les généraux Bessière et Lannes étant venu joindre leurs instances à celles de son épouse, il consentit à aller à l'Opéra, et monta en voiture avec eux, précédé de quelques piqueurs et escorté par une douzaine de chasseurs à cheval. Après avoir traversé la place du Carousel, il fallait pour gagner la rue de Richelieu, entrer dans la rue Saint-Nicaise. Au coin de celle-ci, il y avait en travers une petite charrette à deux roues, sur laquelle était attaché un baril semblable à ceux qu'emploient les porteurs d'eau. Quelques chouans ou émigrés, arrivés de Londres peu auparavant, parmi lesquels se trouvaient Imolan, St.-Régent, Carbon, Coster, St.-Hilaire, Joyau, devaient y mettre le feu. Imolan, qui s'était avancé pour s'assurer de l'arrivée de la voiture du Premier Consul, fut renversé par le choc d'un des grenadiers à cheval; mais se relevant sur-le-champ, il cour-

rut à la charrette et y mit le feu : c'était trop tard, la voiture de Bonaparte traversait déjà la rue Saint-Honoré.

Napoléon dit que la sensation qu'il éprouva lors de l'explosion, était semblable à celle que fait ressentir un bateau soulevé par les vagues de la mer. Les glaces de la voiture furent brisées, ainsi que les vitres de toutes les maisons, dont un grand nombre furent ébranlées et perdirent leurs toitures. Le cocher de Bonaparte, qui avait une pointe de vin, avait conduit la voiture avec une vitesse et une dextérité extraordinaires, et prenant l'explosion pour une salve d'artillerie en l'honneur du Premier Consul, il avait redoublé de célérité, ce qui fit qu'un seul homme de l'escorte, qui n'avait pu tourner le coin de la rue, fut blessé, et renversé par terre. L'épouse de Bonaparte et sa belle-sœur Caroline (madame Murat) qui était enceinte, suivaient sa voiture à la distance d'environ cent pas ; ainsi l'explosion se fit entre les deux voitures. Le général Rapp, qui était dans la dernière, en sortit précipitamment, et chercha à les rassurer sur le sort de Napoléon ; mais ce fut en vain, elles ne furent

tranquillisées que quand les grenadiers de l'escorte vinrent leur dire que le Premier Consul était sain et sauf. Aussitôt que Napoléon eut dépassé le Théâtre de la république (aujourd'hui le Théâtre français), il fit arrêter sa voiture, et envoya son escorte au-devant de son épouse, sur laquelle il était fort inquiet; après quoi il se rendit à l'Opéra. Son arrivée attira vers lui tous les regards, et cependant personne n'aperçut d'altération sur son visage. Mais peu d'instans après, l'inquiétude s'empara de l'assemblée, quand on vit arriver l'épouse et la sœur du Consul, pâles et éplorées : on ne douta plus qu'il ne fût arrivé un événement extraordinaire.

L'explosion de la machine infernale renversa cinq à six maisons, tua une douzaine de personnes, et en blessa plus de trente. Le procès qu'on fit à ceux qu'on arrêta, à Paris, comme auteurs de ce crime, fut suivi devant le tribunal criminel du département de la Seine. On en a recueilli les débats en 2 volumes. Saint-Régent et Carbon furent exécutés sur la place de Grève; Imolan réussit à passer en Amérique, où l'on as-

sure qu'il s'est fait moine. George, qui était alors en Bretagne, et plusieurs émigrés qui résidaient à Londres, furent reconnus pour les auteurs de cet infame complot. Je vous dirai, sans vous donner d'explication à ce sujet, car cela m'entraînerait trop loin, que les auteurs reçurent l'idée de cette machine infernale dans un club de septembriseurs qui avaient été découverts et avec lesquels ils communiquaient en prison. L'indignation que cette tentative excita dans Paris fut extrême, et elle s'augmenta chaque fois que de nouvelles tentatives vinrent menacer les jours du Consul. Cinq fois on l'a vue se renouveler depuis cette époque jusqu'en 1804. Elles partent toutes de la même source.

Dans le manuscrit où je puise tous ces renseignemens, on raconte de la manière suivante la conspiration de Moreau, de Pichegru et de George. George et Pichegru furent jetés sur les côtes de France par un bâtiment anglais. Tandis qu'ils cherchaient des complices en France, ils étaient secondés en Allemagne par Drack à Munich, et Windham à Stugard. On assure qu'un prince de la maison de Bourbon

devait débarquer à la Falaise de Béville aussitôt qu'on apprendrait la mort de Napoléon; et, comme on craignait que le vent, toujours indépendant des vains calculs des hommes, ne fût pas favorable et n'empêchât le débarquement, on décida que le duc d'Enghien, alors en Allemagne, se rendrait à Paris, comme représentant du roi, aussitôt que Napoléon serait mort. Ce jeune prince, dont la bravoure était digne de ses ancêtres, résidait à quatre lieues des frontières de France. Il fut prouvé qu'il avait des intelligences à Strasbourg, où ses agens s'étaient montrés, et que, plusieurs fois par semaine, sous prétexte de parties de chasse, il avait des entrevues avec des agens de l'intérieur: il l'était également que tous les agens soldés par l'Angleterre avaient reçu l'ordre de se rendre dans le Brisgaw et dans le duché de Bade; que le prince avait avec lui un émigré nommé *Massey*, qui servait d'intermédiaire à Drack et à Windham, et fournissait tout l'argent nécessaire au succès de tous ces complots. Napoléon jugea qu'il était de toute nécessité de s'assurer de la personne du duc d'Enghien. On donna ordre à

un régiment de dragons de passer le Rhin à Neuf-Brisack, à sept heures du soir, et d'investir la maison du prince pendant la nuit. Il fut fait prisonnier, conduit à Strasbourg, amené à Paris devant une commission militaire, condamné à mort, et exécuté; son jugement fut affiché avec profusion dans la capitale.

La commission ne fut pas formée arbitrairement, mais composée, suivant la loi, de colonels pris parmi ceux de la garnison de Paris. Le prince avoua « qu'il avait porté les armes contre « la république, et qu'ayant sollicité et obtenu » du service en Angleterre, il avait pris part à « tous les événemens de la guerre. » Dans le manuscrit déjà cité, Napoléon affirme que tout prince de la maison de Bourbon qui eût été pris dans de pareilles circonstances, aurait subi le même sort, parce que les lois étaient positives contre ceux qui avaient porté les armes contre la France : il ajoute, que d'ailleurs le duc d'Enghien était un des chefs, au moins par son nom, de la conspiration qui se tramait.

Ceux-mêmes qui nièrent que ce prince eût connaissance de la conspiration, avouent que

sa mort doit être attribuée aux mauvaises mesures prises par ceux qui la dirigeaient. (Les grands personnages qui l'avaient fomentée en ont, dit-on, souvent reçu des reproches du duc de Bourbon, père du duc d'Enghien.) En effet, quelle inconséquence de laisser un prince du sang sous la main du Premier Consul, au moment où on tramait la destruction de la république et la mort de son chef! L'affaire du duc d'Enghien, dit Napoléon, doit être envisagée sous deux rapports: d'abord selon la loi naturelle, ensuite selon les règles de la politique: selon les lois de la nature, il était, dit-il, non-seulement autorisé à le faire juger, mais encore à le faire mettre à mort. Que peut-on, continue-t-il, alléguer en faveur de ceux qui sont convaincus d'être les auteurs de la machine infernale, et qui ont envoyé à Paris soixante émissaires pour me faire assassiner? N'avais-je pas le droit naturel de faire tuer ceux-là qui achetaient mon sang? Si l'on juge par les lois de la politique, la république jetée sur le bord d'un précipice, et le duc d'Enghien étant au moins nominalement un des chefs de la conspi-

ration qui devait la renverser, n'était-il pas nécessaire d'effrayer et de punir ceux qui avaient envoyé soixante de leurs adhérens à Paris, parmi lesquels étaient les Rivières, les Polignac, les Bouvet de Lozier, et autres, qui n'étaient ni des agens subalternes, ni des assassins, mais d'importans conspirateurs. Le gouvernement républicain ne pouvait, sans compromettre sa dignité, faire moins que de foudroyer ceux qui tramaient de pareils complots. On assure, dans le même manuscrit, que plusieurs journaux français, imprimés à Londres à cette époque, insérèrent des extraits d'un libelle publié du temps de Cromwell, intitulé : *Tuer n'est pas un meurtre.*

Contre qui étaient dirigées toutes ces tentatives? contre celui qui, en moins de quatre ans était parvenu à réunir tous les partis dont jusqu'alors la France avait été déchirée; qui avait fermé la liste des émigrés, où d'abord l'on avait fait de nombreuses radiations; contre celui qui avait accordé une amnistie générale à tous ceux qui voulurent rentrer; contre celui qui rendit aux émigrés qui rentrèrent celles de leurs propriétés

qui n'avaient pas été vendues. Il ne resta sur la liste des émigrés que peu de personnes attachées aux princes, ou qui avaient été déclarées ennemies de la révolution et avaient refusé l'amnistie. Près de cent mille émigrés rentrèrent en France, et tout ce qu'on exigea d'eux fut de prêter serment de fidélité et d'obéissance à la république. Ceux même qui ne voulurent pas rentrer, obtinrent de temps à autre des passeports pour venir voir leurs parens et leurs amis. Napoléon répéta qu'il avait senti un bonheur inexprimable à rendre à leur terre natale plus de trente mille familles, descendues de ces héros qui, d'âge en âge, avaient illustré la France. La religion étant rétablie, les prêtres qu'on avait exilés ou déportés furent réinstallés dans leurs diocèses, et payés par le trésor public. Et cependant que produisit tant d'indulgence? elle enhardit les ennemis de la république; elle donna une nouvelle énergie aux émigrés; elle rendit l'espoir aux puissances étrangères. Il devint donc nécessaire de faire un acte de rigueur capable de prouver que la modération du gouvernement ne venait pas de sa faiblesse,

et que ses ennemis avaient tout à craindre s'ils persistaient dans leurs coupables entreprises.

Lorsque le duc d'Enghien fut arrivé à Strasbourg, on dit qu'il écrivit à Napoléon une lettre dans laquelle il lui disait : « Que ses droits au « trône étaient fort éloignés ; que, depuis long- « temps, sa famille avait perdu tout espoir de « régner ; qu'il promettait de découvrir tous les « complots formés par les ennemis de la France, « et de servir le Consul avec fidélité. »

Cette lettre ne fut remise au Premier Consul que lorsqu'il n'était plus temps de la connaître. Napoléon a souvent répété que « si elle « lui eût été remise à temps, il est possible que « les avantages politiques qui seraient résultés « des nouvelles résolutions du prince, l'eussent « engagé à l'épargner. Il ajouta, qu'il était faux « que personne se fût intéressé en faveur du « duc d'Enghien, soit Joséphine, soit d'autres ; « qu'au contraire, le conseil privé fut unanime- « ment d'avis qu'il était nécessaire d'user de ri- « gueur, et que nul ne montra plus d'acharne- « ment que T...., parce que sa maxime constante

« était, qu'il fallait détruire *tous les Bourbons*, afin « d'assurer la tranquillité de la France (1). »

J'ai fait tout mon possible pour découvrir s'il était vrai, comme on me l'a assuré, qu'on eût fait l'offre de faire assassiner le comte d'Artois et les autres princes de la famille, au sein même de l'Angleterre, et que cette offre eût été faite par un homme qui connaissait parfaitement le système de notre police. Il est aisé de croire qu'un gouvernement qui avait tant de millions à sa disposition, eût pu, s'il en avait eu l'intention, se procurer des émissaires pour exécuter un pareil projet, ou du moins pour le tenter jusqu'à ce que le succès l'eût couronné. Mais le gouvernement français n'a jamais voulu s'avilir par de semblables tentatives, et Napoléon répondit à celui qui les lui conseillait : « Je n'ai jamais

(1) Nous renvoyons, pour les éclaircissemens de ce fait, de ses causes et de ses résultats, aux *Lettres de M. Warden* insérées dans ce volume, et à l'*Introduction à l'Histoire de l'Empire*, de laquelle nous avons cité le chapitre relatif à la catastrophe du duc d'Enghien, pag. 232 et suiv.

« commis de crime, et je n'en commettrai cer-
« tainement jamais pour me défaire de princes
« qui n'ont aucune consistance et nul influence
« dans le pays qu'ils ont abandonné et qui les a
« oubliés. » Dans le manuscrit que je cite, Napoléon déclare, de la manière la plus formelle, que le comte de Lille, ainsi que beaucoup d'autres exilés, ne participèrent point aux projets formées pour assassiner le Premier Consul, et il rend la plus éclatante justice à la modération de ce prince, qui ne trempa jamais dans des complots, digne ressource de scélérats sans esprit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE IX.

Cap de Bonne-Espérance, 25 mai 1817.

MA CHÈRE AMIE,

CETTE lettre sera une continuation de la précédente, et je la commencerai en vous donnant la substance d'une conversation que j'ai eue avec Bertrand, au sujet de l'élévation de Bonaparte.

« Napoléon, dit-il, est parvenu au sommet « des grandeurs humaines par des moyens « droits, et sans avoir commis une seule action « qui pût blesser la morale la plus sévère. Sous « ce rapport, son élévation est unique dans « l'histoire; car, pour régner, David détruisit la « famille de Saül, son bienfaiteur; César ren- « versa le gouvernement de son pays; Crom- « well fit périr son roi sur un échafaud; une « impératrice du nord fit étrangler son mari. « Napoléon, au contraire, fut étranger à tous les « crimes de la révolution : avant qu'il eut com- « mencé sa carrière militaire et politique, le « trône était renversé, Louis XVI avait péri « sur un échafaud, la France était déchirée par « les factions. Son début fut la conquête de l'I- « talie, et le traité de *Campo Formio*. Il fit re- « connaître l'indépendance de la France par « toutes les puissances de l'Europe; et quand, « en 1800, il parvint au pouvoir suprême, ce ne « fut qu'après avoir détrôné l'anarchie. S'il monta « sur le trône, ce ne fut que du consentement « unanime du peuple et de l'armée, avec la sanc- « tion de la religion, et l'approbation de l'Europe.

Ayant demandé au grand-maréchal quelques détails sur l'affaire de Jaffa, il me répondit : « Que ne m'en demandez-vous sur les assassi- « nats de Kléber, de Dessaix, de Hoche, des « ducs d'Abrantès, de Montébello, et d'autres « dont il est coupable selon ce qu'on a imprimé « dans votre Angleterre? » Pendant mon séjour en France, il m'a été impossible d'obtenir sur ces différens sujets, des officiers qui avaient servi en Égypte, d'autre réponse que celle-ci : « Cela « est par trop absurde! » Le comte de Las Cases voulut cependant bien me prêter pour un instant deux chapitres qui traitaient des campagnes d'Egypte et de Syrie. Je n'en ai pu extraire que ce que vous allez lire.

« El-Arish, premier poste qu'on rencontre en sortant de l'Egypte, est un *oasis* situé dans le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie. On y trouve cinq à six puits qui peuvent fournir assez d'eau pour désaltérer trois mille hommes, et un bois de palmiers pour leur donner de l'ombre. Il y a un village assez considérable et un fort bâti en pierres. Djezzar pacha, nommé par la Porte général en chef en Egypte, y avait envoyé son avant-

garde composée de quatre mille hommes, dont quinze cents de cavalerie. Aussitôt que Napoléon en fut informé, il envoya le général Regnier pour reprendre ce poste important. Le 9 février, Regnier attaqua le village d'El-Arish et en chassa l'avant-garde turque, fit trois cents prisonniers et cerna le fort dans lequel se trouvaient environ deux mille Maugrebins et Arnautes, qui formaient le corps d'infanterie de l'avant-garde; ce corps obéissait à quatre capitaines indépendans les uns des autres. La cavalerie se retira à une demi-lieue de là, et prit une position couverte par un chemin creux qui défendait la route de la Syrie : elle y resta sans crainte, parce que les Français n'avaient amené qu'environ deux cents chevaux. Abdallah, qui commandait l'armée de Djezzar, était à Kan-youses en Syrie. A la première nouvelle de notre attaque, il se mit en marche à la tête de six mille hommes, tant infanterie que cavalerie, et avec douze pièces de canon; il avait avec lui les mamelucks d'Ibrahim-Bey : le 12 février, il vint se poster derrière la cavalerie qui était vis-à-vis d'El-Arish. La position de l'avant-garde française eût été extrêmement criti-

que, sans l'arrivée de la division Kléber, et de Murat, qui amenait un corps de huit cents cavaliers. Kléber entreprit le blocus du fort, et Grenier se plaça sur le bord du chemin creux pour contenir l'armée turque. Il resta dans cette position le 13 et le 14. Dans la nuit du 14 au 15, il quitta son camp, remonta le ravin pendant une lieue et le passa. Ses divisions étaient composées de trois régimens d'infanterie qu'il mit en bataille, la droite en tête, sa gauche couverte par le ravin. Son ordre de bataille présentait trois colonnes serrées, à distance de déploiement, et il plaça en avant de chaque colonne les grenadiers et voltigeurs de chaque régiment (à peu-près 150 hommes) et soixante cavaliers d'élite. Dans cet ordre il s'approcha de l'armée turque. Vers les deux heures du matin, étant très-proche du camp, il fit halte, rectifia ses alignemens et se jeta, avec les avant-gardes de ses colonnes, dans le camp ennemi par trois côtés différens. Son attaque causa le plus grand désordre: il se porta lui-même à la tente du général, qui eut à peine le temps de se sauver, à moitié nu et à pied. Toute l'armée se dispersa, abandon-

nant son camp, ses bagages, son artillerie et ses munitions; laissant environ cent cinquante morts et plus de douze cents prisonniers. On prit mille chevaux de selle ou de trait et cinq cents chameaux. Les fuyards ne se rallièrent qu'à Kan-Youses.

Le lendemain à la pointe du jour, Napoléon, qui avait traversé le désert sur un dromadaire, arriva devant El-Arish qu'il fit sommer. Cette sommation ayant été reçue avec la plus grande insolence, on dressa sur-le-champ une batterie de quatre pièces de douze : pour l'établir on profita d'un grand magasin construit en pierre, qui n'était qu'à une portée de pistolet du fort. La brèche fut bientôt praticable : alors les quatre capitans demandèrent à parlementer. Ils vinrent eux-mêmes à la tente du général en chef où ils demandèrent un armistice de quinze jours, offrant de se rendre à la fin de ce temps, s'il n'étaient pas secourus. Après deux heures d'une vaine discussion, pendant laquelle ces capitans, qui ressemblaient à des brigands plutôt qu'à des officiers, montrèrent beaucoup de jactance, la conférence fut rompue. Le succès d'un assaut

était infaillible, mais il aurait coûté six à sept cents hommes. On recommença donc le feu de la batterie, et ce fut avec tant de vivacité et de précision, que dans la matinée on jeta dans le fort sept à huit cents obus qui occasionnèrent un mal horrible. La garnison devenue moins jactancieuse demanda à parlementer de nouveau, et les quatre capitans signèrent enfin une capitulation. Le fort fut rendu au point du jour; la garnison en sortit avec les honneurs de la guerre, rendit ses drapeaux, mit bas les armes et fut prisonnière de guerre; elle promit de ne plus porter les armes contre les Français, de se diriger sur Bagdad par le désert, et de ne reparaître en Syrie avant deux ans. Trois cents Maugrabins prirent parti dans notre armée. Cinq cents avaient été tués, et les douze cents restant furent escortés par des compagnies de dromadaires, pendant deux jours, dans le désert, sur la route de Bagdad. On trouva dans le fort trois pièces de canon, deux cents chevaux, plusieurs centaines de chameaux, et une grande quantité de provisions,

Le 22 février, deux heures avant le jour, le

général Kléber forma l'avant-garde de l'armée et marcha vers la Syrie, avec ordre de s'avancer jusqu'à Kan-Youses, quoiqu'il y eût à faire une marche de dix lieues (dix-sept des lieues du pays). Napoléon, à deux heures après midi, partit avec cent dromadaires et cent cavaliers pour rejoindre l'avant-garde : il marchait au grand trot; mais en passant à *Seanton* de *Carouba*, il s'aperçut avec surprise que les trous où les Arabes ont coutume de cacher leur paille, leur blé et leurs autres provisions, n'avaient pas été fouillés par les soldats. On fit la remarque qu'on n'apercevait aucun traînard, ce qui cependant n'était pas extraordinaire, parce que la crainte que les Bédouins inspiraient donnait du courage aux plus faibles. Enfin, arrivé au puits de Rapka, où sont placées les deux colonnes qui séparent l'Afrique de l'Asie, Napoléon fut effrayé de ne pas voir de traces d'eau répandue, l'avant-garde ayant dû passer par là deux heures avant lui. Il n'était plus alors qu'à deux lieues de Kan-Youses; néanmoins il continua sa marche, et lorsqu'il arriva vis-à-vis de ce village, vers la chute du jour, deux chasseurs, qui étaient en

avant, lâchèrent deux coups de carabines : immédiatement après, on aperçut un beau camp ; c'était celui des Turcs, qui coururent aux armes.... Qu'était devenu Kléber et son avant-garde? Quoique les chevaux fussent extrêmement fatigués, on se décida à la retraite, et, à dix heures du soir, on arriva au puits de Zawi, après avoir été poursuivi pendant une demi-lieue par le pacha, qui était monté à cheval avec toute sa cavalerie ; mais dès que la nuit devint obscure, craignant une ambuscade, il s'en retourna à son camp. Pendant quelques heures, ce détachement fut en proie à mille réflexions pénibles. A deux heures du matin, un parti de dromadaires qui avait été envoyé vers une mauvaise cabane habitée par des Arabes pasteurs de chameaux, retourna amenant avec lui un Arabe, qui déclara qu'une armée française aussi nombreuse que les étoiles du ciel et les sables du désert, avait pris la route de la Mecque. Guidé par cet Arabe, Napoléon monta sur son dromadaire et se mit en route. A la pointe du jour, il rencontra quelques dragons qui semblaient harrassés de fatigue ; il apprit d'eux que

Kléber s'était trompé de chemin, et que les soldats, surpris de ne pas arriver à *Santon* de *Carouba*, où, suivant ce qu'on leur avait dit, ils trouveraient des trous remplis de racines, soupçonnèrent qu'on avait fait fausse route. Ils ajoutèrent que Kléber avait fait halte; que l'armée n'avait eu d'eau que pour faire la soupe seulement, et que dans la nuit, elle s'était remise en route pour revenir sur ses pas. Deux heures après, Napoléon rencontra la division, et les soldats, en l'apercevant, poussèrent des cris de joie. Harrassés de fatigue et de soif, ils étaient hors d'eux-mêmes: quelques-uns des plus jeunes soldats avaient cassé leurs fusils; mais à la vue de leur général, l'espérance les ranima : il les rassembla et leur parla à-peu-près en ces termes : « Je suis suivi par plusieurs chameaux « chargés d'eau, ils arriveront en moins de « trois heures; mais quand bien même ils tarde- « raient davantage, serait-ce une raison de mur- « murer, de s'oublier? Non, il faut apprendre « à mourir avec honneur. » En effet, ils arrivèrent à Zawi vers midi, où ils trouvèrent l'autre division et des chameaux chargés d'eau. Napo-

léon partit alors avec la division de Lannes, et arriva à Kan-Youses le 24, mais il n'y trouva plus l'armée turque. Les deux armées n'en vinrent aux mains que près de Gaza. Les Turcs ne soutinrent pas le choc un seul instant, le fort et la ville de Gaza furent pris, et le quartier-général fut établi à Uzote le 1er mars. Le 2, il fut porté à Rumsalé. Une avant-garde fut dirigée sur Jérusalem, où mille chrétiens gémissaient dans des cachots, sous le poignard des Turcs. Néanmoins Napoléon conclut un armistice avec le pacha; et, étant en sûreté sur son flanc droit, il marcha vers Jaffa, qui fut investit le 4, et on établit contre cette place plusieurs batteries de pièces de douze. La ville n'avait d'autres fortifications qu'une simple muraille; mais il y avait une garnison de six à sept mille hommes, parmi lesquels se trouvait un détachement de canonniers de Constantinople, qui avaient été instruits par des officiers français. Lorsqu'on fut sur le point d'ouvrir les batteries, on envoya sommer la place: un quart d'heure après, on vit fixée au haut d'une pique, la tête du malheureux qui avait porté la sommation, et son

corps mutilé fut jeté au bas des murailles. Ce fut le signal de commencer le feu. En trois heures on fit brèche à l'une des tours; cinquante grenadiers et une douzaine de sapeurs s'y établirent : une colonne les suivit; la ville fut prise d'assaut. Rien ne put arrêter la fureur du soldat; tout ce qu'il rencontra fut tué, et la ville livrée au pillage. Pendant la nuit, le désordre fut extrême, et ce ne fut qu'au jour qu'on parvint à le faire cesser. Tous ceux de la garnison qui étaient parvenus à éviter la mort, furent envoyés prisonniers en Egypte. Environ huit cents avaient été tués : c'était le reste de la garnison d'El-Arish, qui, après avoir suivi pendant trois jours la route de Bagdad, l'avait quittée, et, violant la capitulation, s'était jeté dans Jaffa. La prudence ne permettait pas de les envoyer seuls au Caire : accoutumés aux déserts ils se seraient sauvés en chemin, et on les aurait retrouvés à Saint-Jean d'Acre. Il périt environ quatre mille Turcs dans Jaffa, et à-peu-près trois mille furent sauvés : savoir douze cents envoyés prisonniers en Egypte, treize cents soldats ou domestiques, égyptiens de naissance,

furent mis en liberté, et cinq cents qu'on envoya porter la nouvelle de la victoire des Français, à Damas, à Alep, à Jérusalem, etc., etc., etc.

Outre que je n'ai pas eu le temps de prendre des notes bien exactes, ce serait rendre cette lettre beaucoup trop longue, que de vouloir donner des détails sur le siége de Saint-Jean d'Acre, sur la marche et les combats livrés au Mont-Tabor contre les armées de Damas et d'Alep, lesquels eurent lieu avant ce siége. Il suffira de dire que les Français en levèrent le siége, et que, suivant le bord de la mer, ils campèrent sur les ruines de Césarée; le 24, ils arrivèrent à Jaffa, ayant avec eux environ mille blessés, qui employaient tous leurs moyens de transport. Ces hommes ainsi que les malades furent envoyés par mer, avec ordre de les conduire à Damiette le plutôt possible. La peste alors exerçait ses ravages; elle emportait journellement cinq à six hommes. Les moins malades furent embarqués les premiers, et, à mesure qu'un bateau était rempli, on mettait à la voile : on plaçait dans le dernier ceux qu'on désespérait de sauver. Napoléon fixa le départ de l'armée au 27 mai,

et le 26, suivant sa coutume, il envoya un aide-de-camp (Lavalette) visiter les hôpitaux et les magasins, afin de s'assurer de l'exécution de ses ordres. L'aide-de-camp lui rapporta que les hôpitaux étaient évacués de tous leurs malades, à l'exception de sept hommes dont les médecins désespéraient, et qu'il était impossible de transporter, d'autant plus, qu'attaqués de la peste, ils la communiqueraient à ceux qui s'approcheraient d'eux; que ces infortunés s'apercevant qu'on les abandonnait, demandaient la mort à grands cris, représentant que les Turcs exerçaient mille cruautés sur ceux qui tombaient entre leurs mains. Il est vrai que ces barbares avaient la coutume de couper les parties et le nez, et d'arracher les yeux à ceux qu'ils pouvaient surprendre. Des chirurgiens de service avaient demandé l'autorisation d'accéder à leurs désirs, en leur donnant de l'opium : ils disaient qu'il était inhumain d'abandonner ces malheureux dans l'état où ils se trouvaient, et la maxime : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît » devait être suivie à leur égard. Malgré toutes ces raisons, Napoléon or-

donna au médecin en chef Desgenettes et au chirurgien en chef Larrey de lui dire, s'il n'y avait aucun moyen de faire partir ces hommes. Il recommanda qu'on les mît, s'il était possible, sur des chevaux conduits par des infirmiers, en offrant les siens mêmes (ses chevaux) pour ce service. Mais les gens de l'art assurèrent que la chose était impraticable, et que d'ailleurs ces hommes n'avaient pas vingt-quatre heures à vivre. Ils ajoutèrent qu'après avoir délibéré sur l'expédient de leur administrer de l'opium, Desgenettes avait observé que sa profession étant de guérir, il ne pouvait autoriser une semblable mesure. Sur cela Napoléon retarda de vingt-quatre heures le départ de l'armée. Il n'y avait pas urgence, car il était maître de tout le pays, et Djezzar n'avait pas quitté Saint-Jean d'Acre. Une arrière-garde de trois cents hommes de cavalerie ne quitta la ville que le lendemain à quatre heures de l'après-midi, et quarante-huit heures après la visite faite par l'aide-de-camp : on avait alors la certitude que les sept hommes en question étaient morts. Cette circonstance, qui a été tant de fois dénaturée, est la plus

grande preuve qu'on puisse donner de l'humanité de Bonaparte et des soins qu'il prenait de ses troupes, qui, par un sentiment de justice autant que de reconnaissance, l'ont regardé comme leur père. Jamais général n'a peut-être possédé à un degré aussi éminent l'affection de ses soldats.

Je vais maintenant vous entretenir d'un bruit qui a couru parmi nous, au sujet du capitaine Wright, notre compatriote. Quoiqu'on en ait beaucoup parlé, je ne crois pas que cette affaire mérite une discussion sérieuse. « Quel « intérêt, dit Bertrand, lorsque je lui demandai des renseignemens à ce sujet, quel intérêt « pouvait avoir un monarque d'un vaste empire « à mettre à mort un simple capitaine anglais « qu'il n'avait jamais vu, et dont il avait à peine « entendu parler? Il n'aurait d'ailleurs pas pu « commettre ce crime sans que les juges, les « gendarmes, les geoliers, qui occupent encore « aujourd'hui les mêmes places qu'ils avaient « alors, en eussent entendu parler, s'ils n'y « avaient pas participé. Lorsque Wright, en « octobre 1805, se suicida, Napoléon, à la tête

« de cent cinquante mille hommes, venait de « forcer l'armée autrichienne de capituler dans « Ulm, marchait sur Vienne, et se trouvait à trois « cents lieues de Paris. Les prisonniers anglais « détenus à Verdun étaient traités avec toutes « sortes d'égards. Un officier français, comman- « dant de ce dépôt, s'étant rendu coupable « d'extorsion, l'Empereur ordonna une enquête; « cet officier eut tellement peur des effets de « son indignation, qu'il se tua. »

J'obtins encore de Bertrand une anecdote curieuse sur le général Kléber. Après la bataille d'Héliopolis et la réoccupation du Caire dans les mois de mars et avril 1800, Kléber imposa une contribution de dix millions à cette ville. Le cheick Saddah, issu des parens du Prophète, personnage révéré dans tout l'Orient, fut taxé à une somme considérable : il refusa de payer. Quoique la haine du cheick pour les Français fût bien connue, néanmoins Napoléon l'avait toujours traité avec considération, conduite qui lui attira le blâme de plusieurs personnes attachées à l'armée. Il arriva que Saddah, qui s'était rendu coupable de quelque insolence, fut con-

duit à la citadelle, où, suivant la coutume du pays, il reçut la bastonnade. Là-dessus il s'éleva un grand bruit dans la ville : les Ulémas furent indignés de ce qu'on lui avait fait subir une telle humiliation. Quelques semaines après, un nommé Soliman, natif d'Alep, fut envoyé de Gaza par un aga qui était auprès du grand-visir, et fut chargé de faire la *guerre sainte* contre Kléber. Cet homme fixa sa résidence dans la mosquée de Semil-Azar, et il est vraisemblable que les cheiks connaissaient ses intentions, mais qu'indignés de la punition infligée au cheik Saddah, ils ne s'y opposèrent pas. L'assassin, profitant du temps où le général Kléber se promenait dans le jardin de la place *Elléquier*, lui présenta une requête; et tandis qu'il la lisait, il lui plongea son poignard dans le ventre (1). On lui fit son procès, et il fut empallé avec quatre cheiks ses complices. Avant cet événement, plusieurs individus avaient été envoyés, en 1798 et 1799, par Djezzar, pour faire la *guerre sacrée* contre

(1) Comme Jacques Clément à Henri III : même cause, mêmes moyens, même résultat.

Napoléon; mais comme il était très-estimé par les cheiks, ils s'y opposèrent, et par conséquent lui sauvèrent la vie. J'ai entendu plusieurs anecdotes à ce sujet; mais ma lettre étant déjà trop longue, il suffira de dire que ses jours furent préservés deux fois en considération du respect qu'il portait aux coutumes, aux usages, aux priviléges et à la religion des pays qu'il avait conquis.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

LETTRE X.

Cap de Bonne-Espérance, 1er juillet 1817.

MA CHERE LADY,

DANS sa huitième lettre, M. Warden est loin d'être exact; la plupart de ses assertions ne sont pas vraisemblables. Par exemple, il est impossible que l'armée française ait pu ignorer pendant deux ans qu'elle était attaquée de la peste. On lui a certainement caché pendant le premier mois l'existence de cette maladie, en affirmant

que les fièvres qui régnaient dans les hôpitaux étaient toujours, en Egypte, accompagnées de bubons; ce qui donna le temps de les apprivoiser au nom de peste, nom qui portait dans l'âme des soldats la terreur et la consternation. Un général en chef ne peut visiter chaque jour les hôpitaux, surtout lorsque des maladies pestilentielles y règnent. Napoléon le faisait encore moins que tout autre; et s'il toucha une fois, à Jaffa, les bubons des pestiférés, ce fut uniquement à cause des circonstances du moment (1).

J'étais présent à Longwood, lorsqu'environ vingt dames et cavaliers arrivant des Indes, lui furent présentés : parmi eux se trouvaient les chevaliers Guillaume Burrough, H. Damel et son épouse, MM. Strange et Arburtnot. Il les reçut avec politesse et affabilité; il est vrai qu'il ne fit aucune attention à l'invitation que lui fit faire le gouverneur de dîner chez lui, probablement parce

(1) Sujet d'un tableau de M. Gros, l'une des premières productions où ce maître ait laissé deviner ce *secret de la couleur*, qu'il a depuis révélé avec tant d'éclat dans la *Visite de Charles-Quint à Saint-Denis*.

(*Note de M.* R. W.)

qu'elle était adressée *au général Bonaparte*, nom auquel il ne répond jamais, peut-être aussi parce que *Plantation house* était hors de ses limites.

Je me suis souvent informé si Napoléon avait eu connaissance des nombreux libelles qui, en 1814, inondèrent l'Europe. Bertrand me dit qu'à l'île d'Elbe, il lisait tout ce qui paraissait contre lui, en français et en italien, et qu'il avait coutume d'en parler à son dîner, ou à la promenade. « Je viens d'apprendre, disait-il, que j'ai empoisonné ou assassiné telle et telle personne, battu, maltraité ou violé telle ou telle femme. » La vérité seule offense, dit le proverbe, et il a été vérifié à cette occasion; car loin de lui nuire, les libelles lui étaient avantageux, par l'effet qu'ils produisaient en France. Ils avaient singulièrement augmenté le nombre de ses partisans, et réchauffé le zèle de ses anciens amis, puisque ces libelles étaient calculés pour tromper le gouvernement français, et l'endormir dans une fausse sécurité. En effet, parce que Châteaubriand répétait sans cesse que le tyran était abhorré par toutes les classes des citoyens, par tout ce qui portait le nom de Français, on crut pouvoir violer impunément

les conditions du traité de Fontainebleau, et qu'il était inutile de se garantir contre un homme devenu l'objet de l'exécration publique. Sous ce point de vue, les libelles dont je viens de parler ont, à ce qu'on assure, facilité les opérations de 1815, et on découvrit, dit Bertrand, que ce *lâche*, qui n'avait pas eu le courage de se tuer, que le Néron exécré par le peuple et par l'armée, n'avait pas cessé d'être l'idole de la nation, et que trente millions d'habitans le portaient dans leur cœur. On sait, ajouta le Grand-Maréchal, qu'il montra un courage inconnu dans l'histoire, en attaquant seul, à la tête de mille hommes, un monarque puissant. Il lui suffit de se montrer pour rallier tout en vingt jours, et en peu de semaines il reforma l'armée avec laquelle il a combattu l'Europe combinée. Un million de guerriers choisis fut mis en campagne contre la France; les destinées du monde furent encore une fois jetées dans la balance; et si Napoléon eût vaincu à Waterloo, comme les savantes dispositions qu'il avait faites le lui promettaient, les Russes et les Autrichiens, qui étaient encore de l'autre côté du Rhin, auraient paru de peu d'importance.

Je demandai au comte de Montholon qui était ce Châteaubriand; il me répondit que cet homme avait passé partie de son émigration en Amérique; que profitant de l'amnistie, il était rentré en France en 1801, et avait prêté serment de fidélité. Son ouvrage sur le génie du christianisme, dit-il, a fait beaucoup de bruit; mais Napoléon, accoutumé à considérer la religion sous un point de vue politique, et par le rapport qu'elle a avec le gouvernement des nations, ne fit aucune attention à un ouvrage dans lequel on semblait n'avoir d'autre but qu'un vain amusement. La princesse Elisa obtint pour Châteaubriand la place de secrétaire de légation près du cardinal Fesch, nommé ambassadeur à Rome. Il n'était pas alors de la politique du gouvernement d'employer des émigrés; aussi Châteaubriand prouva par des louanges et des flatteries sans bornes, combien il était reconnaissant. Arrivé à Rome, il essaya de faire son chemin; il avait espéré qu'en sa qualité d'auteur du *Génie du Christianisme*, il serait reçu avec distinction dans la capitale du monde chrétien; mais partout il fut repoussé: les prélats, les cardinaux, le

pape lui-même, lui témoignèrent peu d'estime, et au lieu d'être couronné au Capitole, l'inquisition, si elle en eût eu le pouvoir, l'aurait peut-être fait figurer dans un *Auto-da-fé*. Quelque temps après, il se rendit coupable d'une inconséquence qu'on pourrait même qualifier plus sévèrement, et qui lui attira l'indignation de son maître.

L'ancien roi de Sardaigne, après son abdication, s'était retiré à Rome, où il s'occupait entièrement d'exercices de piété. Il jouissait d'une pension de cent mille écus romains que la France lui faisait. Son frère, le roi actuel, s'étant dispensé (probablement faute de moyens) de lui payer les revenus qu'il s'était réservés, Châteaubriand crut devoir faire une visite à cette majesté, en secret et *incognito*. D'un air doucereux, il commença par le plaindre de la violence qu'on avait employée pour le faire descendre du trône. Lorsque le vieux roi vit, dans le cours de la conversation, que celui qui lui tenait un pareil langage était secrétaire de légation, il en fut indigné, il le prit pour un espion, et le renvoya ou pour mieux dire, il le mit à la porte. Quel-

ques jours après, ayant occasion d'écrire à Napoléon, il se plaignit de la visite de Châteaubriand, auquel il attribuait l'intention de troubler la retraite qu'il s'était choisie à Rome. Mais il fut bientôt convaincu qu'il s'était trompé ; car la disgrâce et le rappel du secrétaire de légation suivirent de près. Cet auteur, nommé ensuite pour remplacer Chénier à l'Institut, fit un discours de réception, où se trouvait, avec un éloge extravagant de *l'Empereur*, la satire la plus amère et la moins méritée, du poëte célèbre auquel il succédait. Il passe pour n'avoir pas de religion, pour être très-dérangé dans ses affaires, et très-peu moral dans ses relations avec les femmes.

Je parlai un jour au comte de Las Cases d'un livre intitulé, « Mémoires secrets de Bonaparte, « par un homme qui ne l'a pas quitté depuis « quinze ans. » Je fus bientôt convaincu, comme je l'avais soupçonné auparavant, que ce titre avait été fabriqué par un libraire pour faire écouler sa marchandise, et que l'auteur n'était aucunement au fait de ce qui se passait au Tuileries, ni des mœurs de Napoléon; qu'il n'avait probablement jamais fréquenté le palais, dont

il ignorait la distribution, ou que du moins, il n'avait pas assisté au lever ni aux assemblées qui s'y tenaient ; que tout l'ouvrage ne méritait que le plus souverain mépris, les noms même des personnes qu'il cite étant supposés ou altérés.

Voici ce que j'ai pu recueillir sur l'abbé de Pradt. Cet abbé a émigré ; il est rentré, comme tant d'autres, à la faveur de l'amnistie. Dénué de tout moyen d'existence, il s'adressa à la police qui, le récompensa généreusement de ses services. Il fut néanmoins long-temps avant de pouvoir être admis auprès du monarque ; mais s'étant insinué dans les bonnes grâces du grand maréchal Duroc, à qui il prétendait appartenir, il fut, par la protection de ce favori, nommé aumônier de la chapelle, et prêta le serment requis. Par le même canal, il obtint l'évêché de Poitiers et ensuite l'archevêché de Malines. Pendant le concile tenu à Paris, Napoléon, à son lever, conversait souvent avec lui sur les affaires ecclésiastiques. Ambitieux et intrigant, il profita de cette circonstance pour se rendre nécessaire ; et sous la couleur d'un beau dévouement, il rendait compte à son maître de tout ce qui se passait dans les cercles

nombreux de la capitale, où il était admis. Le primat de Venise, l'archevêque de Tours, les évêques de Nantes et de Trèves, ayant été nommés par les évêques de France et d'Italie, pour aller au-devant du pape jusqu'à Savonne, le duc de Rovigo demanda qu'il fût permis à l'archevêque de Malines de leur être adjoint. Cette demande fut repoussée et produisit des remontrances de la part des évêques. C'était en effet associer l'évêque le plus mal famé de la chrétienté aux quatre plus vénérables prélats qu'elle eût; mais, comme il était important d'être informé de tout ce qu'on dirait ou ferait en cette occasion, il fut nommé adjoint à la députation. Sa conduite envers le pape à Savonne fut si peu décente; il y mit tant de légèreté, que ses collègues furent souvent obligés de lui rappeler la déférence et le respect qu'il devait à un souverain qui est en même temps le chef suprême de la religion. Il prit ensuite connaissance des affaires d'Espagne, d'après l'ordre de Napoléon. En 1812, il alla à Dresde en sa qualité d'aumônier de l'empereur. Le duc de Bassano, désirant avoir auprès de lui le baron Bignon, qui était alors à Varsovie, pro-

posa, deux jours avant son départ, de le faire remplacer par l'abbé de Pradt. Ses manières aisées parurent propres à le rendre utile dans une place où les dames exerçaient une grande influence. On savait qu'il avait quelques talens, de l'adresse et un grand désir de plaire. Napoléon hésitait cependant à confier à un émigré amnistié, à un homme qui, jusqu'alors, n'avait rempli que des emplois obscurs, une place brillante et confidentielle; mais enfin, la recommandation de Duroc l'emporta. Il dit que la mitre convenait tout particulièrement dans un pays où les prélats étaient, presque toujours, chargés des premières places; et que sa conduite à Malines donnait la certitude qu'il était sincèrement attaché au gouvernement. Notre aumônier se conduisit néanmoins, à son arrivée à Varsovie, de la manière la plus extravagante: à chaque pas il fit une sottise, de sorte que ses actions et ses écrits le firent mépriser des Polonais de tous les partis.

Lorsque Napoléon revint de la désastreuse campagne de Moscou, il passa trois heures à Varsovie, où il n'entendit que des plaintes de son ambas-

sadeur. Il fut même accusé de trahison, et ses dénonciateurs étaient au nombre de trente. Les plus modérés le taxaient d'incapacité. Il était évident, au reste, que ses moyens étaient infiniment au-dessous de la place qu'on lui avait confiée. Quand il fut introduit auprès de Napoléon, il commença, suivant sa coutume, à parler de guerre: c'est sa manie. L'Empereur, fatigué de l'entendre, se contenta d'abord de ne pas lui répondre, et d'écouter les sottises qu'il débitait, avec une froideur glaciale; mais à la fin, perdant patience, il prit une carte qui était sur la cheminée, et traça au crayon les mots suivans: « Écrire au duc de Bassano, qu'à son passage à Varsovie, il renvoie ce fat en France. » Il remit la carte à Caulincourt, qui écrivit sur-le-champ la lettre, devant l'abbé.

Après le retour de Napoléon, en 1815, tous ses détracteurs, s'imaginant qu'il brûlait du désir de se venger d'eux, quittèrent Paris; mais ils se trompèrent. Il leur avait trop d'obligation pour leur faire aucun mal, et ils reprirent leurs places. Lacretelle rentra au lycée, Pichon eut une mission à Londres, etc., etc. L'abbé de Pradt prit

une mesure tout-à-fait conforme à son effronterie ordinaire. Il envoya à Napoléon un mémoire plein d'invectives contre les Bourbons et contre leurs ministres qui lui avaient ôté la grande chancellerie de la légion d'honneur. Il accompagna ce mémoire d'une lettre dans laquelle il disait, pour expliquer la conduite qu'il avait tenue: «*Qu'au* « *dehors il avait paru changer; mais que, dans le* « *fond du cœur, il n'avait jamais cessé d'être fidèle* « *à son bienfaiteur, au prince qui avait été choisi* « *par le peuple.*» Il concluait par demander à être réintégré dans ses emplois. « Oh! c'est trop, dit Napoléon; quel misérable! »

« A cette époque, continue celui qui me ra- « conta cette anecdote, quoiqu'on eût des inju- « res à punir, personne ne fut maltraité. Le duc « d'Angoulême fut fait prisonnier au pont St.- « Esprit: vous pouvez voir dans le *Monitear* la « lettre qui lui sauva la vie. Vitrolles, qui avait « été un des agens des puissances étrangères, en « 1814, et qui fut ensuite mis à la tête du gou- « vernement dans le midi, sous les ordres du duc « d'Angoulême, fut arrêté à Toulouse par les or- « dres du général Laborde. Etant sur la liste de

« ceux qui, en petit nombre, avaient été excep-
« tés de l'amnistie, il était exposé à être fusillé
« dans les vingt-quatre heures. Mais il n'y eut pas
« une goutte de sang répandu dans cette mémo-
« rable révolution, ni sur le champ de bataille,
« ni par les tribunaux, et les Bourbons furent
« éconduits sans qu'il fût tiré un seul coup de
« fusil: circonstance qui forme un contraste re-
« marquable avec la conduite de ceux qui *violè-*
« *rent la capitulation de Paris, et remplirent la*
« *France d'échafauds, et surtout le midi de pros-*
« *criptions.* »

Tous les ministres du roi sollicitèrent leur pardon. Clarke, duc de Feltre, implora l'indulgence de son ancien maître, qui répondit qu'il ne voulait pas le voir, mais qu'il pouvait se retirer dans ses terres, où il jouirait des bienfaits de l'amnistie. Ce fut en vertu de cette réponse qu'il passa les frontières. Le vieux Barantin, chancelier de France, prêta serment de fidélité; le vice-chancelier d'Ambray quitta le roi, et se rendit dans ses terres, en Normandie, d'où il écrivit plusieurs lettres, contenant ses pro-

testations de soumission au gouvernement impérial.

Des officiers qui jouissaient de la confiance intime de Napoléon, m'ont assuré qu'après le Champ-de-Mai, la majeure partie de la chambre des pairs, créée par le Roi, demanda à être reçue dans la nouvelle: « car, me dirent-ils, tous « les Français pensaient, ceux même qui avaient « occupé les places les plus importantes sous « le gouvernement royal, que le véritable gou- « vernement était celui que le peuple avait « choisi, et non celui qui lui était imposé par « les étrangers. Nous avons lu, continuèrent-ils, « les discours des ultrà-royalistes; ils décla- « ment avec violence, et cependant il n'y a « presque aucun d'eux à qui Napoléon n'ait « rendu sa terre natale, ou qui ne lui doive « plus ou moins son ancienne ou sa nouvelle « fortune. Tous se sont soumis aux conditions « de l'amnistie, tous ont prêté le serment de « fidélité qu'on exigeait d'eux, et le plus grand « nombre avait depuis quinze ans abandonné « celui qu'ils appellent aujourd'hui leur maître. « Il n'existe pas un seul juge parmi ceux qui sié-

« gent maintenant, qui n'eût prononcé l'applica-
« tion de la loi, contre un prince de la maison
« de Bourbon, violateur du décret par lequel il
« lui était défendu de rentrer en France: il n'y a
« pas non plus un seul citoyen qui, s'il eût été
« du jury, ne l'eût déclaré coupable.

Je demandai ensuite ce qu'étaient devenus les maréchaux Saint-Cyr et Oudinot, tandis que le Roi était hors de France. « L'un et l'autre,
« me répondit-on, prêtèrent serment de fidé-
« lidé à Napoléon, en 1815 : tous deux furent
« très-assidus à faire leur cour aux Tuileries;
« tous deux dînèrent à la cour ; tous deux en-
« fin cherchèrent à se faire employer dans la
« campagne de 1815. » Mais, dis-je, comment se fait-il que le duc de Reggio, que les Bourbons appellent leur *Bayard;* que Saint-Cyr, leur ministre de la guerre, ne les aient pas suivis à Gand? Cela me surprend extrêmement. « Parce
« que, me répondit-on, aucun Français ne re-
« garde, dans son âme et conscience, la révolu-
« tion comme terminée, et qu'il est des ques-
« tions que sa conclusion seule doit résoudre.
« Le duc de Raguse lui-même, s'il n'eût pas

« été excepté de l'amnistie, serait resté en France.
« Voilà la religion des Français : l'opinion na-
« tionale s'est fortement prononcée en faveur
« de cette religion. »

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

LETTRE VII.

Cap de Bonne-Espérance, le 5 juillet 1817.

MA CHÈRE AMIE,

JE me flatte que vous me saurez quelque gré de l'empressement que j'ai mis à satisfaire votre curiosité, et à vous donner des renseignemens certains sur les différens objets dont vous avez été frappée dans l'ouvrage de M. Warden. J'avoue à la vérité que ce travail ne m'a pas été pénible, puisque je n'ai fait que recueillir les matériaux que le hasard m'a fait découvrir. Cette lettre complettera la collection que vous avez eu la bonté de faire de mes épîtres. Vous désirez savoir tout ce qui s'est passé depuis le mois de juillet 1816; quoique cette tâche soit pénible à remplir, je vais essayer de vous satisfaire. Je

vous ai déjà donné, dans ma cinquième lettre, quelques détails sur la manière dont tout s'est arrangé à Longwood; et vous vous rappelez sans doute que quoique tout ne fût pas au mieux, puisque les exilés n'avaient ni la maison de la Plantation, ni la jouissance de tout le petit rocher, cependant on avait pour eux tous les égards possibles, et qu'ils recevaient qui bon leur semblait. Napoléon pouvait à cette époque se distraire de temps à autres, en recevant les habitans de l'île, les officiers de terre et de mer, ainsi que les étrangers qui visitaient Sainte-Hélène : c'était d'une grande ressource, surtout pour M.me Bertrand. Mais depuis tout a changé, on ne reçoit à Longwood presque personne, et même on n'en sort presque plus. Il m'est impossible d'entrer dans des détails qui seraient pénibles pour un Anglais, et qui, s'ils étaient connus, exciteraient une indignation générale. Néanmoins, ne pouvant tout vous cacher, je vais vous faire connaître des particularités qui sont venues à ma connaissance.

Le 17 juin 1816, trois commisaires, français, autrichien et russe, débarquèrent à Ste.-Hélène.

Ils étaient venus sur les frégates le *Newcastle*, et *l'Oronte*, commandées par l'amiral Malcolm. Quelques semaines après leur arrivée, le gouverneur Sir Hudson Lowe les annonça à Longwood, et communiqua le traité du 2 août 1815, conclu entre l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse. Il paraît que le comte de Montholon reçut l'ordre de protester contre ce traité, ce qu'il fit par une lettre, dans laquelle il soutient que Napoléon n'est pas le prisonnier des Anglais; qu'après son abdication, il se rendit volontairement en Angleterre, pour y vivre comme un simple particulier sous la protection des lois du pays; que la violation de ces lois ne constituait pas un droit; que quoique sa personne fût actuellement au pouvoir des Anglais, elle n'était pas et n'avait jamais été au pouvoir de l'Autriche, de la Russie ni de la Prusse, puissances qui, ni de fait ni de droit, n'avaient aucun pouvoir sur lui; que c'était déclarer que les quatre plus grandes puissances de l'Europe s'étaient liguées contre un seul homme!!! Cette lettre présentait aussi les traitemens bien différens que Napoléon eût éprouvés, s'il fût tombé

entre les mains de l'Autriche, de la Russie, ou de la Prusse; et de la fausse idée qu'il avait eue de l'influence que devait avoir sur son gouvernement, l'opinion d'une grande et généreuse nation : idée qui l'avait engagé à préférer la protection de ses lois à celles d'un *beau-père*, ou d'un ancien ami. Cette lettre disait encore qu'il avait toujours été en son pouvoir de s'assurer, pour sa personne, toute la sécurité qu'il eût pu désirer, soit en se mettant à la tête de l'armée de la Loire, ou de celle de la Gironde; mais que n'ayant pour but que de trouver une retraite, il avait cru toute espèce de stipulation inutile; et que d'ailleurs on serait plus lié par la franchise de sa conduite, que par les traités les plus solennels. Le général Montholon parlait enfin de l'inutilité des commissaires, qui n'avaient aucun droit de se mêler de ce qui se passait dans l'île; et il insistait surtout sur l'indigne conduite du gouvernement, qui avait relégué Napoléon sur un rocher malsain, à plus de deux mille lieues de l'Europe. Il se plaignait amèrement de ce qu'on avait augmenté les désagrémens de ce séjour, par les restrictions que le nouveau gouverneur venait

d'imposer : cet officier avait défendu aux habitans, et même aux employés de terre et de mer, de communiquer avec les exilés ; ce qui faisait de Longwood une véritable prison. D'autres plaintes graves étaient encore contenues dans la lettre de Montholon : c'était, par exemple, qu'on privait les exilés de la lecture des papiers publics ; excepté quelques numéros, sans suite, du *Times*, ils n'en avaient vu aucun. On retenait les livres que les auteurs eux-mêmes envoyaient à Napoléon ; on ne leur délivrait pas les lettres non-cachetées qui étaient adressées au gouverneur, sous le prétexte spécieux qu'elles ne lui parvenaient pas par la voie du ministère. Abordant le chapitre des nouvelles restrictions que le gouverneur venait de mettre à la liberté dont on jouissait à Longwood, M. de Montholon dit formellement qu'on avait lieu de soupçonner qu'elles n'avaient été imaginées que pour abréger la vie de Napoléon ; il insistait sur la désagréable situation de Longwood, où on était privé d'eau et d'ombre ; il avouait que cette situation avait été un peu améliorée par les soins de l'amiral Malcom, qui avait fait élever une tente par ses marins.

mais ces soins auraient été inutiles, si l'on avait placé Napoléon à la Plantation, où du moins il eût été d'une manière tolérable. Montholon finissait en répondant à la demande faite par le gouverneur, qui voulait que Napoléon ajoutât dix à douze mille livres sterling par an aux huit mille allouées par le gouvernement pour son établissement. La réponse portait en substance, que Napoléon pourvoirait, de grand cœur, à tous ses besoins, si l'on le laissait communiquer avec ses banquiers, sans que ses lettres passassent par les mains du gouverneur ou par celles de ses agens.

Il paraît que lord Bathurst, dans une de ses dépêches, fixait la dépense de Longwood à huit mille livres sterling par an (192,000 francs), somme qui devait être employée de la manière suivante : cinq cents livres au pourvoyeur, autant pour le transport des provisions à Longwood, mille livres pour réparer l'habitation, qui en avait continuellement besoin ; sept cent trente pour les officiers civils et un chirurgien. Ces différentes sommes faisaient ensemble celle de deux mille sept cent trente, il ne restait pour toutes

les autres dépenses que trois mille deux cent soixante et dix livres sterling qui, vu la cherté des vivres à Sainte-Hélène, équivalaient à mille livres sterling en Angleterre (vingt-quatre mille francs de France). Le gouverneur avait donc raison de dire que huit mille livres ne suffisaient pas, et qu'il en fallait dix-huit à vingt. En effet, d'après la réponse à sa lettre du 17 août, par laquelle il demandait douze mille livres sterling à Napoléon, ayant ajouté quatre mille livres aux huit mille allouées par le gouvernement, cette augmentation ne put suffire, et on diminua en conséquence la quantité des provisions qu'on avait coutume d'envoyer à Longwood. Trois domestiques français, dont les services étaient indispensables, furent renvoyés. Napoléon n'ayant pas de numéraire pour acheter des provisions, et son maître d'hôtel lui ayant déclaré que ce qu'on lui envoyait n'était pas suffisant, il ordonna qu'on brisât sa vaisselle, et qu'on en vendît pour mille livres sterling. Il lui en restait encore pour à-peu-près autant, qu'il réservait pour être employée de la même façon. J'ai vu cette vaisselle, elle était extrêmement belle, et la main-d'œuvre

en surpassait de beaucoup la valeur intrinsèque. Chacun désirait en avoir une pièce, et plusieurs capitaines des vaisseaux de la compagnie, offrirent dix fois la valeur pour en avoir une pièce entière.

Les commissaires étrangers, dont il a été question plus haut, ne furent point présentés à Longwood, parce que Napoléon déclara qu'il les recevrait comme étrangers, et non comme commissaires. On suppose que le gouverneur ainsi que les commissaires, ont écrit à leurs cours respectives, et qu'ils en attendent une réponse.

Napoléon adressa une lettre au comte de Las Cases, lorsque celui-ci fut envoyé au cap de Bonne-Espérance. Il paraît que M. de Las Cases avait confié à un des habitans de l'île, qui partait pour l'Angleterre, une lettre adressée à une dame de Londres, et que cette lettre était remplie de plaintes contre le gouverneur. J'ai su, cependant, par des personnes qui ont vu la lettre entre les mains du gouverneur, qu'elle ne contenait rien qu'on ne pût écrire publiquement. Cette lettre fut pourtant le prétexte que

saisit sir Hudson pour renvoyer M. de Las Cases de l'île.

Je vais vous transcrire tout ce que ma mémoire a pu retenir de la lettre de Napoléon à son fidèle serviteur, j'oserais même dire son ami. Il lui exprime ses regrets des traitemens qu'il a éprouvés, lorsqu'on l'a arraché de Longwood, pour le mettre dans une étroite prison, et au secret pendant plusieurs jours; il affirme que la conduite qu'il a tenue à Sainte-Hélène, comme par tout ailleurs, a toujours été celle d'un homme d'honneur; qu'il était autorisé à épancher son cœur dans le sein de l'amitié; que le moyen dont il s'était servi pour faire parvenir sa lettre, était licite, et d'ailleurs cette lettre ne contenait rien de plus que ce que renfermaient sept à huit autres parties sans obstacles; qu'il n'y avait ni mystère ni complot, et qu'elle n'autorisait pas les mesures violentes qu'on avait prises à l'égard de son auteur. Cette lettre disait de plus, que Longwood était enveloppé d'un voile mystérieux, tendu pour cacher la conduite d'un homme qui se permettait de faire d'atroces réglemens, qu'il faisait exécuter avec violence; que

dans les pays les moins civilisés, les prisonniers, les criminels même jouissaient de la protection des lois et de celle des magistrats; mais qu'à Sainte-Hélène, un homme avait le pouvoir d'ordonner et d'exécuter sans appel tout ce qui lui plaisait. Napoléon finissait par inviter Las Cases, quelque nécessaire que lui fût sa compagnie, à rentrer dans sa patrie, et à oublier les maux qu'il avait soufferts: il le priait d'embrasser son épouse Marie-Louise et son cher fils, s'il avait le bonheur de les voir; ajoutant, que son corps était à la merci de ses ennemis, qui ne perdraient aucune occasion d'exercer leur vengeance sur lui, mais qu'il espérait qu'une juste Providence interviendrait, pour mettre fin à une existence dont les derniers momens seront un reproche éternel pour les auteurs des persécutions qu'on lui faisait éprouver.

Quelque temps auparavant, le chevalier Hudson Lowe avait jugé à propos de restreindre des deux tiers les limites accordées aux exilés, sous le futile prétexte que Napoléon n'avait pas profité, depuis son arrivée, de la liberté qui lui était accordée, et que, par conséquent, il n'en avait pas

besoin; après cette restriction, la seule promenade qui lui resta fut la grande route, sans qu'il fût permis, même aux personnes de sa suite, de s'en écarter. Sir Hudson fit plus (les Anglais le croiront-ils ?); *Napoléon et sa suite reçurent l'ordre de ne parler, sur la route, à personne, à moins que ce ne fût pour rendre les salutations d'usage chez les peuples civilisés !*

Les personnes qui obtenaient des permissions pour visiter Napoléon, ne pouvaient parler à qui que ce fût de sa suite, si cette faculté n'était spécifiée sur la permission. Ainsi, lorsque Napoléon recevait un étranger qui ne savait pas le français ou l'italien, il n'avait pas le droit, d'après ce stupide réglement, de faire appeler Las Cases ou Bertrand, pour lui servir d'interprète. Au coucher du soleil, on posait des factionnaires tout autour du jardin, de manière que cette mesure très-inutile paraissait n'avoir d'autre but que d'empêcher Napoléon de prendre de l'exercice, pendant le seul moment où la fraîcheur permettait de respirer. Pendant le jour une sentinelle était placée de manière à voir tout ce qui se passait dans le jardin. Bertrand reçut l'ordre de

s'abstenir de communiquer avec les habitans, de vive voix ou par écrit.

Quand on mit en exécution ces restrictions barbares, Napoléon déclara : « Que toute espèce « de considération et toutes les lois étant violées « à son égard, il ne communiquerait plus avec « le gouverneur, qu'il ne regardait que comme « un geolier. »

On ne conçoit pas ce qui a pu pousser sir Hudson à adopter des mesures aussi absurdes et aussi violentes : il a été blâmé jusqu'aux sein même du parlement. Les ministres répondirent que les réglemens qui avaient eu force de loi, pendant neuf mois, avaient seuls leur approbation ; et que par conséquent on ne pouvait leur en attribuer de nouveaux ; qu'ainsi le gouverneur avait agit de sa propre autorité, ce qui n'était ni justifiable ni honorable.

Vous vous rappelez que lors de la discussion du bill il y eut une grande diversité d'opinions dans le parlement. Quelques-uns, en le critiquant, déclarèrent qu'il était d'une sévérité sans exemple ; d'autres blâmèrent la forme et la manière qu'on avait employées dans sa présentation, et

ajoutèrent que le bill ne devait pas abandonner un illustre personnage à un pouvoir arbitraire; tous s'accordèrent à dire qu'il fallait mettre des bornes à la facilité que lord Bathurst avait de faire de nouveaux réglemens; qu'ils devaient préalablement être discutés par le conseil des ministres; secondement, que le gouverneur de Sainte-Hélène ne devait avoir d'autre pouvoir que celui de faire exécuter les restrictions qui seraient jugées convenables, mais non d'en établir lui-même. Troisièmement, qu'un conseil composé du gouverneur, de l'amiral, des officiers généraux, des colonels, et des capitaines de la marine royale qui se trouvaient dans l'île, serait chargé de recevoir les plaintes des officiers Français et de leur domestiques, et de prendre connaissance de tout ce qui les regardait. Quatrièmement, que ce conseil serait compétent pour juger des circonstances dans lesquelles des restrictions, plus ou moins étendues, devraient être ordonnées.

De cette façon, le gouverneur aurait évité l'odieux qu'on s'attire presque toujours, lorqu'on jouit d'un pouvoir arbitraire. Un gouverneur

peutêtre, par sa nature, passionné, capricieux, brusque, cruel même, et par conséquent porté à abuser d'une autorité qui n'a d'autres bornes que sa propre volonté. D'ailleurs, le dernier soldat d'un régiment, le moindre matelot d'un navire, l'esclave même le plus abject, ne sont-ils pas sous la protection des magistrats, de tribunaux et des lois communes à tous ? Pourquoi faire une exception pour les Français exilés? Tout homme sensible convenait que ce n'avait jamais été l'intention du parlement ni de la nation, d'imposer d'inutiles restrictions : que d'insulter à un illustre ennemi, c'était insulter à la nation elle-même, et que les restrictions ne devaient avoir d'autre but, que celui de l'empêcher de pouvoir s'échapper de Sainte-Hélène. Les cinq sixièmes des restrictions imaginées par sir Hudson étaient donc vexatoires, inutiles et contraires aux vœux de la nation. Il est difficile de concevoir pourquoi les ministres ont refusé d'allouer la somme de 20,000 livres sterling que le gouverneur jugeait indispensable; s'ils l'eussent fait, la vaisselle du prisonnier n'aurait pas été vendue. Elle fut achetée par ordre du gouverneur

qui, par une raison politique sans doute, voulut empêcher qu'elle ne fût vendue par pièce, afin que les acheteurs n'en fissent pas des reliques. Le prédécesseur du gouverneur actuel avait fixé la dépense à 17,000 livres sterling (408,000 fr.). Il jugeait cette somme indispensable, et tout porte à croire qu'il avait raison.

La détention de Napoléon à Saint-Hélène, coûte au gouvernement environ deux cent cinquante mille livres sterling (6,200,000 francs) pour y entretenir un lieutenant-général gouverneur, un brigadier-général, un état-major nombreux, des bataillons d'artillerie et d'infanterie, une escadre considérable, etc. etc. etc. Outre cette dépense, les restrictions imposées au commerce de l'Inde entraînent des pertes plus considérables encore. Pourquoi tant d'argent dépensé? pour que Napoléon, dit-on, jouisse d'une plus grande liberté dans sa prison! Il voudrait cent fois mieux qu'il fût renfermé dans une maison, soit en Angleterre ou en Ecosse, que d'être à Sainte-Hélène, eût-il même l'île entière pour prison : parce qu'en premier lieu, le climat de Sainte-Hélène ne peut se comparer à aucun

autre en Europe, et que celui de cette île détruit la santé la plus robuste; on en offre pour preuve la mortalité qu'a éprouvée en très-peu de temps le 66e régiment. Les provisions, outre qu'elles sont rares, quelque dépense qu'on soit en état de faire, manquent souvent, ou sont de la plus mauvaise qualité. Enfin, on trouve rarement à Sainte-Hélène les choses qu'un simple citoyen anglais jugerait indispensable pour sa table.

Dans les prisons en Angleterre, on peut se procurer les journaux, une bibliothèque même; les détenus peuvent avoir, quand ils le désirent, des nouvelles de leurs amis, et voir leurs parens. A Sainte-Hélène, ils éprouvent des privations générales. Il est vrai qu'on leur a envoyé 1500 volumes; mais ce nombre est insuffisant, puisque les siences et les arts sont l'unique délassement des exilés. Vingt mille volumes compenseraient à peine l'avantage qu'offre l'Europe de pouvoir, en quarante huit-heures, se procurer tous les livres dont on a besoin. Les comtes Bertrand et Montholon m'ont assuré que pendant plusieurs mois ils n'avaient pas reçu une seule

ligne de leurs familles, et n'avaient pu veiller à leurs affaires particulières.

En conséquence des nouvelles restrictions, Napoléon, pendant plusieurs mois, ne quitta plus ses appartemens, qui consistaient en quatre chambres mal construites et mal saines. Il ne sortit pas une seule fois d'une maison qui passerait en Angleterre pour très-mauvaise, et où il serait difficile, peut-être d'en trouver une pareille. C'est donc pour le tenir renfermé entre quatre murailles mal saines, que le gouvernement dépense plus de deux cent cinquante mille livres sterling par an, outre les pertes qu'éprouve notre commerce.

Pendant les dix premiers mois j'eus toutes les facilités possibles d'aller à Long-wood; mais en octobre, il n'était déjà plus aisé d'obtenir la permission de s'y rendre. Il fallait subir un long examen sur le motif de la visite. En décembre, après avoir essuyé bien des refus, j'obtins enfin une permission. Je vis Mme. Bertrand qui se plaignait amèrement de ce qu'elle ne pouvait voir personne, puisqu'on lui avait même défendu la société des officiers anglais. Je vis aussi le général

Gourgaud avec lequel j'eus une longue conversation; il parut très-surpris du nouveau système qu'on suivait à leur égard. Je ne pus réussir à voir Napoléon, il ne sortait plus de chez lui et ne recevait personne. Une personne de sa suite me dit que leurs espérances s'évanouissaient, et que leur situation était tellement changée depuis le départ de l'amiral Cockburn, que Napoléon avait observé que, d'être à Sainte-Hélène n'était pas le pire de leurs tourmens, et que le choix de son domicile n'était rien en comparaison des traitemens qu'on lui faisait éprouver. Il ajoutait qu'en cela il ne reconnaissait pas la politique de l'Angleterre, mais celle de la Sicile.

Toutes les personnes raisonnables et sensées conviennent que les précautions dont on usait depuis un certain temps étaient injustes, ridicules, et vexatoires, même pour les militaires qui étaient chargés de les mettre à exécution. En effet, en faisant soigneusement garder les issues, et suivre Napoléon par des signaux, lors qu'il parcourrait l'intérieur de l'île, on ferait avec aisance et simplicité tout ce qu'il était nécessaire de faire pour empêcher une évasion, si